★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9340 — 36 PAGES — SAMEDI 25 JANVIER 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 6 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Les États-Unis vont livrer à Israël deux cents missiles sol-sol à courte portée

LIRE PAGE 8

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le Congrès américain et le Vietnam

Il y a deux ans, le 27 janvier 1973, était signé l'accord de Paris sur le Vietnam. Si les clauses politiques et militaires de ce long document avaient été appliquées, elles auraient permis le rétablissement de la paix et la naissance d'un régime nouveau issu d'élections. Or, le président Thieu est toujours au pouvoir, les combats font rage au nord-ouest de Saigon et dans le Delta. Au Cambodge, un pont aérien américain est désormais nécessaire pour assurer la survie du gouvernement républicain. A Washington, le président Ford s'apprête à demander au Congrès une aide militaire supplémentaire de 300 millions de dollars pour Saigon, et de quelque 250 millions pour Phnom-Penh.

La guerre avait repris au Vietnam du Sud en 1957, à la suite de la violation, par Washington et le régime de Ngo Dinh Diem, essentiellement, des accords de Genève de 1954. Où se situent cette fois les responsabilités ?

Les polémiques n'ont pas cessé depuis 1973. M. Thieu a toujours affirmé que le G.R.P. n'existait pas, que le gouvernement de Saigon représentait la totalité de la population du Sud. Point de vue évidemment soutenu par Washington. Il paraît pourtant difficile de nier que les deux parties sud-vietnamiennes sont placées sur le même plan par l'accord. Il s'agit, en fait, de deux administrations provisoires (qualificatifs d'ailleurs utilisé par les communistes au sujet de leur gouvernement) qui auraient dû délimiter leurs zones d'influence, et, avec la troisième force, former le conseil de concorde, notamment chargé d'organiser les élections.

Dans ce domaine encore, M. Thieu récuse l'accord : pour lui, la troisième force n'est qu'un appendice du mouvement communiste, un moyen de répandre le défaitisme dans la population. Au cours des derniers mois, pourtant, les plus dures accusations contre le régime sont venues de milieux catholiques conservateurs, qui ne furent pas désavoués par l'archevêque.

Ce blocage de la situation politique a entraîné la reprise de la guerre. A-t-elle d'ailleurs cessé un seul jour ? En deux ans, les troupes de Saigon ont tiré des millions d'obus fournis par les Américains. Le G.R.P., qui avait entre-temps consolidé ses positions grâce au renfort d'hommes et d'armes venus du Nord, a, le 15 octobre 1974, annoncé qu'il répondrait désormais à l'adversaire. Il ne s'agit pas, jusqu'à présent, d'une offensive généralisée, mais de coups de poing locaux sans doute destinés à affaiblir le moral des forces de M. Thieu et à provoquer finalement une crise plaçant les Américains au pied du mur.

Prenant en considération les derniers développements de l'actualité, dont la chute de Phuoc-Binh, mais ne pouvant ou ne voulant pas s'attaquer aux causes profondes de la crise, M. Ford demande des crédits destinés à aider Saigon et, surtout, à sauver Phnom-Penh.

Au rythme actuel des combats — et des dépenses, — les fonds destinés au maréchal Lon Nol seront épuisés dans deux mois environ. Mais le Congrès paraît pour le moins réticent à suivre M. Ford. Un refus de sa part permettrait-il de couper court à la recherche d'une solution militaire et de redonner leur actualité aux clauses politiques de l'accord de Paris ? Cela dépend aussi de Hanoï : pour le moment, en tout cas, les dirigeants nord-vietnamiens mettent l'accent sur la reconstruction de leur République. Cela dépendra aussi de la troisième force au Sud, qui n'a toujours pas droit à la parole et devrait jouer un rôle modérateur dans le futur régime de Saigon.

(Lire nos informations page 11.)

AVANT L'ÉTÉ

Le référendum annoncé par M. Wilson mettra fin à l'incertitude sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne

La décision de M. Wilson de fixer une date relativement rapprochée — « avant l'été », donc probablement en juin — sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. a été accueillie dans les capitales européennes avec appréhension, mais aussi avec un certain soulagement. Les partenaires du gouvernement de Londres souhaitent tous, en effet, que soit mis fin le plus tôt possible aux incertitudes que les demandes de renégociation de M. Wilson font peser sur l'avenir de l'Europe et les institutions communautaires.

A Copenhague, une majorité des députés du nouveau Parlement estiment que, en cas de retrait de la Grande-Bretagne, il y aura lieu de tenir un nouveau référendum sur le maintien du Danemark dans la Communauté. A Dublin, en revanche, une décision négative des Britanniques n'entraînerait aucun changement dans la position du gouvernement irlandais, qui restera dans le Marché commun. L'Irlande, dont les représentants président depuis le 1er janvier les conseils communautaires, s'apprête d'ailleurs à recevoir à Dublin, les 10 et 11 mars prochain, le premier « Conseil européen » réuni au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement.

De notre correspondant

Londres. — Pour la première fois M. Wilson a indiqué clairement, jeudi 23 janvier, devant les Communes, que la consultation populaire promise au sujet de l'Europe sera un référendum. Celui-ci devrait avoir lieu avant les vacances d'été, c'est-à-dire dans le courant du mois de juin.

Pourtant, sur la façon dont se déroulera cette consultation, le premier ministre a poursuivi ce que les milieux politiques de Londres appellent ses « acrobaties ». Il a notamment annoncé que, selon les résultats de la renégociation, le gouvernement dans son ensemble se prononcera pour le « oui » ou pour le « non », mais que chaque ministre individuellement sera libre de mener campagne contre la décision collective du cabinet !

Cette attitude rompt avec la tradition selon laquelle les membres du gouvernement doivent être solidaires. Elle vise bien entendu à prévenir l'éclatement du cabinet travailliste, qui est profondément divisé à propos des affaires européennes.

Les déclarations de M. Wilson laissent beaucoup de problèmes en suspens. Le libellé de la question qui sera posée aux citoyens n'est toujours pas décidé. On ne sait pas davantage si les votes seront décomptés sur un plan national ou sur un plan régional, au risque de faire apparaître une scission périlleuse entre l'Angleterre, l'Ecosse et le Pays de Galles. Tous ces problèmes feront l'objet d'un Livre blanc qui devra être débattu aux Communes avant la mise au point définitive de la loi organisant le référendum. Celle-ci devrait être soumise au Parlement aux alentours de Pâques et recevoir l'assentiment de la reine vers la fin du mois de mai. Encore reste-t-il à savoir jusqu'à quel point le principe même du référendum va se heurter à la résistance des conservateurs.

Dans l'immédiat, la controverse la plus vive porte sur les aspects constitutionnels du référendum. Dès jeudi, M. Heath a demandé si, aux yeux du premier ministre, la consultation populaire pourrait prévaloir sur les vues d'un Parlement souverain. Non sans tergiverser quelque peu, M. Wilson a reconnu que la Chambre des communes ne peut pas être formellement liée par un référendum.

Que se passerait-il si la décision du peuple et celle du Parlement étaient contradictoires ? A cette question pour le moins préoccupante, M. Wilson s'est contenté de répondre qu'à son avis chaque député pourra faire voter selon sa conscience, mais qu'il lui paraît difficile d'imaginer une Chambre des communes qui rejetterait collectivement le verdict populaire. Pour sa part, en tout cas, M. Wilson s'est engagé, en tant que chef de gouvernement, à ne pas mettre en cause le résultat, quel qu'il soit, de la consultation à venir.

JEAN WETZ.

A ALGER

Les pays exportateurs de pétrole cherchent à arrêter une position commune en vue de la conférence sur l'énergie

La conférence des ministres des affaires étrangères, du pétrole et des finances des treize Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) — Algérie, Equateur, Gabon, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar, Arabie Saoudite, Union des émirats arabes et Venezuela — s'est ouverte à midi, ce vendredi 24 janvier, au club des Pins, dans la banlieue d'Alger. L'ordre du jour de la réunion n'a pas été communiqué. On pensait généralement que les ministres examineront l'opportunité de la tenue d'un « sommet » des chefs d'Etat des pays membres de l'OPEP et discuteront de l'élaboration d'une position commune en vue de la réunion préparatoire à la conférence internationale sur l'énergie.

De l'or noir à l'or jaune

par PHILIPPE SIMONNOT

Un certain suspense entoure l'ouverture de la réunion d'Alger. On ne sait pas combien de temps elle durera. On ne connaît pas son ordre du jour. « *Cette conférence risque de marquer un tournant décisif dans les relations internationales* », écrit *El Moudjahid*. Si, en effet, la conférence donnait une réponse — quelle qu'elle soit, — au « sommet » franco-américain de la Martinique, ce serait un événement de première importance, après la fameuse interview de M. Kissinger dans l'hebdomadaire américain *Business Week*.

Les qualités des participants montrent que le problème du pétrole n'est plus seulement pétrolier, si l'on peut dire, même pour l'OPEP. La question des prix du pétrole brut a d'ailleurs été à peu près réglée lors de la dernière conférence de l'OPEP à Vienne, les 12 et 13 décembre dernier ; après une nouvelle hausse ces prix ont été « gelés » pour les neuf premiers mois de 1975, comme pour donner un répit aux pays consommateurs.

Restent, d'une part, l'immense problème monétaire et financier posé par les revenus dont disposent les pays de l'OPEP, incapables de les utiliser entièrement sur leur territoire ; et, d'autre part, la question de rapports de forces entre l'OPEP et les grandes puissances. Même si M. Kissinger n'envisage une intervention militaire qu'au cas où l'Occident serait « étranglé », le seul fait qu'il en parle donne à penser.

Pour le moment le « dialogue » n'est même pas ébauché entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole. Il dépendra beaucoup de la conférence d'Alger qu'il puisse débuter dans des délais utiles. Si les pays industrialisés ont fini par accepter — provisoirement sans doute et non sans arrière-pensées pour l'avenir — les nouveaux prix du pétrole, si le principe de leur indexation paraît acquis même aux Etats-Unis, qui jusqu'à une date récente ne voulaient pas en entendre parler, sur les autres problèmes importants on en est encore au stade de l'information et sans doute de l'incompréhension.

(Lire la suite page 34.)

L'ALLOCUTION TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

L'optimisme de M. Giscard d'Estaing surprend et irrite les syndicats

Consacrant son allocution télévisée de jeudi soir 23 janvier aux questions économiques, M. Giscard d'Estaing a successivement traité sur un ton serein et avec optimisme de l'évolution de notre commerce extérieur, de la situation de l'industrie automobile et de la réévaluation du stock d'or.

Les propos du chef de l'Etat sont favorablement accueillis par M. Chalandon (U.D.R.) qui est encouragé par l'optimisme de M. Giscard d'Estaing, et par M. Malterre, président de la Confédération générale des cadres. Ils sont vivement critiqués par tous les autres syndicats et par les porte-parole des partis de gauche qui s'accordent pour déplorer que rien n'ait été dit des salaires ni du chômage.

Un barreur plus confiant

Présentant son compte rendu de mandat mensuel, conformément à la règle qu'il s'était publiquement imposée dans son allocution du 31 décembre, le président de la République s'en est strictement tenu à commenter quelques données de la situation économique et sociale. Ce fut pour en analyser l'évolution et en supputer les perspectives avec autant de confiance que d'optimisme.

M. Giscard d'Estaing s'est, en revanche, soigneusement tenu à l'écart du débat politique, abstraction faite d'une petite offensive contre les partisans des nationalisations.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le soir à la chandelle

La table familiale, le coin du feu, voilà une imagerie qui n'a visiblement pas perdu ses charmes. Si pour connaître les Français M. Giscard d'Estaing préfère la méthode du pique-assiette de bonne compagnie à celle du sondeur d'opinion, je ne lui donne pas tort, à cela près que j'ai toujours pensé que les repas étaient destinés à manger plutôt qu'à faire la conversation.

Si pour ses interventions télévisées, le soir à la chandelle, il préfère le style de la mère-grand à celui du tribun, je l'en félicite, mais encore faudrait-il qu'il n'en profite pas pour nous répéter éternellement les mêmes contes de bonne femme.

ROBERT ESCARPIT.

LA « RÉFORME » UN AN APRÈS

Le premier objectif du pouvoir régional est la garantie de l'emploi

nous déclare M. J.-J. Servan-Schreiber

Le premier ministre vient de préciser à l'intention des préfets de région et des présidents des Assemblées régionales de quelle manière celles-ci seront associées à la préparation du VIIe Plan. Elles devront notamment mettre au point un plan d'équipement régional « accompagné de prévisions financières ».

Ces plans pourraient être l'occasion d'une plus large décentralisation des responsabilités dans la recherche d'une solution aux difficultés les plus immédiates, notamment celles de l'emploi.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, dans l'entretien qu'il nous a accordé (1), insiste sur la nécessité de traiter les conséquences de la crise actuelle « le plus près possible de la réalité régionale et locale ». Il compte d'ailleurs aborder plus largement cette question de la réforme régionale appliquée depuis un peu plus d'un an au cours du congrès du parti radical, dont il est le président, et qui se réunit les 25 et 26 janvier.

« Vous êtes l'inventeur du « pouvoir régional ». Estimez-vous que la loi du 5 juillet 1972 et l'application qui en a été faite depuis un an a permis d'approcher l'objectif que vous fixiez à la régionalisation. Estimez-vous qu'il faudrait discuter une nouvelle loi originale ?

— La loi de juillet 1972 est très insuffisante. D'ailleurs, tous les partis de l'Assemblée nationale, sauf l'U.D.R., ont présenté des propositions de loi qui sont pratiquement identiques et qui fondent toutes le pouvoir régional sur le suffrage universel, sur la capacité de décision et sur le transfert des ressources.

» Cependant, deux facteurs nouveaux sont intervenus : 1) la succession à la présidence de la République change l'esprit dans lequel on peut faire évoluer la loi ; 2) la révolution économique mondiale, à la suite des événements de l'automne 1973. La crise menace l'emploi en France comme dans les autres pays.

» Il s'agit donc de juger de l'institution régionale non pas par rapport à un catéchisme, mais par rapport aux besoins immédiats des Français.

» Est-ce que la région permettra de mieux répondre à l'angoisse de ceux qui risquent de perdre leur emploi, ou bien est-elle un luxe pour des temps plus calmes et plus prospères ?

» Ma réponse n'emprunte rien à la théorie et tout à la pratique : devant l'infinie diversité des problèmes que pose la garantie de l'emploi, il faut amener le pouvoir de décision le plus proche possible de la réalité régionale et locale.

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 4.)

(1) *Le Monde* a publié sur la réforme régionale des déclarations de M. Chaban-Delmas (22 novembre), de M. Pierre Mauroy (20 décembre) et de M. Pierre Franchère, membre du comité central du parti communiste (5-6 janvier).

LE MARCHÉ DU DISQUE

Des éditeurs moroses

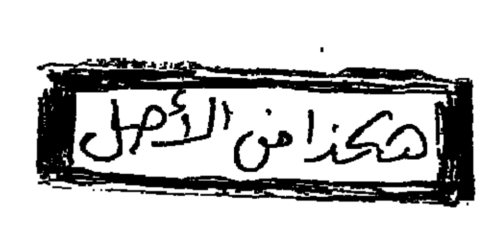
Cannes. — Malgré la flambée du prix du pétrole et de ses dérivés l'année dernière, l'industrie du disque ne se porte pas mal. On l'a bien vu au neuvième MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) à Cannes, où il a fallu aménager dans le palais des festivals une cinquantaine de stands pour recueillir tous les participants, entre le 18 et le 24 janvier.

L'agence soviétique pour les droits d'auteur (V.A.A.P.) occupait, pour la première fois, un de ces stands alors que, curieusement, son homologue français — la SACEM — « boudait » la manifestation organisée par M. Bernard Chevry et exigeait même de ce dernier qu'il acquittât les taxes des trois galas promotionnels. Petit jeu classique au Midem : il fait partie des rapports permanents entre toutes les parties du show-business : chanteurs, fabricants de disques, sociétés d'auteurs, stations de radio...

Mais cette année le Syndicat national de l'édition phonographique et audio-visuelle (SNEPA) a décidé de se fâcher. Selon son président, M. Lucien Adès, la SNEPA — comme la police — se sent mal aimée, par la presse notamment.

CLAUDE DURIEUX.

(Lire la suite page 25.)



EUROPE

Allemagne fédérale

La réunion de l'Internationale socialiste a été marquée par une vive discussion entre Mme Meir et le chancelier Kreisky

De notre envoyé spécial

Berlin. — Dans un centre de formation et de repos appartenant aux syndicats, et étroitement gardé par la police, les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates européens se sont réunis le 22 février près de Berlin-Ouest à l'invitation de M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate allemand. En présence de Mme Golda Meir et de M. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, quatre chefs de gouvernement — MM. Palme (Suède), Kreisky (Autriche), Joergensen (Danemark) et Bratelli (Norvège) — et dix-huit délégations — le parti socialiste français était représenté par MM. François Mitterrand, premier secrétaire, et Gaston Defferre, président du groupe parlementaire — ont consacré la plus grande partie de leurs travaux aux problèmes du Proche-Orient.

Malgré les réticences des Israéliens, les membres de l'Internationale socialiste ont souhaité que l'Europe puisse contribuer à la paix au Proche-Orient et soit associée à la garantie d'un règlement pacifique. M. Brandt, en tant que porte-parole de la conférence, a déclaré qu'il s'agirait de *« garanties complémentaires »* aux garanties américaines.

Cependant, le problème palestinien et les relations avec les pays arabes ont provoqué une vive discussion entre M. Kreisky, soutenu par M. Palme, d'une part, et Mme Golda Meir, d'autre part. Le chancelier autrichien, qui rentrait d'un voyage dans plusieurs capitales du Proche-Orient, a insisté sur l'importance, pour les pays européens et notamment pour les partis sociaux-démocrates, de développer des *« relations constructives »* avec les Arabes. Il a proposé la réunion d'une conférence commune aux partis de l'Internationale et aux partis socialistes arabes. Les partis socialistes européens ont déjà eu des contacts avec l'Union socialiste arabe d'Égypte et ils vont entrer en rapport avec le Baas syrien et le F.L.N. algérien. La question la plus brûlante a concerné, évidemment, d'éventuels contacts avec les Palestiniens. Les Autrichiens et les Suédois ont soutenu que les Israéliens devaient d'abord négocier avec ceux contre lesquels ils se battent et qu'il fallait arriver, à un moment ou à un autre, à la reconnaissance de l'O.L.P. Ils ont condamné aussi bien les raids israéliens sur le Sud-Liban que le terrorisme palestinien.

Cette intervention a provoqué une réplique véhémente de Mme Golda Meir. Moins passionné, M. Allon a déclaré que l'O.L.P. n'était pas représentative de tous les Palestiniens et qu'il ne saurait être question d'entretenir des contacts avec elle, aussi longtemps qu'elle soutiendrait le terrorisme et qu'elle ne reconnaîtrait pas les droits d'Israël à l'existence. Certains délégués ont cependant noté une évolution du point de vue israélien. Au cours d'une conférence de presse, M. Allon a admis qu'il existait *« une identité palestinienne »*.

Très critique à l'égard des Américains, le chancelier Kreisky a souhaité que l'Europe ait une politique énergétique propre. Les États-Unis nous ont fait changer trois fois de politique énergétique, a-t-il dit en substance, c'est suffisant.

Les différences politiques et idéologiques entre les partis socialistes européens ont été manifestes à propos de la situation économique mondiale. M. Palme a rappelé que le maintien du plein emploi était une tradition de la politique économique social-démocrate qui devait être maintenue et M. Mitterrand a critiqué *« l'erreur libérale »* qui consiste à lutter contre l'inflation grâce au chômage.

Enfin, en l'absence de M. Mario Soares retenu à Lisbonne, les délégués ont entendu un rapport sur la situation politique au Portugal, présenté par un adjoint du ministre des affaires étrangères. Ils ont indiqué l'importance qu'ils attachaient à la tenue des élections *« pour le progrès de la démocratisation »*. A propos des relations entre les partis socialiste et communiste français, M. François Mitterrand a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'elles faisaient partie d' *« une nouvelle dialectique à l'œuvre également en Espagne, au Portugal et en Italie, qui ne devrait pas être absente des réflexions de l'Internationale »*.

DANIEL VERNET.

Espagne

Une interview du comte de Barcelone dans le quotidien « A B C » est censurée

Le manifeste par lequel vingt-cinq officiers du génie cantonnés à *Barcelone se sont solidarisés* avec le *commandant* Julio Busquets et le capitaine José Julvez, aux arrêts de rigueur depuis le 18 février pour « insubordination » (« le Monde » daté 23-24 février), comporterait, croit savoir le correspondant à Madrid de l'Agence France-Presse, cinq points : affirmation de la loyauté des signataires au gouvernement ; appel à des changements dans la façon de diriger l'Etat ; à une définition claire des fonctions militaires et policières ; à une redéfinition des justices *civile et militaire ; à la création* d'un état-major général coiffant les ministres des trois armes, comme le préconisait l'ancien chef d'état-major, le général Manuel Diez Alegria, mis à la retraite l'été dernier. Le correspondant à Madrid de l'agence Reuter indique de son côté que les deux officiers arrêtés seraient, avec de jeunes collègues, les auteurs d'une lettre qui circule actuellement au sein de l'armée, dans laquelle ils assurent que le général Franco, maintenant âgé de quatre-vingt-deux ans, devrait songer à prendre sa retraite.

D'autre part, dans une interview de Don Juan, comte de Barcelone, père du prince Juan Carlos (successeur désigné du général Franco à la tête de l'Etat espagnol), a été intégralement censurée dans le quotidien monarchiste « A B C ».

De notre correspondant

Madrid. — Le quotidien *A B C* (monarchiste conservateur) est paru le dimanche 23 février... sans ses premières pages. D'après des sources proches du journal, la couverture était occupée par une grande photographie de Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, chef de la dynastie espagnole et père du prince Juan Carlos, successeur désigné du général Franco. Les pages suivantes contenaient le texte de déclarations faites il y a quelques semaines par Don Juan au directeur d'*A B C*. Elles ont été censurées.

Le comte de Barcelone, parlant de l' « ouverture » annoncée le 12 février devant les Cortès par M. Arias Navarro, chef du gouvernement, déclarait dans son interview : « *Une grande partie de l'opinion... se prononce chaque jour davantage pour une modification de la structure de l'Etat dans un sens démocratique. Le prince Juan Carlos s'y est référé à plusieurs reprises. Et c'est cette opinion que le président Arias a essayé de servir avec son discours connu comme celui de « l'esprit du 12 février* ».

Commentant la récente loi sur les associations politiques, le comte de Barcelone affirme : « *Quant aux forces politiques qui ne profitent pas du régime, je ne crois pas qu'elles s'en remettent à la nouvelle loi, car l'ingénuité a ses limites, et en politique plus qu'en n'importe quelle matière.* » Il ajoute : « *Le fait même que surgissent les associations est une preuve de ce que le pays souhaite une réforme démocratique.*

Le chef de la dynastie espagnole terminait ainsi sa déclaration : « Je crois que ce dont l'Espagne a besoin pour édifier un avenir solide, c'est une politique intelligente de réconciliation nationale. »

L'existence de cette déclaration était connue dans les milieux de la presse madrilène. Le 21 février, à la sortie du conseil des ministres, les journalistes avaient demandé à M. Léon Herrera, ministre de l'information, pourquoi les déclarations de Don Juan n'étaient pas publiées dans le journal *A.B.C.*. Le ministre avait répondu : « *Demandez-le à* A B C. » Dimanche 23 février, la question était devenue superflue. — J.-A. N.

La visite privée du prince Juan Carlos en France

Nous avons le désir de voir l'Espagne participer à l'Europe

déclare M. Giscard d'Estaing

« *Nous avons le désir de voir l'Espagne participer de plus en plus à la vie de cette Europe que nous nous efforçons d'organiser* », a déclaré, le samedi 22 février à Chambord, M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'issue de la deuxième journée de la visite privée en France du prince Juan Carlos. « *La France a toujours appuyé la demande de l'Espagne en direction du Marché commun. Nous conserverons cette attitude* », a poursuivi le président de la République.

Cette déclaration a été faite à l'occasion d'une brève conférence de presse improvisée par les deux hommes d'Etat à la fin d'une chasse aux sangliers dans les tirés du domaine de Chambord. Outre le président de la République française et le successeur désigné du général Franco à la tête de l'Etat espagnol, MM. Michel Poniatowski, Maurice Herzog, Jacques Soufflet et Pierre Sudreau étaient présents. Cinquante-sept sangliers ont été tués en cinq battues.

Le président de la République a encore indiqué qu'il souhaitait le développement des relations économiques entre Paris et Madrid. Il a annoncé un prochain voyage en Espagne de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances. Dès cette semaine, deux hauts fonctionnaires français, le directeur des relations économiques extérieures et le directeur de l'industrie, vont se rendre à Madrid.

Le prince Juan Carlos, de son côté, a simplement confirmé, s'exprimant en français, que ses entretiens avec M. Giscard d'Estaing avaient essentiellement porté sur l'Europe et l'éventuelle entrée de l'Espagne dans la Communauté économique.

Le prince Juan Carlos et la princesse Sophie — qui avait, elle, visité le samedi 22 février le château de Cheverny en compagnie de Mme Giscard d'Estaing — ont quitté Tours pour Madrid le 23 février dans la matinée. Ils avaient passé la nuit à Authon (Loir-et-Cher) dans la propriété familiale du président de la République française.

Grande-Bretagne

Des indiscrétions du « Morning Star » font rebondir la controverse sur la fortune de la reine

De notre correspondant

Londres. — Alors qu'elle commence une visite officielle au Mexique, la reine voit sa fortune privée, l'un des secrets les mieux gardés jusqu'ici, devenir l'enjeu d'une controverse politique soulevée par la gauche du Labour. Une centaine de députés travaillistes avaient déjà manifesté leur mauvaise humeur en apprenant récemment que le gouvernement proposait d'augmenter la liste civile de la souveraine de quelque 400 000 livres par an. En fait, presque tous ces crédits doivent servir à augmenter les employés et les fonctionnaires de la Cour qui sont, comme tout le monde, victimes de l'inflation.

Une *fuite* sans précédent vient toutefois de stimuler la campagne des membres de la gauche qui critiquent les finances royales. Samedi 22 février, l'organe communiste *Morning Star* a publié les photocopies d'une série de lettres qui auraient été échangées en décembre 1973 entre Downing Street, le palais de Buckingham et le ministère du commerce et de l'industrie. A ce moment-là, le gouvernement conservateur avait l'intention de faire voter un projet de loi qui, entre autres choses, aurait contraint les « hommes de paille » à révéler pour le compte de qui ils achètent ou détiennent des titres de sociétés cotées en Bourse. Le but était de prévenir toute manœuvre susceptible d'aboutir à l'absorption imprévue d'une entreprise par des acheteurs anonymes.

Les documents du *Morning Star* font apparaître qu'une exception était alors envisagée, afin de protéger de la curiosité du public la reine, les chefs d'Etat ou de gouvernement étrangers, les banques centrales et les organisations intergouvernementales. Tous ces privilégiés auraient d'ailleurs dû promettre qu'ils n'abuseraient pas de leur avantage pour se livrer à la spéculation boursière. L'ensemble de ces mesures, affirme-t-on aujourd'hui dans les milieux conservateurs, auraient naturellement été expliquées aux Communes lors de la discussion du projet de loi. Si celle-ci n'a pas eu lieu, c'est tout simplement parce que M. Heath a perdu les élections au début de l'année dernière.

L'origine des documents publiés par le *Morning Star* reste mystérieuse. La rédaction du journal communiste affirme que les photocopies des lettres lui ont été adressées anonymement par la poste. Elle soutient que, dans un système démocratique « *dont la reine fait partie* », il n'y aurait aucune raison valable de ne pas faire connaître aux citoyens le montant des revenus privés de la souveraine. Ces explications suscitent cependant une certaine inquiétude à Whitehall, au moment où l'augmentation de la liste civile de la reine doit précisément être discutée au Parlement.

JEAN WETZ.

Le référendum européen

DES DÉPUTÉS NATIONALISTES DEMANDENT LE DÉCOMPTE A PART DES VOIX ÉCOSSAISES ET GALLOISES

Londres. — Plusieurs députés nationalistes gallois et écossais se sont déclarés prêts à voter contre le projet de loi gouvernemental instituant un référendum sur l'appartenance de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne si les voix écossaises et galloises ne sont pas comptées à part.

Ces députés estiment que le décompte à part des voix de leurs régions démontrerait clairement l'hostilité de la majorité des Ecossais et des Gallois à la Communauté européenne.

Le gouvernement britannique souhaite, pour sa part, que les voix soient comptabilisées sur une base nationale afin d'éviter que des députés ne se trouvent en contradiction avec leurs électeurs et que certaines tendances séparatistes ne soient éventuellement mises en évidence.

Le projet de loi sur le référendum sera publié sous forme de Livre blanc mercredi 26 février.

Portugal

M. MENDÈS FRANCE EN VISITE A LISBONNE

M. Pierre Mendès France était attendu ce lundi 24 février à Lisbonne, invité par le ministre de l'économie portugais, M. José Silva Lopez. L'ancien président du Conseil français devait également être reçu par le général Costa Gomes, président de la République, et par le général Vasco Gonçalves, premier ministre.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Jorge Campinos, a déclaré, le 22 février, que la discussion sur l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées et l'intense activité interne du parti socialiste avaient été les seules raisons qui avaient contraint le ministre des affaires étrangères, M. Mario Soares, à annuler son projet d'assister à la réunion de l'Internationale socialiste à Berlin-Ouest. Cette déclaration était sans doute destinée à couper court à une rumeur insistante à Lisbonne, selon laquelle le secrétaire général du parti socialiste portugais pourrait quitter le gouvernement.

D'autre part, M. Diogo Freitas Amaral a été réélu président du Centre démocratique et social (C.D.S.) à l'issue du congrès de ce parti, qui a eu lieu quasi secrètement à Porto, à la fin de la dernière semaine. Le congrès de ce mouvement avait été interrompu le 25 janvier lorsque des milliers de manifestants gauchistes avaient assiégé le local où il se déroulait. Quelques dirigeants trop liés au régime de M. Caetano auraient été éliminés, indique notre correspondant à Lisbonne.

Un douzième parti a réuni les conditions juridiques nécessaires pour présenter des candidats aux élections législatives du 12 avril : le Front électoral des communistes (FEC, marxiste-léniniste). Ce Front est le quatrième mouvement d'extrême gauche à se lancer dans la compétition électorale. Les gauchistes déclarent qu'il s'agit, pour eux, de dénoncer la « *farce électorale* ».

Turquie

UN MORT ET QUARANTE BLESSÉS A LA SUITE D'INCIDENTS ENTRE ÉTUDIANTS DE DROITE ET DE GAUCHE

Un écolier âgé de quatorze ans a été tué par balle et quarante personnes blessées au cours de violents incidents survenus dimanche 23 février à Erzincan, dans l'est de l'Anatolie, entre étudiants d'extrême droite et d'extrême gauche, a annoncé la radio turque. Le meurtrier de l'écolier a été arrêté ainsi qu'une quinzaine de personnes à la suite de l'intervention d'unités de l'armée appelées par le préfet d'Erzincan en renfort. Plusieurs boutiques et bureaux appartenant à des sympathisants de la gauche ont été saccagés, y compris les locaux du parti républicain du peuple.

Le ministre turc de l'intérieur, M. Mukadder Oztekin, a annoncé la semaine dernière au Parlement que 321 arrestations avaient été opérées à la suite d'incidents entre militants d'extrême droite et d'extrême gauche survenus les 15 et 16 février derniers dans l'est du pays. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Union soviétique

TOUT EN SOUHAITANT UNE AMÉLIORATION DES RAPPORTS AVEC LA CHINE

La presse accuse Pékin de vouloir convertir le Japon à sa politique antisoviétique

Dans un long article publié le samedi 22 février, la Pravda *fait état des déclarations du premier ministre chinois, M. Chou En-lai, devant l'Assemblée nationale populaire chinoise le mois dernier selon lesquelles Pékin, pour sa part, souhaite un retour à la normale des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. Si les dirigeants chinois sont sérieux dans leurs affirmations, écrit le journal soviétique,* « alors ils doivent au moins entreprendre des démarches constructives dans cette voie ».

L'article de la Pravda *est publié peu de temps après le retour à Pékin du chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières, M. Ilyitchev. L'organe du P.C. d'U.R.S.S. ajoute toutefois que les Chinois n'ont répondu de manière positive à aucune des propositions qui leur ont été faites dans le passé par Moscou en vue de normaliser les relations entre les deux pays. Rappelant les thèses soviétiques sur le différend frontalier, il accuse « le groupe maoïste »* *d'avoir soulevé* l'« inexistante question territoriale afin d'accentuer l'hystérie politique » *en Chine et* d'« empoisonner l'atmosphère générale dans le monde ».

Simultanément, d'autres journaux soviétiques accusent la Chine d'utiliser les négociations qu'elle mène actuellement avec le Japon pour convertir ce dernier à sa politique antisoviétique.

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique vient de faire allusion, pour la première fois, au différend qui oppose Moscou et Tokyo à propos de la signature d'un traité de paix sino-japonais. C'est à la *Literatournaya Gazeta*, l'organe de l'Union des écrivains, qu'il est revenu d'aborder ce problème en des termes difficilement compréhensibles pour le lecteur non informé, mais parfaitement clairs pour les autres.

L'article — qui s'intitule « Les recommandations des maoïstes » — s'en prend ouvertement à Pékin, accusé de vouloir « *entraîner le Japon dans l'orbite de sa politique antisoviétique* ». Mais, dans la mesure où cet article laisse clairement entendre que Tokyo ne reste pas insensible aux « *recommandations des maoïstes* », il constitue aussi un avertissement au Japon. La *Literatournaya Gazeta* ne critique cependant pas le principe de la signature d'un traité de paix sino-japonais ; pour l'hebdomadaire, un tel traité ne serait inacceptable que s'il contenait des « *clauses antisoviétiques* ». On peut supposer qu'il s'agit là d'une allusion à l'insistance de Pékin pour introduire dans un éventuel traité de paix un article dénonçant « *toute tentative d'hégémonie en Asie d'une tierce puissance* ».

L'auteur de l'article de la *Literatournaya Gazeta* s'insurge en particulier contre les déclarations faites par M. Chou En-lai à M. Hori, un député libéral japonais ; selon ce membre du parti gouvernemental, le dirigeant chinois aurait préconisé un rapprochement entre les Etats-Unis, le Japon et la Chine ; un tel rapprochement, aurait fait valoir M. Chou En-lai, obligerait l'U.R.S.S. à respecter davantage le Japon.

« *De telles recommandations,* affirme la *Literatournaya Gazeta, ne peuvent pas entraîner une plus grande compréhension entre le Japon et l'U.R.S.S. Les tentatives de Pékin pour créer une sorte de bloc des pays réclamant la révision des résultats de la deuxième guerre mondiale ne visent qu'à compliquer la situation dans l'arène internationale, à attiser la tension. Pékin ne défend que ses intérêts. Mais les intérêts de Pékin coïncident-ils avec ceux des autres pays? (...) Le Japon n'a pas besoin qu'on lui vienne en aide. La nouvelle pression de Pékin, qui vise à conférer une signification antisoviétique au traité nippo-chinois (c'est ce que dit la presse japonaise), ne peut prouver qu'une chose : Pékin reste sur des positions de puissance sinocentriste.* »

Pris au pied de la lettre, le commentaire de la *Literatournaya Gazeta* paraît donc marquer un recul par rapport aux démarches faites à Tokyo par M. Troyanovski, l'ambassadeur soviétique au Japon. Selon les comptes rendus parvenus du Japon — mais non confirmés à Moscou, où l'on se contente de mentionner les démarches de l'ambassadeur sans faire allusion à leur substance, — M. Troyanovski se serait élevé contre le principe même d'un traité nippo-chinois (voir *le Monde* des 7 et 16-17 février).

Il n'en demeure pas moins que la conclusion d'un tel traité, même s'il ne contenait aucune clause jugée ici « *antisoviétique* », ne pourrait pas constituer un succès pour la diplomatie soviétique. Depuis des années, la normalisation des relations nippo-soviétiques bute en effet sur le problème des Kouriles. On voit mal comment Moscou pourrait aujourd'hui réviser sa position et accepter de voir remis en cause certains « *résultats de la deuxième guerre mondiale* ». A moins que Tokyo ne revienne sur sa position et accepte la dernière proposition soviétique de signer un simple traité d'amitié, ce qui permettrait de laisser de côté l'épineuse question des îles Kouriles.

Sans doute, la proposition soviétique d'un « mini-traité de paix » constitue-t-elle pour Moscou un test des intentions japonaises. En dépit d'importantes relations économiques et commerciales, les rapports entre l'U.R.S.S. et le Japon piétinent. On en conçoit ici une certaine irritation et l'on est de plus en plus porté à s'indigner devant les activités d'un véritable lobby chinois à Tokyo. C'est ainsi que l'article de la *Literatournaya Gazeta* commence par une vive critique des correspondants japonais à Pékin, accusés de n'écrire que des articles favorables aux positions chinoises. Selon le journal, cette situation s'expliquerait par des pressions chinoises sur les milieux d'affaires japonais. Ceux-ci, à leur tour, auraient fait pression sur la presse nippone pour qu'elle n'envoie en poste à Pékin que des correspondants s'étant engagés au préalable à promouvoir la propagande chinoise.

JACQUES AMALRIC

ERRATUM. — Dans la « Lettre de Malte », publiée dans notre précédent numéro (*le Monde* daté 23-24 février, page 10), il fallait lire en troisième colonne : « Mais jusqu'à présent la Constitution établie *en 1964* au moment de l'indépendance... » (et non « *en 1904* », ainsi qu'il a été indiqué par suite d'une erreur typographique).

هكذا من الأصل

مكرر عن الاصل

IE AU COIN DU FEU

erspectives de l'activité

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

économique pour cette année sont positives

se faisant entre eux une concurrence loyale. Et du point de vue financier, si nous avions nationalisé Citroën, sans même compter ce qu'aurait entraîné la nationalisation ultérieure de Peugeot si elle avait été nécessaire, cela aurait représenté, pour le budget, pour le contribuable, une dépense budgétaire supplémentaire qu'on peut évaluer à 1 700 000 000 de francs.

Je crois que la solution adoptée permet à la France d'avoir, à l'heure actuelle, parmi les pays d'Europe, la meilleure structure d'organisation de son industrie automobile. Ainsi, la position qui est actuellement la nôtre est une position dans laquelle nous exportons 58 % de notre production et où nous avons, je crois, au point de vue de la qualité et, j'en suis sûr, au point de vue de la quantité, la première place en Europe. Cette structure nous permettra d'améliorer encore notre production, notre capacité et notre emploi.

Ce problème de l'emploi, il va être au centre de la politique économique de 1975. Je voudrais vous rappeler les objectifs de cette politique économique : c'est de poursuivre en 1975 la croissance de notre production.

Certains d'entre vous ont imaginé — et en ont été effrayés — un ralentissement, une diminution de la production française, et ont cru voir venir le spectre des grandes crises. A l'heure actuelle et à partir des derniers chiffres disponibles, je peux vous indiquer que nous prévoyons, pour 1975, non pas une diminution, mais une augmentation de la production française en volume, que l'on peut évaluer entre 3 et 4 %. Et nous prévoyons aussi, je le dis à ceux qui se préoccupent de consommation et de commerce, une augmentation en volume de la consommation des Français, en 1975, légèrement supérieure à 4 %. Nous prévoyons enfin la poursuite du développement de nos exportations, qui entraînera derrière elle l'activité économique et l'emploi, à hauteur environ de 4 % en volume en 1975.

Vous voyez, ainsi, que les perspectives de l'activité économique pour cette année sont des perspectives positives. Naturellement, tout ceci ne peut être obtenu qu'au prix d'un effort très attentif, dans un monde instable et encore rongé par l'inflation, mais nos perspectives d'activité économique sont celles de la croissance et, donc, du développement de l'activité économique de la France.

L'or de la Banque de France

J'en viens à la troisième question : l'or de la Banque de France.

Vous avez dû observer qu'au cours du début de ce mois la Banque de France a procédé à une évaluation différente de l'or qu'elle avait dans ses stocks.

En effet, la richesse de la monnaie française repose sur les avoirs de la Banque de France, qui comportent à la fois des devises étrangères et de l'or.

L'or de la Banque de France était comptabilisé jusqu'ici à un prix qui était : 42 dollars l'once (l'once est une mesure américaine qui représente 31 grammes de notre propre mesure nationale). Et cette valeur d'or était tout à fait inférieure à celle que l'on constatait sur les marchés où se font des transactions, c'est-à-dire où l'on achète et où l'on vend de l'or. Il y avait donc une sous-évaluation de notre stock d'or.

La décision qui a été prise a été double. C'est d'abord de compter l'or que possède la France à sa vraie valeur, non pas la valeur que nous fixons, mais la valeur que nous constatons sur les marchés internationaux où l'on peut acheter et vendre de l'or. Ceci a fait passer la valeur de notre stock de 20 milliards de francs à 75 milliards de francs. La seconde décision a été de ne pas utiliser cette plus-value, qui était purement comptable pour alimenter l'inflation. Donc, nous avons réévalué la valeur de l'or détenu par la Banque de France en stérilisant complètement la contre-partie de cette plus-value.

Quelle est l'utilité de cette opération ? C'est simplement de mettre à jour la valeur réelle des avoirs de la France. Nous sommes dans une période où il y a un déficit extérieur et où la France doit savoir quel est le montant exact des ressources sur lesquelles elle peut compter pour faire face à son déficit. Vous voyez que ces ressources sont importantes, je dirai même elles sont considérables. En connaissant la valeur réelle de nos ressources extérieures, cela nous évite d'avoir à conduire une politique trop restrictive, trop déflationniste, pour rétablir à très bref délai notre équilibre extérieur, puisque nous avons des ressources qui nous permettent, pendant les mois prochains, de faire face au déficit qui subsiste.

Le programme d'action du gouvernement

Le dernier point que je voudrais évoquer avec vous ce soir, c'est le programme d'action du gouvernement pendant les six prochains mois.

Vous avez noté que j'avais fixé au premier ministre et au gouvernement un programme détaillé d'action pour les six prochains mois, et ceci est une nouveauté. Pourquoi l'avoir fait ? C'est parce que nous sommes engagés dans une action de réforme de l'économie française, de son organisation sociale, de ses structures, et qu'il est très important que cette action de réforme se déroule d'une manière méthodique et régulière, en quelque sorte fixée à l'avance.

Nous avons retenu cinq grands thèmes d'action pour 1975, qui sont :

— La réforme de l'entreprise ;

— L'amélioration de la répartition des revenus en France ;

— La réforme de notre système éducatif ;

— La réforme des collectivités locales ;

— Et enfin l'amélioration du fonctionnement de la justice.

A côté de ces cinq grands thèmes, nous avons recherché un certain nombre d'actions ou de réformes précises qui devaient être engagées mois par mois.

C'est ainsi qu'en janvier, nous avons traité vous l'avez vu, du problème de la réforme foncière pour éviter la hausse excessive des prix des terrains à bâtir, que nous avons traité hier de la réforme des mécanismes de financement du logement... Ainsi tous les mois de manière systématique, annoncée à l'avance, le gouvernement traitera un certain nombre de sujets.

Je vous ai apporté, pour que vous le voyiez, le document qui a été communiqué aux ministres et où figure chaque mois le thème du Conseil central de planification où nous organisons le développement futur de l'économie française, le thème des conseils restreints que je réunis à l'Elysée pour traiter un certain nombre de sujets, et enfin le thème des communications en conseil des ministres qui devront être faites successivement par les différents ministres.

Certains des sujets qui vont être ainsi traités dans les six prochains mois toucheront directement votre vie quotidienne. J'en cite, en effet, quelques-uns :

Au cours du mois de février, le projet de loi sur le divorce, le bilan de la politique de la condition féminine et l'amorce de la réforme des collectivités locales.

Au mois de mars, le statut de la Ville de Paris et l'organisation de la région parisienne; la réforme de la taxe professionnelle, c'est-à-dire la patente.

A partir du mois d'avril, le fonctionnement de la justice, pour en accélérer le cours ; le problème de l'argent et de la politique, c'est-à-dire le problème du financement des campagnes électorales ; le problème si important des conditions de travail et de la sécurité du travail, pour lesquelles une prévention et une sécurité accrues doivent être mises au point ; l'orientation et le développement de la production agricole, compte tenu des derniers événements dans le monde ; la réforme de l'entreprise ; la réforme de la loi électorale municipale ; la revalorisation de la condition des travailleurs manuels, et, enfin, la politique de la famille dans le monde où nous vivons, de façon que cette cellule de la société française conserve sa cohésion, sa vitalité et ses chances.

Vous voyez que j'ai tenu à organiser, à planifier, sur six mois, le travail du gouvernement, afin que vous puissiez en suivre le déroulement et en connaître à l'avance les étapes.

Que peut-on retenir de ces commentaires et de ces indications ?

C'est que les Français et leur gouvernement sont au travail pour faire face à une situation qui est difficile mais qui, semble-t-il, s'éclaircit, et aussi qu'ils sont au travail pour transformer la société dans laquelle ils vivent, leur société, et pour en faire une société qui soit à la fois juste, libre et solide, c'est-à-dire capable de faire face aux remous qui agitent et qui ébranlent le monde contemporain. Les Français sont au travail. Vous l'avez été aujourd'hui. C'est le soir, maintenant, l'heure de la détente. Je voulais, comme chaque mois, vous donner ces commentaires et ces informations, mais je ne veux pas davantage abuser de votre patience. »

t pris une participation

pital de Citroën ?

SILON, YAQUA et PITUCÉ DE GUY BÉART DESSINS DE KONK



CETTE BANDE DESSINEE PARAITRA TROIS FOIS PAR SEMAINE A PARTIR DU 27 JANVIER LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

Les reactions

Les réactions dans les milieux politiques et les organisations syndicales

M. MICHEL ROCARD : trop cher.

M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., membre du parti socialiste : « *Le président de la République nous a fait un exposé d'une très remarquable clarté en choisissant les sujets qui étaient les plus bénéfiques pour la présentation de son action. Il n'a ni parlé de l'évolution des prix intérieurs ni parlé du chômage. Il a mené une politique qui visait à ralentir un peu l'évolution des prix intérieurs et surtout à améliorer la situation de nos finances extérieures en ralentissant l'activité interne et en créant davantage de chômage. Nous considérons ce prix comme payé trop cher et nous avons en mai 1974 présenté une politique qui, à nos yeux, permettait d'aboutir au même résultat à moindre coût, grâce à des transformations de structures beaucoup plus profondes de l'économie. Cela reste à faire.* »

M. CHALANDON (U.D.R.) : optimisme et dynamisme.

M. Albin Chalandon, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. : « *Je retiens une double impression d'optimisme et de dynamisme.*

» *Optimisme : grâce aux initiatives du gouvernement, nos difficultés économiques sont peu à peu surmontées. Le commerce extérieur et l'industrie automobile l'illustrent. (...)*

» *Dynamisme : sous son impulsion la France est en mouvement.*

» *M. Valéry Giscard d'Estaing tient ses promesses.* »

LE C.D.P. : un style nouveau.

Le Centre Démocratie et Progrès, que préside M. Jacques Duhamel : « *Bien faire et le faire savoir. Le président de la République y réussit. Le C.D.P., pour sa part, se réjouit de la volonté à nouveau affirmée de privilégier l'emploi. (...)* »

» *Le style nouveau employé par le président de la République ne peut laisser les Français indifférents.* »

C.G.T. : un plaidoyer qui sonne le creux.

M. André Berteloot, secrétaire confédéral :

« Nous venons d'entendre le le P.-D.G. de la société « France ». Giscard d'Estaing, président de la République, renoue avec la formule qu'il affectionnait lorsqu'il était ministre des finances : écraser le Français moyen sous une avalanche technocratique qui le laisse pantois. (...)

» Pour tout citoyen réfléchi — et ils sont plus nombreux que notre président semble le croire — le discours du chef de l'Etat est, en définitive, un habile plaidoyer *pro domo* qui, au total, sonne le creux. Car la France ne saurait être un pays idyllique par le seul fait qu'une minorité de privilégiés de la grande industrie et des banques peut exactement apprécier (pour en être les vrais bénéficiaires) l'optimisme savamment mesuré de leur président de la République. (...)

» Mais la réalité, en France, c'est l'aggravation du chômage, l'amputation du pouvoir d'achat par l'inflation, les atteintes aux droits sociaux des travailleurs, et, d'une manière générale, l'incertitude du lendemain au cœur de la majorité des masses laborieuses. (...) »

C.F.D.T. : le chômage ne peut que s'aggraver.

La commission exécutive : « Comme toujours, Giscard d'Estaing parle des problèmes de la France sans traiter des réalités quotidiennes vécues par les Français. S'il y a redressement apparent du commerce extérieur, celui-ci a été payé par l'austérité imposée aux travailleurs, aux retraités et aux familles. (...)

» Pas un mot sur le scandale des sociétés pétrolières, mais une tentative de justification des cadeaux faits aux entreprises capitalistes, dont Citroën est le dernier exemple. (...)

» Dans les conditions actuelles, même avec une augmentation de la production de 3 à 4 %, le chômage ne peut que continuer à s'aggraver.

» Quant aux réformes annoncées, rien n'est changé. Il s'agit à nouveau d'un catalogue de promesses. Mais sur les problèmes que posent les travailleurs : pouvoir d'achat, retour aux quarante heures, droit à la retraite complète à soixante ans, le silence du président de la République montre le refus d'engager immédiatement les négociations indispensables. »

F.O. : un optimisme excessif.

M. Jean Rouzier, secrétaire confédéral : « Le président de la République a fait preuve d'un optimisme qui nous paraît excessif. Sans vouloir noircir la situation, Force ouvrière constate l'aggravation du chômage total et partiel. Il y a risque d'entraînement dans l'engrenage de la récession avec tous ses prolongements en chaîne. C'est pourquoi Force ouvrière estime qu'il convient sans plus attendre de prendre des mesures de relance de l'économie. Ceci est d'autant plus urgent que plusieurs mois s'écoulent entre le moment où les décisions sont prises et la manifestation de leur effet. »

C.F.T.C. : la situation reste très préoccupante.

M. Jean Bornard, secrétaire confédéral : « Si l'amélioration du commerce extérieur constitue un élément positif, il ne faut pas oublier cependant qu'elle est due, en partie, à un ralentissement de l'activité et des importations, et que la situation reste extrêmement préoccupante en ce qui concerne les prix et l'emploi. Des interventions rapides s'imposent dans plusieurs secteurs importants.

» La C.F.T.C. demande qu'elles soient effectivement discutées avec les intéressés, y compris les salariés, et non décidées unilatéralement comme le gouvernement l'a fait pour l'automobile.

C.G.C. : plutôt d'accord.

M. André Malterre, président : « L'analyse économique du président de la République est voisine sur bien des points de la mienne propre, notamment en ce qui concerne le taux de croissance en volume du produit intérieur brut.

» Sur le plan social, la C.G.C. attache une très grande importance à la réforme de l'entreprise. Nos positions sont bien connues sur ce point.

» Enfin, je préfère que le chef de l'Etat évoque la répartition des revenus plutôt que la recherche d'une égalisation forcenée, qui n'est pas dans la nature des choses ni dans celle des hommes. »

FEN : l'éducation oubliée.

Le bureau fédéral : « Le président de la République a curieusement brossé un tableau attrayant de la situation économique et sociale de notre pays en insistant, notamment, sur la croissance de la production en 1975 et sur la réévaluation de notre stock d'or. Pourquoi, dans ces conditions, le gouvernement continuerait-il de refuser une amélioration correcte du pouvoir d'achat pour tous au cours de la présente année, et en particulier pour les agents de l'Etat ?

» La FEN note enfin que, si la réforme du système éducatif demeure un objectif du président de la République, celle-ci ne figure plus dans l'énumération détaillée qu'il a faite du programme du gouvernement dans les six prochains mois. On peut s'interroger sur les raisons de cet oubli au moment où le ministre de l'éducation se prépare à rendre public son projet (...). »

Les commentaires de la presse

L'HUMANITE : bavardage mondain.

« *On remarquera la prudence du propos : la situation est difficile, mais, semble-t-il, s'éclaircit. Qui avait dit que gouverner, c'est prévoir ? M. Giscard d'Estaing, lui, avoue son incapacité à nous dire de quoi demain sera fait. Il est vrai qu'il nous avait déjà prévenu : son rôle se borne à « gérer l'imprévisible ».*

» *A partir de ce postulat, on peut légitimement penser que le « programme d'action du gouvernement pendant les six mois à venir » relève d'un aimable bavardage mondain. (...) Malheureusement, voilà près de douze ans que M. Giscard d'Estaing nous prodigue des promesses, régulièrement démenties par les événements.* »

(RENE ANDRIEU.)

LE FIGARO : explication convaincante.

« *Si le chef de l'Etat s'est longuement étendu sur le regroupement entre Peugeot et Citroën — sujet qui pourtant n'est plus actuel, mais qui pourrait le redevenir après la prestation télévisée d'hier soir, — c'est pour montrer comment l'Etat pouvait, sans avoir recours à la nationalisation et sans faire de cadeaux, préserver l'emploi des Français et maintenir dans le patrimoine national les plus beaux fleurons de notre industrie.*

» *L'explication était convaincante.* »

(ANTOINE-PIERRE MARIANO.)

LA LETTRE DE LA NATION : sérieux et compétence.

« *A tous ceux qui lui reprochent d'être superficiel et de trop sacrifier aux gadgets — tel son premier dîner dans une famille mercredi soir, — Valéry Giscard d'Estaing a voulu montrer hier son autre image : celle du sérieux et de la compétence. C'est une réponse, mais pas à toutes les questions.* »

(PIERRE CHARPY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un appel irritant.

« *M. Giscard d'Estaing s'est moins adressé aux Français qu'il n'a parlé des réalisations et des virtualités de sa gestion ; pas une fois il n'a prononcé le mot de chômage, qui traduit pourtant la réalité quotidienne de centaines de milliers d'entre eux et la crainte de tous les autres ; pas une fois il n'a évoqué la hausse des prix, comme si dans la nomenclature des bienfaits promis il eût été gênant d'introduire la perspective beaucoup moins rassurante du taux d'inflation du mois de janvier (...).*

» *L'appel à l'effort est irritant quand il n'est pas prouvé que seront récompensés ceux qui devront le fournir. Et s'il est vrai que la France va moins mal que d'autres nations, trop de Français continuent de souhaiter que leur sort s'améliore.* »

(RICHARD LISCIA.)

EUROPE 1 : euphorie et points noirs.

« *Je me demande si Valéry Giscard d'Estaing n'a pas voulu délibérément sécuriser, car, ayant commencé l'année tambour battant, il a sûrement occupé le terrain. Mais peut-être a-t-il craint que cette politique de mouvement ne soit pas assez rapide pour les Français qui ont le cœur à gauche et le soit un peu trop pour ceux qui sont plus traditionalistes. (...)*

» *Reste que cet optimisme militant, s'il poursuivait ce but, l'aurait je crois atteint plus sûrement en n'oubliant pas de mettre sur le tableau, entre les tâches roses qui apparaissent, fort heureusement, les gros points noirs qui subsistent. Surtout quand les Français peuvent les toucher du doigt tous les jours en faisant leur marché ou en voyant grimper, même à un rythme ralenti, la courbe du chômage.* »

(ALAIN DUHAMEL.)

POLITIQUE

Les déclarations de M. J.-J. Servan-Schreiber

(Suite de la première page.)

» D'ailleurs, c'est ce qui se fait. Sur place, les responsables politiques, administratifs, syndicaux et industriels, se concertent pour amortir les crises. La région ainsi naît à la vie.

» Je ne veux pas dire que j'accepte la loi de juillet 1972. Il faudra qu'elle soit mise à jour, que *l'on crée de « véritables structures régionales de décision »*, selon l'expression même de M. Giscard d'Estaing. Mais nous n'avons pas le temps, à l'heure qu'il est, de procéder de nouveau à un long débat parlementaire pour voter une nouvelle loi. Il me semble préférable de passer à l'action sur place. La loi suivra l'expérience.

— Nous sommes entrés dans la phase de préparation du VII° Plan. Que peut être le rôle des régions ?

— Après l'emploi, qui est de loin le problème numéro un, l'autre problème est la planification, la préparation du VII° Plan. Là encore, la *réalité doit commander*. Les conseil régionaux doivent prendre sur eux de discuter les principaux équipements nécessaires pour les années qui viennent. A eux de montrer leur sens de la responsabilité. A eux de mettre le pouvoir central devant la nécessité d'un dialogue *sur ce qui est l'essentiel* de la planification moderne : l'équipement du territoire et la formation des hommes.

» A la condition d'équiper le pays et de former des hommes, nous verrons des industries neuves naitre et des investissements s'implanter. Nous retrouvons l'emploi...

» Je crois qu'un instrument efficace d'éclosion d'une véritable région va être la préparation du VII° Plan. D'ailleurs, le gouvernement a fixé par sa directive de décembre dernier au commissaire au Plan la finalité suivante : La préparation du VII° Plan doit s'organiser de façon à clarifier les responsabilités qui incombent respectivement à l'Etat et aux structures régionales. Elle doit être l'occasion d'accélérer par étape le processus de décentralisation.

» Si elle est prise avec sérieux dans chaque région, la préparation du VII° Plan modifiera profondément, et d'elle-même, la répartition des responsablités et des pouvoirs.

» D'autant plus que la notion de Plan a déjà beaucoup évolué. Elle va se centrer, je crois, sur deux objectifs liés : les équipements et l'emploi. Ce sont là des responsabilités régionales par excellence, mais sur lesquelles l'intervention de l'Etat est nécessaire aussi. Le grande différence sera, à l'avenir, que l'Etat n'aura pas à intervenir *le premier* pour demander ensuite l'accord ou les décisions complémentaires des régions. Ce sera *l'inverse*. Les régions diront ce qui leur paraît indispensable ; l'Etat répondra.

» En ce qui concerne la composition des conseils régionaux, je crois qu'il faut en rester à une règle vitale : lorsque des hommes et des femmes débattent et votent pour prendre des décisions qui concernent une collectivité, il faut qu'ils en soient *les élus*.

— La carte actuelle des régions vous paraît-elle satisfaisante ?

— C'est un problème délicat. C'est aux régions elles-mêmes d'en décider par le débat et par le vote.

» *Il n'y a pas véritablement de* problème de « taille » de région. On voit qu'en Allemagne, les Länder comprennent entre un et dix-sept millions d'habitants. Et c'est un système qui a fait ses preuves de manière remarquable aussi bien dans les périodes de forte expansion économique que dans la période récente de dépression. Les structures régionales ont été d'une aide décisive à l'économie allemande et à l'équilibre social.

» Mais on voit aussi qu'en Suisse les vingt-deux cantons sont petits, que certains n'ont même que quelques dizaines de milliers d'habitants. Cependant ils ont les mêmes pouvoirs très étendus que ceux des Länder allemands. Et le système fonctionne également.

» Par conséquent, ce n'est pas la taille qui est le facteur décisif. C'est la capacité des élus à travailler régulièrement ensemble sur les problèmes communs.

» *D'ailleurs, une fois les déci*sions géographiques prises, on voit les faux problèmes se dissiper. Par exemple, en Lorraine, il y a eu, depuis un siècle, rivalité entre Metz et Nancy. Depuis que la région lorraine est créée, on voit l'harmonisation se faire entre nos quatre départements et, *en particulier*, Metz et Nancy reconnaître leurs caractères de complémentarité. Ainsi il y a progression vers l'identité régionale, et contrainte à régler les problèmes ensemble.

— Etes-vous toujours partisan de l'élection des assemblées régionales au suffrage universel direct ?

— Ce que je peux dire, c'est que nous en avons discuté dès 1971, à l'occasion des dernières élections municipales avec des responsables des autres partis. En particulier socialistes et communistes.

» Ils m'ont fait deux remarques toujours valables aujourd'hui. Ils sont d'accord sur le pouvoir régional à deux conditions : que la proportionnelle soit appliquée pour l'élection des conseils régionaux : et que les investisseurs passent des contrats sur l'emploi avec les pouvoirs régionaux. Je trouve ces deux conditions raisonnables.

— Et de la désignation par les assemblées de leur propre exécutif ?

— Les présidents de région, à l'avenir, devront être élus. Les préfets joueront le rôle de commissaires du gouvernement, dirigeant l'ensemble des services de l'Etat dans la région.

» Mais nous n'en sommes pas là. Dans l'immédiat, il faut inventer, dans le cadre de la loi, un certain pouvoir exécutif. Je viens d'assister, en Lorraine, à la manière dont cela est possible. Transformer les « commissions de synthèse » de la loi de 1972 en commissions permanentes du type des commissions des conseils généraux de département, de manière que douze à quinze élus, dans chaque région, soient les interlocuteurs réguliers à la fois de l'administration, des industriels et des syndicats. En commençant ainsi, on crée la concertation régionale sur les *vrais problèmes* et l'on démontrera, du même coup, l'intérêt des structures régionales de décision.

— Comment doit s'organiser, dans le cadre actuel, la répartition des pouvoirs entre l'Etat et les régions ?

— Beaucoup dépendra des dispositions d'esprit du gouvernement *de Paris par rapport aux régions*.

» A cet égard, je m'en réfère au texte de l'accord conclu avec M. Giscard d'Estaing avant le deuxième tour de l'élection présidentielle :

« Ces nouvelles priorités ne doivent pas conduire à un alourdissement de l'appareil d'Etat. Elles passent, au contraire, par la renaissance des responsabilités locales, qui supposent la reconnaissance d'une structure régionale de décision. Les régions devront, ainsi, être administrées par des élus. La mission des structures régionales devrait recouvrir deux grandes catégories : le développement économique, social et culturel de la région ; les grands équipements collectifs régionaux. La région devra disposer de ressources propres qui lui donnent les moyens de ses responsabilités. »

» Loin de rendre caduque cette prise de position du président de la République, la crise économique mondiale la rend encore plus actuelle.

» Naturellement, il faut distinguer, à chaque instant, dans la répartition des tâches. Par exemple, une crise industrielle comme celle de l'aéronautique à Toulouse ne répond pas à la seule mission du pouvoir régional. C'est une affaire nationale. Et qui doit être traitée au niveau national, voire même international. Il s'agit d'une concurrence *mondiale, et sauvage, dans l'immense* secteur de l'aéronautique. A ce niveau-là, c'est la « *mondialisation* » du problème qui est la réalité et non pas sa « *régionalisation* ».

» En revanche, si nous voyons une usine de verre dans une région comme celle de Rhône-Alpes aller vers une réduction d'emplois en raison des aléas du marché, il est clair — nous en faisons l'expérience à chaque instant — qu'une concertation au niveau régional permet de pratiquer les reconversions et les réinvestissements nécessaires.

» En résumé, tout réside dans *une certaine rationalité* et une certaine sagesse : une série de problèmes, ceux de la vie quotidienne, de l'activité économique et du cadre de vie, seront réglés *au niveau régional* : une autre série (monnaie, protection sociale, grands équipements) seront réglés *au plan national* ; et, enfin, un ensemble croissant de problèmes (prix des matières premières, répartition des activités industrielles ; interdépendance des économies et des marchés ; traités sur les armements modernes et inspection internationale) forment déjà une série d'impératifs *au niveau planétaire*. La mondialisation et la régionalisation sont complémentaires ; l'heure vient de leur réalisation commune.

Au-dessus des frontières

— Comment, à l'intérieur de chaque région, doit s'organiser le partage des responsabilités entre les métropoles et le reste du territoire ?

— Il ne faut pas recommencer à l'échelon régional les erreurs qui ont été faites à l'échelon national.

» Chaque région aura plusieurs centres. Il n'y a aucune raison que la grande ville industrielle soit aussi la capitale administrative. Il n'y a pas de raison que la ville administrative soit aussi la capitale universitaire, etc. Il faut laisser chaque ville se développer selon sa vocation. En règle générale, une capitale politique doit être une petite ville plutôt qu'une grande. Afin que les rapports entre les hommes et les femmes qui prennent les décisions soient plus intimes et plus faciles.

» Regardez Washington par rapport à New-York ; Berne par rapport à Genève ; Ottawa par rapport à Montréal ; Rome par rapport à Milan. Bonn par rapport à Francfort. On pourrait citer encore bien d'autres cas. Plus la ville politique est moyenne, moins elle est encombrée par les industries et distordue par la taille, plus le pouvoir peut s'y exercer de manière humaine, raisonnable. Beaucoup dépend, en effet, dans les décisions politiques, de l'affinité personnelle entre ceux qui les prennent, et de la régularité de leur dialogue. Ceci suppose une ville qui permette l'intimité.

— Peut-il y avoir et jusqu'à quel point les solidarités régionales par dessus les frontières nationales ?

— Nous voyons, sur le tas, en *Lorraine et en Alsace*, combien il est évident que les solidarités régionales doivent jouer par dessus les frontières. Il y a des années que nos voisins belges, luxembourgeois, suisses et allemands nous réclament de pouvoir discuter directement sur les problèmes essentiels (grands équipements, navigation, autoroutes, aéroports, sécurité de l'emploi) avec des pouvoirs régionaux au contact direct des réalités. Paris a toujours, jusqu'à présent, été crispé contre ces solidarités multinationales. Avec comme résultat l'exode régulier et croissant de travailleurs français.

— Que pensez-vous de la consultation actuelle des assemblées locales et régionales sur les sites des futures centrales nucléaires ?

— Voilà bien un problème où sont liées responsabilité nationale et responsabilité régionale.

» Tel ou tel type de centrale n'est pas une affaire bretonne, lorraine, bourguignonne ou provençale. C'est un problème national, dont le débat doit être, à l'échelon de la nation, mené avec le maximum d'information et de compétence. Il concerne tous les Français de la même manière.

» A partir de ce choix national, fait selon des critères de sécurité, de rentabilité est d'avenir, alors pour ce qui est du choix des sites, ce sont en effet les pouvoirs régionaux qui doivent en discuter directement avec les habitants et décider en leur nom.

» Cette affaire nucléaire est typique de la nécessité croissante à notre époque de répartir d'une nouvelle manière les responsabilités et les prises de décision. »

Propos recueillis par
JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Libre opinion

A QUOI BON LE PARTI RADICAL ?

par DIDIER BARIANI (*)

Au fond d'elle-même, la France est, dit-on, radicale. S'en souvient-elle encore vraiment ? Le parti radical n'a plus, c'est certain, son audience d'autrefois dans l'opinion publique. Il vit laborieusement sur le flanc gauche de la majorité présidentielle. Certes, il a perdu une partie de ses troupes et de ses élus, qui tentent d'exister sur le flanc droit de l'union de la gauche. Les deux fractions se disputent avec une ferveur toujours plus confidentielle l'authenticité d'un héritage de moins en moins perceptible à l'homme de la rue.

De cette famille dispersée, on a essayé tout récemment de réunir ceux des membres qui participent à l'actuelle majorité : en attendant mieux. Initiative heureuse qui aurait permis de voir revenir au parti radical le Centre républicain, né voilà bientôt vingt ans d'une scission des radicaux. Initiative, hélas ! ajournée, essentiellement, et bien qu'on s'en défende pour des questions de personnes, et cela malgré les efforts méritoires du secrétaire général de la place de Valois.

Dans l'état actuel des choses, le parti radical se trouve nanti d'un président, M. Servan-Schreiber, dont l'intelligence n'est mise en doute par personne, et qui a l'incomparable mérite de poser publiquement un certain nombre de problèmes de fond sur l'avenir de nos sociétés. Ses réflexions mériteraient souvent une considération plus attentive et plus large.

Malheureusement, bien des formes de son action publique éloignent de son parti un grand nombre de ceux qui partagent par ailleurs ses analyses. Il est sans doute navrant qu'il ne s'en soucie pas davantage, mais, quoi qu'il en soit, une formation politique ne saurait vivre uniquement à travers les déclarations de son président, aussi pertinentes soient-elles.

Les Valoisiens disposent, en outre, d'un secrétaire général, Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, qui allie la diplomatie et le sens du contact à une profonde connaissance de la vie politique en général, et de sa famille politique en particulier, à l'égard de laquelle il conçoit un attachement profond. Dans un autre contexte, les deux hommes pourraient se compléter harmonieusement.

Enfin, queques parlementaires élus locaux et responsables de *fédérations ont bien du mal et, en tout cas, bien du mérite à faire* vivre le parti sur le terrain face à l'indifférence d'un certain nombre de leurs concitoyens.

Alors faut-il considérer que le parti radical a fait son temps comme force politique organisée ? Et son évolution naturelle le réduirait-elle à une référence idéologique vague revendiquée par des hommes politiques d'horizons divers ?

Sûrement pas ! Le parti radical peut jouer sans délai un rôle irremplaçable pour l'équilibre de la vie politique française s'il parvient à traduire les préoccupations d'un grand nombre de citoyens. Inquiétudes qu'il a su, au demeurant, fort bien analyser et saisir.

Il s'agit, en réalité, d'orienter la politique de la majorité présidentielle vers des objectifs délibérément sociaux, libéraux et européens. Il s'agit également de défendre le citoyen, la liberté et l'autonomie de l'individu contre les excès du pouvoir. Il s'agit donc essentiellement de promouvoir pour l'avenir des techniques sociales, et pourquoi pas « socialistes », commandées aussi bien par l'évolution de l'économie mondiale que par les exigences de la justice, mais en veillant en permanence à ce qu'il ne s'agisse là que de moyens en vue d'une finalité individualiste et humaniste.

Le parti radical n'a certes pas le monopole de ces idéaux et de ces objectifs, mais par tradition il en possède une profonde connaissance et une grande expérience. En outre, il a su, il y a quatre ans, au travers du « Manifeste radical », rénover et adapter sa doctrine au présent et à l'avenir.

Dans la conjoncture actuelle, où de tous côtés se fait sentir le besoin de décrisper la vie politique française et d'atténuer les simplifications outrancières qu'une bipolarisation mal comprise a engendrées, le parti radical est le point de passage obligé de ces aspirations et de ces regroupements.

Il doit, en tout cas, constituer la base du regroupement de la gauche libérale, pour son efficacité, dans une formule d'intégration dont le degré reste à étudier. La Fédération de Paris du parti radical socialiste a, pour sa part, pris l'initiative à Paris de ce regroupement, elle s'emploiera à le favoriser sur le plan national.

Au-delà de la création de sigles nouveaux et déclarations d'état-major, un parti ne peut vivre réellement que s'il est utile à la vie politique d'un pays et que si une partie importante des citoyens le ressentent comme tel. Nous avons la faiblesse de croire que nous pouvons encore prouver quelque chose à ce sujet.

Bien des orientations données par le président de la République constituent, par leur contenu, un bel hommage à l'apport du parti radical et méritent le plus grand respect de tous ceux qui se réclament du radicalisme. Elles devraient permettre au parti de trouver sa juste place au sein de la majorité et y jouer un rôle important pour la rénovation du pays.

(*) Président de la fédération de Paris du parti radical-socialiste.

En Nouvelle-Calédonie

M. STIRN SE PRÉOCCUPE DE L'ÉVOLUTION DU STATUT TERRITORIAL

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, est arrivé jeudi 23 janvier à Nouméa, chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie. Il devait être reçu par le conseil de gouvernement et par l'Assemblée territoriale et s'entretenir avec les représentants des organismes économiques. Au cours de cette visite, qui durera jusqu'au 30 janvier, M. Stirn se préoccupera de l'évolution du statut du territoire, de la restructuration de l'industrie du nickel et de la réforme de la fiscalité.

Avant sa visite à Nouméa, le secrétaire d'Etat avait séjourné à Wallis et Futuna, où il s'était attaché à régler les séquelles de la crise traversée par ce territoire en novembre et décembre derniers (*le Monde* des 29 et 30 novembre 1974).

LE DINER EN VILLE DU CHEF DE L'ÉTAT

La soupe présidentielle

Champagne, bar en mousseline et côte de bœuf, le président de la République, en visite chez un artisan, a constaté que la soupe était bonne. Mais cette expérience gastronomique suffit-elle pour pénétrer dans l'intimité d'une famille française ? On souhaiterait que le chef de l'Etat s'attarde quelques heures, voire quelques jours. Comme dans les contes arabes, il pourrait laisser à son hôte le soin de siéger à l'Elysée et tâter lui-même du métier d'encadreur, fermier, mineur... Ou, pourquoi pas, se mettre en chômage et tenter de trouver un emploi !

Après avoir festoyé sur le devant de la scène, qu'il plonge donc dans les coulisses. C'est là que les drames se jouent, que l'angoisse tourne les sauces et rabat les soufflés. Si les grands de ce monde viennent manger chez nous la brioche, qu'ils partagent au moins notre pain quotidien.

GABRIELLE ROLIN.

LE PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE MET EN GARDE LA POPULATION

La préfecture de la Haute-Vienne a publié, jeudi 23 janvier, en fin de soirée, la mise au point suivante :

« Le bruit ayant couru que M. le président de la République devait venir dîner dans une famille limousine, le préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne, tient à mettre en garde la population contre de telles informations qui, dans la circonstance, ne constituaient qu'une regrettable plaisanterie. En effet, s'il est exact que M. le président de la République a annoncé qu'il rendrait régulièrement visite à des particuliers, son choix ne porte que sur des personnes ayant sollicité elles-mêmes l'honneur de sa visite. Les services de l'Elysée avisent alors officiellement la personne concernée. Il est donc recommandé aux personnes qui pourraient être l'objet de sollicitations verbales à ce sujet de prendre immédiatement contact avec la préfecture. (...)

Les auteurs de cette plaisanterie auraient pu choisir un autre foyer que celui d'une famille modeste de onze enfants, à laquelle le préfet ne manquera certainement pas d'adresser au nom du président de la République, le dédommagement nécessaire.

ILS ONT VAINEMENT ATTENDU...

(De notre correspondant.)

Limoges. — *Une famille de Limoges, M. et Mme Girac — lui chauffeur dans une usine de la ville — et leurs onze enfants ont attendu vainement autour de la table la venue du président de la République. Deux hommes s'étaient en effet présentés à leur domicile lundi dans la matinée et l'un d'eux avait ainsi décliné ses nom et qualité : M. Rabaud, envoyé de l'Elysée.*

« Je suis chargé de vous faire savoir que M. Giscard d'Estaing, président de la République, viendra dîner chez vous mercredi. »

Il déclara que M. et Mme Girac avaient été choisis en raison de l'intérêt que le président de la République portait aux familles nombreuses et il ajouta : « Ne changez rien au menu habituel. Evitez toutefois les œufs brouillés et si vous avez la possibilité d'ajouter des cuisses de grenouille, faites-le. »

Le soi-disant envoyé de l'Elysée précisa que de toute manière M. et Mme Girac seraient dédommagés.

Encore qu'ils aient été quelque peu sceptiques quant à la venue du président de la République, Mme Girac prépara le repas mais toute la maisonnée a attendu vainement l'hôte illustre. Enfin tout le monde fit honneur au menu. — B. S.

● *M. Yoshihiro Nakayama, ambassadeur du Japon* à Paris, a pris congé du président Valéry Giscard d'Estaing jeudi après-midi 23 janvier, à l'issue d'un séjour de plus de quatre ans. En quittant l'Elysée, M. Nakayama a déclaré que l'invitation faite au président Pompidou de visiter le Japon — visite prévue pour avril 1974 — était, bien évidemment, valable pour M. Giscard d'Estaing. — *(A.F.P.)*

Le P.S. et les radicaux de gauche renforcent leurs liens

Une certaine tension s'était manifestée au cours du dernier trimestre de 1974 entre le Mouvement des radicaux de gauche et le parti socialiste. Outre les revendications des radicaux de gauche en matière de circonscriptions électorales, les dirigeants du parti socialiste avaient fort peu apprécié de voir leurs alliés au sein de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.) se proposer comme médiateurs dans le conflit entre le P.C.F. et le P.S. De cette manière, estimaient les responsables du P.S., les radicaux de gauche donnaient l'impression de renvoyer dos à dos communistes et socialistes, alors que le P.S. a le sentiment de subir une agression non fondée.

Plusieurs rencontres dans le cadre de l'U.G.S.D. ont permis de détendre quelque peu le climat, d'autant que M. Robert Fabre a renoncé peu à peu à ses appels à la réconciliation qui avaient suscité des réserves jusqu'au sein du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche.

Dans une déclaration commune publiée jeudi 23 janvier, les socialistes et les radicaux de gauche soulignent que l'union de leurs deux formations *« dans le respect mutuel de leur personnalité propre doit être encore la meilleure garantie des changements politiques, économiques et sociaux que nous voulons instaurer. »* Ils ajoutent : *« L'efficacité commande aujourd'hui d'établir une concertation permanente dans les rapports entre le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche. »*

A cet effet, les deux formations ont décidé de réunir chaque m 's les instances nationales de l'U.G.S.D. Elles s'engagent à se rencontrer avant de prendre toute décision importante nécesitée par les problèmes d'actualité et demandent à leurs instances locales, départementales et régionales d'établir le même mode de concertation. Elles invitent *« tous les militants, tous les élus du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche à unir leurs efforts en vue d'actions communes destinées à développer l'influence de leurs deux formations »*.

M. GORAGUER maire de Quimper ANNONCE SA DÉMISSION

M. Léon Goraguer (div. gauche), conseiller général et maire de Quimper (Finistère), a annoncé, le jeudi 23 janvier, qu'il se démettrait prochainement de ses fonctions de maire, sans préciser toutefois à quel moment interviendrait cette décision motivée par des raisons d'ordre familial et de santé.

Agé de soixante-treize ans, M. Goraguer, élu conseiller municipal en 1959, dirige depuis le décès de Yves Thépot, survenu en 1967, une municipalité d'union socialiste et radicale-socialiste. Sa démission, compte tenu du décès de trois conseillers municipaux et de la démission d'un quatrième entraînerait une élection partielle pour pourvoir les sièges vacants (1).

L'éventualité d'un tel scrutin pose déjà la question de savoir si, cette fois, les socialistes et les radicaux de gauche feront alliance avec le parti communiste. Cette alliance toujours refusée depuis 1960, date à laquelle la réalisation du « Grand Quimper », consécutive à la fusion de quatre communes, avait provoqué une élection partielle qui s'était soldée par le succès de la liste socialiste et radicale. — (Corresp.)

(1) Conformément aux dispositions du code électoral, le maire ne peut être élu que si tous les sièges du conseil municipal sont pourvus.

La controverse au sein de la gauche

Le comité central du P.C.F. constate une certaine hésitation chez les travailleurs

L'Humanité du 24 janvier a publié une analyse de la discussion qui s'est déroulée les 21 et 22 janvier au comité central du P.C.F. Le quotidien communiste explique que les dirigeants du P.C.F. ont noté que les arguments sur la crise dévelopés par M. Giscard d'Estaing et par le patronat ne sont pas sans effet sur les travailleurs. En ce qui concerne le débat actuel au sein de l'union de la gauche, les membres du comité central ont constaté que si, pour l'essentiel, tous les membres du P.C.F. ont compris le problème en discussion, tous n'en sont pas *« au point de traduire leur conviction en activité »*. Chez les travailleurs, les dirigeants communistes estiment que *« si l'inquiétude demeure, elle commence à devenir autre chose que le simple recul devant le débat »*. *« On s'inquiète davantage des dérobades du P.S. et de son refus de l'action commune »*, e, par exemple, noté M. Jean Barrière (Gironde). M. Lucien Sève, directeur des Editions sociales, a, pour sa part, insisté sur le fait que *« la bataille »* engagée par le P.C.F. *« est de longue haleine »*. M. Henri Martin, adjoint de M. Pajon à la direction du travail d'éducation, a fait remarquer que les hésitations suscitées par l'attitude du P.C.F. ne sont pas pour surprendre, *car, « à toutes les grandes phases de la bataille unitaire, il a fallu nous faire comprendre et convaincre jusqu'à ce que le sentiment et la raison se fondent, chez les travailleurs, en volonté de lutte pour l'union »*.

Un débat sur la tactique s'est également déroulé au sein du comité central. MM. Paul Laurent, membre du secrétariat, et surtout Gustave Ansart, député du Nord, ont insisté sur le fait que les propositions d'action commune faites au P.S. doivent être toujours accompagnées *« d'une intense activité indépendante du parti »*. Toujours sur le plan tactique, des questions ont été posées sur l'attitude à adopter lors des élections partielles. M. Roland Leroy, membre du secrétariat, s'est refusé à *« toute théorisation »*, en expliquant que les situations locales doivent entrer en ligne de compte.

Jeudi 23 janvier, les secrétaires fédéraux du P.C.F. se sont à leur tour réunis. M. André Vieuguet, membre du secrétariat, a indiqué à cette occasion que, pour 93 fédérations départementales, où 2 897 assemblées de remise de cartes pour 1975 se sont tenues, on compte 8 029 adhésions et la création de 276 nouvelles cellules, dont 135 dans les entreprises. M. Roland Leroy a souligné que la différence de nature entre le parti révolutionnaire du prolétariat et le parti réformiste, c'est-à-dire entre le P.C.F. et le P.S., apparaîtra d'autant mieux qu'aux explications données par les communistes s'ajoutera l'expérience concrète.

LES SOCIALISTES ÉLIMINENT LE P.C.F. DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHONE

Les dix-huit conseillers généraux communistes des Bouches-du-Rhône ont voté contre le budget départemental présenté, jeudi 23 janvier, par Mme Irma Rapuzzi, sénateur socialiste. Ils ont estimé que l'augmentation des impôts locaux était trop forte.

Le budget représente une augmentation de 16,37 % des impôts. Le groupe communiste a estimé que ce taux était trop important et devait être ramené à 8 %. C'est finalement par 23 voix pour (21 socialistes, 2 modérés) et 18 contre (communistes) que le budget a été adopté. Il y a eu 2 abstentions (1 U.D.R. et 1 apparenté communiste).

A la suite de cette rupture intervenue au sein de l'union de la gauche, socialistes et communistes sont entrés en concurrence pour la désignation des membres du conseil d'administration de l'office public d'aménagement et de construction et des membres de la commission départementale. Les sept candidats socialistes ont été élus au conseil d'administration, évinçant ainsi les deux élus qu'avait jusqu'à présent le groupe communiste. Il en est allé de même pour la commission départementale. *« Ayant voté contre le budget, il n'était pas normal que vous participiez à cette commission »*, devait notamment dire M. Louis Philibert, député socialiste, président de l'assemblée départementale.

* * *

Dans le Finistère, le comité brestois du parti communiste met en cause la position prise par les conseillers généraux socialistes lors du vote du budget départemental, qui prévoit pour 1975 une augmentation des impôts de 18 %. *« La majorité des conseillers généraux, soumis au gouvernement, ont pris en charge des dépenses qui reviennent à l'Etat. Seuls les conseillers communistes ont voté contre un tel budget »*, notent les communistes brestois.

Dans le Rhône, le bureau de la fédération socialiste a adressé à la fédération communiste *« une proposition d'entretien »* afin de *« ne pas laisser s'accentuer des différences tactiques »*.

M. SARRE ET LES TENTATIONS CENTRISTES DU P.S.

La déclaration de M. Georges Sarre, membre du secrétariat du P.S. et animateur du CERES, selon laquelle le parti socialiste serait susceptible de retomber dans des tentations centristes a été sévèrement commentée mercredi 22 janvier au bureau exécutif du P.S. puis désavouée le lendemain à Europe 1 par M. Gaston Defferre (*le Monde* du 24 janvier). Jeudi, au micro de France-Inter, un *« curieux démenti de Georges Sarre, par Georges Sarre »* (la formule est de *l'Humanité* du 24 janvier) est intervenu. Le dirigeant du P.S. a en effet déclaré :

« Quand Roland Leroy me cite, c'est une façon d'exploiter ma déclaration. (...) Est-ce qu'un seul Français peut croire qu'il y a des risques de voir le parti socialiste aller vers le centre ? Non. Aujourd'hui les risques sont absolument nuls. »

Enfin, M. Jean Poperen, membre du bureau exécutif du P.S., qui présentait jeudi l'ouvrage de Gilles Pudlowski, *Jean Poperen et l'U.G.C.S.* (éd. Saint-Germain-des-Prés, 70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris), a déclaré à cette occasion : *« Le mouvement unitaire est irréversible pour le P.S. tel qu'il est. Je ne crois pas qu'existe le moindre risque que l'orientation choisie puisse être remise en cause. »* M. Poperen a insisté sur le fait que le mouvement socialiste français a toujours oscillé entre la dispersion et l'unité dans une organisation qui, comme la S.F.I.O. de M. Guy Mollet, n'offrait pas une démocratie interne suffisante

● *Au cabinet de M. Michel Durafour*, ministre du travail, MM. Dominique Balmary et Michel Lhuguenot, administrateurs civils, sont nommés conseillers techniques, par arrêté publié au *Journal officiel* du samedi 18 janvier.

● *Au Conseil d'Etat*, M. Marc Barbet, conseiller d'Etat, est nommé président de la section de l'intérieur, en remplacement de M. Roland Maspetiol, admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. André Hirscfeld est nommé conseiller d'Etat en remplacement de M. Barbet.

POLITIQUE

LES PROJETS DE M. PONIATOWSKI

Les perspectives de modifications de la loi électorale municipale

Les perspectives de modification de la loi électorale municipale, évoquées au conseil des ministres du 2 janvier dernier (« le Monde » des 3 et 4 janvier), si imprécises qu'elles demeurent, font l'objet, de la part des élus locaux, d'un certain nombre de commentaires.

Dans la majorité, l'annonce de la mise à l'étude d'une réforme plus « proportionnaliste » n'a provoqué aucun enthousiasme, sans qu'une désapprobation *globale de principe* lui soit *cependant* opposée. L'U.D.R. doit examiner le projet au sein de son groupe parlementaire, mais aussi dans ses différentes instances. Les gaullistes ne sont pas « a priori » hostiles à l'introduction d'une certaine dose de représentation proportionnelle dans la désignation des conseils municipaux. Des élus, comme MM. Achille Peretti, député des Hauts-de-Seine et maire de Neuilly, ou Bernard Pons, député du Lot et conseiller municipal de Souillac, s'y sont même déclarés favorables. Mais l'U.D.R. redoute *qu'il s'agisse* là d'un *premier pas* vers une extension du système à d'autres élections — notamment législatives. En outre, de nombreux élus gaullistes ou modérés estiment qu'ils constitueront, par nature et par manque d'appuis syndicaux et autres, des « opposants municipaux » (minoritaires) beaucoup moins remuants que ne le sont ceux de la gauche. L'« échange » ne leur semble donc pas équitable.

La gauche, de son côté, demeure très sceptique sur l'intention gouvernementale d'instaurer une véritable représentation proportionnelle. Ses commentateurs font observer qu'il ne leur est pas possible de se prononcer avant que les grandes lignes du projet n'aient été divulguées, et ils regrettent le secret dont sont entourés à cet égard les travaux du ministère de l'Intérieur.

Le parti communiste rappelle à cette occasion son attachement traditionnel à la représentation proportionnelle intégrale pour tous les scrutins. Il redoute que le système préparé par les services de la place Beauvau, loin de répondre à cette revendication, ne favorise au contraire les regroupements de type centriste au détriment de leur

DANS LA MAJORITÉ...

M. CAROUS (U.D.R., Valenciennes) : la politique ne doit pas envahir les conseils municipaux

Maire sans interruption depuis *1947 d'une ville de plus* de *trente* mille habitants, j'ai été élu successivement au scrutin proportionnel avec panachage (1947 et 1953), au scrutin majoritaire à *deux tours* avec panachage (1959), et au scrutin majoritaire à deux tours avec listes bloquées (1965 et 1971).

Cette expérience locale n'est sans doute pas suffisante pour justifier une vue d'ensemble du problème posé par le mode d'élection des conseils municipaux, mais elle n'a fait que renforcer ma conviction : quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir du scrutin proportionnel, c'est de toute évidence dans les conseils municipaux qu'il présente les plus grands inconvénients.

Je n'ai pas l'intention de discuter ici les mérites de ce scrutin, dont le principal avantage est d'assurer une répartition des élus plus conforme à la physionomie du corps électoral, *mais* dont l'inconvénient est d'empêcher souvent qu'une majorité cohérente puisse se dégager après l'élection.

Chaque jour, les questions soumises aux communes et à leurs conseils municipaux deviennent plus difficiles à résoudre ; la gestion communale est d'autant plus *complexe qu'elle est aggravée* par les interventions de certaines administrations d'Etat.

Pour les villes de plus de trente mille habitants, l'importance du *budget est devenue telle qu'il* s'agit de véritables entreprises, *qui ne peuvent être gérées valablement* que par des équipes unies autour d'un programme accepté par la population.

L'élection municipale peut être évidemment influencée par des considérations d'ordre politique dans la mesure où se présentent des listes de candidats qui font elles-mêmes référence à une tendance. Mais si le scrutin se trouve ainsi politisé, la gestion ne doit plus être soumise aux affrontements d'une campagne électorale prolongée sur six années. Les inconvénients de ce système ont été suffisamment mis en lumière pendant douze ans pour que ceux qui ont vécu cette expérience soient amenés à considérer qu'il faut à tout prix éviter que la politique ne vienne envahir les mairies : c'est là le rôle des assemblées parlementaires et il convient de leur en laisser l'exclusivité

J'entends bien qu'il nous serait proposé des modes de scrutin beaucoup plus « sophistiqués », mélangeant le scrutin majoritaire au premier tour et le proportionnel au *deuxième* tour.

Peut-être serait-ce un moindre mal ; mais je persiste à croire que l'arrivée simultanée dans un conseil municipal de deux listes opposées, même si *les sièges* sont inégalement répartis, est une mauvaise affaire, dans la mesure où l'âpreté des débats rendra la gestion beaucoup plus difficile, *donc moins efficace.*

M. MARCELLIN (rép. ind., Vannes) : le jeu en vaut-il la chandelle ?

Faut-il changer la loi électorale *municipale ?*

D'après un grand nombre d'informations parues dans la presse, l'objectif serait de séparer, au moment des élections municipales, les socialistes des communistes. J'observe ici que ce ne serait guère opérant, puisque ce sont surtout les élections politiques par excellence, *législatives et présidentielles, qui* condamnent à l'unité électorale socialistes et communistes. Constatons aussi qu'aujourd'hui, dans la majorité des villes de plus de 10 000 habitants où ils détiennent la mairie, les socialistes ne se sont pas préalablement entendus avec les modérés ou les centristes, ce qui ne les empêche *nullement, dans ces mêmes villes,* de s'allier aux communistes pour les élections présidentielles et législatives.

Pour justifier cette dualité de comportement politique, socialistes, modérés et centristes plaident que les élections municipales sont plus administratives que politiques ! Cette argumentation assez discutable rencontre néanmoins une certaine approbation. La modification de la loi électorale municipale ne changera *donc pas pour autant* le comportement électoral des socialistes et des communistes aux élections législatives ou présidentielles.

Il a été fait état de deux nouveaux modes de scrutin possibles pour les futures élections municipales, et tout d'abord la proportionnelle, pour les villes de plus de 30 000 habitants. *Que se passerait-il ? Au seul et* unique tour, les communistes et les socialistes présenteraient, chacun, une liste qui ferait le plein des voix de chaque parti. Ce qui leur donnerait une chance supplémentaire, en additionnant leurs conseillers municipaux élus, d'élire *le* maire et *les* adjoints, car n'oublions pas que : 1) c'est l'élection du maire qui a le plus d'importance ; 2) aux élections présidentielles, M. Mitterrand a obtenu 51 % des suffrages dans les villes de plus de 30 000 habitants.

Le deuxième mode de scrutin possible, si l'on en croit la rumeur *publique, est celui qui permet au* premier tour à une liste qui remporte la majorité absolue d'être élue en entier, et, au deuxième tour, joue la proportionnelle. Avec un tel mode de scrutin, il faut mettre tout en œuvre pour passer au premier tour et donc constituer une liste qui puisse passer tout entière au premier tour. *On condamne ainsi, dans de très* nombreux cas, les socialistes et les *communistes à s'unir avant le premier* tour.

Rappelons d'ailleurs que, dans les villes de plus de 30 000 habitants appartenant aux communistes, ceux-ci, dans la presque totalité des cas, passent au premier tour. Ajou*tons qu'avec une telle loi électorale,* il n'aurait pas été possible pour la majorité en 1971 de gagner Toulouse, Narbonne, etc.

D'autre part, avec la proportionnelle, lorsqu'elle jouera, il y aura un grand nombre de villes ingouvernables, il suffit de se reporter à l'expérience vécue de 1947 à 1959.

La meilleure solution pour la majorité a été proposée par M. Poniatowski au lendemain de l'élection présidentielle, lorsqu'il a insisté pour que *fussent* conclues les alliances le plus larges possible avec les centristes de toutes nuances. Le scrutin majoritaire aux municipales serait une incontestable incitation à unir plus étroitement la nouvelle majorité présidentielle.

Enfin, dernier argument : il n'est pas bon de changer de mode de *scrutin fréquemment. Les électeurs* sentent le truc et réagissent souvent dans le sens contraire de celui qui a été prévu par les auteurs de la nouvelle loi électorale. L'attachement des électeurs à la République et à la démocratie est d'autant plus grand que les lois électorales ne sont pas remaniées pour des raisons de circonstance. *Si nous changeons la loi* électorale municipale en 1975, ce sera la quatrième fois en vingt-huit ans, alors que le mandat municipal dure six ans. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

M. MORICE (cent. rép., Nantes) : le système actuel est plus efficace

On dit parfois que pour un *homme politique la meilleure* loi électorale est celle qui l'a élu. Boutade sans doute ! Mais en est-on si sûr ?

Ce n'est pourtant pas un sentiment un peu trop étroit qui dicte ma réponse.

Je suis partisan du maintien de la loi actuelle. Quelles sont les raisons de cette prise de position ?

Une loi électorale est le plus souvent une loi de circonstance ! Le gouvernement ou le Parlement qui la proposent le font dans un but défini dont le caractère politique est évident. On veut barrer la route à *telle formation,* ou briser telle ou telle coalition, ou plus généralement renforcer les effectifs d'une majorité sortante. On trouve des exemples sous la IVe République comme sous la Ve.

On se souvient de la loi électorale de 1956 établissant des apparentements, loi qui s'est traduite par l'élection — non prévue — de trente députés poujadistes.

Ainsi la loi municipale de 1965 était conçue pour ouvrir à la majorité les portes des grandes villes. C'est le contraire qui s'est produit. Car ces lois de circonstance se retournent souvent contre leurs promoteurs. C'est ce qui devrait rendre particulièrement attentifs les auteurs du projet en cours d'élaboration.

En effet, la loi de 1965 a permis, *dans un nombre important* de grandes villes d'apporter la démonstration de la valeur de ces coalitions allant des socialistes aux modérés. Une municipalité qui dispose d'une base élargie et qui, élue sur la même liste, est en même temps cohérente, soudée, se trouve en contact étroit et permanent avec la population et agit ainsi avec plus de facilité et surtout plus d'efficacité que toute autre.

Il faut croire que c'est aussi le sentiment de la population, puisque, élue en 1965 au second tour, avec 44 % des voix, la même équipe a été réélue à Nantes en 1971 au premier tour, avec plus de 58 % des suffrages *exprimés.*

Il y a dans l'opinion une dynamique de l'union : à l'échelle municipale, on voit des administrateurs, et on ne tolérera pas de revenir à certaines pratiques anciennes qui faisaient des séances du conseil de véritables joutes se prolongeant jusqu'aux petites heures du matin.

M'appuyant sur les résultats concrets obtenus dans de nombreuses villes où cette formule de large union a été employée, je demeure donc partisan du *statu quo.*

M. FRÉVILLE (centriste, Rennes) : une équipe représentant l'ensemble de la population

Je ne connais du projet qui serait en gestation que ce que *la* presse en a dit. Je m'en tiendrai donc au plan des principes et des généralités.

Maire depuis vingt-deux ans, j'ai connu dans les villes de plus de 30 000 habitants l proportionnelle et le régime des listes bloquées. L'ap*plication des deux régimes n'a pas* nui au développement de notre cité, et la *politique* d'aménagement global — particulièrement féconde — définie dans ses grandes lignes sous le premier *a* été pour l'essentiel mise en œuvre sous le second.

Une politique volontariste (ce fut le cas pour notre politique foncière) trouve *plus* facilement les *moyens* de *sa réalisation* quand une équipe bien soudée, convaincue et compétente, établit une ferme continuité dans l'action.

Par contre, une grande politique à moyen et long terme n'est, selon moi, possible que lorsqu'elle est *comprise, acceptée et voulue par une* large majorité de citoyens. Il est de ce fait souhaitable qu'elle ait pu être élaborée, discutée et amendée dans une assemblée représentant effectivement l'ensemble de la population. *Il est sain, de plus, que les* discussions et les contestations se manifestent au sein de l'assemblée communale plutôt qu'à l'extérieur. Cela est conforme à l'intérêt général, à la notion de perennité de la chose publique et au civisme.

C'est la raison pour laquelle j'ai *combattu à l'Assemblée nationale,* en mai 1964, pour le maintien de la représentation proportionnelle lors des élections municipales. Je maintiens ce point de vue, mais l'expérience et le réalisme m'inclinent à penser qu'il serait conforme à une saine conception de l'administration communale de prévoir, tout en assurant la représentation *proportionnelle,* les moyens de donner une certaine prime à la fraction majoritaire, de façon à éliminer les incertitudes *administratives et les stagnations si* dommageables au bien commun.

M. BAUDIS (rép. ind., Toulouse) : renforcer la décentralisation et la participation

Une réforme électorale du scrutin *municipal* concernant les grandes et moyennes villes paraît utile, et le gouvernement a raison de l'entreprendre.

Il faut, en fait, rechercher une *formule qui cumule* les avantages et la diversité des tendances dans le conseil municipal et de la stabilité au niveau de la gestion administrative.

Cela *exclut* dans *son principe* les formules extrêmes. Notre scrutin majoritaire, avec des listes présentées sur l'ensemble de la commune, empêche la participation d'hommes issus de certaines origines politiques ou sociales, alors que toute critique ou contestation est plus positive à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une assemblée, dans la mesure où elle doit s'accompagner de contre-propositions pour devenir sérieuse. Mais une proportionnelle intégrale déboucherait souvent sur des conseils paralysés par le blocage d'un très *faible* groupe-charnière, ou serait soumise à la pression, à l'ambition déçue, de quelques-uns. *La France a rejeté* sans regrets l'instabilité de la IVe République au niveau du gouvernement. Il serait vraiment fâcheux de l'implanter au sein des assemblées *communales.*

Pourquoi ne pas s'orienter vers un système qui tienne compte de l'évolution satisfaisante des villes vers plus de décentralisation et de participation ? Des mairies de quartier, des équipements socio-culturels ou sportifs de secteur, en ont préparé la voie, à la satisfaction de tous.

La division d'une ville en secteurs, avec un scrutin majoritaire qui, au premier tour, élimine les listes de fantaisie, mais permet au second tour de refléter dans nos conseils la diversité des opinions d'une ville conformément à la variété sociologique et politique de ses composantes, rapprocherait ainsi les élus des administrés voilà probablement une façon de concilier diversité et stabilité.

M. CLOUET (ind., Vincennes) : pour l'élection du maire au suffrage universel direct

Il arrive fréquemment, notamment *dans le cas du système proportionnel* (mais aussi dans celui du scrutin majoritaire lorsque les listes ne sont pas bloquées) que le maire soit élu de façon peu convaincante et à une faible majorité relative.

Dès lors, son autorité est médiocre et la gestion municipale se trouve soumise à des aléas de gravité variable dont la plus importante est le refus de voter le budget.

Pour échapper à ces inconvénients, *il conviendrait que le maire ne soit* plus l'élu du conseil municipal mais celui de la population.

Se présenteraient alors aux suffrages en vue de cette élection les « chefs de file », désignés à l'avance, de chacune des listes en présence, lesquelles seraient composées d'un chef de file et d'un nombre de candidats égal au nombre des conseillers *municipaux à élire moins un.*

Celui des chefs de file qui obtiendrait la majorité des suffrages, soit au premier, soit au second tour, serait élu maire, étant entendu que seuls pourraient rester en lice dans ce dernier cas les deux candidats venus en tête au premier tour.

La liste du chef de file élu maire se verrait attribuer la moitié des sièges. L'autre moitié serait répartie à la proportionnelle entre toutes les listes présentes au premier tour au prorata *des voix obtenues par chacune* d'elles.

Dans la *logique* de la formule qui précède, il ne serait pas anormal que soit offerte au maire, dans certains cas, la possibilité de dissoudre le conseil municipal et de provoquer de nouvelles élections qui le conduiraient à remettre en jeu son propre mandat

inquiètent de nombreux élus de la majorité sans satisfaire la gauche

parti, et n'accentue pour les socialistes les séductions de la cogestion municipale avec la droite.

Quant au ministère de l'intérieur lui-même, on y fait observer que toutes ces spéculations sur les avantages et les inconvénients d'un nouveau système qui n'existe pas encore, même à l'état d'ébauche, sont pour le moins prématurées, de même que les estimations des conséquences politiques éventuelles de son adoption.

On prête généralement aux collaborateurs de M. Poniatowski deux hypothèses de travail, parmi plusieurs autres. La première consisterait en une répartition proportionnelle des sièges au second tour entre les deux listes arrivées en tête au premier. La seconde reviendrait à assurer aux deux premières listes une répartition des sièges qui « exagère » la victoire de l'une sur l'autre, sans exclure cette dernière de toute participation au conseil municipal.

Compte tenu de ces incertitudes, nous nous sommes bornés à demander à un certain nombre de maires de grandes villes quelles réflexions leur inspire le système électoral actuellement en vigueur et quelles seraient, selon eux, les améliorations que l'on pourrait y apporter. A l'exception de MM. Chaban-Delmas (Bordeaux), Dumas (Chambéry) et Lecanuet (Rouen), ils ont bien voulu, après M. Pierre Pflimlin (Strasbourg) (« le Monde » daté 12-13 janvier), nous adresser les réponses qu'on lira ci-dessous. Elles font apparaître la diversité des opinions et des propositions formulées par ces élus locaux qui ont presque tous des responsabilités électives nationales.

On relèvera parmi ces réactions l'opposition de M. Raymond Marcellin, maire de Vannes, au principe même de la modification du « statu quo » : le prédécesseur de M. Poniatowski au ministère de l'intérieur résume de façon significative les arguments politiques et techniques des adversaires de la réforme de la loi électorale municipale.

BERNARD BRIGOULEIX.

...ET DANS L'OPPOSITION

M. DUROMÉA (P.C., Le Havre) : pour la proportionnelle à toutes les élections

A la demande de M. Giscard d'Estaing, le ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, prépare — en secret, comme à l'accoutumée — un projet de réforme de la loi électorale municipale. Bien qu'il soit difficile maintenant d'émettre une opinion sur un projet qui n'est pas public, et que, par conséquent, on ne connaît pas, la nouvelle est inquiétante, étant données la personnalité de son auteur et la nature du pouvoir actuel.

Depuis 1947, en effet, tous les gouvernements ont imaginé divers systèmes électoraux pour minimiser la représentation des électeurs du parti communiste français.

Ce n'est pas M. Poniatowski qui brisera volontairement cette tradition. Il est donc permis de supposer que le but de cette réforme sera, une fois de plus, d'essayer de porter atteinte à la représentation du parti communiste, et, par là, à l'union de la gauche, qui fut bien près de remporter la majorité aux dernières élections.

Cela dit, j'estime quant à moi que le système électoral actuel est inique. Le parti communiste œuvre avec raison depuis des années pour un système de représentation proportionnelle à toutes les élections, et pas seulement municipales. Un exemple pris au Havre illustre bien cette nécessité, puisque les sept cantons électoraux urbains varient de cinq mille à quarante et un mille électeurs, pour des raisons aussi évidentes que révoltantes.

Le scrutin proportionnel est le seul qui permette une représentation équitable des candidats de chaque formation et réponde à l'idée de démocratie telle que je la conçois, en respectant la diversité des couches de la population.

C'est aussi une question d'efficacité, car il n'est pas d'action durable possible quand on triche avec la réalité.

La réforme annoncée, se limitant uniquement aux élections municipales, n'est qu'une combinaison électorale de M. Giscard d'Estaing et de son gouvernement.

Les démocrates ne craignent pas, eux, le scrutin proportionnel, parce qu'il est juste et équitable.

Dans ces conditions, les démocrates de notre pays sauront faire entendre leur voix. Il est de leur devoir de déjouer les manœuvres du pouvoir en l'empêchant d'aggraver les dispositions anti-communistes, donc anti-démocratiques. Ils exigeront que soit enfin instauré le scrutin proportionnel à toutes les élections.

M. JOURDAN (P.C., Nîmes) : un plan visant à disloquer l'union de la gauche

L'annonce faite par le pouvoir, parmi ses objectifs pour 1975, de la mise au point d'un projet de réforme de la loi électorale municipale, a de quoi inspirer l'inquiétude légitime des travailleurs, des démocrates et de l'ensemble des forces de progrès de ce pays.

L'expérience nous l'enseigne en effet : l'imagination et l'astuce manœuvrière de la grande bourgeoisie ne sont jamais prises en défaut, quand il s'agit de trouver les moyens propres à affaiblir les positions du parti communiste français, à réduire le nombre des représentants de la classe ouvrière au sein des assemblées élues ou à les éliminer.

A cet égard, M. le ministre de l'intérieur pourra puiser dans le très riche arsenal des combinaisons et des procédés accumulés par les gouvernements qui se sont succédé depuis 1947.

De toute façon, il convient de poser nettement la question devant l'opinion publique : si la majorité réactionnaire entend affaiblir le parti communiste français, c'est parce qu'elle a inclus dans ses hypothèses politiques d'essayer de récupérer le parti socialiste, afin de faire obstacle à la réalisation et à la mise en œuvre du programme commun.

C'est assez souligner qu'à notre sens le projet du pouvoir s'intègre dans un plan plus vaste, qui a pour objectif de disloquer l'union de la gauche et ainsi de perpétuer le règne néfaste des puissances d'argent.

Comme toujours, les préparatifs des projets gouvernementaux sont enveloppés de mystère ; les rares déclarations ou commentaires relevés multiplient les ambiguïtés et l'équivoque, ce qui impose à tous la plus grande vigilance. A l'opposé, et cela depuis longtemps, la position du parti communiste français a été clairement affirmée : pour les élections municipales comme pour toutes les autres, nous combattons pour l'instauration du seul mode de scrutin juste et honnête, assurant, comme le veut le programme commun, une représentation démocratique et plus fidèle de la population : ce mode de scrutin est la représentation proportionnelle.

Le scrutin proportionnel — montrait récemment le bureau politique du parti communiste français — est le seul qui permette une représentation équitable des candidats de chaque formation. C'est là aussi notre opinion profonde.

Cependant, nous entendons dire ici et là que la gauche pourrait être lésée par l'application de ce mode de scrutin. Au contraire, à Nîmes, par exemple, il nous paraît que, dès l'instant où toutes les forces de gauche, écartant délibérément toute entente ou forme de collaboration avec la droite et la réaction, s'engagent au service des travailleurs, le scrutin proportionnel ne peut qu'accroître leur cohésion, leur influence et leur rayonnement.

Au fond, il s'agit d'un problème de moralité politique et de justice : nos concitoyens le mesurent de mieux en mieux, qui ne manqueront pas, face au nouveau « tripatouillage » que préparent M. Giscard d'Estaing et son gouvernement, de faire connaître leur volonté de débarrasser le système électoral français de toutes ses tares, d'empêcher le pouvoir d'aggraver les dispositions anticommunistes et antidémocratiques, et d'imposer le scrutin proportionnel à toutes les élections.

M. MAUROY (P.S., Lille) : pouvoir gouverner sans écraser et participer sans cautionner

Le mode de scrutin en vigueur pour les élections municipales est particulièrement injuste et inadapté. En effet, le système majoritaire et les listes bloquées aboutissent inéluctablement à réduire dans des proportions importantes le nombre des citoyens représentés dans les assemblées ainsi élues. Or s'il est un domaine où l'information de tous les citoyens est possible, où la participation des différents courants de l'opinion est nécessaire, c'est bien celui de la vie locale. Il n'y a pas de renforcement du pouvoir local, il n'y a pas de renforcement des libertés locales, si ce renforcement ne se traduit pas par un développement du pouvoir des citoyens. Avec le système actuel — c'est souvent vrai dans le cas général et c'est toujours vrai pour les villes de plus de 30 000 habitants, — ou bien on assume la responsabilité des affaires, ou bien on n'est pas représenté dans le conseil municipal. C'est cette situation qu'il faut changer, si l'on veut que la démocratie s'exprime effectivement et que les citoyens soient, aussi largement que possible, associés à la réalité des affaires de la cité.

Il conviendra, le moment venu, de proposer un projet d'ensemble de réforme de la loi électorale municipale. Il semble que le gouvernement veuille s'orienter vers d'étranges accommodements avec la représentation proportionnelle. Nous ne saurions approuver des opérations qui seraient conçues pour régler des problèmes internes à l'actuelle majorité. On ne doit pas tricher avec un système électoral. Le parti socialiste, pour sa part, et cette notion figure clairement aussi dans le programme commun de gouvernement, est favorable à un véritable scrutin proportionnel, donnant à chaque formation la part correspondant effectivement aux voix que lui a accordées le suffrage universel. D'une manière générale, il faut que puisse être assurée une représentation de la minorité dans les assemblées élues : c'est l'essence même de la démocratie ! Nous demandons par conséquent que le mode de scrutin permette, notamment dans les villes de plus de 30 000 habitants, cette représentation dans les conseils municipaux, et que la minorité y soit en situation de figurer non pas comme une caution mais réellement comme une opposition. Il s'agit de pouvoir gouverner sans écraser la minorité et de pouvoir participer sans cautionner la majorité. La représentation proportionnelle doit permettre la présence d'élus de la gauche, choisis sur leur propre programme, dans toutes les mairies, soit pour diriger les villes là où ils seront majoritaires, soit pour mener, là où ils seront minoritaires, le combat de l'opposition. C'est seulement ainsi que, par-delà les mots, sera assurée une participation réelle des citoyens à la vie locale.

DIPLOMATIE

Israël et la C.E.E. s'engagent à supprimer progressivement les droits de douane sur les produits industriels

Bruxelles (Communautés européennes). — Un nouvel accord de libre-échange entre Israël et la Communauté a été paraphé jeudi 23 janvier à Bruxelles ; il devrait être signé à Tel-Aviv dans le courant du mois de mars. Son objectif prioritaire est d'éliminer pour l'essentiel et progressivement les obstacles tarifaires qui entravent encore le commerce entre les deux parties.

La Communauté, soucieuse d'établir une zone d'échanges préférentiels avec ses voisins méditerranéens, négocie actuellement des accords de même nature avec l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Espagne. Enfin, la commission vient d'adresser aux Etats membres un projet de mandat de négociation avec l'Egypte, le Liban, la Syrie et la Jordanie.

De notre correspondant

Aux termes de l'accord avec Tel-Aviv, la Communauté s'engage à supprimer complètement les droits de douane perçus sur les importations des produits manufacturés israéliens d'ici le 1er juillet 1977. Cependant, pour un nombre limité de produits « simples » (produits pétroliers raffinés, tissus de coton, certains vêtements), la C.E.E., soucieuse de préserver ses propres entreprises est autorisée à instituer un régime de « *plafonds* » au-dessus desquels des droits de douane pourraient être rétablis.

Israël, dont l'industrie est plus jeune, disposera de délais sensiblement plus longs : pour 60 % des importations en provenance de la C.E.E. les droits de douane devront être supprimés d'ici le 1er janvier 1980. Pour les 40 % restants, la démobilisation tarifaire commencera le 1er juillet 1977 pour s'achever en principe le 1er janvier 1985. Cette échéance pourra cependant, si nécessaire, être retardée au 1er janvier 1989. Jusqu'en 1983, l'accord prévoit la faculté pour les Israéliens de relever certains droits de douane afin de favoriser le développement de nouvelles industries : les droits de douane ainsi instaurés devraient être eux aussi éliminés au 1er janvier 1989. Au plus tard à cette date, la Communauté et Israël formeront une zone de libre-échange industriel.

L'accord prévoit aussi une réduction substantielle des droits de douane perçus sur les principaux produits d'exportation agricole d'Israël : 80 % pour les conserves d'agrumes ; 70 et 60 % pour les jus de tomate et les jus d'agrumes. La réduction sur les oranges a été fixée à 60 % sur le marché des six Etats membres fondateurs de la C.E.E. et à 80 % sur les marchés du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. DESTREMAU VA SE RENDRE EN ASIE ET EN AMÉRIQUE LATINE

M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a annoncé le jeudi 23 janvier, au cours d'un déjeuner offert par la presse diplomatique française, qu'il effectuerait un voyage en Asie en février et en Amérique latine en mars.

***Il se rendra en visite à Ceylan du* 15 au 19 février, puis au Bangladesh les 21 et 22 du même mois et enfin, du 23 au 26 février, à Katmandou, où il représentera la France aux cérémonies du couronnement du roi du Népal.**

M. Destremau sera à Lima du 17 au 21 mars et présidera ensuite la délégation française aux travaux des commissions mixtes franco-équatoriennes, puis franco-colombiennes.

PROCHE-ORIENT

Selon le « New York Times »

Washington va livrer à Tel-Aviv deux cents missiles sol-sol à courte portée

Le « New York Times » annonce ce vendredi 24 janvier que les Etats-Unis vont vendre à Israël deux cents missiles d'une portée d'environ 112 kilomètres et qui peuvent être dotés d'une charge conventionnelle aussi bien que d'une ogive nucléaire.

Précédemment, Washington avait livré à Israël des avions de combat et des bombardiers pouvant porter des armes nucléaires.

M. Rabin répond aux propositions de M. Sadate

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Itzhak Rabin n'a pas résisté, finalement, au désir de répondre aux propositions contenues dans l'interview accordée au *Monde* par le président Sadate. S'adressant jeudi 23 janvier à des délégations de l'Appel juif unifié, le premier ministre israélien a précisé que sa réponse se rapportait non seulement aux propos publiés par *le Monde* mais à tous ceux que *le président égyptien avait* tenus ce mois-ci.

C'est une réponse de principe que donne M. Rabin, qui affirme qu'il ne saurait accepter de conditions préalables à une négociation. Or, estime le premier ministre, le président Sadate met une condition en indiquant qu'Israël devra se replier en trois mois sur les trois fronts. « *On ne peut,* ajoute-t-il, *accepter la moindre notion de limitation de temps qui pourrait être considérée comme une ultimatum.* »

Après s'être félicité que le président égyptien ait cautionné les efforts entrepris par M. Kissinger, M. Rabin a dit qu'une nouvelle rencontre à Genève n'était pas redoutée par Israël, « *mais à condition,* a-t-il indiqué, *que les conversations qui se dérouleraient ne soient pas conformes aux souhaits définis actuellement par les Arabes, car ce serait alors l'impasse et peut-être la guerre* ».

C'est vers M. Kissinger que les regards vont maintenant se tourner. Le secrétaire d'Etat fera une tournée des « *capitales des pays de l'affrontement* » dans la prochaine quinzaine. Les nouvelles de Washington ne placent pas ce voyage — aux yeux des Israéliens — sous le signe de l'inquiétude : « *Il est de l'intérêt des Etats-Unis qu'Israël soit puissant et bien défendu* », a déclaré le président Ford au cours d'une interview télévisée, et la grande presse américaine fait des révé*lations sur d'imposantes livraisons* de matériel de guerre modernes par les Etats-Unis à Israël.

ANDRÉ SCEMAMA.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Jean Daniel

Au sujet du compte rendu de l'émission « Point sur l'Antenne 2 » (le Monde *du 24 janvier), M. Jean Daniel, directeur du* Nouvel Observateur, *nous écrit :*

Je n'ai pas dit, car je ne le pense plus, que les Arabes ne peuvent pas accepter l'existence de l'Etat juif. Certains l'acceptent déjà sous condition, d'autres non. Je ne l'ai pas dit, parce que je ne le pense pas, mais si je l'avais pensé et si je l'avais dit, ceux qui me connaissent savent que je n'aurais pu le faire « *tranquillement* ». Ce n'est ni votre manière, ni la mienne d'être tranquille devant le tragique.

هكذا في الأصل



EUROPE

Irlande du Nord

Les Britanniques renoncent à négocier tant que durera la flambée de violence

Belfast *(Reuter, A.F.P.)*. — Les autorités britanniques ont fait savoir au Sinn Fein, aile politique de l'IRA provisoire, qu'elles s'abstiendraient de tout contact aussi longtemps que durerait l'actuelle flambée de violence. Pour sa part, l'IRA provisoire ne s'est pas encore prononcée sur les propositions britanniques. Celles-ci porteraient, selon des informations non confirmées, sur la réduction des effectifs anglais, en Ulster, de quatorze mille à cinq mille hommes, et la libération de cinq cents internés dès que les violences auraient cessé.

Une bombe a causé d'importants dégâts, jeudi 23 janvier, au foyer de l'hôtel Europa de Belfast, qui a déjà été la cible de vingt-six attentats. L'explosion n'a pas fait de victimes, les clients ayant été évacués à temps. Le même jour, le village de Newtown-Hamilton, à la frontière des deux Irlande, a dû être évacué : des hommes armés y avaient conduit un camion-citerne contenant 10 000 litres de carburant, avec une bombe à bord. Elle a pu être désarmorcée à temps.

● A LONDRES, un professeur a été blessé par balles à son domicile par des inconnus se réclamant de l'IRA et qui, semble-t-il, l'ont confondu avec un major de l'armée qui habite deux portes plus loin, dans la même rue. Une bombe a explosé dans une station de pompage.

● A DUBLIN, les autorités de la République d'Irlande ont fait libérer, pour raisons de santé, M. Joe Cahill, ancien commandant de l'IRA provisoire pour la ville de Belfast, qui purgeait une peine de trois ans de prison. Il souffrirait d'une affection chronique cardiaque.

Autriche

L'OPPOSITION DEMANDE L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS ANTICIPÉES

(De notre correspondante.)

Vienne. — Après maintes tergiversations, l'opposition populiste autrichienne s'est résolue à déposer, jeudi 23 janvier, une motion pour demander l'organisation d'élections anticipées le 8 juin prochain. Cette décision a été rendue publique par la voix du président de l'Oe.V.P., M. Schleinzer, au cours d'une conférence de presse impromptue.

Le chancelier Bruno Kreisky a immédiatement réagi. Selon lui, la date des élections doit rester fixée, comme prévu, au premier dimanche du mois d'octobre. Toutefois, le chanceller a indiqué qu'il revenait aux instances dirigeantes du parti socialiste (S.P.Oe.) d'en décider.

La décision du Parti populiste a d'autant plus surpris les milieux politiques autrichiens qu'il y a quinze jours encore M. Schleinzer affirmait ne pas vouloir déposer de motion en faveur d'une dissolution du Parlement avant les vacances. L'initiative du président de l'Oe.V.P. répond aux vœux de ceux qui, dans son parti, estiment que l'opposition a actuellement le vent en poupe. Depuis un an, les socialistes n'ont pas gagné une seule élections dans les Laender, à l'exception de Vienne.

M. Schleinzer, en prenant l'initiative, espère mettre le gouvernement et le parti socialiste dans l'embarras. Sur le fond, le moment semble avoir été choisi en raison de l'important déficit financier qui vient d'être révélé : les rentrées d'impôts sont inférieures d'environ 7 milliards de schillings par rapport aux prévisions, notamment en raison du rendement insuffisant de la taxe à la valeur ajoutée (4,3 milliards de schillings de moins que prévu).

A. Rd.

U.R.S.S.

Le mois « d'absence » de M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — Voici un mois que M. Léonid Brejnev n'a pas été vu en public et que les autorités soviétiques n'ont donné aucune explication officielle sur son absence. Sa dernière apparition remonte au 24 décembre dernier lorsqu'il a assisté à l'ouverture de la session du Soviet suprême de la Fédération de Russie Cinq jours plus tard, il recevait les ministres égyptiens des affaires étrangères et de la défense pour leur communiquer sa décision de ne pas effectuer, pour le moment, de voyage au Proche-Orient ; mais il n'existe aucune photographie de l'événement. Selon la version égyptienne de la rencontre, le secrétaire général avait reçu les deux ministres « allongé », dans une datcha située à plusieurs dizaines de kilomètres de Moscou.

Selon l'agence Tass, M. Brejnev a également assisté, le 8 janvier, à l'enterrement de sa mère au cimetière de Novodiévitchi. Mais aucun observateur occidental n'a vu le secrétaire général, dont la limousine était entrée directement dans le cimetière. Jeudi soir cependant, on confirmait, de source soviétique, que M. Brejnev était bien présent à Novodiévitchi. On ajoutait qu'il reprendrait « bientôt » sa place aux côtés de ses camarades du bureau politique. Que faut-il entendre par « bientôt » ? Une dizaine de jours, deux semaines au maximum, semble-t-il. Au même moment, il est vrai, une nouvelle rumeur se répandait dans certains milieux étrangers de Moscou : le secrétaire général aurait été libéré de ses fonctions. Mais, ce vendredi matin 24 janvier, comme tous les matins depuis un mois, le nom de M. Brejnev est en bonne place dans la Pravda..

Alors ? Alors, il faut continuer à attendre, à traquer des signes extérieurs, parfois contradictoires, comme par exemple tel article de la Pravda insistant lourdement sur le principe de la collégialité, ou tel article de Literatournaya Rossia vantant les prouesses militaires du colonel Brejnev au cours de la seconde guerre mondiale.

Dans une dizaine de jours, on saura au moins à quoi s'en tenir sur les informations d'origine soviétique concernant un retour du secrétaire général. Toujours selon les mêmes sources, M Brejnev ne serait atteint d'aucune maladie incurable. Très fatigué par ses rencontres avec les président Ford et Giscard d'Estaing, ainsi que par son voyage en Mongolie, affecté par la mort de sa mère, il aurait simplement mis longtemps à se relever d'une maladie pulmonaire. C'est pourquoi, ajoute-t-on, il n'a reçu ni le premier ministre australien, M. Whitlam, ni le ministre polonais des affaires étrangères, alors qu'il avait accueilli, par exemple, à la fin de 1974, le ministre poonais de la défense.

Quant à l'annulation du voyage au Proche-Orient, certains officiels soviétiques reconnaissent maintenant en privé qu'après tout des raisons politiques ont très bien pu la motiver.

JACQUES AMALRIC.

« Les choses ont changé... »

Jusqu'à présent, les correspondants étrangers accrédités ou venant en U.R.S.S. jouissaient du droit élémentaire de détenir n'importe quel livre. Un durcissement en la matière vient d'intervenir dernièrement. Ainsi, trois journalistes (un Français, un Américain et un Italien) ont dû abandonner entre les mains des douaniers, à leur arrivée, *le Pouvoir en U.R.S.S.*, de Michel Tatu, ouvrage interdit en U.R.S.S. Le livre ne sera rendu qu'à leur départ.

«Les choses ont changé », a-t-on dit au journaliste italien, qui s'étonnait, car il était déjà venu à plusieurs reprises avec ce livre en U.R.S.S. sans avoir eu aucun ennui.

Sans doute les autorités cherchent-elles à décourager, en ce moment de conjectures, les recherches « kremlinologiques ».

ASIE

L'éveil de la démocratie en Thaïlande

Environ dix mille manifestants, conduits par des étudiants, ont incendié, mercredi 22 janvier, la résidence du gouverneur de la province méridionale de Nakhon-Si-Thammarat ; ils accusaient cette personnalité d'avoir réparti de manière injuste les secours destinés aux victimes des inondations (qui ont fait deux cent trente-neuf morts). Le même jour, à Bangkok, un photographe du « Bangkok Post » et une autre personne ont été tués par balles lors d'une rixe entre factions d'étudiants ; le général Narong Mahanond, directeur des services de police de la ville, a été grièvement blessé ainsi que treize autres personnes. D'autre part, à Nan, dans le nord du pays, à la suite d'un incident, des étudiants, selon l'A.F.P., ont tiré sur la police ; il y a eu trente blessés de part et d'autre.

C'est donc dans une atmosphère de violence que les Thaïlandais vont élire une nouvelle Assemblée dimanche 26 janvier, quinze mois après le renversement du régime militaire. Notre correspondant fait ici le point de la situation à la veille du scrutin.

I. — L'opposition s'organise

De notre correspondant
PATRICE DE BEER

Bangkok. — Ils étaient cinq mille — étudiants, employés, ouvriers, intellectuels ou petit-bourgeois — à assister à la grande réunion électorale du parti des forces nouvelles, le Panang Mai, sur le vaste terrain de Sanam Luang — au cœur de la capitale — bordé par des ministères, l'université Thammasat et le palais royal.

Sillonnée de marchands de coca-cola et de friandises, la foule écoutait calmement les orateurs. Ces derniers, surtout intellectuels et membres de professions libérales, mais aussi militaires — il y en a dans tous les partis, — dénonçaient la politique « *réactionnaire* » de leurs adversaires, et demandaient plus de justice sociale, aux applaudissements de la foule. Des bannières et des ballons roses flottaient paresseusement à la brise du soir

Le Panang Mai est l'illustration du renouveau politique qui remue la Thaïlande depuis que les étudiants ont jeté bas le régime militaire, en octobre 1973, et versé leur sang pour que renaisse la démocratie. Ce mouvement est le plus original des quarante-trois partis politiques, pas un de moins, qui présentent aux suffrages de dix-huit millions et demi d'électeurs, un total de 2 196 candidats pour 269 sièges. Formé par un groupe d'intellectuels qui ont lutté ensemble depuis dix-sept ans contre les dictatures successives, il refuse à la fois les alliances sans principes et les méthodes douteuses utilisées pour circonvenir les électeurs. Le parti ne se fait guère d'illusions : il est trop jeune; il n'a pas reçu de fonds d'hommes politiques, d'industriels ou de donateurs étrangers ; il souhaite avant tout convaincre pour réformer la société en profondeur. Il n'espère pas gagner les élections du 26 janvier, mais compte sur les consultations ultérieures pour s'imposer.

Une élite bureaucratique

Depuis quinze mois, la Thaïlande a bien changé. Elle est sortie de la léthargie où l'avait plongée une avalanche de coups et de contrecoups d'Etat, d'élections, de Constitutions (dix en quarante-deux ans) et de gouvernements (trente-cinq au cours de la même période). Dans une région du monde où la démocratie connaît bien des déboires, le royaume, son souverain en tête, s'est débarrassé d'une dictature incompétente, tatillonne et trop ouvertement liée aux Américains.

Le gouvernement de transition formé dès le renversement des maréchaux Thanom et Prapass, et qui restera en fonction jusqu'à ce que les nouveaux députés lui choisissent un successeur, a agi avec lenteur. Présidé par l'ancien président de la Cour suprême, proche du roi, il a cherché avant tout à calmer les esprits, avec le désir sincère de céder au plus tôt la place. Le cabinet et l'Assemblée ont continué à gérer le pays sans se préoccuper le moins du monde du remue-ménage de la campagne, et sans chercher à influencer les électeurs. Le gouvernement, émanation d'une élite bureaucratique, n'a pas eu la force, ou la volonté, de résister aux pressions des militaires, toujours présents et actifs dans la coulisse, et n'a pas tenté de mettre en place un système politique qui aurait renforcé le pouvoir civil, face à celui des états-majors.

Une situation « révolutionnaire »

Alors qu'en Birmanie, en Indonésie, en Malaisie, à Singapour ou aux Philippines, étudiants et intellectuels sont soumis à une sévère répression, que la presse demeure insipide et sans courage, une opinion publique est née à Bangkok. Critiques et suggestions, débats, manifestations et grèves se succèdent. Les partis d'opposition, mais aussi l'homme de la rue, ont les moyens, s'ils le veulent, d'exprimer leurs désirs.

Il est encore trop tôt pour affirmer qu'une telle situation se perpétuera après les élections. Pour la première fois depuis qu'elle est entrée dans le monde moderne, la Thaïlande — seul pays de la région à ne jamais avoir été colonisé — connaît aujourd'hui une situation « révolutionnaire ». Mais que les touristes amateurs de temples ou de massages se rassurent ! La guerre *civile ne semble pas aux portes* de Bangkok. Le système traditionnel, fondé sur une bureaucratie omniprésente et omnipotente (il y a environ 800 000 fonctionnaires, 350 000 soldats, policiers et membres des forces para-militaires, soit plus de 7 % des personnes en âge de travailler) et sur le respect de la hiérarchie, est mis publiquement en question.

Les étudiants, les intellectuels, impatients, ne sont pas seuls à critiquer les institutions — à l'*exception de la personne royale*, que personne n'ose contester publiquement. Les ouvriers s'organisent en syndicats ; ils ont obtenu le vote d'une législation sociale. Les manifestations de paysans, à Bangkok, ont forcé les députés à adopter, le 17 janvier, une réforme agraire limitant la propriété à 50 rais (1 rai égale environ 1/6 d'hectare). Enfin, comble de l'audace, et au grand scandale des milieux conservateurs, de nombreux bonzes sont entrés dans la partie (*le Monde* du 19 décembre 1974), attaquant leurs supérieurs pour leur autocratisme et leurs conditions de vie sans rapport avec l'austérité monacale. La grève de la faim entreprise ce mois-ci par cinq bonzes supérieurs pour obtenir la réintégration de deux moines injustement chassés, il y a quatorze ans, pour des motifs politiques, a été soutenue par plus de deux mille religieux, et elle vient de se terminer par un succès.

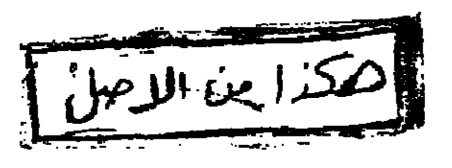
Toute une population maintenue dans le respect et le silence prend conscience de ses droits, voire de sa force. La révolution de 1932, qui, sous la direction de M. Pridi Phanomyong, mit fin à la *monarchie autoritaire*, n'avait pas soulevé un tel mouvement.

Ce phénomène est-il irréversible ? Une nouvelle tentative de généraux pour accéder au premier plan se heurterait à une sérieuse opposition. Des groupes d'étudiants ont même constitué de petits stocks d'armes. Pour les diviser, certains services de police ont formé des commandos d'élèves des écoles techniques, dans le plus pur style néo-fasciste.

Les militaires ne paraissent pas partisans d'un nouveau coup d'Etat. Le général Sayud Kerdphol, directeur de la coordination de l'Internal Suppression Operation Command, chargé de la répression anticommuniste, et qui a succédé au Communist Suppression Operation Command, a déclaré à ce propos : « *Ce serait une excellente excuse pour que les communistes fomentent un soulèvement.* » Conscients de la difficulté des problèmes à résoudre et de l'opposition que provoquerait un putsch, rassurés aussi par la *présence de certains d'entre eux* dans les partis politiques, les militaires auraient récemment décidé de rester en retrait si le morcellement du prochain Parlement en partis et factions rivales rendait le pays ingouvernable.

Prochain article :

PLÉTHORE ET CORRUPTION DES PARTIS



de la démocratie
n Thaïlande

opposition s'organise



ASIE

Bangladesh

Qui s'intéresse encore au sort des Biharis ?

De notre envoyé spécial

Dacca. — *C'est un petit corps décharné et couvert de pustules qu'on badigeonne entièrement avec un désinfectant. La mère, dont les seins pendent comme deux outres vides, regarde sans mot dire l'enfant écorché qui pousse un faible soupir.* « Eh oui ! *dit l'infirmière,* la plupart des bébés souffrent ici de la gale. » *Nous sommes dans un dispensaire, tenu par quelques volontaires de Terre des hommes, à Market-Camp, l'un des trois centres de regroupement — avec Geneva-Camp et Town-Hall-Camp — du quartier de Muhammadpur, à Dacca.*

On croit avoir atteint le terme du voyage au bout de la nuit quand on a vu les bidonvilles de Calcutta ou de Dacca. Mais il y a pire. Il y a ces camps, où soixante-trois mille familles, représentant plus de trois cent mille personnes, attendent on ne sait plus quoi. Ce sont des Biharis, les adversaires pro-pakistanais des Bengalis pendant le soulèvement de l'ancienne province orientale du Pakistan contre les troupes d'Islamabad. En 1970, il y avait environ sept cent mille Biharis dans l'actuel Bangladesh. Beaucoup — ceux qui en avaient les moyens — ont fui quand la révolte des Bengalis a éclaté. Après le conflit, la Croix-Rouge internationale a été chargée du rapatriement de ceux qui restaient et souhaitaient gagner le Pakistan, avec l'accord des autorités. Islamabad a accepté de « reprendre » les anciens fonctionnaires et ceux qui avaient une famille dans l'ancienne province occidentale. Personne ne veut des autres. Ils sont trente mille à Dacca. Le reste est dispersé dans d'autres camps, à l'intérieur du Bangladesh.

« Il ne leur reste plus qu'à mourir »

C'est partout p a r e i l. *Des tanières entre lesquelles coule un égout à ciel ouvert. Mouches et moustiques font le va-et-vient entre les immondices et les plaies ou la bouche baveuse des gisants. On peut entrer et sortir librement des camps, mais nulle part il n'y a de travail pour les anciens « collaborateurs ». L'heure est maintenant venue où ils ont vendu leurs maigres biens d'avant la guerre pour subsister. Le système du troc s'est rétabli dans cet univers clos : un peu de farine contre le pantalon d'un mort : une passe contre une cigarette.*

« Terre des hommes » *réussit parfois à placer un enfant dans un hôpital de Dacca, et ensuite à le faire adopter. Le gouvernement du Bangladesh a procédé à des distributions de farine, mais comment pourrait-il poursuivre cette maigre assistance alors que ses propres ressortissants souffrent de la faim.*

Les organismes internationaux considèrent que « leur mission est devenue impossible et que l'affaire ne relève plus que des gouvernements ». *Qui s'intéresse encore aux Biharis ? Ils ne prétendent pas à la formation de quelque nouvel État. Leur cause ne peut servir de renfort dans aucun conflit idéologique.* « Il ne leur reste plus qu'à mourir », *dit un Suisse, désespéré. C'est ce qu'ils font.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Vietnam du Sud

LE SECOND ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD DE PARIS

• SAIGON : Les Vietcongs n'ont pas de gouvernement
• Le G.R.P. : Washington ira «vers de nouveaux déboires»

A l'occasion du second anniversaire de la signature de l'accord de Paris, chacun des deux gouvernements qui se disputent le Vietnam du Sud a diffusé un document présentant sur la situation des points de vue parfaitement inconciliables.

1) POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU VIETNAM (Saigon), « *que ce soit sous la dénomination du Front national de libération du Sud-Vietnam ou celle, plus récente, du gouvernement révolutionnaire provisoire, l'organisation communiste au Sud-Vietnam n'est qu'un instrument au service des autorités de Hanoï et, comme tel, dépourvu d'autonomie. Elle ne peut en aucune façon être considérée comme un gouvernement* ». Selon Saigon, le G.R.P. (« *les Vietcongs* ») ne contrôlent que peu d'habitants, n'a « *pas de territoire digne de ce nom* » ni de « *structures gouvernementales* » : il ne peut « *absolument pas être accepté comme un gouvernement si l'on s'en tient aux normes objectives du droit international* ». Selon Saigon, le G.R.P. (les de Paris « *n'a jamais reconnu l'existence de deux gouvernements* » et a fait mention du Sud « *comme d'une seule entité politique* ». Le fait que les communistes aient apposé leur signature au bas de l'accord « *ne confère à la partie signataire ni une reconnaissance de facto ni un statut d'État* ».

Dans ces conditions, estime Saigon, seuls des pays communistes ou des pays « *mal informés* » peuvent reconnaître le G.R.P. Le document rejette sur les communistes la responsabilité de l'échec des discussions entre parties sud-vietnamiennes et estime que la reconnaissance du G.R.P. viole l'esprit de l'accord de janvier 1973, puisque « *le gouvernement de la République du Vietnam est le seul gouvernement légal au Sud-Vietnam* ».

2) POUR LE G.R.P., l'accord consacre l'existence de deux administrations qui doivent notamment former — la troisième force étant reconnue — un conseil de concorde nationale. Il dénonce, textes officiels à l'appui, l'engagement américain au Sud. Selon lui, la stratégie des États-Unis repose sur trois facteurs principaux : la « *mise en action* », sous direction américaine, de l'« *énorme appareil militaire et policier* » de Saigon ; l'aide massive à cet appareil ; le maintien autour du pays d'une force aérienne et navale de dissuasion. La « *vietnamisation* de la guerre se traduit aussi par des opérations d'empiètement sur les zones du G.R.P.

Le régime de M. Thieu a, en deux ans, « *lancé 59 794 opérations d'empiètement, dont 176 à l'échelon divisionnaire* » : il a effectué 29 897 raids aériens, 48 354 tirs d'artillerie, envoyant plus de six millions d'obus, détruisant environ 1 730 hameaux, arrêtant plus de 94 000 personnes (60 000 arrestations étant maintenues), 215 000 civils et militaires incarcérés avant l'accord demeurent en prison.

Le G.R.P. ajoute qu'il a « *libéré* » les quatre cinquièmes du pays, contrôlant 100 000 des 140 000 hectares plantés en hévéas. Le « *pouvoir révolutionnaire* » est établi « *dans 6 zones, 44 provinces, 6 grandes villes plus de 200 chefs-lieux de provinces, de districts ou bourgades, 230 districts et 2 500 communes* ». Le G.R.P. a été reconnu par 43 pays et 7 autres ont établi avec lui des « *relations politiques* ».

ASIE

Japon

L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le premier ministre invite ses compatriotes à « vivre modestement »

Tokyo (A.F.P.). — « *C'est la fin d'une époque* », a déclaré en substance le premier ministre, M. Takeo Miki, à l'ouverture, vendredi 24 janvier, de la nouvelle session parlementaire. « *Après trente ans de croissance économique accélérée*, a-t-il ajouté, *le Japon est obligé de s'adapter dans le dernier quart du vingtième siècle à une situation qui a radicalement changé, à la fois à l'intérieur et dans le monde entier.* »

Le premier ministre a invité les Japonais non seulement à « *vivre modestement* » pour ne pas gaspiller les ressources mondiales, mais encore à mettre fin à la confrontation entre patrons et ouvriers, qui engendre des revendications de la part des syndicats. Il a, d'autre part, rejeté l'idée d'un « *Japon désarmé* », situation qui, a-t-il précisé, aurait un « *effet défavorable* » sur la paix et la sécurité en Asie.

Le ministre des affaires étrangères, M. Kiichi Miyazawa, a, de son côté, indiqué que le gouvernement soumettra pour ratification à la Diète le traité de non-prolifération nucléaire, dès qu'un accord sera intervenu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique sur les procédures d'inspection. Le Japon, jusqu'à présent, redoutait que la ratification soit pour lui un handicap pour l'exploitation commerciale de l'énergie atomique.

MM. Takeo Fukuda, premier ministre-adjoint et directeur de l'agence de planification économique, et Masayoshi Ohira, ministre des finances, ont affirmé pour leur part qu'il fallait, pour sortir de la crise, « *stabiliser les prix* ». « *Encore un pas, et nous y sommes* », a affirmé M. Fukuda, mais à condition de ne pas choisir l'expansion comme les Occidentaux, et de s'en tenir à une austérité monétaire et fiscale. Il prévoit que la croissance réelle pour l'année fiscale (qui commence le 1er avril) sera de 4,3 %, que la balance commerciale aura un excédent de 5 200 millions de dollars et que le déficit de la balance des paiements sera de 1 700 millions de dollars.

(Lire page 33 l'article sur le nouveau budget japonais.)

AFRIQUE

Guinée-Bissau

Le nouvel État se heurte à des difficultés économiques

M. Vasco Cabral, ministre des finances de la République de Guinée-Bissau, a présenté, jeudi 23 janvier, au cours d'une conférence de presse, à Paris, les objectifs du P.A.I.G.C. (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert).

M. Cabral a souligné les « *difficultés* » économiques et sociales que rencontre son gouvernement, notamment dans les zones encore occupées par les Portugais il y a quelques mois. Les « *forces armées locales* » (milice) levées au temps de la guerre coloniale, ont dû être maintenues. « *Elles jouent un rôle de protection, de défense et participent aux travaux agricoles.* »

La planification se fera d'après le « *principe du centralisme démocratique* ». L'État a déjà pris en charge l'importation des denrées de première nécessité et applique un contrôle des prix rigoureux. Les entreprises privées seront maintenues, « *à condition qu'elles soient utiles à la nation* ».

L'aide du Portugal est sollicitée, notamment pour la formation des cadres, mais « *l'aide ne constitue pas la condition essentielle du développement* ». En politique extérieure, le ministre des finances a rappelé l'option de la Guinée-Bissau en faveur du non-alignement. Des relations particulières seront établies avec Conakry et Dakar. Quant aux îles du Cap-Vert, M. Cabral a précisé la procédure qui sera suivie après l'accession à l'indépendance, prévue pour le 5 juillet. Sous les auspices d'un gouvernement provisoire, comprenant des Portugais et trois membres du P.A.I.G.C., une assemblée nationale populaire sera élue, qui se prononcera sur l'union avec la Guinée-Bissau. L'idée d'organiser un référendum est abandonnée. — O. P.-V.

● *Pour commémorer le deuxième anniversaire de l'assassinat d'Amilcar Cabral*, fondateur du P.A.I.G.C. (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert), le Comité international culturel N'krumah (1) organise une conférence-débat sur le thème « *Le mouvement des masses dans l'Afrique actuelle* » qui aura lieu samedi 25 janvier à 15 heures, à l'I.R.F.E.D., 49, rue de la Glacière, Paris (13e).

(1) M. Diallo, 20, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

Dahomey

LE GOUVERNEMENT AFFIRME AVOIR DÉJOUÉ UNE TENTATIVE DE PUTSCH

Cotonou (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Le porte-parole du gouvernement dahoméen a affirmé, jeudi 23 janvier, qu'une tentative de putsch a été déjouée, dont l'instigateur serait le capitaine Janvier Assogba, ministre de la fonction publique et du travail, et commandant de l'unité de blindés cantonnée à Ouidah, à 80 kilomètres à l'ouest de Cotonou.

Selon le porte-parole, le capitaine Assogba aurait incité ses troupes à la rébellion et leur aurait fait faire mouvement, le 21 janvier, en direction de Cotonou. Le capitaine Assogba, qui a été relevé de ses fonctions et condamné à soixante jours d'arrêt de forteresse, est aussi accusé d'avoir diffamé le chef de l'État.

Le gouvernement dahoméen a indiqué qu'une autre personnalité serait impliquée dans cette affaire. Il s'agirait de M. Bertin Borna, ancien ministre, actuellement haut fonctionnaire à New-York.

[Dans un rapport en date du 16 janvier, qu'il a adressé à M. Nicéphore Soglo, inspecteur général des finances, le capitaine Janvier Assogba accuse le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou, chef de l'État dahoméen, de corruption, affirmant que celui-ci a touché une somme de 35 millions de francs C.F.A. (700 000 francs) dans une affaire de fournitures destinées à l'États dahoméen. Dans ce document, le capitaine Assogba évoque « ce qui hier était reproché avec hargne et véhémence aux autres, à ceux-là que nous rendons responsables des maux dont souffre le pays, ceux de nos compatriotes qui purgent la peine de forfaiture pour s'être comportés en citoyens désinvoltes, cupides, etc. », et ajoute : « Ces mêmes pratiques, malheureusement, vont bon train dans les rangs de ceux-là qui doivent désormais servir d'exemples, de guides, pour frapper dans la justice, la légalité et dans la rigueur tout compatriote convaincu de culpabilité, de malversation, de corruption, etc. »]

● *Un certain nombre de détenus politiques ont été libérés au Maroc* ces derniers jours, a-t-on appris mardi 21 janvier à Rabat de bonne source. Parmi eux figurent notamment trois membres de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), qui étaient en détention préventive. On annonce de même source que certains Marocains, condamnés par contumace par des tribunaux militaires ou civils, ont regagné leur pays. — *(A.F.P.)*

Somalie

Après les exécutions de Mogadiscio

LE GÉNÉRAL BARRE DÉNONCE LA « VIRULENTE CAMPAGNE » DES MILIEUX MUSULMANS INTÉGRISTES

(Correspondance.)

Mogadiscio. — Les dix hommes, présentés par la presse officielle comme des « faux Oulemas », qui ont été passés par les armes le jeudi 23 janvier (« le Monde » du 24 janvier) avaient été appréhendés, du 15 au 17 janvier, à l'intérieur des mosquées de la capitale « pendant qu'ils se livraient à une virulente campagne de mystification contre la décision historique du 11 janvier par laquelle le gouvernement révolutionnaire a annoncé que les lois somaliennes seraient révisées, dans le but d'en éliminer toute discrimination entre l'homme et la femme ».

En annonçant personnellement cette décision, le général Syaad Barre, qui parlait au stade de Mogadiscio à l'occasion de la célébration du vingt-septième anniversaire de la mort de l'héroïne nationale Hawa Othman Tacco, jeune vendeuse tuée au cours d'une manifestation anticolonialiste en 1974, précisait que c'est ainsi que la Somalie révolutionnaire veut donner sa contribution à l'Année internationale de la femme, proclamée par les Nations unies.

Redoutant une réaction des milieux religieux ultras, le chef de l'État invitait « tous les bons musulmans » à saisir le message d'égalité, de justice et de progrès social contenu dans le Coran, « l'islam étant venu pour modifier et améliorer la société de son époque, et non pas pour en figer les injustices et les défauts ».

Les Oulemas les plus connus et les plus respectés de la capitale somalienne n'ont pas réagi ouvertement. Les suppliciés appartenaient aux quelques dizaines de prédicateurs somaliens formés dans des pays arabes et, pour la plupart, salariés par une fondation islamique dont le siège se trouve en Arabie Saoudite, qui ont déclenché une campagne contre la « décision sacrilège du gouvernement ». La cour, qui a prononcé les dix peines de mort, a déclaré avoir les preuves « accablantes » selon lesquelles « la provocation a été organisée sous l'instigation d'un pays étranger », a reconnu les accusés coupables de plusieurs violations de la « loi sur la sécurité de l'État » promulguée en 1970.



A travers le monde

R. F. A.

● L'INTERNATIONALE LIBERALE, qui regroupe les partis libéraux, tiendra une réunion les 8 et 9 février à Berlin-Ouest, à l'invitation de M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères et président du parti libéral de R.F.A. — *(A.F.P.)*

Chili

● UN ACCORD DE COOPERATION ECONOMIQUE a été signé avec l'Espagne le 22 janvier par l'amiral Jose Merino, un des quatre membres de la junte militaire chilienne et premier d'entre eux à se rendre en visite dans un pays étranger non latino-américain. — *(Reuter.)*

Chine

● LE DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a été reçu, jeudi 23 janvier à Pékin, par le ministre chinois des affaires culturelles, M. Chou Jung-hsin. — *(A.P.)*

Danemark

● M. POUL HARTLING a ouvert jeudi 23 janvier la session du Folketing issu des élections anticipées du 9 janvier. Le gouvernement minoritaire homogène libéral qu'il dirige reste en place : il dispose de 42 des 179 sièges du Parlement, soit 20 de plus qu'auparavant. Le plan de stabilisation économique restera en sommeil jusqu'à la négociation des conventions collectives, renouvelables en mars. — *(Corresp.)*

Etats-Unis

● RUSHELL MAGEE, qui avait participé, en août 1970, au tribunal de San-Marin, à l'enlèvement de quatre personnes et à la fusillade qui avait ensuite fait quatre morts, a été condamné, jeudi 23 janvier, à la prison à vie par la cour d'assises de San-Jose, en Californie. Le 10 août 1970, Magee, déjà condamné à vie, se trouvait devant le tribunal avec deux autres détenus de San-Quentin, lorsque le frère du révolutionnaire noir George Jackson tenta de libérer les trois prisonniers. Les trois hommes avaient pris place dans une voiture où le jeune Jakson avait aussi fait monter, sous la menace de ses armes, le juge, le procureur et deux membres du jury. Le juge, les deux autres détenus et Jackson furent tués dans la fusillade qui suivit. Rushell Magee était accusé d'avoir tué le juge, la principale pièce à conviction étant une photographie où il apparaissait dirigeant une arme sur la tête de son otage. — (A.F.P.)

Grèce

● LE GENERAL PERICLES ECONOMOU, qui commandait la 28e force aérienne tactique à Larissa, a été nommé commandant en chef des forces aériennes grecques, en remplacement du général Alexandros Papanicolaou, mis à la retraite d'office. — *(A.F.P.)*

Italie

● LA GREVE GENERALE DE QUATRE HEURES déclenchée, jeudi 23 janvier, à l'appel des trois grandes centrales syndicales a été suivie par près de treize millions de salariés du secteur public et du secteur privé (*le Monde* du 24 janvier). Deux cent mille manifestants ont défilé à Rome. A Milan, le siège de l'Association patronale de Lombardie a été attaqué par un groupe de jeunes gens après la dislocation d'un cortège de plusieurs milliers de personnes. — *(A.F.P.)*

Mexique

● LE NOUVEAU MINISTRE DES RESSOURCES NATIONALES est arrivé à Cuba, le 20 janvier. M. Francisco Javier Alejo devait discuter avec les dirigeants de La Havane du projet mexicain de création d'une organisation économique latino-américaine. — *(Reuter.)*

Turquie

● UN ETUDIANT A ETE TUE et cinq autres blessés au cours d'un affrontement entre groupes politiques rivaux à l'Ecole supérieure d'ingénieurs d'Istanbul. Les heurts entre étudiants, qui ont commencé en novembre dernier dans les principales villes universitaires du pays, ont fait jusqu'à présent trois morts et quelque soixante-dix blessés. — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

Argentine

LA POLICE ET L'ARMÉE MÈNENT UNE OPÉRATION CONTRE L'E.R.P. DANS LA RÉGION DE TUCUMAN

Buenos-Aires (A.F.P., A.P., Reuter). — La situation s'est à nouveau tendue ces derniers jours en Argentine, notamment dans les provinces de Buenos-Aires, de Cordoba et de Tucuman. En particulier, une vaste opération a été récemment lancée dans cette dernière région par des *forces de police* collaborant avec les forces armées. Seize guérilleros, vraisemblablement membres de l'Armée révolutionnaire du *peuple* (E.R.P., d'inspiration trotskiste), auraient été tués.

Une soixantaine de membres de l'E.R.P. ont, d'autre part, attaqué le commissariat de police d'une localité proche de Tucuman et ont réussi à s'emparer d'armes.

A Cordoba, les installations du journal « La Voz del Interior », le plus grand quotidien de cette ville, ont été presque entièrement détruites le 23 janvier. Des hommes masqués, armés de mitraillettes, ont fait irruption dans les locaux, ont fait évacuer les employés et ont déposé des bombes qui, en explosant, ont mis le feu aux installations. Ils ont laissé des tracts signés de l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.), organisation d'extrême droite responsable de dizaines d'attentats ces derniers mois. « La Voz del Interior » avait récemment critiqué l'intervention du gouvernement fédéral dans la province de Cordoba.

Le 28 janvier, d'autre part, un commando de l'E.R.P. avait occupé pendant un quart d'heure une station de télévision à Cordoba pour y lire une proclamation. La police de cette ville a indiqué qu'elle avait découvert, à l'occasion de perquisitions dans les prisons où sont incarcérés des personnes accusées d'activités subversives, une petite imprimerie montée par les détenus ainsi qu'un tunnel par lequel une quarantaine de femmes s'apprêtaient à s'enfuir.

A Buenos-Aires, quarante-six mille lignes téléphoniques ont été mises hors d'usage par sabotage. Des opérations comparables ont eu lieu à Santa-Fé et à Tucuman.

Enfin, un cadavre criblé de balles a été découvert sur la côte du rio de la Plata, à 30 kilomètres de Buenos-Aires. Ce crime porte à douze le nombre des victimes d'attentats de ce genre commis depuis le début de l'année.

Venezuela

LE PRÉSIDENT CARLOS ANDRES PEREZ REMANIE SON GOUVERNEMENT

Caracas (*A.F.P., Reuter*). — Le président Carlos Andrès Perez a annoncé, le jeudi 23 janvier, le premier large remaniement de son gouvernement depuis qu'il est entré en fonctions, il y a onze mois. Huit ministères sur quinze, dont l'intérieur et les affaires étrangères, changent de titulaires. M. Octavio Lepage, secrétaire général du parti gouvernemental Action démocratique, fait son entrée au gouvernement en devenant ministre de l'intérieur, poste qui équivaut à celui de vice-président. M. Ramon Escovar Salom, auparavant secrétaire général de la présidence de la République, devient ministre des affaires étrangères, et M. Efraim Schacht Aristiguieta, jusqu'ici chef de la diplomatie vénézuélienne, le remplace à son poste. Les six autres ministères touchés par le remaniement sont l'économie, où M. Jose Ignacio Casals succède à M. Carmelo Lauria, la justice, pris en charge par M. Armando Sanchez Bueno, le travail revenant à M. Leopoldo Sucre Figarella, l'information attribué à M. Guido Grooscors, l'agriculture allant à M. Carmelo Contreras et la santé publique à M. Antonio Parra Leon. (*Le Monde* a publié le 14 mars 1974 la composition du cabinet vénézuélien.)

● *L'Organisation des Etats américains* (O.E.A.) a adopté, le jeudi 23 janvier, par vingt voix et une abstention — celle des Etats-Unis — la décision de dénoncer devant son assemblée générale la loi adoptée au Congrès de Washington sur le commerce extérieur (Trade Act). La Bolivie et Haïti n'assistaient pas à cette réunion extraordinaire convoquée à la demande du Venezuela, de l'Equateur, de la Colombie et du Pérou. Aux termes du texte adopté, l'O.E.A. exprime sa « profonde préoccupation à la suite de la détérioration de la solidarité interaméricaine provoquée par les dispositions de la loi ». — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

La surtaxe sur les produits pétroliers importés oppose le président Ford au Congrès et aux syndicats

La surtaxe décrétée par la Maison Blanche touche les importations de pétrole brut, les produits à base de gaz naturel, l'essence et autres produits finis, à l'exception de l'éthane, du propane, du butane et de l'asphalte.

Durant sa conversation télévisée avec des reporters de la N.B.C., le président Ford a réaffirmé le droit du peuple américain à compter sur son gouvernement pour le protéger, fût-ce par la force, contre l'« étranglement » de son économie par un blocus de ses approvisionnements énergétiques.

(*De notre correspondant.*)

Washington. — Passant outre aux objections de la majorité démocrate du Congrès, le président Ford a signé, le jeudi 23 janvier, une ordonnance (*proclamation*) augmentant les droits de douane sur le importations de pétrole brut, à dater du 1er février. Cette mesure se traduira dans les trois mois par une augmentation du prix de l'essence de 3 « cents » par gallon (4,25 l), augmentation qui atteindra ultérieurement 10 cents après l'adoption des autres recommandations du programme économique de la Maison Blanche.

Le président a souligné la nécessité d'agir vite. « *Chaque jour qui passe sans action énergique de notre part rend notre économie de plus en plus vulnérable* » a-t-il dit après la signature du document. Répétant cet avertissement dans une interview donnée dans la soirée à la chaîne de télévision N.B.C., le président Ford a invité ses critiques démocrates, soit à se rallier à son programme, soit à présenter leur propre projet.

En fait, la décision d'augmenter les tarifs douaniers (1 dollar par baril à partir du 1er février, et puis deux augmentations du même montant en mars et avril pour arriver à la limite prévue de 3 dollars par baril) ne manquera pas de provoquer un sérieux affrontement avec les leaders démocrates qui, depuis plusieurs jours, avaient mis en garde le président Ford contre cette initiative. Ne pouvant légalement contester le droit du président de prendre une telle décision par décret, leur objectif est de gagner du temps. Le nouveau président de la puissante commission des voies et moyens de la Chambre envisage de lier l'autorisation demandée par le secrétaire au Trésor de relever le plafond de la dette nationale de 495 à 604 milliards de dollars au projet de loi visant à ajourner l'application de la hausse des tarifs douaniers sur les importations de pétrole.

Au Sénat, MM. Kennedy et Jackson, réconciliés en la circonstance, ont rallié une cinquantaine de leurs collègues à une motion dans le même sens afin de permettre au Congrès, disent-ils, d'« *élaborer d'équitables solutions de rechange* ».

Apparemment en tout cas, le président a pris le risque d'un conflit avec le Congrès. Répondant aux journalistes après la signature de sa « proclamation », il a déclaré que le Congrès avait certes le pouvoir de faire traîner l'application de sa décision, mais, a-t-il ajouté, « *faire un pas en arrière n'est pas le bon moyen de résoudre le problème de l'énergie* ». Il n'a cependant pas exclu la possibilité d'un compromis pour autant que le Congrès passe à l'action dans le cadre qu'il s'est tracé.

La détérioration du climat et des relations entre la Maison Blanche et le Capitole ne pouvait être mieux illustrée que par l'initiative du sénateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, qui déposa une motion demandant le rationnement de l'essence dans un délai de quelques semaines immédiatement après que M. Ford eut annoncé son intention d'opposer son veto à une telle loi. Bref, de part et d'autre, on paraît s'être figé dans une attitude de défi

Enfin, le président ne peut pas compter comme son prédécesseur sur la coopération ou la simple bienveillance du monde du travail. M. Meany, président de la grande centrale intersyndicale, A.F.L.-C.I.O. (treize millions de membres), a ouvertement pris position contre le programme présidentiel. S'adressant aux leaders syndicaux convoqués en hâte dans la capitale, M. Meany a recommandé des quotas d'importation, l'interdiction des échanges avec les pays producteurs de pétrole, qui appliquèrent l'embargo pétrolier l'an dernier, la suppression de toute aide aux pays arabes. « *Pas d'aide, pas d'échanges commerciaux, pas de livraison d'avions, rien jusqu'à ce que le chantage s'arrête...* », a-t-il dit, avant de conclure : « *Tel est le prix qu'il faudra payer pour reprendre le destin économique de l'Amérique des mains des cheikhs.* »

HENRI PIERRE.

Le Trésor américain va lancer de très importants emprunts

Pour financer le programme de relance économique présenté par M. Ford, le Trésor américain va devoir émettre, au cours du premier semestre, de nouveaux emprunts pour un montant de 28 milliards de dollars (120 millions de francs). Ces opérations sont destinées à combler le déficit budgétaire des Etats-Unis, évalué à environ 30 milliards de dollars pour l'année fiscale qui se termine le 30 juin et à 45 milliards de dollars pour l'exercice 1975-1976. Il s'agit de la plus importante action de ce type engagée par le gouvernement fédéral depuis la seconde guerre mondiale. Elle dépasse de sept fois le montant maximal emprunté pendant une période comparable au cours des cinq dernières années.

Le lancement de ces émissions nouvelles aura pour effet de crever le plafond de la dette publique, qui est actuellement de 495 milliards de dollars. Il a été nécessaire de demander au Congrès de relever d'ici au 30 juin 1976 cette limite à 604 milliards. Les nouveaux emprunts s'ajouteront aux 17 milliards d'émissions à plus long terme et aux émissions régulières : cela va aboutir à une ponction gouvernementale d'environ 5 milliards par mois sur le marché des capitaux, déjà considéré comme insuffisant, bien que de nombreuses entreprises diffèrent leurs investissements.

L'opération risque en outre de donner un coup d'arrêt à la baisse des taux d'intérêt qui se généralisait aux Etats-Unis. Le secrétaire adjoint au Trésor, M. Gardner, a d'ailleurs déclaré que cette baisse allait cesser vers le milieu de 1975. De son côté, M. Simon, secrétaire au Trésor, a même affirmé que la situation actuelle risquait de provoquer « des hausses significatives des taux d'intérêts dans le pays », *si la masse monétaire n'était pas accrue de façon sensible ; ce que souhaite le nouveau président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, M. Reuss. Selon les experts, la Réserve fédérale devrait laisser cette masse croître à un rythme annuel d'au moins 8 %, si elle ne veut pas provoquer une contraction du crédit qui ferait obstacle au relèvement économique.*

La relance américaine se révèle ainsi particulièrement délicate à mettre en œuvre. Sa nécessité vient pourtant d'être confirmée par de nouveaux résultats mauvais. D'une part, les commandes nouvelles de biens durables placées par les industriels ont accusé en décembre leur plus forte baisse depuis vingt ans : — 11,1 % en un mois (contre — 11,8 % en novembre 1954). Pour l'ensemble du quatrième trimestre, les commandes nouvelles sont en diminution de 6,1 % par rapport au troisième trimestre, et de 0,5 % par rapport aux quatre derniers mois de 1973.

D'autre part, près d'un million d'Américains se sont inscrits dans les bureaux de chômage durant la première semaine de janvier, soit près de trois cent mille de plus qu'au cours de la semaine précédente. Cet accroissement est le plus important enregistré depuis l'entrée en vigueur du système des allocations de chômage en 1937, et les nouvelles inscriptions s'ajoutent à celles des quatre millions six cent mille chômeurs qui ont déjà perçu des allocations. Le taux global de chômage, qui atteignait déjà 7,1 % de la population active en décembre, devrait s'élever prochainement à 8 %.

Aussi M. Simon a-t-il souligné que, face à une situation qui allait « empirer avant de s'améliorer », *les réductions d'impôts constituaient une mesure* « hautement prioritaire » *que le Congrès devait adopter de toute urgence, en la dissociant — s'il le fallait — des propositions énergétiques contestées à la fois par les démocrates et certains républicains. Les parlementaires semblent en fait disposés à collaborer avec la Maison Blanche dans le domaine fiscal et ont décidé de commencer à étudier exclusivement les mesures de réduction d'impôt.* — M. B.

SOCIÉTÉ

1975 : ANNÉE DE LA FEMME

Libres opinions

Non à l'égalité

par CLAUDE DU GRANRUT (*)

L'ORGANISATION des Nations unies a proclamé que 1975 serait l'Année de la femme. Cette célébration fait sourire tous ceux, et ils sont nombreux, qui n'y voient qu'une nouvelle manifestation du désir des femmes de conquérir les privilèges des hommes.

Ils ont tort. Les femmes ont atteint un niveau d'évolution qui leur permet de donner une autre dimension à leurs revendications. Ces douze mois qui leur sont dédiés arrivent à point nommé pour concrétiser leur volonté de changement : les sceptiques vont découvrir ce que peut faire la moitié de l'humanité lorsqu'elle est animée d'un même élan de solidarité.

***

Dans ce mouvement, les Françaises ont un rôle important à jouer. Outre le fait qu'elles disposent d'un responsable au gouvernement et d'un comité national chargé d'orchestrer les thèmes de cette année de la femme, les Françaises possèdent un statut juridique que bien des étrangères leur envient. Ces Latines viennent d'obtenir le droit de contrôler les conditions de leur procréation. Ces mères, restées bonnes ménagères, sont plus nombreuses à exercer une profession que les femmes des autres pays occidentaux ; elles mettent leurs enfants dans des maternelles qui n'existent pas ailleurs. Enfin, les adeptes du blue-jean ont atteint un niveau d'éducation parmi les plus élevés d'Europe.

Serait-ce qu'en France tout est résolu et que les autres pays n'ont qu'à la prendre pour modèle ? Bien au contraire. La position française, bastion avancé d'une évolution générale n'a d'autre intérêt que de pouvoir dénoncer les voies qui ne mènent nulle part et d'inciter l'ensemble des femmes à mener des actions plus étayées et plus radicales.

Ballottées entre les bouillies en pot et la machine à laver, amenées insidieusement à rechercher une certaine liberté dans le plaisir, rivées aux tâches subalternes et d'appoint dans un gynécée reconstitué au bureau ou à l'usine, vouées à la retraite étriquée, les Françaises peuvent jauger le degré de leur progrès et crier « casse-cou ». Il y a eu progrès, certes, mais justement celui-ci bute sur les obstacles qu'il a permis de découvrir.

Que les Françaises soient majoritaires parmi les titulaires du B.E.P.C. ou du baccalauréat les rend davantage conscientes que sans modification dans ses méthodes et dans son contenu, et sans une pédagogie qui s'attacherait plus à éveiller qu'à transmettre, l'éducation maintiendra les femmes dans leur inadaptation et leur infériorité : le système tourne à vide et continuera de le faire, sans profit pour personne.

***

Que les femmes constituent, en France, la force montante de l'emploi leur permet également d'affirmer que, seule, une politique globale de l'emploi basée sur les situations régionales et liée à la politique du logement, comportant à la fois réduction d'horaires et mise en œuvre d'un marché unique du travail, permettra de résoudre ou de prévenir la montée du chômage féminin. Une nation peut-elle, sans danger, continuer à gaspiller la moitié de son potentiel et rattraper par des bas salaires et des emplois inadaptés le coût des études et de la formation féminines ?

Que, enfin, les ménagères dans leur H.L.M. de Sarcelles ou leur pavillon de Perpignan réalisent l'insignifiance de leurs tâches et s'interrogent sur la constante autant que fallacieuse surenchère morale qui est faite de leur place au sein d'une cellule dénommée famille, pose le problème fondamental de l'identité de la femme et de son rôle social et culturel.

***

Alors, au nom de quoi les Françaises se sont-elles laissé leurrer ?

A mon sens, au nom de l'égalité avec l'homme.

Tout se passe comme si l'homme représentait la norme vers laquelle il faut tendre. A ce jeu, les dés sont pipés : que peut une « portion d'homme » sinon, au mieux, devenir un homme entier, et pour l'instant, au baromètre des salaires, une femme ne représente que deux tiers d'un homme.

Pourquoi ne pas chercher à décrire une trajectoire distincte de la trajectoire masculine. Pourquoi ne pas abandonner l'asymptote au profit d'une sécante, et la ressemblance au profit de l'originalité ?

Pourquoi ne pas accepter d'être différent, de croître dans la différence ; d'accroître même cette différence afin d'apporter à la collectivité sa participation, sa propre échelle de valeur, sa propre idée de la famille, du travail, du service collectif, du logement et même, pourquoi pas, du système monétaire et de la politique ?

Accepter la nature féminine sans honte et sans tabou freudien, chercher à l'épanouir pour retrouver sa valeur culturelle, la dégager de son carcan pour lui rendre le sens de la créativité. Et, au nom de celle-ci, dire « non à l'égalité ».

L'Année n'aura pas été vaine si toutes les femmes décident qu'il ne suffit pas de naître femme, il faut aussi le devenir.

(*) Secrétaire générale du Comité du travail féminin (127, rue de Grenelle, Paris-VIIe), responsable du secrétariat français pour l'Année internationale de la femme

« Informer et donner confiance »

Le Comité national d'organisation pour l'Année internationale de la femme (1) précise le calendrier des manifestations qui seront organisées en France :

● 1er, 2 ET 3 MARS. — Au cours de trois Journées internationales, dont le thème sera la « prochaine étape », se réuniront à Paris « *les femmes ayant des responsabilités gouvernementales dans les pays d'Europe et francophones, ainsi que les femmes occupant des positions de responsabilité dans les domaines politique, économique, social et culturel* ». Outre les séances plénières, cinq commissions se réuniront sur les thèmes suivants :

1) La participation politique, syndicale et professionnelle ;

2) Le rôle des femmes dans la vie économique (avec un sous-groupe sur les femmes en milieu rural) ;

3) L'éducation, la formation, la culture ;

4) La famille, l'habitat, la natalité ;

5) La justice, les droits des femmes, l'information.

Une manifestation sportive, une exposition sur « *les différentes images de la femme dans le monde* » et une Journée des femmes dans les établissements scolaires seront aussi organisées. Le comité diffusera une brochure (en français et en anglais) sur la situation des femmes en France, une affiche, un timbre et une monnaie spéciale.

● 24 OCTOBRE. — A l'occasion de la Journée internationale des femmes, la France organisera « *des manifestations diverses, dont la forme n'est pas encore définitivement arrêtée, la plus large confrontation devant présider à leurs modalités* ».

Le secrétariat d'Etat à la condition féminine et le Comité national d'organisation affirment viser principalement à « *mieux informer les femmes, à développer leur conscience sociale et leur sentiment d'appartenir à une collectivité en marche ;*

» *Contribuer à leur donner confiance en elles et dans les autres femmes, à être fières d'elles-mêmes sans cesser de vivre, pour autant, en harmonie avec les hommes, et à développer leur liberté de jugement, d'action et d'esprit en vue de la « prochaine étape » des Françaises* ».

(1) Le comité est présidé par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine. Un secrétariat permanent a été installé 32, rue de Babylone, à Paris (7e), tél. 556-88-00.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 janvier 1975 :

UN DECRET

● modifiant l'article premier du décret n° 45-2 075 du 31 août 1945 relatif aux musées des beaux-arts.

UN ARRETE

● fixant les mesures transitoires à l'intention des titulaires d'un diplôme d'études supérieures de droit, de science politique ou de sciences économiques candidats au doctorat de troisième cycle.

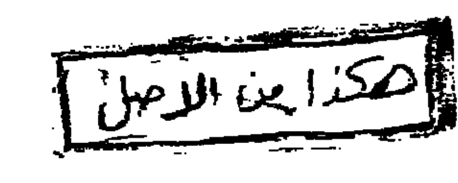
A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 5 - Tableaux, mobilier, fourrures. Me le Blanc.
S. 6 - Tableaux mod. Me Robert.
S. 10. - Art d'Extrême-Orient. Céramique, ivoire, bois sculptés, pierres dures, peintures, émaux. M. Portier. Mes Ader, Picard, Tajan
S. 11 - Tablx, bijoux, meubles et objets d'art XVIIIe et XIXe. Me Bondu.
S. 14 - Mbles, bijx. Me Peschetau.

VENTE A VERSAILLES



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LES RÊVES DES RICHES...

A Nice, un nouveau piège à pétrodollars



A l'enseigne d'un des plus prestigieux palaces rococos de la Côte d'Azur, le Ruhl, aujourd'hui remplacé au numéro 1 de la Promenade des Anglais par un moderne caravansérail fait de verre et de marbre, l'hôtel Méridien, à Nice, vient d'être doté d'un nouveau casino.

Conforme, paraît-il, aux goûts des joueurs de notre temps, qui ne s'embarrassent plus d'un smoking ou d'une robe longue pour affronter le hasard, mais apprécient tout de même un confort fonctionnel et des matériaux cossus, le dernier-né des établissements de jeux européens peut prétendre à recueillir une partie de la manne que dispensent, sur les bords de la Méditerranée, ceux qui espèrent un jour ou l'autre s'attirer les faveurs de la Fortune.

Entre Marseille et la frontière italienne, y compris Monte-Carlo, la déesse aux yeux bandés possédait déjà douze temples où huit cent mille joueurs sacrifièrent, en 1974, plus de 250 millions de francs.

Treizième convive à ce banquet, le Casino-Ruhl s'installe sans dissimuler son appétit. Les autres « casinos tiers », à l'abri de toute superstition, ont choisi d'accueillir avec un sourire un peu forcé, le nouveau venu qui justifie ainsi son intrusion : le Ruhl ne fait que remplacer le vieux casino municipal de Nice dont la faillite est consommée et la démolition prévue.

Et puis, il est prouvé que la multiplication des établissements de jeux dans un secteur donné incite les joueurs à les fréquenter tous davantage.

Sous les apparences de la concurrence, on escompte donc une expansion générale. Enfin, il faut se souvenir qu'avant la dernière guerre Nice comptait sept casinos qui ne sont plus que trois.

Les Français d'ailleurs jouent de plus en plus, et, en 1974, ils ont laissé dans les cent quarante-sept casinos français 362 831 809 F, soit 10,9 % de plus qu'en 1973.

Si l'on ajoute à cela que l'hippodrome de Cagnes a encaissé, en 1974, pour 370 millions de paris, on peut considérer que la Côte d'Azur est un endroit où plus qu'ailleurs on veut tenter sa chance.

En bon parrain qu'il est, M. Jean-Dominique Fratoni, qui possède déjà le casino-club de Nice, où il va ouvrir une école de croupiers, et le casino-beach de Sainte-Maxime, a tenu le Ruhl sur les fonts baptismaux, avec le sourire d'un homme mathématiquement convaincu des profits qu'on peut attendre. Quant aux fonds (tout court) engagés dans la construction des salles de jeux et du complexe qui les entoure, parking, discothèque, cabarets, restaurants, etc., ils atteignent la *somme de 60 millions de francs*. Interrogé sur la qualité de ses partenaires dans cette opération dont M. Jacques Médecin, le député-maire de Nice, attend un regain d'animation pour la ville, M. Jean-Dominique Fratoni a répondu « *qu'il s'agissait d'une société anonyme dont la moitié du capital venait d'amis italiens, l'autre moitié d'amis français* ». Un administrateur italien, M. Cesare Valsania, ne s'est pas montré plus loquace, mais il semble bien que ces investissements transalpins soient parvenus sur la Côte d'Azur après un léger détour par les Bahamas, où les Italo-Américains ont des intérêts importants dans les casinos de Freeport et de Paradise Island.

Décor victorien

Pour avoir créé — avec d'autres amis — le Victoria-Sporting Club de Londres, M. Fratoni a le sens du confort de type anglais. Le décorateur et l'architecte d'intérieur qui réalisèrent le Ruhl ont sans doute admis ce penchant car les salons de jeux d'une superficie de 1 600 mètres carrés sont douillets comme ceux d'un club de Pall Mall. Chaque secteur, de la roulette au baccara, offre une ambiance particulière sous des lustres sobres, bien que vénitiens, à pendeloques de cristal taillé, un peu trop puissants à notre goût. Les boiseries d'acajou ou de merisier, les plafonds aux motifs d'or pâle, les moquettes épaisses, fuschia ou groseille, les coins intimes — où l'on se remet de ses émotions en tirant sur un havane, — canapés profonds et larges fauteuils, font que l'on se sent tout disposé à risquer son argent, face à des croupiers portant le col roulé blanc sous leur habit noir (ce qui ne sied pas à tous).

Les jeux américains, plus bruyants que les autres, ont été installés dans un salon particulier au décor victorien : plafond laqué et moiré dans les tons rouges et bleus, murs tendus de tissus marouflés sous lambrequins brodés à franges d'or. Les tables de Black Jack ou de craps comme celles du « privé » où fonctionne la banque à « tout va », dont les enjeux sont sans limitation, ont été pourvues de tapis bleu roi, ce qui est une innovation ; le vert ayant jusque-là une exclusivité qu'aucun spécialiste n'explique !

Le restaurant des jeux, sous un plafond parabolique aux murs d'onyx, est pourvu d'une baie donnant sur les jeux américains, qui prennent ainsi une allure d'aquarium, tandis que le bar d'acajou s'étire au long de glaces aux tains fatigués. La chère, faut-il le préciser, est excellente, comme celle du restaurant du cabaret situé à l'étage au-dessous, où l'on trouve, redevenu terrien par nécessité, M. Pellegrin, le maître d'hôtel principal du paquebot *France*, tout étonné de l'immobilité des lieux !

Ce cabaret est aussi une réussite dans le genre. Quatre cent cinquante convives peuvent trouver place sur des gradins adossés à un bar aux murs de velours à dessins géométriques, verts, mauves et or. La scène, pourvue des derniers perfectionnements techniques, cascades lumineuses, jeux d'orgues électroniques, permet l'évolution des girls recrutées en Angleterre et la présentation d'attractions de qualité comme les fameux « Stupids » de Las Vegas.

Marlène

Nous avons pu apprécier, lors d'une répétition générale, l'élégance des costumes, qui paraissent inspirés par ceux que Cecil Beaton créa pour *My Fair Lady*, le bon goût d'une chorégraphie néo-classique et les jolies jambes d'une danseuse chantante, empruntée à la télévision allemande qui l'avait enlevée au Lido de Paris, Mlle Marlène Charell. Bien que première vedette d'une scène où l'on s'attend à en voir d'autres, cette Marlène-là ne fera pas oublier la célèbre compatriote devenue américaine. Elle n'a de commun avec elle que le prénom.

Si l'on ajoute à ce complexe unique sur la Côte d'Azur un parc de stationnement souterrain pour cinq cents automobiles, d'où l'on accède directement par ascenseurs capitonnés, soit aux salles de jeux, soit à l'hôtel Méridien, qui compte bien loger les joueurs internationaux, on estimera, comme la plupart des Niçois, que le nouveau casino joue une martingale très étudiée.

Et pour être sûr que le baccara ne manquera pas de bras, ses dirigeants s'apprêtent à envoyer outre-Atlantique et dans le golfe Persique des propagandistes convaincants, capables de rabattre les dollars et les pétrodollars vers la promenade des Anglais. Et déjà, pour loger les émirs attendus, tels de nouveaux Crésus, Jean-Dominique Fratoni entreprend, à quelques centaines de mètres du casino, au bord de la mer, la construction d'un palace qui ne comportera que soixante suites de grand luxe. « *Je veux faire de Nice La Mecque du jeu en Europe* », a dit le manager corse, ce qui est naturellement une façon de parler... — M. D.

★ Le produit des jeux dans les cent quarante-sept casinos français a atteint en 1974 362 831 809 francs, soit 10,9 % de plus qu'en 1973 (326 926 505 francs). Là-dessus l'Etat a perçu, en 1973, 113 000 000 de francs environ, et les collectivités locales 31 000 000 de francs environ.

C'est le casino de Divonne-les-Bains qui fait depuis plusieurs années les plus fortes recettes : 43 678 399 francs en 1974. Puis viennent le Palm-Beach de Cannes (ouvert quatre mois seulement) : 29 094 401 francs ; le « Municipal » de Cannes : 28 994 962 francs ; le Palais de la Méditerranée à Nice : 28 969 706 francs, et le casino d'Enghien-les-Bains : 16 698 615 francs.

Le casino de Monte-Carlo a fait, en 1973, 134 millions de recettes de jeux.

...LES SOUHAITS DES PAUVRES

En Lozère, un hôte payant à la table familiale

CINQ cent mille hectares partagés entre des forêts drues, des landes sauvages, des déserts de pierraille, des vallées dont on ne voit pas la fin ; des sites réputés, qui s'appellent le parc national des Cévennes, les gorges du Tarn, la Margeride, les grottes de Dargilan, l'Aubrac, les Causses ; des richesses archéologiques — châteaux, églises, villages fortifiés, maisons anciennes, pierres levées, menhirs et dolmens — et des ressources thermales : à l'heure des grands inventaires touristiques, la Lozère ne compte plus ses biens, ni ses atouts.

Le département, pourtant, se meurt de mort lente. En un siècle, il a vu sa population diminuer de moitié : 144 700 habitants en 1851, 81 859 en 1962 et 71 500 en 1973, soit, à peu de chose près, la population d'une ville moyenne française, ou encore le chiffre d'accroissement annuel d'un département comme l'Essonne. A l'origine de cette dépopulation alarmante, deux causes essentielles : l'exode rural et la faiblesse insigne du taux d'accroissement naturel (l'excédent du taux de natalité sur le taux de mortalité étant, en Lozère, de 0,8 pour 1 000, tandis que la moyenne nationale tourne autour de 6 pour 1 000).

Si « conforter l'armature des petites villes, renforcer les moyens des collectivités locales, innover au plan des régimes juridiques pour favoriser la diversification des activités », sont les trois moyens essentiels sur lesquels le gouvernement entend baser sa politique en faveur des régions déshéritées, comme l'indiquait très récemment M. François Essig, délégué adjoint à l'aménagement du territoire, aux élus lozériens réunis à Mende, le tourisme, seconde activité départementale après l'agriculture, est naturellement appelé à jouer dans l'avenir de la Lozère (et, partant, dans toute la « France fragile », pour reprendre les termes de M. Essig) un rôle d'importance.

Premier objectif, accueillir. Accueillir pour susciter une animation et créer de nouvelles activités directement liées au milieu rural. Pour ce faire, il conviendrait de mettre en place des structures originales d'hébergement parfaitement intégrées aux sites retenus pour ne pas risquer de les endommager. Leur implantation comme leur capacité devraient, dans tous les cas, être définies en liaison étroite avec les actions d'aménagement rural, de manière à proposer au citadin la possibilité d'établir des contacts avec le monde paysan et à procurer aux agriculteurs une activité complémentaire, qu'il serait souhaitable de voir s'étendre au-delà des deux mois d'été, si possible pendant l'année entière.

Pour favoriser l'insertion de la population locale dans la « machine » touristique, la construction ou la restauration de gîtes ruraux s'impose, conjointement avec le développement de l'accueil à la ferme, sous toutes ses formes habituelles (camping, repos à la table du fermier, accueil et hébergement de groupes équestres, etc.). D'autre part, le tourisme lozérien mise sur la randonnée « toutes saisons », à ski l'hiver, à pied et à cheval durant les autres mois de l'année. Toutefois un développement satisfaisant de cette triple activité ne saurait s'entendre sans la mise en place de nouveaux balisages d'itinéraires, et, là encore et surtout, de gîtes d'étapes judicieusement placés et même conçus de manière à pouvoir être utilisés, dans les périodes creuses, par les ruraux eux-mêmes en quête de lieux de rencontre et de centres d'animation « interne ».

Espaces vierges

Pour l'heure, dix centres équestres organisent des randonnées en groupe (dix à quinze participants à la fois) d'une durée d'une semaine. Le cavalier a la charge entière de sa monture, l'hébergement se fait à la ferme, à l'hôtel ou dans l'un des gîtes déjà existants. Le prix de ces chevauchées est de l'ordre de 90 à 120 francs par jour.

Pour les randonnées pédestres le parc national des Cévennes et l'association « Drailles » proposent des sentiers balisés à parcourir seul (avec un topoguide en poche) ou accompagné, d'une durée d'une demi-journée à une semaine. La semaine coûtera — sans hébergement — aux alentours de 85 francs par personne.

Mais il faut noter aussi le canoë-kayak, pratiqué sur un réseau (Tarn, Tarnon et Truyère) couvrant 224 kilomètres de rivières ; la pêche dans 477 cours d'eau tous classés première catégorie (on y prend quelque 300 tonnes de truites chaque année) ; la spéléologie, notamment sur le causse Méjean, riche de plus de quatre cents avens ; le ski de randonnée, l'accueil à la ferme et la gastronomie régionale qui propose des plats robustes et garantis naturels, charcuteries de haut goût, fromages ignorant la pasteurisation, poissons, champignons, grenouilles...

Une demande nouvelle

Parler d'une « nouvelle forme de tourisme » serait excessif : le monde rural français a déjà prouvé (notamment lors de l'année passée) qu'il était à même de satisfaire — jusqu'ici partiellement, faute de structures encore très insuffisantes — une demande nouvelle, émanant de citadins sensibilisés par leur besoin réel de retour aux sources, loin de la pollution et du tracas des villes, parfois même contraints, par les retombées de la crise, de renoncer à de lointains soleils.

La Lozère, si elle reçoit les aides indispensables pour « bâtir » son organisation touristique, se placera sans peine parmi les tout premiers départements français candidats au tourisme en milieu rural.

« La chance de ce département, devait dire encore M. Essig, c'est le maintien de son cadre naturel, les grands espaces vierges, un pays non pollué. L'aménagement du parc national des Cévennes et de sa zone périphérique, l'aménagement du Lot, le développement du ski nordique qui apportera un peu d'animation et un peu de vie aux zones isolées durant la dure période de l'hiver, voilà autant d'actions qu'il faut poursuivre dans le cadre de la politique de la montagne. »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(*) Office départemental du tourisme de la Lozère, 48000 Mende.

(*) A Paris : Maison de la Lozère, 1 bis, rue Hautefeuille, 75006, tél. : 326-93-09.

L'HOTELLERIE HORS DES CHAINES

LES chaînes hôtelières tiennent le haut du pavé ; du quatre étoiles au motel d'autoroute, leur signal apparaîtra bientôt dans tous les champs de vision du voyageur, et le voyageur se laissera tenter de plus en plus par un confort, un service, une restauration qu'on dit « standardisés » (à défaut d'autre vocable), mais qui est en train de gagner du terrain et petit à petit de faire l'unanimité.

Face à ce danger, les hôteliers indépendants avaient-ils une stratégie, une parade ? Croyaient-ils en leur survie ? plus simplement en leur avenir ? Le Crédit hôtelier, commercial et industriel (plus de 6 milliards de francs engagés en dix ans, soit vingt mille prêts ayant permis la création ou la modernisation d'environ 200 000 chambres) leur a posé la question. C'est le résultat de l'enquête qu'il publie aujourd'hui, et qui donne pour ainsi dire la température et la mesure du courage et de l'inquiétude qui anime et agite l'hôtellerie familiale en France.

Objectif 1985 : c'était la cible. Ainsi pour 23 % des chefs d'entreprise interrogés, c'est la qualité du service qui apparaît comme devant fournir un atout majeur aux futurs succès d'exploitation ; le confort arrive en second, suivi par l'emplacement de l'hôtel. Assez curieusement, la gastronomie, prise dans son sens le plus noble, n'incite que 3 % d'entre eux à en faire un cheval de bataille. En revanche, le cadre obtient bien davantage de suffrages (17 %).

La TV sans enthousiasme

Au chapitre des difficultés auxquelles les hôteliers (hôtels familiaux, répétons-le) s'attendent dans l'avenir, la majorité met l'accent sur la gestion proprement dite de leur établissement. On notera, suivant le lieu où est installé l'hôtel, des « pôles d'inquiétude » qui vont de la capacité (jugée insuffisante) aux aléas de l'activité saisonnière.

Quelle silhouette pour l'hôtel de demain ? De l'avis des hôteliers, souligne l'enquête, les établissements de moins de 20 chambres devront plus que doubler leur capacité de manière à offrir en moyenne 30 à 40 chambres. Ceux de 20 à 49 et de 50 à 99 chambres devront marquer une progression respectivement de 12 et 5 %. Plus étonnant : les hôtels ayant actuellement plus de 100 chambres devront voir — capacité idéale — leur nombre se stabiliser aux alentours de 125.

« Quels seront les éléments de confort indispensables à un hôtel comme le vôtre dans dix ans ? » Lisons les réponses dans l'ordre d'importance : chambres avec W.-C., isolation phonique, salles de bains, téléphone direct. La télévision ne paraît pas être un « outil » indispensable aux hôteliers puisqu'elle recueille moins de 50 % des avis favorables.

Revenons sur la cuisine. Plus du tiers des hôteliers servent, affirment-ils, une cuisine dite classique ; un tiers une cuisine dite gastronomique, le reste s'en remet à ce qu'on a classé sous l'étiquette « grill, cuisine rapide » et cuisine familiale. A la question : « Pensez-vous faire la même cuisine dans dix ans ? » Les trois quarts répondent affirmativement. Les autres s'orientent pour la moitié vers une cuisine rapide, les autres vers une cuisine gastronomique et 10 % enfin vers une cuisine familiale ou plus simple.

Et « si vous deviez reconstruire votre hôtel, quelle formule choisiriez-vous ? » Ici, les hôteliers paraissent ne pas vouloir abandonner de sitôt leur métier et leur vocation puisque une forte majorité affirme qu'ils reconstruiraient leur établissement selon une formule confortable et typique.

Alors d'où viendront les dangers ? Ils répondent : des grandes chaînes, des locations d'appartements, de l'attrait des pays étrangers. Sourires ou grimaces ? Plutôt sourires : 63 % des hôteliers se montrent optimistes ; 24 % optimistes modérés ; 13 % pessimistes.

Tourisme

« UN AVENIR POUR NOTRE PASSÉ »

Les villes d'art à la Conciergerie

LE premier ministre, M. Jacques Chirac, a inauguré le mardi 21 janvier l'exposition consacrée aux « villes d'art, cités d'histoire et villages de tradition » à la conciergerie du palais de justice de Paris (1). C'est la contribution essentielle de la France à l'année européenne du patrimoine architectural. Les dix-sept pays membres du Conseil de l'Europe ont en effet voulu au cours de 1975 se consacrer à convaincre les responsables et l'opinion publique de la nécessité de sauvegarder les monuments et les quartiers anciens dont l'Europe est si riche. Un slogan a été trouvé : « Un avenir pour notre passé. »

Résultat d'un concours d'expositions organisé en 1974 dans chaque région par l'administration des affaires culturelles, l'exposition de la Conciergerie ne se veut ni exhaustive ni scientifique. Sur les quatre cent quatre-vingt-douze communes invitées, cent quarante seulement ont participé à la compétition et soixante-dix-huit sont présentées à Paris. Des absences ont été remarquées : Lyon, Marseille, Avignon, Quimper ou Nancy n'ont même pas concouru mais des villages peu connus ont été choisis comme lauréats de leur région : Guerlesquin (Finistère), Pesmes (Haute-Saône), Castelmoron - d'Albret (Gironde), quatre - vingt - cinq habitants ; Talmont (Charente-Maritime) ou Villefranche-de-Conflent (Pyrénées-Orientales).

Des spécialistes (parisiens) présentant, selon un plan et des thèmes bien définis, des documents comparables auraient fait tout autre chose. Bien plus sympathique est finalement cette idée de concours qui a permis aux bonnes volontés locales de s'exprimer. Comme l'a rappelé M. Alain Baquet, directeur de l'architecture et président du comité exécutif de l'Année européenne, le souhait des organisateurs était essentiellement de faire participer les élus et la population sur place.

Aux détours du labyrinthe installé dans la magnifique salle des gens d'armes de la Conciergerie (pour ne pas se perdre, il faut commencer par l'Alsace et suivre les flèches vertes collées au sol) le visiteur est sollicité par toutes sortes d'images et d'objets. Les cathédrales et les églises y ont la part belle, surtout à Poitiers, Limoges et Caen, preuve de l'idée encore très « monumentale » qu'on se fait du patrimoine architectural.

Vierge au manteau

Mais de nombreuses villes ont choisi de montrer leurs rues et les ensembles architecturaux parfois composés de façades simples qu'elles offrent : Lectoure (Gers), le fameux cours Mirabeau d'Aix-en-Provence, la rue du Gros-Horloge à Rouen, la place ducale de Charleville, les rues de Lille, de Granville ou d'Annecy sont là. Des maisons nobles ou simples (Chartres, Rennes et Vitré), les fermes de granit de Guerlesquin (Finistère) ou à pans de bois de Beuvron - en - Auge (Calvados) aussi. Et les quelques comparaisons de leur état avant et après restauration, toujours spectaculaires, retiennent le regard : le couvent des Jacobins à Toulouse, l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson, le palais de l'Isle à Annecy, des maisons de Lille, Troyes ou Chartres...

Des objets, peut-être un peu trop nombreux, distraient le visiteur d'une suite d'images qui aurait pu être fastidieuse : statues, clés d'arc sculptées et corbeaux de bois (Lille), échantillons de ferronneries (Strasbourg), objets d'art religieux (Le Puy, Montbrizon...), comme cette vierge au manteau de Bar-le-Duc, et outils d'artisan, comme l'alphabet des compagnons charpentiers (Tours).

L'architecture contemporaine n'est pas oubliée : Dijon, Strasbourg, Colmar présentent des projets ou des réalisations et Annecy expose la maquette du nouveau quartier de la Manufacture. On peut voir aussi les maisons modernes construites dans le Marais, à Paris, et le projet du tribunal administratif de Nice.

Les répercussions qu'a eues l'organisation de l'exposition sur la vie locale sont malheureusement peu sensibles, sauf à Manosque où les enfants des écoles ont participé à sa préparation et à Saint-Sever (Landes) où des jeunes ont construit une maquette remarquable du centre ancien de cette petite ville de 5 000 habitants.

Enfin, l'administration chargée de la protection des monuments historiques et des sites ainsi que des cinquante-quatre secteurs sauvegardés créés conjointement avec le ministère de l'équipement explique pour la première fois au public ce qu'elle fait : une action qui est bien moins négative que le croient généralement ceux qu'elle gêne.

Il serait navrant qu'une telle exposition ne puisse être présentée plus longtemps à Paris, ou transportée en province. Pourquoi pas dans le palais des Papes d'Avignon ou les entrepôts Lainé de Bordeaux, dont une maquette montre justement l'intérêt ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) 1, quai de l'Horloge. Tous les jours, sauf le mardi, de 11 h. à 20 h., du 23 janvier au 6 avril. Entrée : 5 F.

LES ÉNIGMES DU MONT SAINTE-ODILE

CHAMP d'investigations pour l'historien et de recherches pour l'archéologue, endroit privilégié pour le géographe, haut lieu de grâce enfin pour le croyant naturellement mué en pèlerin, le mont Sainte-Odile, avec, bon an, mal an, près d'un million de visiteurs, est, à 40 kilomètres de Strasbourg, l'un des sites dont l'Alsace peut s'enorgueillir à juste titre.

Jacques Legros, à qui l'on devait déjà plusieurs ouvrages d'une *Allemagne* (les Guides bleus) à une *Scandinavie aujourd'hui* (Jeune Afrique) en passant par des *Vosges* (Horizons de France), n'a pas travaillé moins de dix années — dont une entière sur place — à la rédaction de ce nouveau livre. Son *Mont Sainte-Odile* se veut non seulement une somme de toutes les connaissances acquises enrichies de ses propres réflexions et déductions, mais encore un reflet de toute l'histoire de l'Alsace, et, partant, de l'histoire tout court.

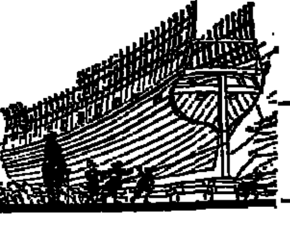
Avec lui, le lecteur pourra percer enfin les énigmes qui restaient attachées au Mur païen, cette enceinte mégalithique longue de 10 kilomètres, à l'abri de quoi Etichon, duc d'Alsace — *« ce barbare Etticon dont le nom est si ridicule »*, écrira le Claudel d'*Images et signets entre les feuilles*, — fait bâtir, vers la fin du septième siècle, le monastère de Hohenbourg.

Le *« pauvre diable de militaire »*, comme l'appelle encore Claudel, ignore que ces chapelles, ces cours et ces cloîtres deviendront un peu plus tard le lieu vénéré de sa sainte fille Odile — *« Ma grande Odile au visage si doux, avec des petits points de rousseur — Ma fille d'Alsace chargée de soie comme une grenouille »* (ibid), — née aveugle et miraculeusement guérie par Erhard, évêque de Ratisbonne.

C'est donc à ce que l'auteur appelle lui-même un « tourisme métaphysique » que nous convie ce gros volume riche de notes, de précisions, d'analyses. Il s'ouvre sur une étude du paysage environnant, puis des fortifications, se poursuit avec l'évocation de la naissance du christianisme en Alsace, nous retrace ensuite l'histoire même d'Odile, s'attarde ensuite sur les heurs et malheurs de l'abbaye avant d'en aborder la situation actuelle, puis de se refermer sur une visite détaillée de l'ensemble. Un *« lieu choisi de rencontre entre des esprits et des âmes »*, comme l'écrit dans sa préface Mgr Jean-Julien Weber, ancien archevêque de Strasbourg. — J.-M. D.-S.

★ *Le Mont Sainte-Odile, reflet de l'histoire d'Alsace*, par Jacques Legros.

Il existe deux éditions du texte : l'une, reliée et illustrée, parue aux éditions Alsatia (10, rue Bartholdi, B.P. 91, 68-Colmar) et vendue au prix de 140 F ; l'autre, de présentation plus simple, publiée par S.O.S. (106, rue du Bac, 75006 Paris), au prix de 40 F.



A CENT DOLLARS PAR JOUR

Des croisières avec de l'audace

ALORS que le marché mondial des croisières ne retentit que d'échos plaintifs, un armateur grec, John C. Carras, se lance à contre-courant. Et, paradoxe supplémentaire, il propose aux agents de voyages et aux touristes des croisières de grand luxe.

Le groupe britannique Peninsular and Oriental (P. and O.), l'un des plus grand armateurs du monde, annonce que son paquebot de 20 000 tonneaux, le Nevasa, *va être retiré du service en raison d'une hausse sans précédent des charges d'exploitation. Le navire de luxe danois* Copenhagen *est à la recherche d'un acheteur quelques jours seulement après avoir été lancé et avoir entraîné dans la faillite huit cent quarante commanditaires. En Floride, véritable cœur du monde pour ce genre de loisirs, la tendance n'est pas à l'optimisme. En France, toutes les études financières faites ces derniers mois concordent et montrent que l'exploitation d'un nouveau paquebot pour remplacer le* France *serait déficitaire en 1975 d'au moins 6 ou 7 millions de francs.*

Mais qu'importe cette sombre conjoncture ! John C. Carras, qui gérait jusqu'à maintenant une flotte de trente cargos et minéraliers, va recevoir en juillet prochain le Daphné. *Un navire jumeau, le* Danaé, *prendra la mer au début de l'an prochain.*

Ces bateaux sont d'anciens cargos mixtes construits en 1956 pour la desserte de l'Australie que l'armateur a fait transformer, pour 40 millions de dollars, dans son chantier du Pirée. « Nous nous adressons à une clientèle dont les dépenses journalières avoisinent 100 dollars. Nous ne proposons évidemment pas des croisières populaires, mais il ne faut pas croire que le marché du luxe véritable (pas celui des grands hôtels standard et « cliniques ») soit étroit », *explique J. Carras, dans son appartement londonien de Belgrave Square.*

Les portes d'or

De fait, ce sont des croisières de vingt et un jours qui sont proposées à partir de la fin de juillet en Méditerranée. Le prix moyen pour une cabine à deux lits est de 9 000 F. Rien n'a été ménagé pour offrir le luxe, le confort et les divertissements les plus nombreux sur ces navires de 162 mètres et de 17 000 tonnes. Ils auraient pu accueillir 800 personnes, mais on a préféré limiter le nombre des voyageurs à 480. Les cabines qui, presque toutes, ont la vue sur le large, sont vastes (15 à 24 mètres carrés) et équipées d'une salle de bains, d'air conditionné réglable individuellement, d'un téléphone et d'une télévision en circuit fermé. L'équipage — en majorité des Grecs — se compose de 250 personnes.

Mais, surtout, il s'agit de proposer des loisirs d'un genre et d'un attrait nouveaux, une sorte de croisière « à la carte ».

Et, pour cela, surmonter trois obstacles : le sentiment de claustration à bord, les escales « à la sauvette » et la « pseudo-animation » à bord qui, habituellement, n'a rien à voir avec un quelconque enrichissement culturel des passagers. Il s'agit, excluant le tourisme amateuriste et moutonnier, d'allier la détente pour le corps et pour l'esprit, d'ouvrir les portes de la connaissance et de l'art.

Chaque voyage s'articulera autour d'un thème : la civilisation byzantine, les cités du Levant, les villes de la mer. Des professeurs célèbres et des écrivains prononceront des conférences assurément passionnantes. En outre, à partir de Pâques 1976, les navires feront escale à Porto-Carras, en Halkidiki, non loin du mont Athos, où, sur un domaine de 180 hectares, l'armateur édifie des auberges, des villas, des hôtels, un grand amphithéâtre de 3 500 places, un golf, un manège.

« Tous les hommes sont nés avec des rêves, et il arrive un jour qu'on puisse les réaliser », *aime dire John C. Carras.* « Les croisières et la ville nouvelle, dont je voudrais qu'elles soient un paradis sur cette terre, ne sont pas seulement une entreprise financière, mais un peu mon œuvre. »

Mais dont les portes d'or ne s'ouvriront pas devant n'importe qui. — F. Gr.

● *Une « Guêpe » pour les marins d'eau douce* — Péniche-hôtel dotée d'un vrai pont-promenade, d'un bar et de dix-sept cabines doubles, la *Guêpe-Buissonnière* emmène, le temps d'un week-end, des marins d'eau douce au fil de la Seine. On jette l'ancre à Moret-sur-Loing et à Samois.

Et si le cœur leur en dit, les passagers peuvent alors enfourcher une bicyclette à l'escale et courir la campagne alentour...

★ Vacances 2000 : 18, avenue de l'Opéra et toutes agences. (Prix par personne, de Paris à Paris : 380 F, ou 340 F de Corbeil à Corbeil. A partir du 15 février.)

● *Leningrad et Tallin à partir d'Helsinki.* — Depuis maintenant près de dix années, le rythme des croisières entre la Finlande et l'U.R.S.S. s'amplifie, à telle enseigne que, durant les mois d'été (du 16 mai au 12 septembre), le *S. S. Bore-III* lèvera l'ancre deux fois par semaine (les mardi et vendredi), quittant la capitale finlandaise à destination de Leningrad ou de Tallin, capitale de l'Estonie.

Aucun visa d'entrée en U.R.S.S. n'est demandé aux participants, qui logent à bord du paquebot. Cette belle unité compte trois cent dix places réparties en quatre classes ; on trouvera à son bord, outre des salons confortables, un sauna authentiquement finlandais.

★ Office national du tourisme de Finlande : 13, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 073-96-27.

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

هكذا في الاصل

Tourisme

VOYAGE DANS LE TEMPS

En Algérie, sur les chemins de l'histoire

LE voyageur qui parcourt l'Algérie peut y découvrir des vestiges archéologiques d'époques très diverses : tous les âges depuis la préhistoire ont laissé des traces sur cette contrée du Maghreb. Si les monuments se sont parfois écroulés ou ont été enfouis sous d'épaisses couches de terre, il est rare qu'ils aient été totalement détruits. MM. Mounir Bouchenaki, conservateur en chef du service des antiquités, et Sid Ahmed Bashli, directeur des musées nationaux, proposent ici un « circuit-panorama » de l'Algérie antique.

Dans les pays étranges du Sud algérien, les découvertes du Tassili révèlent avec éclat que l'art rupestre peut se mesurer sans complexe avec les plus hautes expressions de l'homme dans l'histoire. A près de 2 000 kilomètres au sud d'Alger, au nord-est des monts du Hoggar, le Tassili est particulièrement riche en peintures rupestres qui sont autant de documents sur la flore, la faune et les mœurs de l'ère préhistorique, quand hommes et animaux cherchaient refuge et fraîcheur dans les abris naturels offerts par la roche.

La réputation de Tipasa ou de Timgad a maintenant largement débordé les frontières, mais bien d'autres vestiges qui parsèment le territoire national méritent d'être mieux connus pour la beauté et le charme de leurs sites.

L'histoire ancienne de l'Algérie a vu se succéder plusieurs périodes que l'on peut ramener à trois grandes phases : libyco-punique, berbéro-romaine et musulmane. Les plus importantes constructions de la première relèvent de l'architecture funéraire royale et datent du troisième au premier siècle avant Jésus-Christ. Judicieusement situés sur des sommets ou dans des cols, visibles de loin, ces imposants mausolées sont l'objet d'un travail d'étude et de restauration récemment entrepris.

Outre le Mausolée royal de Maurétanie (appelée à tort « *Tombeau de la Chrétienne* ») que sa proximité de la capitale — 60 kilomètres — a contribué à rendre célèbre, il faut citer son ancêtre sur le plan architectural : le « *Medracen* », dans la wilaya des Aurès, à 30 kilomètres de Batna, auquel trois campagnes de restauration ont rendu splendeur et puissance. Plus au nord, la « *Soum'a* » du Kroub, à 12 kilomètres de Constantine, sépulture probable de l'Aguellid Massinissa, est un mausolée-tour qui doit retrouver, grâce aux travaux en cours, sa hauteur initiale de près de 30 mètres qui en faisait une flèche visible de Cirta, antique capitale de la Numidie. Le dernier mausolée de la période préromaine, qui est aussi le plus méconnu, se dressait dans la wilaya de Tlemcen, non loin de Siga, ancienne capitale du royaume de Maurétanie.

Les vestiges de l'occupation romaine

Sites et monuments de la seconde phase sont néanmoins les plus nombreux, car ils ont souvent recouvert les constructions des époques précédentes comme à Cherchell, capitale du roi Juba II, ou à Hipponne, autre résidence royale numide. L'occupation romaine, caractérisée par une politique de fondations coloniales qui s'est poursuivie d'est en ouest, a particulièrement marqué cette période berbéro-romaine. Dans le Sud constantinois, où s'installa la IIIe Légion Auguste, furent fondées Thèveste (Tébessa), Thamugadi (Timgad) et Lambèse. Plus au nord, l'empereur Nerva installa Sitifis (Sétif) et Cuicul (Djemila). Le réseau urbain, très dense à l'est, est beaucoup plus dispersé à l'ouest, où les sites les mieux conservés sont Portus Magnus (Betthioua), Altava (Ouled-El-Mimoun) et Siga (Oulhaça-Gheraba).

Toutes les villes de l'époque berbéro-romaine sont loin de se ressembler totalement. On peut y retrouver certains monuments comme le forum, la curie, la basilique judiciaire, les temples, le théâtre ou l'amphithéâtre, mais le plan d'une ville comme Timgad est une exception, car l'urbanisme a dû partout ailleurs tenir compte des aménagements antérieurs. Le phénomène est particulièrement visible à Tiddis (près de Constantine) tandis que l'empreinte locale est également nette dans les sites moins connus de Thubursicu Numidarum (Khamissa) et de Madaure (Mdaourouch).

Plus tardivement, les monuments traduisent la forme particulière de la civilisation africaine qui a donné, par son attachement au christianisme notamment, un exemple de résistance farouche au pouvoir de l'Empire romain. Des dizaines de basiliques chrétiennes parsèment le pays, dans les villes comme dans les campagnes, et nombre de mausolées du sixième siècle après J.-C., dans la région de Tiaret-Frenda, attestent qu'une civilisation originale a continué de se développer en dehors de l'influence romaine.

Une telle richesse et une telle variété, auxquelles viennent s'ajouter celles de la période musulmane, ne peuvent échapper à ceux qui s'efforcent de connaître le passé et, par là même, le présent de l'Algérie.

A partir du huitième siècle, au lendemain de l'islamisation du Maghreb, l'Algérie donne le meilleur d'elle-même pour exprimer l'âme d'un peuple épris de liberté et profondément attaché aux valeurs de la civilisation arabo-musulmane. Toutes les villes ou presque reflètent une histoire millénaire enrichie par l'influence de l'Orient et de l'Occident musulman (Andalousie).

Il est difficile d'évoquer ici tous les sites et l'on se contentera de présenter les lieux prestigieux : Sedrata, la Qalaa des Beni-Hammad, Bejaïa, Tlemcen, Constantine et El-Djezaïr.

Le long périple des Kharédjites du huitième au douzième siècle nous conduit dans leurs capitales successives : Tahert, non loin de Tiaret, Sedrata près de Ouargla et enfin la Pentapole du M'Zab. Il ne reste que peu de choses des deux premiers établissements, mais la vallée du M'Zab, à 600 kilomètres au sud d'Alger, autrefois région inaccessible et peu hospitalière du désert, est devenue et demeure toujours une oasis accueillante et vivante au cœur du Sahara. La vallée fut urbanisée, il y a plusieurs siècles, selon des normes extraordinaires de rigueur, de subtilité et de perfection.

Plus au nord, on découvrira deux célèbres cités hammadites : la Qalaa des Beni-Hammad et Bejaïa. La Qalaa (citadelle), fondée en 1007 après J.-C., au sud-ouest de Sétif, prospéra jusqu'en 1067, date à laquelle les Hammadites s'installèrent sur la côte, à Bejaïa. L'ancien minaret, dont la restauration vient d'être terminée, est le joyau de la Qalaa tandis que le château du Fanal et le palais de la Mer, où les fouilles se poursuivent, livrent de précieuses indications et d'inestimables trésors.

ESPAGNE
ALGER
Annaba
CONSTANTINE
Mostaganem
ORAN
Ouarsenis
Tiaret
Frenda
Batna
HAUTS PLATEAUX
Djebel Amour
M^ts des Ouled Naïl
MAROC
TUNISIE
Période libyco-punique
Période berbéro-romaine
Période arabo-musulmane
Période turque et moderne

Bucoliques

Dès le onzième siècle, l'art algérien s'est enrichi des apports de l'Espagne musulmane, et les vestiges almoravides sont remarquablement conservés dans les grandes mosquées de Tlemcen, d'Alger et de Nedroma. Le royaume de Tlemcen connut une nouvelle période de grandeur du douzième au quinzième siècle. On peut encore aujourd'hui se recueillir dans la mosquée de Sidi-Bel-Hassan (1296) dont le mihrab est un chef-d'œuvre, admirer l'élégant minaret de la Grande Mosquée et la somptueuse décoration mérinide de Sidi-Bou-Mediène et de sa medersa nouvellement restaurée. Aux abords de Tlemcen, les ruines bucoliques de Mansourah, construite par les Mérinides au quatorzième siècle, retiennent le visiteur.

Plus proche de nous, la période turque a marqué la ville de Constantine avec le palais d'Ahmed Bey et surtout la célèbre casbah d'Alger, El-Djezaïr, l'ancienne médina, a su garder son cachet propre, le charme mystérieux de ses ruelles escarpées, ses terrasses étagées, ses encorbellements et ses minarets... Le Comedor, le service des monuments historiques et la municipalité d'Alger s'emploient actuellement à sauvegarder et à mettre en valeur ce site, source d'inspiration de grands architectes et urbanistes de notre temps.

De nombreux sites, enfin, témoins de la résistance nationale, attestent de hauts faits d'armes, notamment de ceux de l'émir Abd El-Kader à Tagdempt (Tiaret), Sidi-Kada (le camp de la Smala), Miliana et Sidi-Brahim...

★ Office algérien du tourisme, 28, avenue de l'Opéra 75002 Paris. Tél. : 073-79-40

Plaisirs de la table 

Découvertes et retrouvailles

C'EST juste avant les vacances que j'ai présenté ce petit restaurant de la rue Dupin, dans le sixième : Chez Tante Madée. *J'y avais trouvé une cuisine de femme sérieuse et sage, un peu trop traditionnelle peut-être, un accueil charmant, des prix raisonnables. Je ne me doutais point qu'encouragée par les lecteurs qui firent le voyage du sixième arrondissement, Tante Madée, en quelques mois, améliorerait si totalement sa carte, se passionnerait pour des recherches de plats plus originaux, bref, sans bruit et modestement à sa manière, s'affirmerait comme une des rares découvertes de l'année.*

La carte qui, d'emblée, précise que la cuisinière n'utilise aucun produit surgelé propose la tarte aux poireaux (9 F), les escargots aux cèpes (20 F), la frisée aux lardons (8 F), les terrines maison de faisan ou de brochet sur mousse de cresson (cette dernière absolument sensationnelle), une andouillette grillée aux haricots blancs (ah ! quel intelligent accompagnement !) venue de Troyes ou un excellent boudin de campagne, mais aussi des plats comme le coq au cidre (20 F), le gras-double sauté aux poireaux (20 F), un mignon de veau à l'ail sucré et aux pâtes fraîches, un sauté d'agneau aux salsifis, un canard en hochepot, j'en passe, selon les jours, le marché, l'inspiration de la patronne. Au rayon des gourmandises, la tarte aux pommes à l'ancienne (9 F) rivalise avec les œufs à la neige, un clafoutis ou une charlotte. Les vins sont simples mais honnêtes et honnêtement vendus.

Ou je me trompe fort ou nous aurons vu naître, ensemble, une de ces petites boîtes solides et sûres qui viendra s'installer parmi les marmites couronnées du Kléber.

.•.

C'est dans le sixième encore, mais en plein Saint-Germain-des-Prés, et même dans cette rue Saint-Benoît, si mal famée gourmandement parlant, que Gaël Devergies vient de s'installer à La Grosse Horloge. *C'est un restaurant sur deux étages (en attendant une cave !) empoutré authentiquement et dont les vieilles pierres ont dû subir bien des échecs de gueule. En mettant cette* Grosse Horloge *à l'heure marine, et en veillant à la qualité comme à la fraîcheur des produits de la mer, M. Devergies met les chances de son côté : il n'y a pas de restaurant de poissons dans le coin. On se régalera donc d'une soupe de poissons ou de moules, de sardines fraîches grillées (12 F), de fritures, de tourteaux grillés, de raie au beurre noisette (20 F), etc., avec quelques viandes pour les voraces (21 à 25 F), un seul et bon fromage et quelques desserts dont de parfaites profiterolles au chocolat (8 F).*

Lorsque le jeune chef saura moins cuire son poisson, renoncer à quelques sauces alambiquées et imaginer des accompagnements de légumes variés, ce sera parfait.

A noter que, jouxtant cette Grosse Horloge, *et en faisant partie, existe une pizza. Et que les diverses pizzas (8 F) qu'on y sert, tard la nuit, sont les meilleures que l'on puisse trouver peut-être dans tout Paris.*

.•.

Je n'apprendrai rien au lecteur en lui signalant une fois de plus Paul Chêne. *Mais il vient d'inscrire à sa superbe carte une terrine chaude de Saint-Jacques et une terrine de faisan au foie gras « sublimes ». Son civet de lièvre à la française est d'un classicisme absolu et d'une pureté admirable (32 F). Même si, comme moi, on leur préfère le lapin en gelée au riesling (26 F), les beignets de brandade à la rouille (18 F) et le boudin de campagne exceptionnel (18 F). Enfin, une carte spéciale de desserts enchantera les gourmands. Ah ! ces beignets de pommes à la gelée de groseilles ! (13 F). Très belle carte des vins avec un bordeaux en carafe à prix honnête, pour le courant, dans les blancs un château-magence, un bouzy et un œil-de-perdrix (bouzy spécialement vinifié à l'ancienne) de Vesselle.*

.•.

Ces retrouvailles avec Jean l'Auvergnat *peuvent bien passer pour une découverte, après si longtemps !*

La maison avait quelque peu sombré. Elle vient d'être reprise par une jeune personne, et si la carte est encore engorgée de mets inutiles, du moins, le soir, dans ce décor de vrai bistrot, on trouvera des plats du jour amusants : petit-salé aux lentilles du lundi, tête de veau du mardi, côtes Champvallon du jeudi, avec aussi la morue à l'auvergnate (15 F), la potée (18 F) et la barette Bercy (19 F). Une terrine de roquefort et une mousse au chocolat maison. Des petits vins, entre 15 et 17 F. Ma foi, cela mérite une visite et peut être un encouragement à revoir la carte dans le sens de la simplicité (ce filet de sole Dugléré, quelle erreur !).

LA REYNIÈRE.

★ **Chez Tante Madée, 11, rue Dupin, 75006 Paris. Tél. : 222-64-56.**
★ **La Grosse Horloge, 32, rue Saint-Benoît, 75006 Paris, tél. : 222-22-63.**
★ **Paul Chêne, 123, rue Lauriston, 75016 Paris. Tél. : 727-63-17.**
★ **Jean l'Auvergnat, 52, rue Lamartine, 75009, Paris. Tél. : 878-62-73.**

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un bordeaux sans scandale

VOUS me direz que 1882 cela est bien loin ! Certes. La médaille d'argent obtenue à l'exposition de Bordeaux par les vins de ce cru bourgeois supérieur n'en était pas moins méritée si j'en crois un « ancien ». Puis, du comte de Lahens au duc de l'Infantado, le vignoble est arrivé aux mains d'une famille amie du vin : les Fomer. Et l'on s'aperçoit que le vin du *château de larose-trintaudon* n'a pas démérité, au contraire.

Le vignoble, d'un seul tenant, est situé sur la commune de Saint-Laurent, dont le territoire jouxte Pauillac et Saint-Julien-Beychevelle en haut Médoc.

J'ai parlé ici-même du très intéressant ouvrage de M. Peynaud. Je me suis laissé dire que l'œnologue bordelais supervisait la vinification, selon les méthodes les plus traditionnelles, des vins du *château de larose-trintaudon*.

Je serais heureux d'avoir découvert ce vin qui, aux qualités du terroir et du climat, joint en sa réussite l'effort sérieux du vigneron, du maître de chais, du propriétaire. Mais, curieusement, l'étranger en a su les qualités avant nous.

Le *château de larose-trintaudon* 1970, mis en tonneaux neufs à la récolte, mis en bouteilles au château, m'apparaît comme une bouteille agréable à boire aujourd'hui, mais digne aussi d'être gardée « en attente ». Très riche en tanin, il a les qualités de ses grands voisins, de sève, de bouquet, d'harmonie. Non capiteux mais tonique et riche en éléments ferrugineux, on le trouvera peut-être un peu rude en sa jeunesse. Et on peut dire également qu'il est moins « dégagé » qu'un pauillac. Mais tel il est, corsé et vineux, allègre et franc.

L'arbre, je veux dire le scandale, ne doit pas nous cacher la forêt des bons vins de Bordeaux. En voici un dont l'équation qualité-prix me semble satisfaisante. — L. R.

CLIN D'ŒIL

Aux armes citoyens !

IL est une activité économique que guette le chômage sans que les syndicats s'en émeuvent et pour la défense de laquelle aucune manifestation de masse n'a jamais été organisée. L'héraldique, cependant, est en voie d'extinction faute de commandes, et l'on peut compter sur les doigts de la main ceux qui vivotent encore en France de l'art noble et subtil du blason.

La crise a des origines lointaines, liées, il faut le reconnaître à l'installation des mœurs républicaines. Lancées à l'époque des Croisades, les armoiries indispensables pour identifier les chevaliers enfermés dans leurs armures — montre-moi ton écu, je te dirai qui tu es ! — connurent une vogue grandissante sous les monarchies. En ennoblissant à tour de sceptre les rois, avec un sens social trop souvent méconnu, elles assurèrent longtemps aux héraldistes assez de travail chaque saison.

Le Premier Empire, après la période de la Révolution qui réduisit ces spécialistes au chômage technique, car il valait mieux alors laisser ses armes parlantes au vestiaire et prendre ses quartiers de noblesse loin de la place de Grève, marqua pour la profession un regain d'activité.

Napoléon Ier, bien que se disant blasé du blason, distribua les titres avec une telle générosité qu'on redouta un moment que l'inflation nobiliaire n'atteigne les limites de la roture.

De nos jours, si les héraldistes d'outre-Manche guettent le baronet nouveau à la sortie de Buckingham Palace, leurs collègues français n'attendent que de la reconnaissance papale l'occasion — trop rare à leur goût — de proposer des armoiries à un cardinal tout neuf ou à quelque laïc exemplaire récemment titré à Rome.

Un des derniers héraldistes parisiens, M. Jacques Martellière, qui reçoit chez un opticien de la rue Volney, où il dispose d'une impressionnante bibliothèque de référence allant de l'Armorial de France à la biographie générale en cinquante volumes, en passant par des grimoires introuvables, n'est que rarement sollicité.

Il voit arriver parfois le descendant d'une noble lignée soucieux de reprendre son blason qu'une riche roturière est décidée à redorer. Un autre qui, pour orner sa chevalière, ses chemises, même ses pyjamas, démontre que son ancêtre portait la gourde de Godefroi de Bouillon et exige des couronnes comtales ou baronnales ; un autre encore qui veut engager des recherches pour voir, par hasard la fortune lui étant venue par les affaires, s'il ne pourrait pas, comme M. Jourdain, se faire gentilhomme et inscrire des armoiries sur la portière de sa Rolls et les couvertures de ses pur-sang !

Plus rarement — et M. Martellière n'apprécie guère ce genre de clients — arrivent des gens qui ont choisi eux-mêmes leurs armoiries, mélangeant le sinople et l'azur, hésitant entre l'hermine et le contre-vair, préférant pour des raisons esthétiques le burelé aux cotices, désirant de la quintefeuille, voire du léopard, et qui s'attribueraient la Toison d'Or ou le Saint-Esprit si le scrupuleux spécialiste n'y mettait bon ordre.

Et cependant l'avenir du blason n'est-il pas dans le libre choix des armes par ceux qui jusque-là n'en avaient pas et que l'on devine disposés à confondre l'héraldique et le design ?

A l'exemple de cet architecte marseillais qui voulait un écu portant en abîme un chien de pourpre gambadant en pointe sur fond de sable, ne pourrait-on imaginer un promoteur immobilier demandant une tour de gueules flottant sur champ d'azur, un contribuable proposant un pressoir sur un tiercé en pal, un monsieur quatre fois marié suggérant un écartelé en sautoir...

Pour un renouveau du blason, aux armes citoyens !

MAURICE DENUZIÈRE.

Sports 

Du côté de Kitzbühel

AU TEMPS DE TONI SAILER

DE toutes les vedettes du sport, les champions de ski sont les moins loquaces. En montagnards ruminant de ténébreuses rancœurs à l'égard de l'homme des plaines, ils se méfient comme d'une peste des questions personnelles. A Kitzbühel, si l'on a la bonne fortune d'avoir gardé des relations, il suffit pourtant de s'attabler sous les voûtes du café Praxmair, ou dans la tabagie du bar Tenne, voire au « casino » du Goldener Greif, pour recueillir des nouvelles de ces phénomènes du Tyrol qui défrayaient la chronique de l'époque où Franz Klammer, la dernière cuvée 1975, était lui-même au biberon.

Que sont donc devenues les idoles du *wunder team* qui ont été longtemps considérées à Kitzbühel comme des héros nationaux ?

Christian Pravda, le premier maître à skier et l'ancienne coqueluche de l'équipe, le rival de Zeno Colo et de Stein Eriksen aux Jeux olympiques d'Oslo, parti gagner des dollars comme professionnel aux Etats-Unis, est revenu au pays en ayant pratiquement tout flambé. Il est aujourd'hui l'un des quarante moniteurs de l'école de ski, une situation anonyme qui ne provoque chez lui ni la moindre humeur ni, nous pouvons en témoigner, le moindre humour.

Toni Sailer, personnalité plus universellement connue par sa triple médaille d'or olympique et son charme de jeune premier, n'a pas eu l'idée, lui, d'aller faire fortune en Amérique. On avait parlé un moment de sa carrière au cinéma : elle fut nulle. Nous l'avons revu, passablement empâté, radio-reporter d'occasion aux Jeux d'Innsbruck en 1964. Après quoi, il était rentré à Kitzbühel, ne s'occupant plus que de l'hôtel de 30 lits qu'il avait fait construire au lendemain de ses victoires de Cortina et auquel il avait adjoint un bar à l'enseigne pompeuse du Marbella Club. Je suis passé la veille de la course du Hahnenkamm, au Marbella Club : il n'y avait personne, c'était sinistre.

Explication : Toni Sailer, trop absorbé par ses responsabilités à la tête de l'équipe nationale descente-slalom, ne gère plus lui-même son hôtel.

« Fernandel »

Quant aux autres membres du *team*, ils ont été honorés par la municipalité de Kitzbühel en raison de la notoriété qu'ils ont value à leur ville natale, qui leur a concédé, à titre gracieux, du terrain pour construire. Ainsi Anderl Molterer, le champion albinos qui termine une carrière fructueuse de chef de centre à Aspen (Colorado), possède une pension de 14 lits, juste à côté de celle de Sailer, au bas des pistes de ski, de même que Hias Leitner, tenancier d'une pension de famille, de même encore qu'Ernst Hinterseer, surnommé « Fernandel » par les Français, médaille d'or du slalom à Squaw Valley, lequel est propriétaire de l'installation la plus moderne, agrémentée d'un *sauna*, au pied du téléphérique.

Il y a encore parmi les « honorés » Fritz Huber, qui fut moniteur de ski alors que je ne me sentais pas fixe sur les crêtes à frisson du Sternbergkogel et qui est chargé de l'entraînement des skieuses cadettes de la station. Un drame, où l'aveugle injustice du sport est concernée, a endeuillé la famille Huber : Herbert Huber, le jeune frère de Fritz, médaille d'argent aux J.O. de Grenoble, ne se consolant pas par la suite d'avoir été éliminé de la sélection autrichienne, s'est tué de désespoir au domicile paternel, de l'autre côté de la rivière.

A croire que certaines destinées des plus brillantes, ici, ont été victimes d'une malédiction, recréant l'atmosphère troublante des contes d'Hugo von Hofmannstahl.

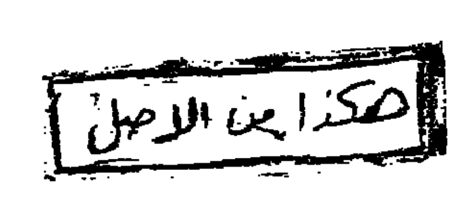
Il reste heureusement à l'extérieur de Kitzbühel, du côté de l'Arlberg, deux réussites éclatantes.

Le premier exemple est Egon Zimmermann, le champion à la tête d'ange, médaille d'or aux Jeux d'Innsbruck, installé d'une manière prospère à Lech, où son hôtel dernier cri ne désemplit pas.

Le second exemple est Karl Schranz, le dur des durs, double champion du monde à huit ans de distance (Chamonix, 1962 ; Val Gardena, 1970), ci-devant confortable hôtelier à Saint-Anton, et conseiller technique grassement rétribué d'un fabricant de skis autrichiens, que l'on voyait à Kitzbühel revêtu d'une pelisse de loutre, flanqué d'une jolie fille.

Car il y a tout de même des tziganes heureux !

OLIVIER MERLIN.



Maison 

UN CONSEIL EN PRIME

DEVANT le foisonnement de tissus d'ameublement et d'éléments décoratifs proposés aujourd'hui, il y a de quoi être indécis. Pour aider les clients à surmonter cette perplexité, une nouvelle génération de boutiques-conseils est apparue. On y propose des harmonies de couleurs et de textures qui font gagner du temps et évitent des erreurs coûteuses. Deux boutiques récemment ouvertes, l'une rive gauche et l'autre rive droite, offrent ces services en partant d'objectifs différents.

Monique Wolff, quittant le quartier des Champs-Elysées, où elle était connue pour ses créations d'ouvrages de tapisserie, s'est installée dans le quinzieme arrondissement, près de l'avenue Félix-Faure. Sa boutique s'appelle toujours « La Tapisserie » et on y trouve des petits tapis chinois ou caucasiens à faire soi-même, pour moins de 400 F, et des tapisseries de style ou contemporaines. Mais son activité s'est étendue à la décoration avec un choix important de tissus, parmi lesquels les très beaux voilages américains de Jack Lenor Larsen, à impressions stylisées de branches ou de nuages.

Elle est assistée de Françoise Wagener, qui a créé des couvre-lits d'enfants en tissu fleuri, sur lequel sont appliquées des silhouettes de gros lapins ou une famille lions. S'ils coûtent 450 F tout faits, on peut aussi — formule originale — acheter le tissu, le patron des sujets et leur plan de placement pour 270 F et réaliser l'ouvrage soi-même. Même possibilité avec les meubles peints, créés par la même artiste. On peut les acheter au magasin (armoire, coffres) ou acquérir le patron des dessins pour rénover un meuble ; dans ce cas, Françoise Wagener prodigue ses conseils de préparation, choix des couleurs et réalisation.

Sous les arcades

Sous les arcades de la place des Vosges, la toute petite boutique Sifrene recèle un choix inattendu de tissus. La spécialité, ici, est le revêtement mural proposé en diverses textures et coloris, avec accessoires et conseils de pose.

Pour habiller les fenêtres, les tissus peuvent être montés sur stores automatiques ou stores anglais, relevables par des cordons repliant le tissu en accordéon horizontal. Pour de grandes baies, des panneaux coulissant à la japonaise sont garnis de tissu ; celui-ci est fixé par Velcro sur des tringles spéciales afin d'en faciliter le nettoyage.

Pour compléter le décor, les jetés de lit vont du plus rustique (en pure laine écrue à motifs tricot, à 360 F) au plus luxueux, en patchwork de cuir dans un dégradé de tons chauds, à 2 300 F. Des coussins, en duvet, se vendent tout faits ou à couvrir soi-même, avec une chute de tissu.

Si l'exiguïté de la boutique ne permet pas de présenter des canapés grandeur nature, leur choix se fait sur photos, suivi d'une visite à la salle d'exposition du fabricant. Les plus simples, à deux places et coussins en mousse, ne coûtent que 1 200 F.

Un carnet d'adresses est également à la disposition des clients qui y trouvent des artisans — pour exécuter sur mesure bibliothèques, rampes, petits meubles — et un spécialiste en nettoyage de moquettes, tentures murales et sièges.

JANY AUJAME.

★ La Tapisserie, 22, rue Oscar-Roty, 75015 Paris.
★ Sifrène, 9, place des Vosges, 75004 Paris.

Mode 

Serrons la ceinture

A la veille des présentations de haute couture pour le printemps, les modélistes paraissent vouloir afficher en quelque soixante-dix modèles les thèmes de leur prêt-à-porter. Il ne s'agit pas, bien sûr, de démoder ce qui va être mis en vente dans les tout prochains jours, mais d'en corriger certains excès tout en lançant des reconnaissances pour l'avenir. D'où une silhouette à ampleur modérée, aux épaules et aux manches importantes, sur des corsages plus ou moins ajustés. La taille s'affine ; les jupes s'équilibrent au mollet. Mais nous verrons aussi se dessiner une ligne plus sobre et droite, notamment en tailleurs.

Devant l'éparpillement des tenues de jour : jeans, pantalons ou deux-pièces en jersey, les couturiers jouent les modèles de fin de journée et du soir, en coupes simples et faciles à porter, dans des tissus exclusifs. La recherche se situe aussi dans l'exécution et dans le choix des couleurs qui doivent mettre en valeur et donner bonne mine.

« Pas d'extravagances, *nous a expliqué Marc Bohan, de Christian Dior,* mais un style agréable à vivre. »

Les couturiers restent fidèles aux tissus souples comme les crêpes, mais renouvellent les gabardines de laines légères. Le coton et le lin apportent leur note fraîche et naturelle, tandis que dans les soies on joue sur la variété des tissages, de la toile rustique aux mousselines et aux organdis arachnéens.

Les couleurs s'inspirent aussi de la nature, avec de nombreux écrus, blancs, crèmes et grèges. Beaucoup de tons doux et poudrés suggèrent les pois de senteur ou les fruits d'été pour le soir. Le marine et le noir ne sont pas oubliés pour autant.

On va se serrer la ceinture cet été, en couture. C'est, en effet, l'accessoire dont on parle le plus. Les têtes se coifferont de turbans et de petits bérets, en attendant les grandes capelines. Les jambes se gaineront de teintes claires sur de fines chaussures à talons.



GIVENCHY : robe en popeline de coton écru ; empiècement, grandes manches surbaissées tombant jusqu'au coude, taille bien marquée d'une ceinture de cuir fauve et poches plaquées. (1 175 F ; 66, avenue Victor-Hugo.)

(Croquis de Marcq.)

D'un atelier à l'autre

PIERRE BALMAIN traite en robes corolles des soies légères à dessins impressionnistes, en alternance avec des ensembles unis droits.

CARVEN ramène de la Martinique Nicaise, son nouveau mannequin vedette, pour qui elle a choisi une luxuriante palette tropicale. Ses ensembles de printemps se compléteront de canotiers.

MARC BOHAN de CHRISTIAN DIOR arrête les ourlets de ses robes de fin de journée au-dessus de la cheville, en crêpes de soie à dessins masculins.

CHRISTIAN GANGA chez JACQUES ESTEREL fend ses modèles pour révéler une épaule, un genou ou une cheville. L'orchidée est son fétiche en accessoires et broderies.

LOUIS FERAUD anime ses deux-pièces à jupes droites de marinières ou de blouses à grands décolletés et manches arrondies.

GIVENCHY anime une silhouette droite d'épaules élargies et de grandes manches. Les teintes marbrées de ses nouveaux imprimés rappellent celles des reliures d'autrefois, qu'il reprend pour le nouveau décor de ses salons, voués au blanc clinique depuis des années.

J.-F. CRAHAY de LANVIN affectionne les jerseys unis ou rayés taillés en casaques molles mais ceinturées sur des jupes à godets. Ses accessoires mettent en vedette les ombrelles et les cloches, ainsi que les éventails pour le soir.

TED LAPIDUS adoucit sa silhouette sportive à base de blazers, de jumpers et de robes blousantes qui affinent. Quelques mélanges insolites de cuir ou de daim avec du shantung, ainsi que des imprimés doux à la Seurat pour le soir.

GERARD PIPART chez NINA RICCI aime les robes romantiques à bustier ou corselet, parsemés de bouquets de fleurs, ornés de volants et de dentelles.

YVES SAINT-LAURENT ramène ses ourlets sous le genou et relance le pantalon droit, dans une ligne sobre et dépouillée, très près du corps.

JEAN-LOUIS SCHERRER moule le buste de ses modèles « taille fine » en flanelle blanche à jupes amples, tandis que les soies légères et imprimées sont rebrodées pour le soir dans les grandes traditions de l'artisanat français.

PHILIPPE VENET raccourcit les vestes « liquette » de ses tailleurs sur de longues jupes droites et travaille l'ampleur profilée de ses manteaux à manches-cape en gabardines neutres ou en draps pastels.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Photo-cinéma 

LUMIÈRES D'ALTITUDE

AUTANT que la mer et la plage en été, les sports d'hiver sont, pour les amateurs, l'occasion de faire ample moisson de photographies et de films. Plus qu'à la mer, par contre, le photographe se trouve confronté avec des conditions particulières de prises de vues dues au froid et au blanc intense de la neige qui risquent d'être la cause de quelques déboires.

Le froid, tout d'abord, peut compromettre le bon fonctionnement du matériel : mécanisme grippé, ralentissement d'un moteur de caméra, diminution du débit des piles du moteur ou du posemètre. Sur les appareils modernes, les lubrifiants employés, souvent à base de silicones, résistent à des températures de — 15 ou — 20 °C : le fonctionnement des pièces mobiles de ces matériels ne devrait donc pas être affecté par le froid. Le risque subsiste, en revanche, pour les anciens appareils ou les modèles bon marché.

Plus gênante est l'action du froid sur les dispositifs électroniques et le débit des piles. Les constructeurs garantissent généralement un fonctionnement normal des circuits électroniques des appareils automatiques jusqu'à — 10 °C. La plupart, d'ailleurs, permettent de travailler à — 15 ou — 20 °C. Mais nous avons constaté au cours d'essais que certains modèles à obturateur électronique donnent effectivement des signes de faiblesse au-delà de — 10 °C.

Les piles modernes — alcalino-manganèse ou mercure — assurent en principe un débit suffisant jusqu'à — 20 °C. Par contre, les piles ordinaires au zinc-charbon cessent pratiquement de fournir du courant dès 0 °C. Il importe donc de ne jamais employer de telles piles pour l'entraînement des caméras durant un séjour à la neige (en fait, d'ailleurs, ce type de pile est insuffisant en tous temps avec des caméras perfectionnées qui exigent beaucoup d'énergie). En outre, nous conseillons de partir aux sports d'hiver avec des appareils équipés de piles neuves.

Lors des prises de vues sur la neige, le matériel peut être utilisé sans aucune précaution particulière par beau temps, lorsque le soleil est chaud. Mais si la température est très froide (par exemple, par vent glacé), il est bon de garder l'appareil contre sol, à l'abri d'un vêtement, afin de le protéger d'un froid excessif.

Un refroidissement important ne risquerait peut-être pas de provoquer une panne de l'appareil, mais il pourrait modifier les conditions des mesures et les vitesses d'obturation, ce qui se traduirait par des photos surexposées. Avec les appareils à obturateur mécanique simple, le durcissement de l'acier des ressorts par le froid peut même provoquer une augmentation de la vitesse d'obturation et conduire à une sous-exposition des films.

Contrastes accrus et effets spéciaux

Une autre précaution doit être prise par journée froide : il faut, autant que possible, éviter de transporter brutalement un appareil d'un intérieur chaud à la faible température de l'extérieur, ou inversement, car les surfaces de l'objectif peuvent alors se couvrir de buée, par condensation brusque de vapeur d'eau. Lorsqu'un tel incident se produit, il faut attendre l'évaporation de cette buée et ne pas chercher à la retirer en essuyant les lentilles.

Les prises de vues sur la neige ne sont pas différentes de celles effectuées dans des circonstances ordinaires. Il faut simplement veiller à tenir compte des conséquences de l'action de ce vaste et puissant réflecteur de lumière qu'est la neige. Première conséquence : les contrastes sont considérablement accrus, au point que l'émulsion sera souvent incapable de les enregistrer correctement ensemble. C'est le cas, en particulier, des sujets constitués par des personnages sur la neige ensoleillée, de forêts de sapins ou des maisons d'un village dans un paysage enneigé. L'écart des luminosités entre le blanc de la neige et les couleurs plus ou moins sombres des personnages, des feuillages et des constructions, est tel que, si le rendu de ces derniers éléments est normal, celui de la neige se trouve « rongé » par la lumière ; à l'inverse, si c'est la neige qui est bien traduite, les autres éléments deviennent trop sombres ou même presque noirs.

Ces contrastes doivent être soit évités, soit utilisés pour créer des effets spéciaux. Des images douces sont possibles, par exemple le matin lorsque la brume atténue les oppositions de lumière.

Par temps couvert, on peut obtenir des images satisfaisantes en gros plans et plans moyens. Les paysages avec lointains, par contre, sont rarement satisfaisants. Par plein soleil, il importe d'éviter l'éclairage de face, qui ne permet presque jamais d'images intéressantes. Pour le portrait et les gros plans, il faut rechercher l'angle sous lequel la neige réfléchit le mieux la lumière sur le sujet.

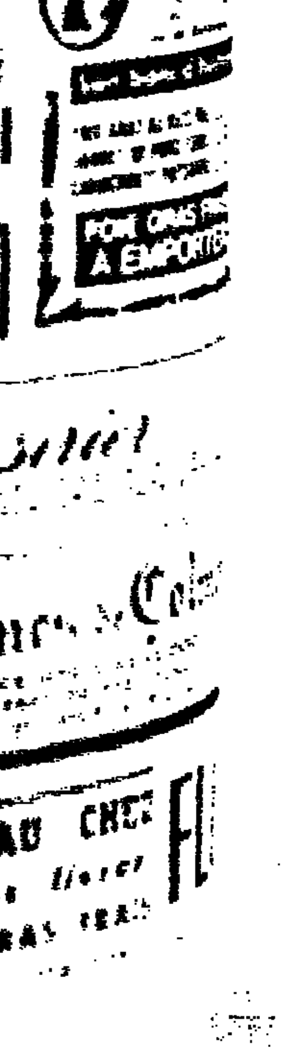
Quel que soit le sujet, il importe d'obtenir une exposition exacte de l'émulsion. Dans le cas de la photographie ou du cinéma en couleurs, la règle est simple : il faut exposer pour les fortes lumières, c'est-à-dire la neige, et, s'il fait beau, pour la neige au soleil. Avec une cellule, on effectue donc la mesure devant soi, la fenêtre du posemètre étant inclinée vers une surface neigeuse, à 50 centimètres ou à 1 mètre. Une seule exception à cette technique : pour les gros plans et plans moyens de personnages ou d'objets, on sacrifie le rendu de la neige en exposant pour le visage ou les zones claires du sujet.

Lorsqu'on utilise un appareil semi-automatique ou automatique, il faut veiller à ce que le posemètre travaille dans ces conditions. A cet effet, on peut se fier à l'automatisme intégral lorsque le sujet est de tonalité uniforme : paysage ne comportant que de la neige (même s'il se trouve quelques personnages éloignés), détails de neige ou de tout autre sujet ne présentant pas d'oppositions de lumières et d'ombres.

Mais dès que le sujet est contrasté, il est préférable de débrayer la cellule des appareils automatiques et de travailler comme avec un modèle semi-automatique. Dans ce cas, on cadre une région claire et rapprochée du sujet (le plus souvent la neige) et on opère le réglage de l'exposition pour ce cadrage. Avec les systèmes semi-automatiques, cela revient généralement à amener en coïncidence une aiguille et un repère apparents dans le viseur. Avec les sujets en contre-jour comportant des ombres larges et importantes, on peut corriger cette mesure en ouvrant d'un demi-diaphragme ou d'une division en plus, si l'on souhaite obtenir quelques détails dans les zones sombres.

Dernière question : faut-il employer des filtres ? Avec les émulsions actuelles et les objectifs comportant de nombreuses lentilles, les filtres sont rarement indispensables. Indiquons simplement qu'on peut coiffer l'objectif d'un filtre rosé ou anti-UV (par exemple, le Wratten 1 A) dans certains cas, pour réchauffer légèrement les couleurs.

ROGER BELLONE.



Jeux



Dames

Femmes entre elles

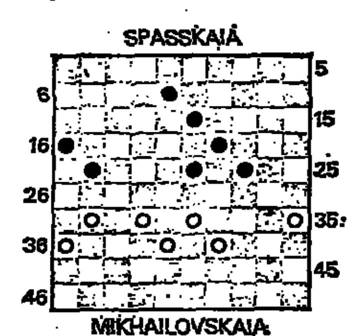
Le championnat du monde « féminin », qui s'est déroulé à Amsterdam, a été remporté par la Soviétique Mikhailovskaia avec 18 points devant la Soviétique Spasskaia (14 points), sœur de Boris Spassky (ex-challenger de Fischer, champion du monde aux échecs). Mme Barras (membre du club damiste de Dijon) s'est classée cinquième (sur huit) avec 7 points.

Simultanément a eu lieu le championnat du monde « juniors » qui a vu la victoire, inattendue, du Haïtien Robillard (seize ans) avec 15 points devant le Hollandais Jansen et le Soviétique Boezinski (14 points). Jouvert (dix-huit ans, membre du club damiste de Dijon) s'est classé cinquième (sur dix) avec 11 points.

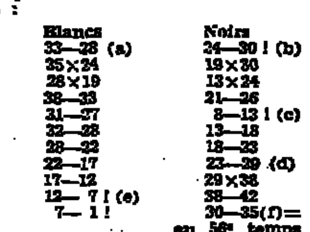
La performance de Robillard est remarquable, car Haïti ne compte que 3 000 licenciés alors que la fédération hollandaise rassemble 15 000 licenciés et la fédération soviétique près de 3 200 000 !

La partie qui opposa Mikhailovskaia à Spasskaia fut évidemment suivie avec une attention toute particulière, d'autant que de son résultat dépendait l'attribution du titre. Spasskaia adopta un début de partie calqué sur une stratégie chère à l'ex-champion du monde Kouperman et qui consiste à s'efforcer de neutraliser l'aile gauche de l'adversaire en jouant (18—22) sur 32—28, (12—18) sur 37—32, (7—12) sur 41—37, (1—7) sur 46—41, etc.

Bien qu'ayant étudié ce système de jeu, Mikhailovskaia fut réduite à une prudente défensive comme le prouve la position des pièces après le 42e temps, position indiquée sur le présent diagramme.



La partie se déroula alors comme suit :



	Blancs	Noirs
43	33—28 (a)	24—30 ! (b)
44	35×24	19×30
45	28×19	13×24
46	38—33	21—26
47	31—27	8—13 ! (c)
48	32—28	13—18
49	28—22	18—23
50	22—17	23—29 (d)
51	17—12	29×38
52	12— 7 ! (e)	38—42
53	7— 1 !	30—35(f)= au 56e temps

a) — 39—34 ?? est évidemment interdit à cause de (24—29) N + (victoire aux Noirs).

— 31—26 ? constituerait une faute de stratégie car suivraient alors (21—27) 32×21 (16—27) et les Blancs seraient « Mort ».

b) coup très dynamique qui entraîne des menaces de débordement sur l'aile droite des Blancs.

c) les Noirs procèdent à une manœuvre d'encerclement pour tenter de gagner un pion.

d) les Noirs sont parvenus à gagner un pion, mais ils ne pourront, en dépit de leur avantage numérique, obtenir le gain.

e) coup très fort qui va interdire aux Noirs de damer.

f) la meilleure riposte. En effet, si :

1) (42—48) ?? B + immédiat ;

2) (42—47) ?? 39—33 B +

3) (26—31) ?? 1—6 (31×22) 6×47 B +

JEAN CHAZÉ.

★ Les demandes de renseignements sur les possibilités qu'offre la Fédération française du jeu de dames (F.F.J.D.) pour s'initier et se perfectionner (traités et revues didactiques, clubs, compétitions) peuvent être adressées à M. Jean Chazé, 1, rue Claude-Debussy, 91000 Evry. A l'appui de chaque réponse sont joints deux opuscules conçus par la F.F.J.D. pour aider à franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

Bridge

N° 586

Cette semaine aux Bermudes

Derrière l'écran...

CETTE année, les championnats du monde — du 25 janvier au 2 février aux Bermudes — divisent le monde du bridge. Ils grouperont cinq équipes, dont les Etats-Unis, l'Italie, la tenante du titre, et la France, qui a gagné sa place en remportant l'automne dernier les championnats d'Europe à Tel-Aviv.

Un championnat pas comme les autres, bien qu'on retrouve encore et toujours les mêmes protagonistes, l'Italie et les Etats-Unis. Et ce n'est pas la présence des Français Svarc, Boulanger, Lebel, Mari, Vial et Leenhardt qui remue l'opinion

D'où vient l'intérêt de ces championnats ? Des considérations annexes (qui sont devenues principales) qui en ont entouré la préparation. Pour la première fois, on installera en diagonale et en travers de la table un écran empêchant les joueurs d'une même paire de se voir. Comme si l'on voulait empêcher les joueurs de tricher... Dans ce jeu où l'intuition et la « présence à la table » sont aussi déterminantes que la technique, on soupçonne vite des adversaires d'utiliser des informations illicites.

Depuis vingt ans, les Italiens dominent le bridge, ce que leurs adversaires ne supportent pas toujours avec le fair-play qui sied à ce jeu anglo-saxon. Les poignées de main entre vainqueurs et vaincus ne sont plus très franches, et, après les attaques sous le manteau, certains joueurs américains n'édulcorent plus leurs accusations Déjà, l'an dernier, les Etats-Unis demandaient que les écrans soient utilisés aux championnats du monde de Venise. Mais les Italiens ont refusé, estimant que les employer pour la première fois chez eux serait particulièrement infamant.

Après la défaite de Venise, Alfred Sheinwold, un célèbre expert américain qui sera capitaine de l'équipe américaine aux Bermudes, écrivait, dans la revue *Popular Bridge* : « *Eh bien ! ils nous ont encore eus cette fois, mais l'an prochain il y aura les écrans. Je répète depuis des années que n'importe quelle bonne équipe peut les battre à conditions égales. Peut-être les écrans trancheront-ils la question. (...) Il sera intéressant de voir si oui ou non les écrans modifieront les choses aux Bermudes.* »

Une déclaration qui fait passer au deuxième plan les discussions techniques autour de l'usage de ces fameux écrans. Ce ne sont pas ces derniers qui vont être jugés aux Bermudes, mais les Italiens, et cela tout le monde le redoute, du moins en Europe.

Ainsi Irénée de Hérédia, généralement considéré comme le plus compétent des arbitres français, écrivait-il récemment, dans un magazine spécialisé, que les écrans allaient sans doute *déshumaniser* le bridge, en faire un autre jeu, mais il reconnaissait que le problème n'était plus là. Il semble bien que les Américains, pour peu qu'ils gagnent, soient prêts à mettre en doute toutes les victoires précédentes du Blue Team italien. BERNARD BONFANTI.

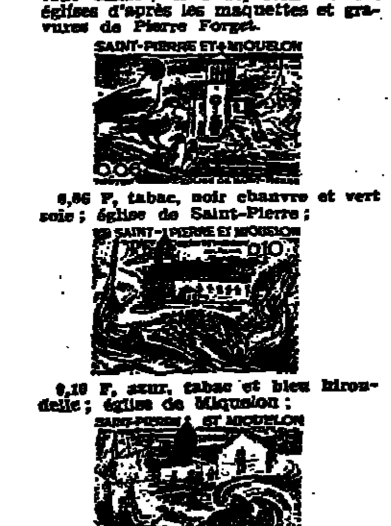
Philatélie

N° 1365

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON :

Trois églises.

Trois valeurs d'usage courant furent émises, elles représentent des églises d'après les maquettes et gravures de Pierre Forget.



0,06 F, tabac, noir chanvre et vert soie ; église de Saint-Pierre ;

0,10 F, azur, tabac et bleu hirondelle ; église de Miquelon ;

0,20 F, bleu roi, sienne calcinée et vert-noir ; église de Notre-Dame-des-Marins.

Impression taille-douce, Atelier du timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 75009 Paris (salle des expositions de la gare Saint-Lazare), les 1er et 2 février. — Trente-deuxième exposition des cheminots philatélistes.

⊙ 78800 Houilles (salle des fêtes), 1, rue Jean-Mermoz, les 8 et 9 février. — Huitième exposition philatélique.

⊙ 75015 Paris (palais sud du parc des Expositions de la porte de Versailles), du 8 au 14 février. — Quatorzième Salon international du jouet.

⊙ 93500 Pantin (104, avenue Jean-Lolive), les 15 et 16 février. — Quinzième exposition philatélique.

● A COURBEVOIE, *dans la salle des Fêtes du stade municipal, boulevard Aristide-Briand, du 24 au 26 janvier, se déroule une exposition régionale « Jeunesse » organisée par le cercle philatélique Alfred-de-Vigny.*

● A DUNKERQUE, *les 25 et 26 janvier, le club philatélique local organise une exposition pendant la durée du Congrès national de colombophilie.*

● A LA SEYNE-SUR-MER, *dans la salle des Fêtes de l'hôtel de ville, l'Entente philatélique C.N.I.M. et locale organisent la 14e exposition, les 1er et 2 février.*

● A PARIS, *du 1er au 3 février, de 10 h. à 18 h., se déroule dans la salle des Expositions de la gare Saint-Lazare la trente-deuxième Exposition nationale des cheminots philatélistes.*

ADALBERT VITALYOS.

ESCAMOTAGE DIABOLIQUE

Le déclarant, à la fin, avait le choix entre une impasse (qui aurait échoué) et le coup du diable. Mais l'intérêt de réussir un coup aussi rare lui fit choisir le coup du diable. Et celui-ci réussit !

Nord : ♠ A 6 4 ♥ R 8 7 6 ♦ A V 6 ♣ 10 6 4

Ouest : ♠ D 9 2 ♥ 5 ♦ R D 9 7 5 ♣ D 8 5 2

Est : ♠ 10 7 5 ♥ D 4 3 2 ♦ 10 3 ♣ R 9 7 3

Sud : ♠ R V 8 3 ♥ A V 10 9 ♦ 8 4 2 ♣ A V

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Le Dentu	F Moine	Moine	Bernheim
1 ♥	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	4 ♥	passe

Ouest entama le 2 de trèfle pour le roi d'Est. Sud prit avec l'as et rejoua le valet de trèfle. Ouest fit la dame et continua trèfle pour le 10 du mort et la défausse d'un carreau. Le déclarant joua le valet de carreau du mort pris par Ouest qui continua carreau. *Comment Le Dentu, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant coupa le dernier carreau sur lequel Est défaussa un trèfle. Il lui restait donc sept cartes dans les majeures, et il était probable qu'il avait au moins trois cœurs. La dame d'atout avait donc plus de chance d'être dans son jeu. Sud commença donc par jouer le valet de cœur de sa main, et, Ouest ayant fourni le 4, il mit l'as du mort, puis il joua le 6 de cœur et fit l'impasse (sur Est) qui réussit. Ouest n'avait plus de cœur, et il défaussa son dernier trèfle.

Il n'y avait aucune raison valable de décider que la dame de pique était plutôt en Ouest qu'en Est, mais, si elle était en Ouest, le déclarant avait la certitude de gagner grâce à un coup exceptionnel au lieu d'une banale impasse sur Est ! Sud joua par conséquent l'as de pique, puis le roi de pique et le valet de pique. Ouest en main doit contre-attaquer à carreau, et la dame de cœur imprenable est bel et bien prise :

Nord : ♥ 8 7 — Ouest : ♦ R 9 — Est : ♥ D 4 — Sud : ♠ 8 ♥ A

Le mort coupe avec le 7 de cœur et *Est ne peut que sous-couper* avec le 4 de cœur s'il veut retarder la capture de sa dame...

LA DONNE DE VENISE

La coupe des Bermudes, c'est le nom donné au championnat du monde qui se déroule cette semaine aux Bermudes avec notamment, la participation des Français, des Américains et bien entendu des Italiens qui depuis 1957 n'ont jamais été battus dans cette épreuve.

Voici la donne la plus fameuse de la dernière Coupe des Bermudes qui a eu lieu l'année dernière à Venise.

Le meilleur contrat (le petit chelem à pique) était difficile à trouver, mais aux deux tables cette couleur n'a été mentionnée qu'une fois !

Nord : ♠ 10 6 5 ♥ — ♦ A R 10 6 5 4 3 ♣ A R 9

Ouest : ♠ 3 2 ♥ 9 8 4 3 ♦ D 9 8 7 ♣ 8 7 3

Est : ♠ V 9 7 4 ♥ D V 7 5 ♦ V 2 ♣ V 5 2

Sud : ♠ A R D 8 ♥ A R 10 6 2 ♦ — ♣ D 10 6 4

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Garozzo	Wolf	Bellad.	Hamman
passe	1 ♣	passe	2 ♦
passe	3 ♦	passe	3 ♥
passe	4 ♦	passe	4 SA
passe	5 ♥	passe	5 SA
passe	6 ♥	passe	7 SA...

Ouest ayant entamé le 7 de trèfle, comment Hamman, en Sud, *n'a-t-il chuté que d'une levée* à SEPT SANS ATOUT ?

Si Ouest entame le 3 de pique, *comment Sud peut-il gagner* le GRAND CHELEM A PIQUE ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 trèfle » promettait en principe 17 points au moins et la réponse de « 2 carreaux » indiquait six contrôles (en fait deux fois A R). Les enchères, ensuite, indiquaient de vraies couleurs jusqu'au blackwood.

En raison du misfit à carreau, Sud aurait dû se contenter du petit chelem à sans atout.

A l'autre table les annonces avaient été :

Kebela	Forquet	Murray	Bianchi
Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♣	passe	1 ♥
passe	3 ♦	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

PHILIPPE BRUGNON.

Échecs

N° 591

L'ÉCHARDE

(Club central, Moscou, janvier 1975.)

Blancs : V. TUKMAKOV

Noirs : A. SEMENIOUK

Partie espagnole. Défense ouverte.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	é5	20. Fg3	f6
2. Cf3	Cç6	21. b4!(o)	D×é2
3. Fb5	a6	22. T×é2	Cd3
4. Fa4	Cf6	23. é6!(p)	Cd-é5
5. 0-0	C×é4	24. F×é5!	f×é5(q)
6. d4(a)	b5	25. Cg5!	Td5(r)
7. Fb3(b)	d5	26. a4!	h6
8. d×é5	Fé6	27. Cé4	Cd8(s)
9. ç3	Fç5(c)	28. a×b5	a×b5
10. Cb-d2(d)	0-0	29. Ta8!(t)	Rf8(u)
11. Fç2(é)	Ff5(f)	30. Cç5	Ré7(v)
12. Cb3	Fg4(g)	31. Tç8	Rf6(w)
13. C×ç5(h)	C×ç5	32. Té3!	Té7
14. Té1	Té8(i)	33. Tf3+	Rg6
15. Ff4(j)	d4(k)	34. Rh2	Td6(x)
16. h3(l)	d3	35. Tf5	Td5(y)
17. h×g4(m)	d×ç2	36. f4(z)	Cç6
18. D×ç2	Dd3(n)	37. Cd7!!	
19. Dé2!	Ta-d8		abandon(aa)

NOTES

a) La meilleure réplique. Si 6. Dé2, Cç5 ; 7. F×ç6, d×ç6 ; 8. d4, Cé6 ; 9. d×é5, Cd4 ; 10. C×d4, D×d4 ; 11. h3, Fé7 ; 12. Cd2 avec égalité ; de même, si 6. Té1, Cç5 ; 7. Cç3, Fé7 ; 8. F×ç6, d×ç6 ; 9. C×é5.

b) Si 7. d5, b×a4 ; 8. d×ç6, d6 ; 9. Té1, Cf6 ; 10. ç4, Fé6 ; 11. D×a4, Fé7 ; 12. Cç3, 0-0.

c) Les Noirs ont le choix entre le coup du texte, 9..., Fé7 ; 9..., Cç5. Le développement du F-R sur ç5 crée sans aucun doute des perspectives d'attaque sur l'aile - R et recèle de nombreuses finesses tactiques mais prive, dans certaines variantes, le Cé4 du retrait sur ç5 tout en laissant le pion ç arriéré.

d) 10. Ff4 est à déconseiller à cause de la réponse 10..., g5 ! Sur 10. Dé2 les Noirs poursuivent tranquillement par 10..., 0-0 ; 11. Cb-d2, Ff5 ! ; 12. C×é4, d×é4 ; 13. Cg5, C×é5 ; 14. C×é4, Dd3 ! ou 11. Fé3, f6 ; 12. Cd4, F×d4 ; 13. ç×d4, f×é5 ; 14. d×é5, Dé7 ; 15. Cç3, C×ç3 ; 16. b×ç3, C×é5 ; 17. Fd4, Cç4. La continuation de Motzko n'est plus souvent jouée : 10. Dd3 en raison de la suite 10..., 0-0 ; 11. Fé3, f6 ; 12. é×f6, D×f6 ; 13. F×d5, Ta-d8 ; 14. F×é6+ (ou 14. D×é4, Fd5 ; 15. Db4, F×é3 ; 16. f×é3, F×f3 ou 14. F×ç5, C×ç5 ; 15. F×é6+, D×é6 ; 16. Dé3, D×é3 ; 17. f×é3, Cé5), D×é6 ; 15. Cd4 (si 15. Fd4, T×f3 ! ; 16. D×f3, F×d4 ; 17. ç×d4, C×d4 ; 18. Dd1, Cg3 ! ou 15. Dé2, C×f2 !), C×d4 ; 16. ç×d4, F×d4 ; 17. F×d4, ç5.

e) Posant aux Noirs un problème.

f) La défense 11..., f5 laisse aux Blancs le meilleur jeu après 12. é×f6, C×f6 ; 13. Cb3, Fb6 ; 14. Cg5, Fg4 ; 15. F×h7+, Rh8 ; 16. Dç2 ! comme le célèbre gambit de Dilworth 11..., C×f2 ; 12. T×f2, f6 ; 13. é×f6, D×f6 ; 14. Df1, Fg4 ; 15. b3 !, Fh5 ; 16. Dd3.

g) 12..., Fg6 ne semble pas satisfaisant : 13. Cf-d4, F×d4 ; 14. C×d4, C×d4 ; 15. ç×d4, ç5 ; 16. f3, ç×d4 ; 17. D×d4 !

h) Dans la partie Byschev-Kondratiev (Leningrad, 1952), les Blancs prirent le dessus par 13. Dé1, F×f3 ; 14. g×f3, C×é5 ; 15. Rg2, Df6 ; 16. Dd1, C×f2 ; 17. T×f2, F×f2+ ; 18. R×f2.

i) Et non 14..., Fh5 ; 15. Fg5 !, F×f3 ; 16. D×f3, D×g5 ; 17. D×d5.

j) Contre Larsen (Santa-Monica, 1966), Fischer obtint un net avantage de position après 15. Fé3, Cé5 ; 16. Dd3, g6 ; 17. Fh6, Cé7 ; 18. Cd4, Ff5 ; 19. C×f5, C×f5 ; 20. Fd2.

k) Une suite tranchante qui présente certains risques. Une autre possibilité est 15..., Fh5 ; 16. Dd2, Fg6 ; 17. F×g6, b×g6 ; 18. Ta—d1, Cé6 ; 19. Cg5 ! (Dr Euwe-Eliskases, Mar-del-Plata, 1947). La partie Klovan-Semeniouk (Moscou, janvier 1975) se poursuivit ainsi : 15..., Fh5 (15..., Cé6 ; 16. Fg3, Fh5 paraît bon) ; 16. Dd2, F×f3 ; 17. g×f3, Dd7 ; 18. Ta-d1, Cé7 ; 19. Fg3, Tb8 ; 20. f4, Dh3 ; 21. f5, C×f5 ; 22. D×d5, Cé6 ; 23. Fé4, Ch4 ; 24. Fh1, Cg5 ; 25. é6, Dg4 ; 26. é×f7+, C×f7 ; 27. h3, Dg6 ; 28. Rh2, Df6 ; 29. T×é8+, T×é8 ; 30. Dç6, D×ç6 ; 31. F×ç6, Té6 ; 32. Fd5, Th6 ; 33. F×ç7, Rf8 ; 34. Td3, Tf6 ; 35. f4, h6 ; 36. Rg1, Cf5+ ; 37. Rg4, h5+ ; 38. R×h5, Th6+ ; 39. Rg4, g6 ; 40. Fg2, abandon.

l) Après 16. b4, Cé6 ; 17. Fé4, Dd7 ! les Blancs n'ont rien de mieux selon Larsen que 18. h3, C×f4 (18..., Fh5 ; 19. F×h7+ ou 18..., F×h3 ; 19. C×d4) ; 19. h×g4, Ta—d8 ; 20. F×ç6, D×ç6 ; 21. ç×d4, Dd7.

m) A considérer est aussi 17. Fb1, Fh5 ; 18. Fg3.

n) Les Noirs pensent regagner leur pion et laisser les Blancs avec un pion doublé.

o) Très énergique. L'échange des D est forcé dans de bonnes conditions.

p) Le pion é avance tout en menaçant de 24. F×ç7.

q) Si 24..., C×é5 ; 25. C×é5, T×é5 ; 26. Ta—é1.

r) Si 25..., h6 ; 26. Cf7 !

s) Maintenant si 27..., T×é5 ; 28. Cç5 !

t) Un bon clouage qui retarde la prise du pion é5.

u) Si 29..., T×é5 ; 30. Cç5, Té8 ; 31. f4 !

v) Le pion é5 est attaqué trois fois.

w) Si 31..., Rd6 ; 32. Ta2 !

x) Tentant à nouveau d'éliminer cette épine-écharde.

y) Si 35..., C×é5 ; 36. T×é5.

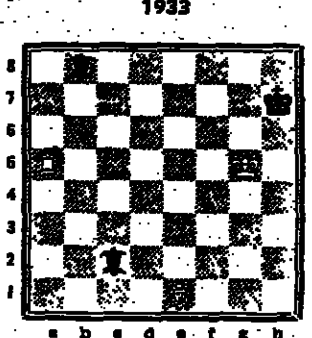
z) Un clouage horizontal.

aa) Car si 37..., T×é5 ; 38. Cf8+ mat.

ETUDE

I. FRITZ

1933



BLANCS (3) : Rg5, Ta5, Fé1.
NOIRS (3) : Rh7, Fç2 et h8.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 590.

B. SEVITOV. « Chakmaty v SSSR », 1940.

(Blancs : Ra1, Ta5, Cç6. Noirs : Ré8, Fh1, Ca2, Pç4.)

1. Ta8+, Rd7 ; 2. Cé5+, Ré6 ; 3. Cf7+, Ré6 ; 4. Cg5+, Rf6 ; 5. Ch7+, Rg6 ; 6. T×a2, R×h7 ; 7. Th2+ et les Blancs gagnent.

Ou bien 1..., Rf7 ; 2. Cé5+, Rf6 ; 3. Cg4+, Rf5 ; 4. Ch6+, Rg5 ; 5. T×a2, R×h6 ; 6. Th2+, etc.

Une composition intéressante dans laquelle le C blanc est conduit méthodiquement sur h7 et h6.

CLAUDE LEMOINE.

Hippisme



TROIS FRANCS A PERDRE

VOICI donc venu, pour Vincennes, le grand jour : celui du prix d'Amérique. Deux mille six cents mètres, parcourus à la moyenne de 1' 17" 5/10 au kilomètre, c'est-à-dire à environ 47 kilomètres à l'heure (à titre de comparaison, l'Arc-de-Triomphe, au galop, se dispute à quelque 58 kilomètres à l'heure), désigneront, dimanche, le champion d'Europe des trotteurs.

Notons, pour la petite histoire hippique, que ce sera la fin d'une certaine formule de la course : le départ y sera, pour la dernière fois, donné à l'autostart.

L'autostart offre des avantages. Elle ajoute une note spectaculaire supplémentaire, notamment pour les téléspectateurs (et la société du Cheval français, consciente que le petit écran est le meilleur message publicitaire des courses, est toujours sensible au prolongement télégénique de ses épreuves) : la vision en gros plan de cette forêt de jambes graciles, accélérant peu à peu leur rythme derrière les ailes de la voiture, constitue pour le turfiste en chambre — espèce la plus répandue et qui assure les recettes puisqu'on compte quatre millions de « tiercéistes » pour moins de vingt mille spectateurs dans les tribunes — un des grands moments de l'année hippique.

Mais l'autostart présente aussi, aux yeux des propriétaires et drivers français, deux inconvénients, l'un avoué, l'autre non. Il n'y a que neuf places derrière les ailes de la voiture, qu'on ne peut pour des raisons de sécurité allonger davantage. Lorsque dix-huit chevaux participent, il faut les répartir sur deux rangs. L'affectation au second rang correspond à un handicap certain : celui qui en est victime risque de se trouver englué dans le peloton.

L'inconvénient inavoué tient à ce que les chevaux étrangers sont en général plus rompus que les nôtres aux départs à l'autostart. En Amérique, en Italie, en Allemagne, les trois grands pays du trot, où les participants à chaque épreuve sont rarement plus de neuf, l'autostart est de règle. A l'inverse, les chevaux étrangers sont malhabiles à prendre nos départs « à l'élastique ». Or la victoire de chevaux américains dans les deux derniers prix d'Amérique a été ressentie par les dirigeants de Vincennes comme un coup au cœur. L'abandon de l'autostart est un des plus sûrs moyens d'arrêter la série des succès étrangers et de rendre Vincennes à Vincennes, c'est-à-dire à la Normandie.

La classe pure

Deux concurrents, *Timothy T* et *Wayne Eden*, vont essayer de mettre à profit ce délai de grâce.

Timothy T, fils de *Ayres*, le plus grand étalon trotteur américain, et d'une jument appartenant à la meilleure souche d'outre-Atlantique, peut se targuer de posséder le plus beau pedigree du monde. Il n'a pourtant coûté à son propriétaire actuel, l'Italien Baldi, qu'une trentaine de milliers de dollars. Après un brillant début de carrière aux Etats-Unis, le cheval s'était gravement blessé à une jambe et était considéré comme irrécupérable pour la compétition. Baldi l'acquit en pensant surtout à une carrière au haras. Mais les séquelles de la blessure s'atténuèrent, disparurent, et *Timothy T* put reprendre l'entraînement. Pour le plus grand bénéfice de son propriétaire, puisque ses gains en courses s'élèvent maintenant à 3 486 190 francs et que, la magnificence de son pedigree s'ajoutant à celle de sa seconde carrière, il est devenu le trotteur valant le plus cher en Europe : au moins trois millions de francs.

Ce cheval de petite taille, léger, comme le sont souvent les trotteurs américains, est capable d'accélérations foudroyantes. Dans le prix d'Amérique 1974, qui était l'occasion de ses débuts à Vincennes, il avait eu un passage de 300 mètres, avant le « petit bois », qui, pour nous, restera une image éblouissante.

Timothy T vient de courir obscurément à Cagnes (où le départ était donné sans autostart). Mais il n'est pas possible que ce soit derechef éteint ce qui faisait de lui un champion hors du commun. Les plus beaux diamants ne retrouvent parfois tout leur éclat qu'à la lumière du Nord.

Wayne Eden, le second représentant de l'élevage américain, n'a pas les titres de *Timothy T*. En outre, à cinq ans, il est encore un peu jeune pour cette course de « grognards » qu'est le prix d'Amérique. Cependant, il peut être considéré comme occupant, dans la hiérarchie de sa génération, aux Etats-Unis, la troisième ou quatrième place.

Côté français, celui-ci comprendra surtout les noms de *Clissa*, *Casdar*, *Bellino II*, *Dimitria* et *Catharina*.

Clissa représente, avec *Timothy T*, l'image de la classe pure. Il existe d'ailleurs des analogies entre leurs carrières. Comme son rival, la jument vient de subir, à la suite d'une blessure à un tendon, une éclipse de deux années. La plus grande qualité comporte la plus grande fragilité. Les jambes ne supportent plus ce que le cœur leur demande, quand il est trop généreux. Celles de *Clissa* semblent de nouveau être aptes à remplir leur office. Mais le retour de la jument à la compétition est encore récent. Ne va-t-elle pas manquer d'une course ?

Un peu moins de classe, mais une santé de fer et un parfait équilibre nerveux. Voilà l'équation de *Casdar*. Comme, aussi, il semble revenir au mieux de sa forme au meilleur moment, il constitue une des valeurs sûres de la course.

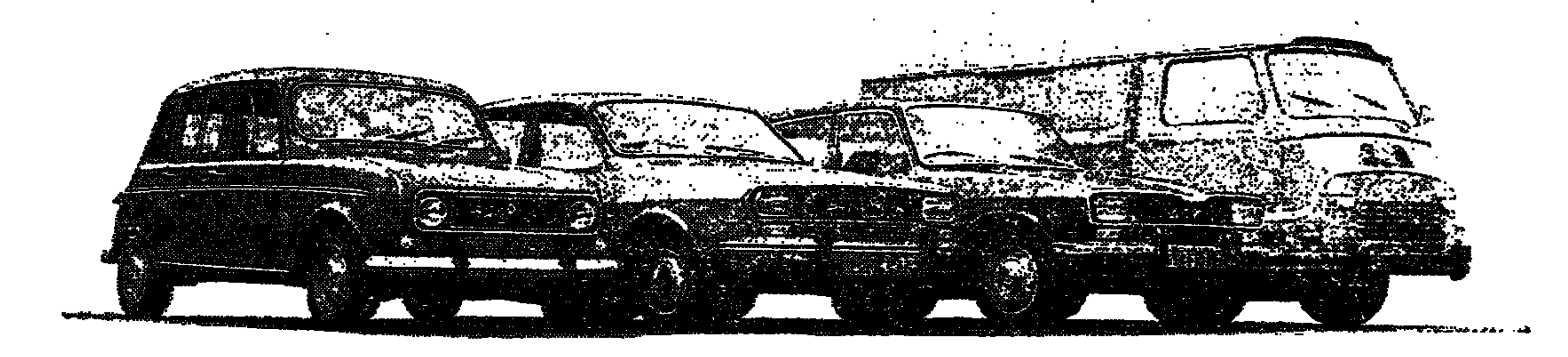
Bellino II, qui comme prévu, a facilement gagné dimanche le prix de Cornulier, est le « rouleau compresseur » de Vincennes. Pas de pointe de vitesse, mais Hercule attelé à un sulky, et qui peut épuiser tous les autres, en leur imposant dès les premiers mètres un train d'enfer.

Des nerfs de verre dans des muscles aux prodigieuses possibilités, c'est *Dimitria*, capable du meilleur et du pire.

Enfin, si, comme nous, on accorde une première chance à *Casdar*, on doit retenir celle de *Catharina* qui vient de faire jeu égal avec lui.

Résumons-nous. Si vous avez décidé de perdre dimanche 3 F au tiercé, perdez-les de préférence sur trois des chevaux suivants (en modifiant éventuellement notre ordre après le tirage au sort des places derrière l'autostart) : *Casdar*, *Timothy T*, *Clissa*, *Bellino II*, *Wayne Eden*, *Dimitria*, *Catharina*.

LOUIS DÉNIEL.



Comment en 1975 mieux gérer votre parc automobile.

Ne pas se tromper

En 1975, plus que jamais, toute erreur dans le choix automobile se paiera cher. C'est vrai pour les particuliers, ça l'est plus encore pour une société.

Ce n'est pas un hasard si plus d'un Français sur 3 roule en Renault et si Renault équipe près de 50 % des parcs Société, 65 % du parc location courte durée et possède un parc de 100 000 véhicules en location longue durée Renault Bail.

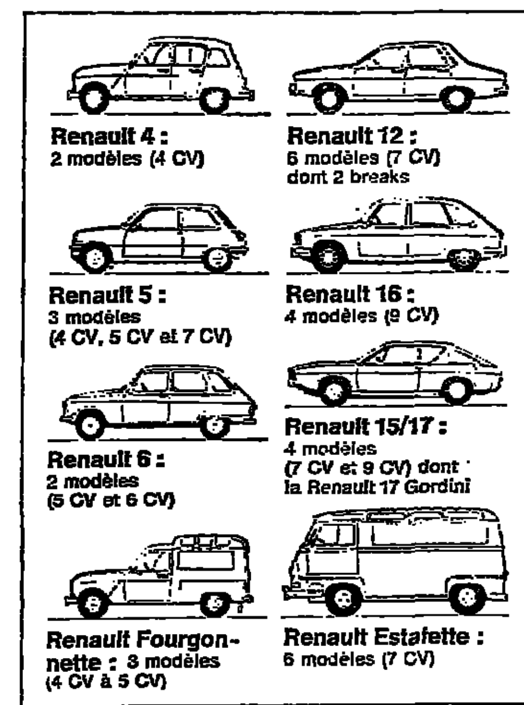
Et ce n'est pas un hasard si Renault a mieux surmonté que ses concurrents la crise automobile, améliorant même de façon spectaculaire ses positions sur le marché Français et à l'exportation.

C'est là le fruit d'une politique axée sur des modèles offrant un service maximum pour un coût minimum, le meilleur rapport prestations/prix et un sens très poussé de l'économie, tout en améliorant sans cesse sécurité et confort.

Répondre à tous vos besoins automobiles, à vos impératifs de gestion et de rentabilité, à vos exigences d'après-vente, à votre désir de tout résoudre avec un seul fournisseur : voilà ce que vous propose Renault pour 1975. Chiffres en mains et pièces à l'appui, jugez vous-même.

Si c'est une question de choix

Renault est le seul constructeur à vous proposer une gamme de 26 modèles de 4 à 9 chevaux fiscaux, ainsi que 8 modèles automatiques. Cette gamme répond pratiquement à tous les besoins automobiles : pour un usage urbain, pour les routes en mauvais état, pour ceux qui font beaucoup de route, pour les transports encombrants, pour les voitures de direction.



Pour un confort maximum, 8 versions automatiques 7 et 9 CV en berline, break, ou en coupé. Renault 12, Renault 15, Renault 16 TX et Renault 17.

Pour des besoins utilitaires :

Vous pouvez disposer d'une gamme de 350 kg à 1200 kg en choisissant parmi les 3 modèles de fourgonnettes Renault 4 et les 6 modèles d'estafettes, sans oublier évidemment la gamme Saviem.

Si c'est une question de budget

Renault n'a pas attendu la crise de l'énergie pour concevoir des véhicules économiques. Et ceci sur tous les postes du budget automobile :

Renault propose le meilleur rapport prestations/prix en fonction de la cylindrée.

La sobriété des Renault n'est plus à prouver, consultez d'ailleurs votre chef de parc à ce sujet.

La robustesse et la simplicité mécanique des Rénault réduisent sensiblement le prix de revient kilométrique de nos modèles.

Consultez le marché de l'occasion. Les Renault y sont fort bien cotées.

Si c'est une question de service

Premier Constructeur Français, Renault met à votre disposition le 1er réseau de France. Par la densité : près de 10 500 points service en France et à l'Etranger, par la qualité et le dynamisme des hommes, recyclés en permanence et la qualité des installations avec notamment plusieurs centaines de Stations Diagnostic dans la région parisienne.

Par ailleurs, Renault a conçu, à l'intention spéciale des sociétés, une convention nationale d'entretien et de réparations.

Enfin, Renault a créé pour les sociétés, une assurance groupée : un contrat d'assurance collectif, couvrant tous les risques à un tarif préférentiel.

Bref, Renault fait tout pour vous simplifier la vie. Vous avez suffisamment de préoccupations par ailleurs.

Si c'est une question de financement

Selon la taille de l'entreprise, la nature de ses besoins, la fréquence de renouvellement de son parc et ses moyens financiers, trois solutions s'offrent à vous : achat, leasing ou location. Trouver la plus rentable : voila ce qu'il faut déterminer, chiffres à l'appui.

Pour cela Renault met à votre disposition, dans chaque succursale ou concession, un spécialiste Société. Avec vous, il étudiera votre cas particulier, sous tous ses aspects. Et il vous conseillera la formule la plus avantageuse. Renault lui a donné une consigne impérative : veiller sur vos intérêts. C'est ainsi que l'on garde ses clients.

Toujours pour vous simplifier la vie et vous affranchir des problèmes de gestion, Renault a créé la location Longue Durée Tout Compris. Ce forfait comprend l'entretien, la réparation, le remplacement du véhicule immobilisé et l'assurance de toutes vos Renault. Une seule facture mensuelle ou trimestrielle enregistrée dans les frais généraux.



1er constructeur français

Vous aimeriez en savoir davantage ?

sur simple demande, nous vous adressons le nouveau dossier d'information « Renault spécial société »
Pour tous renseignements, appelez le **604 09.00**

Nom ____________________
Société ____________________
Adresse ____________________
____________________ Tél. ________

Renault Société - B.P. 142 - 92109 Boulogne-Billancourt
Télex 24 356 et 27 804.

Ne laissez pas vieillir exagérément votre parc

CARNET

Naissances

— Christian et Nicole Leroy-Cassart,
Xavier, Stéphanie et Bertrand
ont la joie d'annoncer la naissance de

Bénédicte,

le 16 janvier 1975.
Koetlaan, nº 4.
La Haye (Pays-Bas).

Décès

— M. René Bonissel, son époux,
M. Gérard Bonissel, son fils et ses enfants,
Les familles Suzanne Gauthiot, Jacques et Charlotte Lemercier, Bonissel, Ducrettet, Ducombs, Marre, Sicaud,
Et tous ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René BONISSEL,
née Jeanne Gauthiot,

survenu le 18 janvier 1975.
L'inhumation a eu lieu, suivant la volonté de la famille, dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
36, rue Ernest-Renan,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Le docteur Roger Chasquès,
Mme, née Rozan,
Et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère et grand-mère,

Mme veuve CHASQUÈS,
née Virginie Maurel,

survenu à Colombes le 19 janvier 1975 et inhumée à Colombes dans l'intimité de sa famille et de ses amis les plus chers.

— Mme Joseph Defforey, son épouse,
M. Henry Defforey, son fils,
Olivier, Bruno, Damien, ses petits-enfants,
M. et Mme Louis Defforey,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Sentis,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Badin, Toulouse et Terrier,
La direction et le personnel des Etablissements Defforey,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph DEFFOREY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 14-18 et 39-40,

survenu le 22 janvier 1975 à Villemoisson (Essonne), dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 25 janvier, à Lagnieu (Ain), à 15 h. 30.
Un service religieux sera célébré en sa mémoire le mardi 28 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, Paris (7e).
53, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Jean GILLARD,
née Jeanne Duchaussoy,

survenue le 22 janvier, dans sa soixante-dix-huitième année.
De la part de
M. Jean Gillard, son époux,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et de toute sa famille.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 25 janvier, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
55, rue Berthier,
78000 Versailles.

— M. Lionel Maton,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont le regret de faire part du décès, le 17 janvier 1975, dans sa soixante-troisième année, munie des sacrements de l'Eglise, de

Mme Lionel MATON,
née Marie-Louise Fremont.

Le service religieux, suivi de l'inhumation, a été célébré à Thérines (Oise) dans l'intimité familiale, le 21 janvier 1975.
9, rue Papillon, Paris (9e).

— Les lauréats du Prix des trois physiciens morts pour la France, Henri Abraham, Eugène Bloch et Georges Bruhat,
Et Mme Eugène Bloch,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le doyen Paul MONTEL,
de l'Académie des sciences,
président du Comité du prix.

[Lire page 31 la biographie de M. Montel.]

— Nous apprenons le décès de

M. Louis PARIS,
ancien maire de Tourcoing,

survenu le jeudi 23 janvier.

[Né le 9 février 1899, à Tourcoing, Louis Paris était entré à la S.F.I.O. en 1925. Prisonnier en 1940, il s'était évadé et avait participé à la création du mouvement de résistance Libération-Nord. Nommé vice-président de la délégation communale de Tourcoing, après la guerre, Louis Paris avait été élu maire de sa ville natale en 1947. Réélu en 1953, il avait été battu en 1959. Louis Paris avait été conseiller général du canton de Tourcoing-Nord-Est de 1955 à 1961.]

— Mme Georges Sampré,
M. et Mme Jacques Sampré et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Sampré et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Grémont et leurs enfants,
Mlle Marie-Chantal Sampré,
Mlle Madeleine Riou,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SAMPRÉ,
huissier de justice honoraire,
ancien président
de la Chambre des huissiers
de justice de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier
de l'ordre national du Mérite,

rappelé à Dieu le 23 janvier, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 27 janvier à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Casita »,
6, avenue Madeleine,
92500 Rueil-Malmaison.

— On nous prie d'annoncer le décès du

Major Peter Graham VOLTELYN VAN DER BYL,

ancien ministre de l'Union Sud-Africaine, Military Cross,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à son domicile de Fairfield, province du Cap, République d'Afrique du Sud, le mardi 21 janvier 1975.

Remerciements

— Tous les parents et alliés de
M. Robert LE CARPENTIER,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de son décès, remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

— Madame Emile Devernay et sa famille, dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les personnes et associations qui, par des envois de fleurs et des messages de sympathie, se sont associées à leur peine lors du décès de
M. Emile DEVERNAY,
les prient de recevoir l'expression de leurs sincères remerciements, et l'assurance de toute leur gratitude.
Paris, Québec.

— Mme Edmond Griotteray,
M. et Mme Alain Griotteray,
Mme A.-B. White,
M. et Mme Bernard Leclair,
Mlle Claude Griotteray,
Mme Jean-Henri Morin,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Renée-Steve PASSEUR
remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Stefan Priacel, Anna et Stefan,
M. et Mme Jacques Weyl,
Mlle Véronique Freund-Priacel,
très touchés par les nombreux témoignages d'amitié qui leur furent adressés lors du décès de
M. STEFAN PRIACEL,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.
2, avenue Dode-de-la-Brunerie,
Paris-16e.

Anniversaires

— Il y a trente ans disparaissait
Germaine MEYER,
arrêtée par les Allemands, à Nice, en septembre 1943.
Elle fut tuée lors de l'évacuation du camp d'Auschwitz, au moment où celui-ci allait être libéré.
Tant pendant ses occupations de résistante que pendant son séjour, d'abord au camp de Drancy, puis au camp d'Auschwitz et lors de son évacuation, Germaine Meyer fit montre d'une grande force de caractère et d'une totale abnégation envers ses compagnes de souffrance.
Une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

— M. Alain Poher, président du Sénat, a remis, le 23 janvier, dans les salons du Petit-Luxembourg, en présence de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, les insignes de grand officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au général B. Richard, commandant militaire du Palais du Luxembourg.

— « Lou Cabrettaire » des Corréziens de Paris organise, en participation avec le Cercle celtique « Labour Ha Kan », le samedi 25 janvier à 21 heures, à la mairie de Montrouge, la Nuit de la Bruyère.

— Le général Stehlin signera son livre « la France désarmée », paru chez Calmann-Lévy, le samedi 25 janvier, à partir de 16 heures, aux Boutiques de Paris, Librairie Flammarion, 103, rue Basse, Palais des Congrès, porte Maillot.





DÉFENSE

Après le choix des États-Unis

LE MISSILE SOL-AIR ROLAND-2 REPRÉSENTE UN MARCHÉ MONDIAL DE 20 MILLIARDS DE FRANCS

Le général d'armée (cadre de réserve) Jean Crépin, président du groupement d'intérêt économique euromissile, a indiqué récemment que, du fait du choix par l'armée de terre américaine du missile sol-air à courte portée franco - allemand Roland (*le Monde* du 11 janvier), on peut raisonnablement escompter un marché aux Etats-Unis de 1 400 millions de dollars (environ 6 300 millions de francs). Ce succès est très important, a-t-il expliqué, parce que la décision américaine facilitera les ventes du Roland pour les pays de l'OTAN qui souhaiteront adopter un armement en service dans les forces françaises, ouest-allemandes et sans doute américaines.

A terme, a précisé le général Crépin, l'armée de terre américaine pourrait avoir besoin de vingt mille missiles et de quatre cents postes de tir au total. Les besoins de l'armée de terre française sont estimés, pour un premier contrat, à mille deux cents missiles et trente-cinq postes de tir. Non compris la commande américaine, a encore ajouté le président d'Euromissile, le marché mondial du Roland-2 est évalué, sur dix à douze ans, à cinquante mille missiles et un millier de postes de tir, soit environ 20 milliards de francs.

Roland-2 est un engin sol-air à courte portée pouvant être guidé soit par radar, soit optiquement, d'une portée de plus de 6 kilomètres. Il est installé en France sur le char de combat AMX-30.

● L'EPOPEE DE NORMANDIE-NIEMEN. — *Icare*, la revue de l'aviation française éditée par le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.), publie, dans sa dernière livraison, le volume VI sur l'épopée de Normandie-Niemen. Ce numéro met un point final à la rétrospective sur ce régiment, avec la campagne 1945 de Prusse orientale, l'armistice et le retour au Bourget. (*Icare*, Cidex A n° 213, 94396 Orly-Aérogare ; n° 70 ; prix : 20 F).

AU CONSEIL DE L'EUROPE

L'Assemblée a adopté la résolution du comité des ministres sur les concentrations d'entreprises

De notre correspondant

Strasbourg. — La liberté de la presse et le droit à l'information ont été au cœur de deux débats qui ont occupé une part importante des discussions de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, jeudi 23 janvier, à Strasbourg. En face des problèmes découlant de la concentration de la presse écrite et de la puissance croissante des moyens de communication audio-visuels, il s'agit, comme l'ont souligné la plupart des vingt rapporteurs, de sauvegarder l'esprit démocratique, en particulier le droit à l'expression des minorités.

Pour garantir la pluralité des opinions, le comité des ministres attire lui-même l'attention des gouvernements sur la nécessité de parer aux effets néfastes des concentrations de presse. Il propose, entre autres, l'institution d'un fonds de presse destiné à améliorer, par l'octroi de subventions à des conditions avantageuses, la position concurrentielle des journaux financièrement en difficulté. Il se prononce également en faveur d'une politique de rationalisation des méthodes de production et de distribution des journaux afin de réduire les coûts de publication.

Tout en approuvant l'ensemble des mesures préconisées par le comité des ministres, l'Assemblée du Conseil de l'Europe a estimé qu'il fallait dépasser le cadre d'une simple politique d'aide économique pour définir, sur un plan européen, des moyens politiques capables d'enrayer les dangers des concentrations de presse. Il faut garantir avant tout la liberté des journalistes. Sur rapport du conservateur britannique Sir John Rodgers, l'Assemblée recommande en particulier l'élaboration d'un statut-type du personnel de rédaction garantissant son indépendance tant à l'égard des propriétaires de journaux que des syndicats. Cette liberté devrait être étayée par la définition d'une politique de l'information dans une société démocratique.

Dans l'immédiat, les députés proposent la création, dans le cadre du Conseil d'un centre d'information sur les concentrations de presse. Cette sorte d'observatoire aurait pour mission de déceler et d'analyser en permanence, à l'échelle de l'Europe, les tendances à la concentration de presse, de coopérer avec la profession sur tous ces aspects et de mener des actions de sensibilisation du public.

Conditions d'une télévision démocratique

L'assemblée s'est également préoccupée de l'expression et de la gestion démocratiques des moyens de communication audio-visuels. Elle a adopté le rapport de M. Olaf Schwencke (socialiste allemand) qui définit les conditions minimales auxquelles doit répondre un service national de radio-télévision. Le « modèle » d'une radio-télévision démocratique à appliquer à l'échelon européen doit comprendre, en premier lieu, l'obligation d'assurer un service complet pour l'ensemble du public. Il doit prévoir un choix multiple de programmes respectant l'intérêt des régions et des minorités, une large place pour la culture et l'éducation, une étroite coordination enfin et un échange de vues permanent avec les autres *chaînes* européennes de radio-télévision.

La liberté totale d'expression et l'absence de toute censure devraient être tempérées par l'exercice du droit de réponse et par la responsabilité des producteurs d'émissions devant des organismes non élus, parlementaires de préférence. Les individus doivent avoir un droit d'accès aux radiotélévisions et les associations de téléspectateurs doivent être reconnues et pouvoir s'exprimer sur l'antenne.

J.-C. HAHN.

Pour diffusion de « publications pornographiques » en Italie

Trois importants distributeurs de journaux ont été détenus une semaine

De notre correspondant

Rome. — Sept personnes, accusées de *« fabrication et commerce de publications obscènes »*, ont été mises en liberté provisoire, jeudi 23 janvier, après une semaine d'incarcération à Milan. Le procès, conduit selon la procédure accélérée, n'aurait pas retenu outre mesure l'attention si parmi les sept « pornographes » ne figuraient trois distributeurs de journaux et non des moindres : MM. Luciano Mauri, Lorenzo Nicolini et Vittorio Parrini, qui occupent respectivement les fonctions d'administrateur délégué aux Messageries italiennes, à la Marco et à la maison romaine Parrini.

Il était courant, jusqu'à présent, de procéder à l'arrestation périodique des directeurs responsables, de quelque soixante revues pornographiques d'une désolante monotonie qui envahissent les kiosques italiens. Relâchés quelques jours plus tard, ils pouvaient reprendre leur activité en toute impunité.

En décidant de poursuivre simultanément des agences de distribution, le juge Guido Viola a franchi un pas de plus. C'est, selon lui, le seul moyen de lutter efficacement contre la pornographie et d'en protéger les mineurs. Réponse de M. Luciano Mauri, dont les messageries emploient quatre cents personnes et diffusent les ouvrages des plus grandes maisons d'édition : *« La loi ne nous oblige à vérifier que le nom du directeur responsable et de l'éditeur. Compte tenu des accords conclus, nous n'avons d'autre part aucun moyen de refuser la distribution de publications particulières. »* Son collègue M. Vittorio Parrini a dit pour sa part au juge : *« La loi ne me donne pas le droit d'exercer une censure et je me refuse à le faire. »* Qu'adviendrait-il de la liberté, a demandé M. Parrini, si chaque distributeur s'avisait de distinguer lui-même les *« bonnes »* publications des *« mauvaises »* ? *« Notre travail est un service public »*, devait remarquer M. Lorenzo Nicolini.

Les directeurs de *Proibito*, *Privato*, *Sola per adulti*, *Os top sex* et *Lezioni d'amore* — remis eux aussi en liberté provisoire — n'ont pas osé reprendre à leur compte une telle affirmation. Se sachant passibles d'une peine de trois mois à trois ans de prison, ils ont prudemment fait taire les convictions qui les animent. — R. S.

● LE JOURNALISTE ET ECRIVAIN Juan Ignacio Luca de Tena, fils du fondateur du quotidien monarchiste ABC, directeur lui-même de ce journal, est mort à Madrid. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. —

PRESSE

« L'Imprévu », nouveau quotidien du matin

Attendue dans les premiers jours de l'année et retardée en raison de longues et difficiles négociations avec le syndicat du livre C.G.T., la parution de « l'Imprévu », nouveau quotidien du matin, est annoncée pour le lundi 27 janvier.

« Tout arrive, même l'imprévu. » C'est ainsi que les codirecteurs rédacteurs en chef de la future publication se sont présentés à leurs confrères, réunis jeudi pour les entendre dans un petit cinéma de la rive gauche. Mêmes cheveux longs. Même costume « sport ». Mêmes phrases courtes. Même ton net, haché, incisif, auquel le cadet — Bernard-Henri Lévy — ajoute une certaine manière, très rocardienne, de reprendre son souffle au milieu d'un mot et d'accélérer les dernières syllabes. L'aîné — Michel Butel — n'a pas trente-cinq ans. Il sera, rue Montmartre, le doyen d'une équipe de trente personnes composée, pour les deux tiers, de journalistes professionnels.

L'Imprévu fera de l'austérité son principe moral et politique : seize pages. Petit format (celui du *Quotidien de Paris*). Peu de texte. Des salaires indexés sur les recettes. Et un prix de vente (1,50 F) correspondant au prix coûtant.

Les cofondateurs assurent que le journal est lancé grâce à des capitaux personnels et familiaux, qui, estiment-ils, leur permettront de tenir jusqu'à l'automne. Ils évaluent à trente mille ou quarante mille le nombre de lecteurs nécessaires à la survie du journal — dont le premier numéro sera tiré à cent vingt mille exemplaires.

Restera à *« faire craquer les vieux carcans journalistiques »* en suscitant, le plus souvent possible, une lecture enrichissante, « rêveuse ».

Démentant les bruits qui avaient couru sur leurs liens avec le parti de François Mitterrand, Bernard-Henri Lévy et Michel Butel (tous deux anciens rédacteurs à *Combat*) ont déclaré qu' *« ils n'avaient pas l'intention de diriger un nouveau quotidien du P.S. »*. Ils ont ajouté que le libéralisme, appliqué autrefois à *Combat* par l'équipe de Philippe Tesson — et actuellement au *Quotidien de Paris* — leur paraissait *« nuire à la santé d'un journal »*. *« Chez nous*, ont-ils dit, *il n'y aura pas de partage du pouvoir. En cas de dissensions d'opinion au sein de la rédaction, la direction tranchera. Mais notre équipe a été formée avec tant de précautions que ce cas ne devrait pas se présenter. »*

LOTERIE NATIONALE

PRIX D'AMÉRIQUE ET SWEEPSTAKE

Le Prix d'Amérique qui va être couru dimanche 26 janvier sur l'hippodrome de Vincennes, servira de support au sweepstake que la loterie nationale organise à cette occasion : le gros lot — 3 millions de francs — est suivi de deux lots de 500 000 F, de quatre lots de 100 000 F, de huit lots de 40 000 F et de deux cent trente et un lots de 10 000 F à 20 000 F.

RADIO-TÉLÉVISION

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 24 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Magazine : Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Banana Split.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Avenir du futur : « Robinson Crusoé sur Mars », de B. Haskin (1964), avec P. Mantee, V. Lundin, A. West.

Deux cosmonautes humains échoués sur Mars (un Terrien et un habitant d'une planète située dans le système solaire) revivent ensemble les aventures des héros de D. Defoe. Un film bourré d'idées amusantes, fruit de la collaboration de l'auteur de la Guerre des mondes avec le professeur von Braun.

22 h. 45 Débat : Trouvera-t-on une forme de vie sur Mars ? présenté par E. Clarke, réal. G. Folgoas.

Avec MM. Rasool (de la NASA), J.-C. Pecker (directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris), A. Dolfuss (astronome), E. Buvet (professeur de chimie-physique à Paris-VI ; bio-énergéticien), P. Gascar (auteur d'un ouvrage sur les lichens).

21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes, de B. Pivot. La liberté en Chine.

Avec M. Alain Peyrefitte, auteur de Quand la Chine s'éveillera, *M. Jean Pasqualini, auteur de* Prisonnier de Mao, *M. Philippe Sollers, à propos des numéros de la revue* Tel Quel *sur la Chine, M. Maurice Ciantar, auteur de* Mille Jours à Pékin ; *M. Jacques Julliard, membre du bureau national de la C.F.D.T.*

22 h. 50 Ciné-Club : « le Fils de Frankenstein », de R. V. Lee (1939), avec B. Rathbone, B. Karloff, B. Lugosi, L. Atwill.

Film rare et presque aussi passionnant que les deux premiers « Frankenstein » réalisés par James Whale. Le fils du baron, revenu au château de ses ancêtres, retrouve et ramène à la vie la créature jadis créée par son père.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Gilbert Bécaud.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la C.G.C.
20 h. Émissions régionales.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « El Chuncho », de D. Damiani (1966), avec G. M. Volonte, K. Kinski, M. Beswick, Lou Castel.

Un jeune Américain pas franc du collier se mêle à la révolution mexicaine pour orienter l'action d'un bandit plus idéaliste qu'il n'y paraît. Au jeu des monstres sacrés, Lou Castel l'emporte sur le Gabin transalpin, Gian-Maria Volonte.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec Michel Jobert, par P. Galbeau, avec P. Rouanet, M. Olivier, S. Mesnil ; 21 h., Entretien avec M. Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h., Il faut sauver la main, par P. Gillon.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Chœur madrigal de Bucarest, dir. Marius Constantin (Palestrina, Lasso, Vitoria, Scarlatti, Maîtres roumains) ; 21 h. 50 (S.), Ensemble « L'Itinéraire » : « Improvisation sur Mallarmé » (P. Boulez) ; « Emone pour alto solo » (A. Moene) ; « Ligne de non-retour » (T. Murail) ; « Rêve au soleil des ombres » (F. Bousch) ; 23 h., Incognito ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 25 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

14 h. 30 Pour les jeunes : Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi-Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto.
19 h. 50 La vie des animaux : Les oiseaux.
20 h. 35 Variétés : Les z'heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, avec R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série : « Colditz » (troisième partie : Bienvenue à Colditz), avec R. Wagner, D. McCallum.

Un vieil officier britannique tente d'instaurer une nouvelle discipline dans un groupe de prisonniers de guerre européens, en Allemagne.

22 h. 30 Portrait d'une étoile.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 5 Les après-midi de Michel Lancelot : Un jour futur.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une femme seule.
20 h. 35 Série Les brigades du Tigre : « Le Défi ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.

En 1913 un jeune couple en révolte contre le monde sème la terreur. Poursuivis par l'inspecteur Valentin, Elot et Catherine se donneront la mort.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.
Avec Juliette Gréco.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « les Derniers Hivers », de J.-C. Tacchella, et « la Tête », de E. Bourget.
20 h. 30 Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.

Pendant qu'Ida de Barancy mène folle vie et tombe amoureuse d'un poète prétentieux, Jack, son fils illégitime, se retrouve dans une bien étrange pension.

21 h. 20 Documentaire : Traits de mémoire : « la Légende des bulles », de C. Miller. Prod. délégué, A. Blanc.

Aujourd'hui la bande dessinée : Astérix, les Schtroumpfs, et les Dingodossiers, sans oublier la création de Pilote par René Goscinny.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, En direct de la Maison de la culture de Reims : Journées de musique polonaise, par M. Cadieu, F. Malettra, G. Léon et M. Bernard.

20 h. 20 (S.), Nouveau répertoire dramatique : « Tant qu'aure des chevaux blancs », d'A. Perry-Bouquet (réalisat. G. Peyrou), avec M. Amiel, S. Artel, J.-M. Bory, M. Sarcey, E. Scob ; vers 22 h. 20 (S.), Poètes d'hier et d'aujourd'hui sur les ondes : Emmanuel Flavia Léopold, poète antillais, par M. Manoll.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1898 : « Septième nocturne en ut dièse » (Fauré), soliste H. Heidsieck, « das Klagende lied » (Mahler), vers. origin., dir. P. Boulez, et vers. définitive, dir. B. Haitink, « Une vie de héros » (R. Strauss), soliste M. Tchermakhovski, violoniste ; 21 h. 30 (S.), Musique ancienne, chœurs de la Cambridge Purcell Society, direction Higginbottom : « L'âge d'or de la musique vocale dans les cathédrales anglaises » (W. Byrd, Th. Tallis) ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Gabriel Pierné ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 26 JANVIER

● CHAINE I : TF 1

13 h. 20 Variétés : Le petit rapporteur, réal. B. Lion. Prés. J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.
17 h. 50 Film : La piste des éléphants, de W. Dieterle (1954), avec E. Taylor, D. Andrews, P. Finch, A. Sofaer.

Une morne histoire d'adultère pimentée par quelques paysages de jungle cinghalaise et une fougueuse charge d'éléphants. Seule trace de vie dans ce film anémique d'un vétéran d'Hollywood qui eut ses heures de gloire avec, notamment, le Prix d'un mensonge (1945) et le Portrait de Jenny (1949).

20 h. 35 Film : « Rivière sans retour », d'O. Preminger (1954), avec R. Mitchum, R. Calhoun, M. Monroe, T. Rettig.

Un fermier, son fils et une entraîneuse, un mauvais garçon, des chercheurs d'or et des Indiens. Un radeau, une rivière et des rapides. Le lent glissement de deux êtres l'un vers l'autre sur un fleuve en fureur. Et Marilyn, moulée dans des jeans trop étroits. Du cinémascope, à ne voir qu'au cinéma, en anglais et en couleurs.

22 h. 5 TF 1 Édition spéciale, par J.-F. Chauvel : Dialogue avec le président Sadate.

A la veille de son arrivée à Paris, le président égyptien s'entretient avec quatre spécialistes du Proche-Orient : J.-F. Chauvel, J. Lacouture, les généraux G. Buis (directeur des hautes études de la défense nationale) et G. Beaufre (spécialiste des postes stratégiques au Proche-Orient).

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia : Pierre Perret et la cuisine.
14 h. 30 Film : la Guerre des mondes, de B. Haskin (1952), avec G. Barry, A. Robinson, L. Martin, L. Tremayne.

Les Martiens de H.G. Wells arrivent en soucoupes volantes et commencent l'invasion de la Terre par les États-Unis, qu'obsédait, à l'époque du film, l'idée d'un affrontement avec l'U.R.S.S. Fable impressionnante et symbolique.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Ring Parade et Système 2, de G. Lux.
Avec Eddy Mitchell et Daniel Guichard.

21 h. 30 Feuilleton : Les gens de Mogador, d'après le roman d'E. Barbier. Adapt. et réal. E. Mazoyer. Avec M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot.

Deuxième partie : 1855-1858. *Après leur mariage, Julia et Rodolphe s'installent à Mogador. Un conflit éclate entre Julia et sa belle-mère.*

22 h. 25 Documentaire : Tamayo. Réal. M. Dumoulin.

Tamayo est un muraliste mexicain né en 1899 et dont on peut voir actuellement une exposition au Musée d'art moderne à Paris.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Feuilleton : Paul et Virginie, de P. Gaspard-Huit, d'après Bernardin de Saint-Pierre.
20 h. Documentaire cinéma : David Lean.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, « Lettre morte » et « Architruc », de R. Pinget par les comédiens-français ;
20 h. (S.), « Djamileh », opéra-comique en un acte de L. Gallet, musique de Bizet, avec L. Dourian, J. Todaro, C. Cales, orchestre lyrique de la radiodiffusion, direct. A. Girard ; 21 h., Au fil du miroir, de C. Petit-Castelli ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Pierre Benoit (1).

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Sonate n° 10 pour piano et violon en sol majeur » (Beethoven) ;
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Quatuor en sol majeur opus 76 n° 1 » (Haydn), par le quatuor Tatrai, « Sur le sentier broussailleux » (Janacek), au piano F. Firkusny, « Le gondolier » (Schubert), par E. Shears ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : F. Lodeon, violoncelle ; 22 h. (S.), Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Debussy, Messiaen, Bartok).

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Pierre Vozlinsky

Après l'article d'Anne Rey intitulé « A l'exception du National, les orchestres de l'ex-O.R.T.F. sont mis en sommeil (le Monde du 7 février), M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux de la Société nationale de radio-diffusion nous écrit :

Il n'est absolument pas exact que seul l'Orchestre national demeure en activité, puisque loin d'être mises en sommeil les trois autres formations parisiennes continueront leurs activités sans rupture prévisible jusqu'à leur réorganisation, ce dont témoigne le calendrier des concerts publié le lendemain même par *le Monde*, à moins qu'il ne soit tout à fait mensonger...

Je désire que ceci soit porté, pour une information impartiale, à la connaissance de vos lecteurs.

Enfin, s'il est juste de mentionner que les salaires des musiciens de l'O.R.T.F. étaient, en province, inférieurs (sans atteindre le maximum que vous indiquez toutefois) à ceux de Paris, il est tout aussi exact de dire que lesdits salaires étaient très notoirement supérieurs à ceux versés dans les formations régionales des affaires culturelles. Pourquoi toujours cette réticence viscérale à mentionner ce qui était au crédit de cet infortuné Office ?

[Cette disproportion (de l'ordre de 20 %) existant entre les salaires des musiciens de l'ex-O. R. T. F. et ceux des ensembles régionaux dépendant du secrétariat d'État à la culture mérite, en effet, d'être notée, car elle constituera sans doute l'une des principales difficultés dans l'application de la réforme en cours.

Pris en tutelle par les services de M. Jean Maheu, les anciens orchestres provinciaux de l'O. R. T. F. ne sont évidemment pas disposés à renoncer à leurs garanties de salaire. On peut donc supposer que l'alignement se fera « par le haut » et prévoir une augmentation générale des appointements dans tous les orchestres régionaux dépendant du secrétariat d'État à la culture.

Ces avantages ne sont sans doute pas consentis sans contrepartie : il est déjà probable que ces ensembles seront amenés à consacrer un nombre fixe de leurs prestations à des émissions ou à des concerts au bénéfice de l'antenne.]

— Vu —

TF 1 A SEPT POUR CENT

Pas fameuse, cette soirée de la « une », jeudi. Et ce ne sont pas les téléspectateurs qui nous contrediront. Un sondage effectué la semaine dernière par un journal spécialisé (Télé 7 jours) estime à 7 % l'audience de Jo Gaillard contre 14 % au film de la « trois » et 79 % (nous en étions aux « Cinq Dernières Minutes »). Un sondage n'est qu'un sondage, je sais bien. Écoute n'est pas synonyme de qualité, je n' l'ignore pas non plus. Et Jo Gaillard mérite mieux que cela, je l'admets volontiers.

Reste que nous étions rudement tentés de l'abandonner à ses démêlés avec des guerilleros sud-américains, spécialistes du détournement de cargos. Il est sympathique, la question n'est pas là. Bernard Fresson lui prête son autorité, son obstination, sa vitalité. Il aurait même un accent de vérité assez persuasif, n'était la totale invraisemblance d'un scénario sans doute destiné à compenser — pourquoi ? — le côté documentaire de cette série sur la vie en mer.

Au chapitre des documentaires justement, celui que « Satellite » consacrait ensuite à l'Egypte du président Sadate n'était guère plus convaincant. Cela tenait moins du reportage que du prospectus. Pas un mauvais point, pas une fausse note : le tableau d'honneur, l'alléluia ! Avec la meilleure volonté du monde, comment voulez-vous qu'on y croie ? Et cette séquence interminable à la gloire de notre haute couture, ces prétentieux défilés de modèles dans les couloirs et sur les toits de l'Opéra, c'était destiné à qui ? C'était commandé par quoi ? Si même les magazines prennent nos écrans pour des vitrines, on finira par ne plus les allumer.

Et que dire du « Club de dix heures », ouvrant en fin de soirée aux fidèles de Jacques Chabannes, sinon qu'on n'est pas près d'y remettre les pieds. C'est le musée Grévin, statues de cire et mannequins de plâtre. Même Maurice Horgues et Suzanne Gabriello, les animateurs de service — ils sont amusants parfois —, semblaient ramer à contre-courant sur un océan d'ennui. Installés par petites tables, dans un décor de jardin d'hiver piqué, semble-t-il au « Banc public », de la chaîne à côté, les invités du jour, les Annabel Buffet, les Jacqueline Maillan, les René Barjavel, vantaient leurs produits sans conviction. La crédibilité, voilà bien ce qui manque le plus à la télévision.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

LES GRANDS REPORTERS SUR FRANCE-INTER

● Roger Pic et Michel Tauriac reprennent leur débat « Au rendez-vous des grands reporters » sur France-Inter. Cette émission, qui passait naguère sur la première chaîne de télévision, sera désormais diffusée deux fois par mois, le lundi à 19 h. 20 après les actualités, dans le cadre du magazine du journal parlé. Trois reporters radio, appartenant à la R.T.B., à la S.S.R. et à Radio-France confronteront leurs documents sonores.

LE PRÉSIDENT SADATE SUR A2 ET TF1

● Le journal d'Antenne 2 présente ce vendredi, au cours de son édition de 20 heures, une interview du président égyptien réalisée au Caire par ses envoyés spéciaux. De son côté, TF 1 diffuse dimanche, à 22 h. 5, dans une édition spéciale, un entretien du président Sadate avec les généraux G. Buis et G. Beaufre, et nos confrères J. Lacouture et J.-F. Chauvel.

M. MITTERRAND A « APOSTROPHES »

● M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, sera l'invité de Bernard Pivot au cours de l'émission « Apostrophes » du vendredi 7 février, sur Antenne 2, à l'occasion de la parution de son livre *la Paille et le Grain*.

TRIBUNES ET DÉBATS

● VENDREDI 24 JANVIER

— *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice, répond aux questions d'Étienne Mougeotte à propos de la justice, du divorce et de la politique du centre, sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *M. André Malterre*, président de la Confédération générale des cadres, parle en « tribune libre », sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Yoes Guéna*, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., est l'invité du journal de 20 heures, sur TF 1.

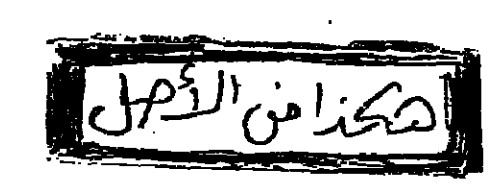
— *Une rencontre avec Michel Jobert* est proposée par France-Culture, à 20 heures, sur le thème « *La vie et le bonheur dans la société contemporaine* ».

— *La liberté en Chine* est le sujet du magazine littéraire « Apostrophes », qui réunit *MM. A. Peyrefitte, J. Pasqualini, P. Sollers, M. Ciantar et J. Julliard*, sur A 2, à 21 h. 40.

● SAMEDI 25 JANVIER

— *Les généraux Baudoin, Bécam, Gambiez et le colonel Rol-Tanguy* s'entretiennent avec Jean de Beer et Francis Crémieux de la réforme militaire, sur France-Culture, de 9 h. 7 à 11 heures.

— *M. Guy Basquet*, sélectionneur de l'équipe de France de rugby, est l'invité de FR 3, à 19 h. 40.



Cinéma

« DU SANG POUR DRACULA », de Paul Morrissey

Le comte Dracula dépérit. Il ne trouve plus en Roumanie une seule vierge à se mettre sous la dent. Son fidèle factotum lui conseille de se rendre en Italie, où l'Eglise veille encore sur la pureté des demoiselles. Il tombe dans une famille aristocratique, composée d'un père « flambeur » (c'est sans doute la dernière composition de Vittorio de Sica), d'une mère prête à vendre sa progéniture au plus offrant, de quatre filles et d'un valet de ferme (Joe Dallessandro), dont la vigueur sexuelle n'a d'égale que la foi révolutionnaire.

Pauvre Dracula ! Dans quel guêpier s'est-il fourré ! En fait de vierges, les deux filles que la noble famille met à sa disposition sont des friponnes qui, du soir au matin, forniquent avec le valet de ferme. A peine le comte a-t-il absorbé leur sang qu'il change de couleur, se roule par terre, est pris d'affreux vomissements. Restent l'aînée, un laideron hystérique, et la petite dernière, âgée de quatorze ans. Celle-ci, du moins, a la vertu requise. Malheureusement pour Dracula, le valet la démasque et, après lui avoir joué un tour à sa façon, entreprend de le débiter, morceau par morceau, à coups de hache.

On retrouve dans ce film l'humour corrosif propre à Paul Morrissey. Ce mélange de vitriol, d'ipéca et de poudre de perlinpinpin qui assaisonnait déjà *Chair pour Frankenstein*. Si l'on a du goût pour ce genre d'épices, on appréciera la manière dont Morrissey « pervertit » (c'est son expression favorite) le vieux mythe. Dracula n'est plus que l'ombre de lui-même. Il ne cesse de gémir, de se plaindre. La privation de sang virginal tourne chez lui à l'idée fixe. C'est un grand valétudinaire que l'on prive de sa tisane du soir. Face à ce mourant, les véritables héros de l'histoire sont les deux friponnes et le valet de ferme. Rien de plus plaisant que les scènes où le rustre cajole ses maîtresses en leur annonçant la fin prochaine du monde capitaliste. De délicieux frissons saisissent les filles à l'idée qu'elles auront bientôt la tête tranchée.

On aura compris que le sexe prend ici le relais de l'horreur. Raconté par Morrissey, le dernier voyage de Dracula devient une sorte de conte à la Boccace, un vaudeville saugrenu entre Labiche et Ionesco dans lequel le vampire joue les cousins de province éternellement bernés. La séquence finale, au cours de laquelle le valet enfonce un pieu dans le tronc encore palpitant du pauvre comte risque évidemment de faire chavirer les cœurs sensibles. Mais le reste est moins grand-guignolesque et plus drôle (si l'on accepte d'être complice) que *Chair pour Frankenstein*.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Concorde, Saint-Germain Studio (v.o.) ; Gaumont-Lumière, Montparnasse-Pathé, Clichy-Pathé, Cambronne, Gaumont Sud, les Nations.

« La Soupe froide »

de Robert Pouret

Lassées de la vie urbaine, Sarah et Julie quittent Paris et s'installent dans une vieille ferme d'un village de l'Ardèche. Abel, fils de l'ébéniste et coq du village, pense les « tomber » facilement. Il emmène à la chasse aux Parisiennes son ami Luc, timide et réticent. Déception : Abel n'a aucun succès. Sarah et Julie lui préfèrent, toutes deux, son copain.

On se croit, d'abord, chez Pascal Thomas. Pas longtemps. Robert Pouret s'engage dans un univers plus complexe que celui de la bucolique amoureuse. Ses deux filles — socialement mal définies — sont des étrangères qui apportent avec elles une morale qui dérange. Elles ont choisi Luc et se le partagent tranquillement. Or Luc, Italien d'origine et surnommé « le métèque », est aussi un étranger. Abel, jaloux, vexé, et le village troublé dans sa quiétude, s'en souviennent. D'où un conflit, qui s'aggrave progressivement.

Mais si Robert Pouret montre à quelles situations dramatiques peut conduire une certaine forme d'intolérance, il fait suffisamment confiance à la nature humaine — à la jeunesse — pour que les drames provoqués par l'intolérance et les passions ne soient jamais irrémédiables. On aime cet optimisme, ce sens des nuances et de la liberté individuelle, même si le paysage ardéchois fait un peu trop paysage de vacances, même si des comédiens comme Raymond Bussières, Hubert Deschamps, Etienne Bierry, Maria Meriko et Roger Riffard forment une communauté villageoise un peu trop pittoresque.

Il y a dans ce premier film un bon scénario, un récit bien construit par la mise en scène et le montage, avec des morceaux de bravoure (le bal du 14 juillet), et quatre jeunes acteurs : Julian Négulesco, Christine Laurent, Jean-Jacques Moreau, Sylvie Milhaud, qui apportent à cette tradition du cinéma français, une psychologie, des sentiments et des manières modernes.

JACQUES SICLIER.

★ Quintette, Elysées-Lincoln, Gaumont-Opéra, Cambronne, Clichy-Pathé, Gaumont-Gambetta, Vélizy, Tricycle (Asnières), Multiciné (Champigny).

En bref

Théâtre

« Le Fétichiste »

Gagnant le champ de manœuvres, un régiment de chasseurs à cheval emprunte une rue d'Alençon. Sur le trottoir une jeune fille, qui marche en sens inverse, perd sa petite culotte blanche de batiste. L'un des militaires, voyant cela, s'évanouit. Ainsi devient-on fétichiste, selon Michel Tournier.

Pendant une centaine de minutes, le gentil Olivier Hussenot récite, avec pas mal d'adresse, le monologue du fétichiste. Il est ranimé par la demoiselle d'Alençon, il l'épouse. Il préfère ses falbalas à ses attraits naturels. Il lui en achète de nouveaux, plus aventureux, plus champagnisés. Il en achète tous les jours. Les merceries d'Alençon, de Bagnoles-de-l'Orne, même du Mans, ne suffisant pas, il va à Paris, devient kleptomane pour faire face à la dépense. Il finira à l'asile, accrochant des lingeries avec des pinces en bois, sur des cordes de fortune.

Michel Tournier aime les photographies. Il en fait projeter quelques-unes, dans le dos d'Olivier Hussenot. Paroles et images échangent ainsi leurs humeurs.

M. C.

★ Théâtre 347, 21 heures.

■ Le cinéaste Serge Maloumian, spécialisé dans les reportages aériens — on lui doit notamment la série « La France vue du ciel », — est mort le jeudi 23 janvier à l'hôpital américain de Neuilly, des suites d'une péritonite aiguë. Il était âgé de cinquante et un ans.

Musique

Des éditeurs moroses

(Suite de la première page.)

Cette presse aurait une fâcheuse tendance, selon lui, à ne voir dans les fabricants de disques que de vils commerçants : « *Nous essayons simplement de faire honnêtement ce commerce*, explique M. Adès, *et nous tentons de faire coïncider la qualité et la rentabilité.* » « *Cependant*, ajoute le président de la SNEPA, *notre option n'est pas, comme le propose François Mitterrand, de séparer la culture de la rentabilité.* »

Malgré les craintes qu'ont pu éprouver les éditeurs phonographiques au début de 1974, ils ont vendu 120 millions de disques et réalisé un chiffre d'affaires global de 1 400 millions de francs dans l'année. La France vient d'ailleurs au sixième rang des ventes mondiales, derrière les Etats-Unis (422 millions), le Japon (165), l'U.R.S.S. (154), le Japon (132) et l'Allemagne fédérale (130).

En dépit de ces résultats honorables les éditeurs français groupés dans la SNEPA — représentant 95 % de la profession — déplorent qu'on ne leur reconnaisse pas encore la qualité spécifique d'éditeurs, la France n'ayant toujours pas ratifié la convention de Rome de 1961, ce qui les place dans « une situation inconfortable ». Alors que les éditeurs de livres sont frappés d'un taux de T.V.A. de 7 %, ceux du disque subissent les 33 % appliqués aux articles de luxe.

Autre point noir : les rapports avec les stations de radio. Depuis 1946, une convention particulière réglait la rétribution, par l'O.R.T.F., des œuvres musicales passant à l'antenne aux éditeurs de disques et aux sociétés d'auteurs. Depuis le 14 octobre dernier, en raison de l'« éclatement » de l'office, cette convention a été dénoncée par M. Marceau Long, créant un « vide juridique » qui n'a pas encore été comblé par les nouvelles sociétés de programmes de radio et de télévision (le *Monde* du 23 janvier).

Le SNEPA voudrait saisir cette occasion pour imposer un régime analogue aux stations périphériques qui, paradoxalement, n'ont jamais réglé aucun droit aux éditeurs de disques français. En effet, ceux-ci « *n'acceptent plus qu'on utilise leurs produits sans rétribution* », car « *ils mettent du matériel coûteux d'enregistrement, des orchestres d'accompagnement, etc. au service de tous* ». Ce que M. Adès n'a pu préciser, ce sont les mesures de rétorsion que le SNEPA prendra au cas où les postes périphériques refuseraient d'acquitter cette dîme.

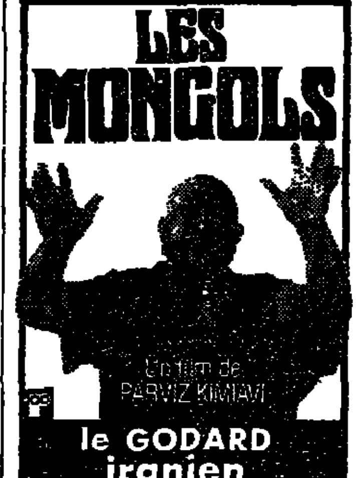
Le président du SNEPA en a profité au passage pour dénoncer les postes périphériques qui exploitent leur propre firme de disques pour mieux en assurer la promotion (allusion à Europe 1 et les disques AZ dont le P.-D.G. reste toujours M. Maurice Siegel, ancien directeur général de la station).

« *Avec un taux de T.V.A. le plus élevé du monde*, dit encore M. Adès, *la rentabilité de nos entreprises est devenue extrêmement difficile. Si nous nous écoutions, nous arrêterions de fabriquer des disques.* » Fort heureusement, M. Adès et ses confrères ne s'écoutent pas et « *s'accommodent de la situation en la dénonçant* »...

Sous le chapiteau Midem-Dôme dressé à l'extrémité de la Croisette, plus de quatre mille personnes ont assisté à chacun des trois grands galas : brésilien, anglais et international. Un différend franco-britannique s'est produit au sujet de la sonorisation de l'enceinte entre les techniciens de Radio-France, qui la souhaitaient moyenne et raisonnable, et les promoteurs de la soirée anglaise, qui la voulaient plus agressive. Les Anglais ont gagné. Nos oreilles y ont perdu.

Commencé sous la pluie, le neuvième Midem s'est achevé sous le soleil. Ce que finalement les quelque cinq mille participants étaient aussi venus chercher à Cannes, en dehors de ce que M. Adès refuse d'appeler « la foire aux disques ».

CLAUDE DURIEUX.



Formes

GRAPHISMES

Pour célébrer, par leurs soins, la sortie de la plus importante monographie sur *Emile Bernard l'initiateur* (1), due à Jean-Jacques Luthi, les Editions Caractères (2) présentent une série d'œuvres de ce peintre un peu oublié, après avoir été à la fin du siècle dernier à l'avant-garde de tout le mouvement artistique. « Bernard à dix-huit ans est un précurseur », affirme Louis Hautecœur dans sa préface. Il lança le « symbolisme » comme thème et, en réaction contre l'impressionnisme, le « cloisonnisme » comme technique. Formes simplifiées, réduites à leurs contours, retour à l'archaïsme populaire, carreaux de couleur cernés d'un trait. Gauguin, toute l'école de Pont-Aven en sont sortis. On en a le sentiment en visitant le modeste mais convaincant ensemble réuni rue de l'Arbalète, qui est aussi la première exposition des graphiques d'Emile Bernard. Des aquarelles, des dessins, des gravures perpétuant l'humble vie armoricaine : *Bretonnes étendant leur linge à Pont-Aven* (1886), gardeuses de porcs ou de moutons — notamment une belle lithographie exécutée autour de 1888.

Comment Bernard a-t-il pu s'éloigner d'une aussi authentique et rugueuse vision ? Car des échantillons des périodes suivantes font assister à la décevante évolution de l'ami de Gauguin, de Van Gogh — il a peint son enterrement avec un énorme citron au premier plan — et de Cézanne, une évolution à contre-courant, sciemment, délibérément tournée vers l'académisme. Certaines toiles, il est vrai, — il y a aussi des toiles — ont une valeur de document : le portrait de son fils à Venise, son autoportrait en 1940, un an avant sa mort, par exemple, tout comme le portrait de Lénine de 1911, qui est reproduit, lui, dans l'ouvrage de Jean-Jacques Luthi. Il fourmille de détails, ce livre qui suit Bernard tout au long de sa vie errante et agitée, et qui le situe dans les milieux d'artistes, de poètes, d'écrivains qu'il a fréquentés et souvent influencés. Ça compte dans l'histoire de la peinture. On aurait cependant aimé qu'il ait accordé plus d'attention à la scrupuleuse étude de notre ami Chanzelou (*le Monde* du 29 décembre 1972), qu'il connaissait puisqu'il le cite dans sa bibliographie, sur « Paul Gauguin et Emile Bernard, ou les propos d'une armoire ».

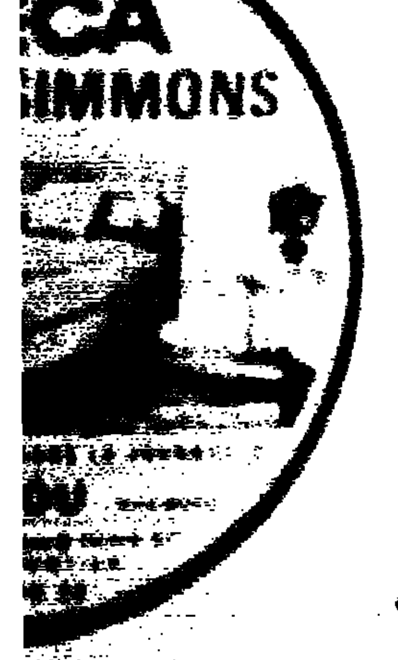
Le dessin, le pur dessin, interprète par excellence de l'émotion, vrai *cardiogramme* du créateur, dans le plus haut sens du terme, retrouve peu à peu dans l'opinion la place qu'il n'avait jamais perdue chez les initiés. *J'aime* qu'une galerie, s'abritant sous ce simple substantif (3), se spécialise dans ce mode d'expression et que pour ouvrir l'année du cinquantième anniversaire du manifeste d'André Breton, elle ait demandé à Marcel Jean, qui a su maintenir et perpétuer, intact, l'esprit surréaliste, trente-cinq de ses *anciens dessins* et aquarelles. L'auteur de la fameuse armoire en trompe-l'œil, reproduite sur la couverture de son *Histoire de la peinture surréaliste*, des eaux-fortes et du texte de *Mourir pour la patrie*, le panégyriste de Violette Nozière (ces documents sont là aussi, avec d'autres) a donc choisi entre 1928 et 1938 ses « femminotaures, bateaux-poulpes, feuilles-poissons, chevaulyres, aimanthes, lézardes et sabliers, températures bleues et rouges, blanches ombres transparentes sur des corps rêveurs ou défaillants », telle *l'Attente* ou la femme — la femme idéale, idole amoureusement malmenée — s'effrite au gré du temps. Dessins sans nulle mollesse, de facture « classique » si on en abstrait les intentions. La poésie, quoi ! On n'a pas fini d'en parler.

* * *

A considérer sa maîtrise de dessinateur, Jean-Max Toubeau (4) est d'une jeunesse à peine croyable. Ne cherchez ni motivations métaphysiques ou psycho-prédilection pour les lits défaits ou les cette reconstruction patiente, définitive, d'un monde extérieur dont les aspects ont pourtant été triés entre mille — peut-être davantage à cause de la difficulté à vaincre qu'ils offraient que pour leur signification ésotérique. Si son crayon s'attaque à un visage, c'est clair : c'est parce qu'il traque dans les traits du modèle sa profonde ressemblance. S'il assemble des bouteilles (ô Morandi !) et autres ustensiles, c'est parce que leur architecture acquiert son équilibre. S'il affiche une prédilection pour les lits défaits ou les vêtements jetés sur un accoudoir de fauteuil, c'est parce que les plis capricieux des draps ou des drapés accumulent les obstacles. « Je me suis attaché à la lecture d'Ingres », me dit-il. Profitable leçon. Alors les oreillers, la literie sont vivants, le manteau est vivant, la maison-refuge est vivante. Et que dire des portraits ! Imaginez là-dessus — ou autour — tout ce que vous voudrez. De toute façon, le charme opère, *à cause de la perfection formelle*. Et misez très fort sur Jean-Max Toubeau.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Caractères, 7, rue de l'Arbalète. Jusqu'au 30 janvier.
(2) Un volume de 112 pages, nombreuses illustrations. Prix : 100 F.
(3) Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil. Jusqu'au 16 février.
(4) Anne Colin, 58, rue Mazarine. Jusqu'au 12 février.







VENTE AUX ENCHÈRES

Alain VAN JENNEPE organise sa vente aux enchères annuelles d'AFFICHES et DOCUMENTS sur le CINÉMA (photos, scénarios, brochures, press books) dans le cadre de l'Hôtel Velasquez, 5, av. Velasquez (8e), les samedis 25 janvier et 1er février, à 13 h 30.

PALAIS DES CONGRES
Mercredi 5 février à 20 h. 30
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Samedi 8 février à 10 h.



ORCHESTRE DE PARIS
SOCIETE DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Hommage à Ravel

SERGE
BAUDO
PHILIPPE
ENTREMONT

LE MARAIS
20 rue du Temple (4e) - Tel. 278.47.86
Métro Hôtel de Ville

LE GHETTO EXPERIMENTAL

Un Film de Jean-Michel CARRÉ & Adam SCHMEDES

ou L'UNIVERSITÉ POUR QUOI FAIRE ?

THEATRE DES NOUVEAUTES
MARTHE MERCADIER
avec
DOMINIQUE PATUREL
et
BERNARD LAVALETTE
dans
la Libellule
Comédie de ALDO NICOLAJ
Adaptation de PHILIPPE MARCH
Mise en scène de RENE CLERMONT
LOC. 770 52.76 au Théâtre et Agences



THÉATRE DE GENNEVILLIERS
793-21-63
LE PRECEPTEUR
DE LENZ
mise en scène de Bernard Sobel

U.G.C. BIARRITZ v.o. (359.42.33) • VENDOME v.o. (073.97.52)
CLEF-CENSIER v.o. (337.90.90) • U.G.C. ODEON v.o. (325.71.08)
U.G.C. MARBEUF v.f. (225.47.19) • GAUMONT MADELEINE v.f. (073.56.03)
CLICHY-PATHE v.f. (522.37.41) • MAGIC CONVENTION v.f. (828.20.32)
LES "NATION" v.f. (343.04.67) • BIENVENUE-MONTPARNASSE v.f. (544.25.02)



CYRANO VERSAILLES v.f. • C2L ST. GERMAIN v.f. • CARREFOUR PANTIN v.f.
ARTEL PORT NOGENT v.f. • HOLLYWOOD ENGHIEN v.f.

ATTENTION : Horaires spéciaux, veuillez consulter les salles

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h 30 : So r'venant de l'expo.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.
Chaillot (Théâtre de la Renaissance), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 Victoria de Los Angeles ; 20 h 30 : la Création du monde et autres bisness.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous. — Petit TEP, 20 h 30 : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.

Les autres salles

Antoine, 20 h 30 le Tube
Athénée, 21 h la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Macbeth ; 21 h. 30 : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h 30 les Iks
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h 30 · Tu ne voleras point.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 Colombe
Cour des Miracles, 20 h 30 Soldats ; 22 h 30 V comme Vian
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Deux-Portes, 20 h 30 Lo Teatre de la Carriera
Ecole normale supérieure, 21 h. : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h la Mamma.
Espace Tribûche, 20 h : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase, 20 h 30 Cher menteur
Hébertot, 21 h. · Raymond Devos
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Interclub, 20 h 30 : les Danses de poésie ; la Maîtresse.
Le Lucernaire, 20 h 30 · Buffet-Bontems ; 22 h les Larbins ; 24 h Plaisir des dieux
Madeleine, 20 h 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus
Michel, 21 h 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h : le Pique-Nique de Claretta
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite
Mouffetard, 20 h 30 : Marioma clowns ; 22 h · Soirée Saravah
Nouvelle Comédie, 21 h · le Prince travesti
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h 30 : Good bye Mr Freud ; 23 h l'Apologue
Récamier, 20 h 30 Sudd.
Renaissance : voir Chaillot (salles subventionnées)
Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio-Théâtre, 21 h : les Ventres brûlés ou la Vie sereine
Tertre, 20 h 30 · la Chose blanche ; 22 h 30 . la Chanson d'un gars qu'a mal tourné.

ELYSEES LINCOLN - MADELEINE
CLICHY PATHE - MONTPARNASSE 83
ST. GERMAIN VILLAGE
CONVENTION GAUMONT
périphérie :
TRICYCLE (Asnières)
MULTICINE PATHE (Champigny)
AVIATIC (Le Bourget)



CONVENTION GAUMONT
SAINT-LAZARE PASQUIER
A partir du 29 : LA FAUVETTE



Vendredi 24 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Théâtre d'art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Oreste — Le Jardin, 21 h Mary Faith Roads. — La Resserre, 21 h : Comédie imaginaire ; Chansons vécues
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres (Jean Bois).
Théâtre Essaïon, 20 h 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h . Grimm, contes. — Grande salle, 21 h · Tous les Don Juan.
Théâtre d'Orsay, 20 h 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 · les Emigrés
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Ile de la raison.
Théâtre Présent, 20 h 30 · les Voraces ou Tragédie à l'Elysée
Théâtre 13, 21 h. · Frédéric Baptiste
Théâtre 347, 21 h le Fétichiste
Troglodyte, 22 h. : Xâhât.
Variétés, 20 h. 45 . l'Alboum de Zouc

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h 30 la Guérite
Gennevilliers, 20 h 45 : le Précepteur.
Nanterre, 20 h 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Rueil-Malmaison, Espace Malmaison, 21 h. : les Contes d'Hoffmann.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Gheorghe Zamfir.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Hot' Baltimore.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : les Œufs de l'autruche ; Une visite de noces.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. , Hamlet ; 21 h. : la Station Champbaudet
Vitry, 20 h 45 : Un couple pour l'hiver.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 Dormir debout ; 21 h 30 . les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h : Baby Sitter
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h 15 : Ph Val et P Font
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 P. Péchin.
Café de la Gare, 20 h Just a sweet dream ; 22 h les Semelles de la nuit
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu
Café-Théâtre de Neuilly, 21 h. 15 : la Palata.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h la Collection ; 21 h. Huis clos ; 22 h 30 Femmes parallèles ; 23 h. 30 . Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque
Le Fanal, 21 h Mr Barnett ; 22 h 45 Délire à deux
Le Jour-de-Fête, 22 h : P. Aledo ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h 15 la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre
Le Pétrin, 24 h. : Choco, ça va, écrase.
Plaza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Sélénite, salle I, 20 h 30 · Prévert ; 22 h · la Jacassière. — Salle II, 21 h. Match à la une ; 23 h 30 Sélénite c/d d'espions
Splendid, 21 h. 30 · Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h · Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. · l'Esprit fraudeur.

Le music-hall

Alcazar, 23 h Paris-Broadway
Bobino, 20 h 30 · Serge et Stéphane Reggiani.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Dzi Croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h 30 · Revue
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h 30 Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h 45 . Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h 15 Q au
Olympia, 21 h 15 · Michel Sardou.
Palais des congrès, 21 h · Serge Lama
Palais des sports, 20 h. 30 : Alan Stivell.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Le jazz

Théâtre de la Cité internationale, 21 h. Mary Faith Roads

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Victoria de Los Angeles, cantatrice (Granados, mélodies espagnoles du quinzième au dix-septième siècle)
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le Trio Revival (Bach)
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Trio Debussy (Jolivet, Bailif, Ravel, Varèse, Weber).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, Ensemble baroque de Bruxelles (Blavet, Marais, Anglebert, Rameau).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : Chorale Stéphane Caillat et A. Isoir, orgue (Monteverdi, Aichinger, Brahms, Poulenc, Frescobaldi, Alain).

ÉLYSÉES LINCOLN - QUINTETTE - CLICHY PATHÉ
GAUMONT OPÉRA - CAMBRONNE - GAUMONT GAMBETTA
TRICYCLE Asnières - MULTICINÉ Champigny - VÉLIZY 2

la soupe froide
film de ROBERT POURET

METRO-GOLDWYN-MAYER présente
"IL ÉTAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD"
"THAT'S ENTERTAINMENT"

Une fête de l'image, de la couleur et du son. FRANCE-INTER (Pierre Bouteiller)
Ce film superbe · merveilleux de poésie. LE FIGARO (Michel Mohrt)
Qualité exceptionnelle. LE PARISIEN LIBÉRÉ (André Lafargue)
Prenez votre élan et courez voir ce film. TÉLÉ 7 JOURS (Jacqueline Michel)
Quelle fête ! FRANCE-SOIR (Robert Chazal)
Pur et merveilleux divertissement. LE NOUVEL OBSERVATEUR (Jean-Louis Bory)
Deux heures et demie de bonheur fou. L'AURORE (Odile Grand)
Un paradis perdu momentanément retrouvé. JOURNAL DU DIMANCHE (Pierre Billard)
C'est une fête de rythme, de couleur et de gaieté. Idéal pour bien commencer l'année. PARIS-MATCH
Film important ? Et comment, puisqu'il rend heureux ! PARISCOPE (José Bescos)

un film M.G.M. distribué par CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

NORMANDIE · CAMEO · BRETAGNE · CLUNY-ECOLES
Périphérie : CYRANO VERSAILLES / ARTEL NOGENT

JEAN-LUC BIDEAU
l'homme du fleuve

Un film violent et grave, avec une imprenable sur notre avenir de béton. PAUL GUIMARD.
Pittoresque et généreux. ROBERT CHAZAL.
Des images qui font penser à Jean Renoir. JACQUES SICLIER.

Ce qui nous intéresse, ce que Prévost cherche à démontrer, c'est le côté irréversible d'un processus qui mène un honnête homme à s'emparer d'un fusil pour l'unique raison qu'on rejette sa manière de vivre, son univers quotidien et son rêve. HENRY CHAPIER.

J'ai été étonné, émerveillé même par le travail du jeune réalisateur : quelle virtuosité ! Je n'oublierai plus jamais les visages de ces hommes et de ces femmes qui traversent le film, leur allure. Un film que je voudrais revoir et que j'irai revoir. PHILIPPE SOUPAULT.

AU SEINE Cinéma, 10, rue Frédéric-Sauton dans l'AUTRE SALLE (place Maubert). 325-95-99
En matinée : LANCELOT DU LAC, de Robert BRESSON
En soirée : LA CLINIQUE EN FOLIE, avec Peter SELLERS

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : A travers l'orage, de D. W Griffith ; 18 h. 30 : Week-end, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : le Lien, d'I. Bergman ; 22 h. 30 : Sodome et Gomorrhe, de R. Aldrich.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Dominique, 7e (551-04-55).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Les Nations 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40 compris.

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72).

DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Univers, 14e (331-74-13)

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

DODES' CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Bio-Opéra, 9e (742-82-54) ; Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Méry, 18e (522-59-54) ; Ordener, 18e (607-07-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Plaza, 8e (073-74-55).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)

L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89).

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Pagode, 7e (551-12-15).

IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Capri, 2e (508-11-69).

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Liberté, 12e (333-01-59).

LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. angl.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90).

MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).

MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

MECANICA NATIONAL (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-18-93).

LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES MONGOLS (Ira, v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

PAOLO IL CALDO (It., v.o.) : Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).

PARADE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné Halles, 2e (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Terminal - Foch, 16e (704-49-53) ; La Royale, 8e (265-82-66)

747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Murat, 16e (288-99-75).

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M - Saint-Jacques, 14e (589-68-42)

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)

SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f : Gramont, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00)

LA TARTE VOLANTE (It., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

TEX AVERY FOLLIES SUPER SHOW (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90) ; Studio - Médicis, 5e (633-25-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59).

UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)

ZIG ZIG (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine 6e (325-85-78).

LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71)

LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Concorde, 8e (359-92-84).

LE GRAND OCEAN (Fr.) : Publicis-Défense (La Défense-Puteaux) (788-29-34) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

Les films nouveaux

SCENES DE LA VIE CONJUGALE, film suédois d'I. Bergman. — V.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Les Nations, 12e (343-04-67), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE, film français de J. Besnard, avec B. Blier. — Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Les Images, 18e (522-47-94), Publicis Sofitel, 15e (842-04-68)

FRIC-FRAC RUE DES DIAMS, film américain d'A. Avakian, avec C. Grodin, O. Bergen et Trevor Howard. — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).

LA SOUPE FROIDE, film français de Robert Pouret, avec Christine Laurent, Sylvie Milhaud et Julian Negulesco — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GHETTO EXPERIMENTAL, film français de J.-M. Carré et A. Schmedes. — Le Marais, 4e (278-47-86)

DOSSIER ODESSA, film anglo-allemand de R. Neame, avec Maximilian Schell. — V.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) à partir du 29, Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

DU SANG POUR DRACULA, film américain d'Andy Warhol. — V.o. : Concorde, 8e (359-92-84), St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Les Nations, 12e (343-04-67).

Les grandes reprises

ANIMAL CRACKERS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65) avec : l'Abominable Dr Phibes (A., v.o.).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA CROISIERE JAUNE (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42)

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) V., S. et Dimanche.

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

LA MAISON DES SEPT PECHES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

PICKPOCKET (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les festivals

H. BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Key Largo.

OTTO PREMINGER. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la Rivière sans retour.

ACTION MUSIC FESTIVAL. — V.o., Action-République, 10e (805-51-33) : Elvis Show

POP AND ROCK STORY. — V.o., Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Pink Floyd à Pompéi.

PAGNOL. — André Bazin, 13e (337-74-30) : la Fille du puisatier.

DE GODARD A GARREL. — Olympic I, 14e (783-67-42) : Je t'aime, je t'aime.

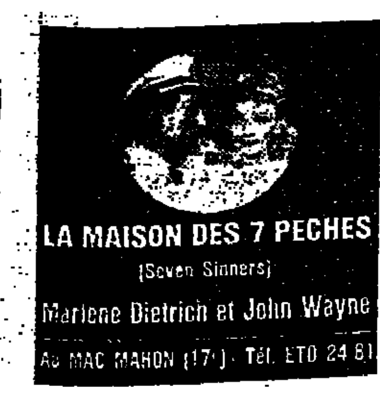
ROBERT WISE. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50) ; 14 h. : Le jour où la Terre s'arrêta ; 16 h. : Je veux vivre ; 18 h. : le Coup de l'escalier ; 20 h. : la Maison du diable ; 22 h. : Marqué par la haine.

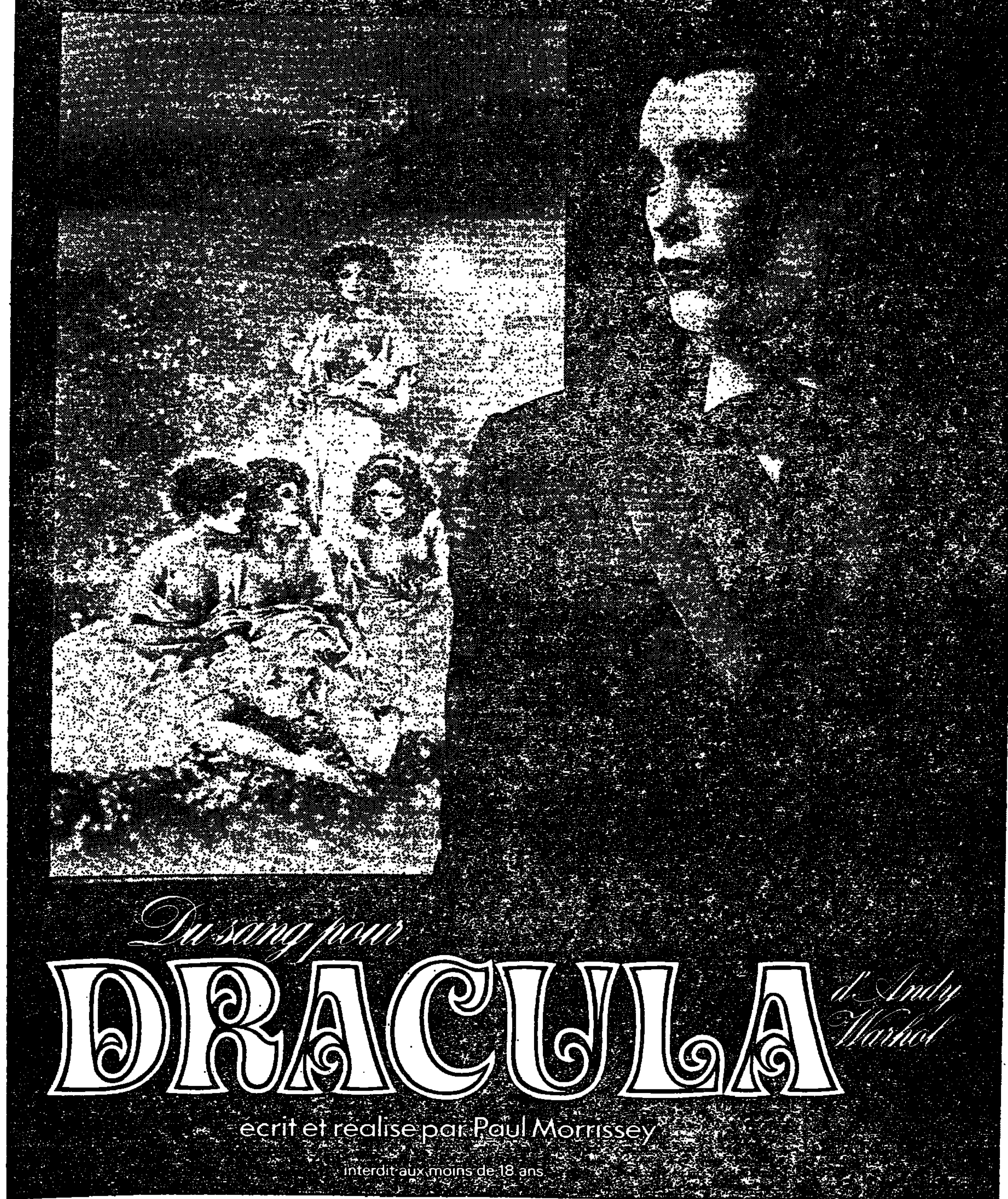
Les séances spéciales

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 15, 16 h. 15 et 18 h. 15.

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

LA NUIT DU FANTASTIQUE (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), ven à 24 h. : le Survivant ; les Monstres de l'espace ; les Damnés ; Les soucoupes volantes attaquent.





ÉDUCATION

L'UNEF (ex-Renouveau), l'UGE et la FRUF renouvellent leur demande d'une allocation d'études

« Nous sommes convaincus que c'est volontairement que M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, organise des élections aux conseils d'administration des CROUS la veille et le premier jour de notre soixante-deuxième congrès » (1), a notamment déclaré M. René Maurice, président de l'UNEF, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 23 janvier par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau), l'Union des grandes écoles (UGE) et la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF). Des élections sont en effet prévues ces jours-là dans huit villes : Brest, Rennes, Bordeaux, Pau, Montpellier, Perpignan, Amiens et Toulouse. *« Nous essaierons de les faire reporter. Mais, s'il le faut, nous nous efforcerons de les mener de front avec notre congrès. »* Les trois organisations présenteront des listes communes à ces élections.

« Pour nos trois organisations, a expliqué M. Maurice, *l'allocation d'étude constitue la pièce maîtresse d'une véritable réforme de l'aide sociale aux étudiants... L'insuffisance actuelle de l'aide directe de l'État oblige 54 % des étudiants à travailler. Il en résulte des échecs et l'abandon de près d'un étudiant sur deux avant la fin du premier cycle. »*

L'allocation demandée par l'UNEF, l'UGE et la FRUF doit *« couvrir les besoins réels des étudiants »*. Elle serait accordée aux étudiants ne pouvant bénéficier, du fait de leur situation sociale, d'une autre ressource que de leur travail salarié. Dans le projet de ces organisations, d'autres allocations, à des taux plus faibles, pourraient être attribuées en fonction des critères sociaux de l'étudiant. Toutes seraient indexées sur le coût de la vie, accordées douze mois sur douze et exonérées d'impôt.

Au cours de sa conférence de presse du mardi 21 janvier, M. Soisson avait indiqué que la réforme qu'il envisage de l'aide aux étudiants comprenait une allocation d'études, sur douze mois, *« pour ceux qui en ont réellement besoin »*. Elle serait attribuée en premier cycle sur critères sociaux, en second cycle sur critères sociaux et pédagogiques, en troisième cycle sur critères pédagogiques. Mais les organisations d'étudiants se déclarent sceptiques sur la volonté réelle du gouvernement de mener à bien cette réforme.

« Mais la mise en œuvre de l'allocation d'études n'exclut pas l'aide indirecte, sous forme notamment des restaurants et cités universitaires... », a ajouté M. Maurice.

L'UNEF, l'UGE et la FRUF dénoncent, d'autre part, l'implantation à Nice et à Strasbourg de « snacks-brasseries », qui proposent pour 8 F un plat chaud à toute heure de la journée. Elles y voient une menace pour les restaurants « classiques » et à plus ou moins long terme une possibilité pour le gouvernement de céder les restaurants universitaires à des sociétés privées.

(1) A Lyon, du 27 février au 2 mars. CROUS : centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

L'aide de l'État à l'enseignement privé

LE « FORFAIT D'EXTERNAT » EST AUGMENTÉ DE 6 %

Le « forfait d'externat » qui représente l'aide de l'État pour les dépenses de fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association — vient d'être relevé (de 6 % en moyenne), par un arrêté publié au *Journal officiel* du 23 janvier. Cette augmentation est applicable pour l'année scolaire 1974-1975. La précédente augmentation (année scolaire 1973-1974) avait été en moyenne de 10 % et complétée, en septembre 1974, par un relèvement rétroactif (à compter du 1er janvier 1974) de 3,85 %.

Cette nouvelle augmentation est très inférieure aux revendications des établissements d'enseignement privé, qui réclament un réajustement beaucoup plus important. Le ministère de l'éducation avait, en effet, reconnu, en 1972, que le retard pris dans la fixation du taux du « forfait d'externat » dépassait 30 %. Les relèvements ultérieurs n'ont pas permis, compte tenu de la hausse du coût de la vie, de combler ce retard.

D'autre part, un décret, publié également au *Journal officiel* du 23 janvier, permet aux élèves des centres de formation pédagogique des maîtres de l'enseignement privé du premier degré, ayant passé une convention avec l'État, de bénéficier de bourses de l'enseignement supérieur.

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ LAIQUE

La Fédération nationale de l'enseignement privé laïque a fêté mardi 21 janvier ses vingt-cinq ans. Plus de trois cents personnes, directeurs d'établissements, enseignants, députés, étaient invités au banquet présidé par M. Alain Poher, président du Sénat. C'était aussi un repas d'adieu en l'honneur de M. Marie Moreau qui quitte la présidence de la Fédération. Il est remplacé par M. Dutilleul.

Cadeau d'anniversaire du ministère de l'éducation à la Fédération : M. Jacquenod, représentant de M. Haby, ministre de l'éducation, a annoncé que le Conseil supérieur de l'éducation nationale étudie actuellement la possibilité d'accueillir en son sein un représentant de l'enseignement privé laïque, qui, contrairement à l'enseignement privé confessionnel, n'est pas représenté au Conseil supérieur.

L'enseignement privé compte environ treize mille établissements et touche près de deux millions d'élèves, soit le cinquième des effectifs de l'enseignement public.

● *Manifestation du SNE-Sup à Paris.* — Aux cris de *« Soisson, des négociations ! »* et *« Des crédits pour les universités, pas pour les pétroliers ! »*, deux cents enseignants ont manifesté à Paris, jeudi 23 janvier, du métro Solférino au secrétariat d'État aux universités, rue de Grenelle, à l'appel du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale). Une délégation a été reçue par un membre du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, auquel elle a présenté ses revendications, notamment l'accroissement du budget des universités et des négociations avec les syndicats pour la réforme des carrières des enseignants. La semaine d'action organisée par le SNE-Sup du 20 au 25 janvier a reçu le soutien de la C.G.T. et des trois partis signataires du programme commun de la gauche.

Formation continue

LA RENTRÉE DES USAGERS

Ils sont arrivés un peu intimidés, un peu intrigués aussi de se trouver là. Le ministre est venu leur parler, il les a même invités à déjeuner. Et puis il est parti, leur disant qu'il comptait sur eux, leur promettant qu'il tiendrait compte de leurs remarques. C'était jeudi 23 janvier, rue de Varenne, la première réunion du Comité d'usagers de la formation professionelle.

Peu d'usagers en fait, des professionnels de la formation surtout. Trois stagiaires, un syndicaliste C.F.T.C., sept formateurs ou responsables de formation, venant pour la plupart de la région parisienne. Deux femmes — elles sont restées silencieuses, — pas d'immigrés, pas de jeunes. Où étaient les « publics prioritaires » ?

Une atmosphère de rentrée. Tout en rondeurs, M. Jacques Delong, député U.D.R. de la Haute-Marne, parlementaire en mission auprès de M. Paul Granet, secrétaire d'État à la formation professionnelle, a rappelé le rôle des comités d'usagers : rapprocher le public de l'administration. Instituteur débonnaire, il s'est efforcé de mettre chacun à l'aise. Président du comité, il en a fixé les objectifs : étudier en priorité les obstacles d'ordre pratique qui tiennent, par ignorance ou par crainte, nombre de stagiaires potentiels à l'écart de la formation permanente. La commission entendra des personnes extérieures et se déplacera, pour de courtes visites, chaque fois qu'elle le jugera utile.

Un « usager », s'excusant de son audace, a réclamé que le comité prenne l'habitude de se rencontrer pour déjeuner. Le député a proposé une visite à l'Assemblée nationale. Ils ont échangé leurs adresses et surtout promis de se revoir. Premières conclusions au printemps.

● *M. M'Bow et l'université des Nations-unies.* — M. Ahmadou Mothar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a assisté aux travaux du conseil de l'université des Nations unies, qui est réuni actuellement à Tokyo pour fixer les grandes orientations de cet établissement créé en 1974 et, dont le recteur M. James M. Hester, jusque-là président de New-York university (NYU).

Trente-trois lycéens de Versailles simulent une séance du conseil général

Du grand spectacle

Du haut de la tribune sous les somptueux lustres de cristal de la préfecture de Versailles (Yvelines), le président du conseil général vient de déclarer ouverte la séance du 23 janvier. Les dossiers examinés ce jour, pourtant peu spectaculaires, ont attiré une foule de journalistes, cameramen et photographes. L'un traite du *« mauvais état de la piste cyclable qui longe la nationale 13 »*, l'autre de l'acquisition d'un domaine destiné à l'installation d'un centre hippique. Mais, fait exceptionnel, les conseillers généraux se sont assis dans les rangs réservés au public, leurs chaises de velours étant occupées par les trente-trois élèves d'une classe de quatrième du lycée Jean-Philippe-Rameau à Versailles.

Cette expérience de simulation d'une séance par des élèves a été décidée par le conseil général des Yvelines dans l'intention de faire connaître aux jeunes, *« à leurs parents et leurs amis »*, le rôle de cette assemblée. Rôle apparemment méconnu, puisque le taux de participation aux élections cantonales de 1973 n'a pas dépassé 45,65 % au premier tour et 49,79 % au second tour.

Ce fut en fait du *« grand spectacle »*, y compris la mise en scène et le cabotinage. Les *« entendons-nous bien cher collègue »* et les *« oui, mais ma chère collègue »*, prononcés sur un ton très étudié par les conseillers généraux en herbe, n'ont guère manqué pendant cette brève séance. Que ce soit pour manifester leur accord ou leur désaccord avec l'interdiction de la piste cyclable aux cyclomoteurs, ou pour insister sur l'intérêt de la pratique de l'équitation. De la même façon chaque vote — l'un à main levée, l'autre nominal — a été ponctué par les murmures et cris d'enthousiasme, traditionnels dans toute assemblée.

Il a fallu environ un mois à la classe pour mettre au point cette réunion avec la participation du professeur d'histoire et de géographie et de celui de français. Ce sont de véritables comptes rendus de séance qui ont été soumis aux élèves, et ceux-ci ont eux-mêmes composé leurs interventions. Comment ? *« On a d'abord discuté,* explique l'un d'entre eux, *pour savoir si on était pour ou contre. Après on a classé les interventions qui nous sont venues toutes seules. Et on a répété plusieurs fois, dont une à la préfecture. On nous a dit qu'il fallait paraître très naturels, quen'tre nous il fallait bavarder... »*

Sans lendemain

Selon un des professeurs, *« ce sont sûrement les trente-trois élèves de France qui connaissent le mieux le conseil général »*. C'est aussi l'avis des élèves, bien que la plupart d'entre eux n'abondent guère en détails sur leurs connaissances. Quant au jeune préfet d'un jour, qu'a-t-il retenu de son rôle ? *« Il applique la loi dans son département et assiste au conseil général. »*

L'éducation civique de ces élèves semble, pour le reste, bien limitée. *« J'avais envisagé,* explique leur professeur chargé de l'instruction civique, *de leur faire faire une enquête sur les transports dans la région parisienne. Ainsi, l'an dernier, j'avais emmené mes élèves visiter la gare Saint-Lazare... »* Les moyens mis quotidiennement à la disposition des établissements scolaires sont, il est vrai, bien dérisoires par rapport à ceux mis en œuvre pour cette journée.

D'autant plus qu'à cette occasion un journal spécial — composé de bandes dessinées retraçant notamment le rôle du conseil général et la *« journée bien remplie »* d'un conseiller — a été distribué à soixante mille élèves du département. Avec un concours à la clé. Mais combien d'entre eux lisent un vrai journal ? *« Je regarde seulement la télévision »*, répond une élève, qui avoue, en outre, parcourir de temps en temps, mais sans grand intérêt, le seul journal acheté par ses parents, *Toutes les nouvelles de Versailles.*

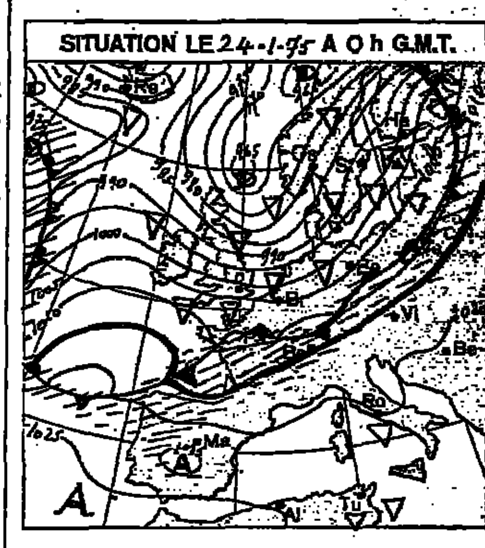
90 000F (coût de l'opération), c'est une grosse somme pour une activité prétendument pédagogique sans lendemain. C'est peu pour une opération publicitaire de grande envergure en faveur du conseil général des Yvelines.

CATHERINE ARDITTI.

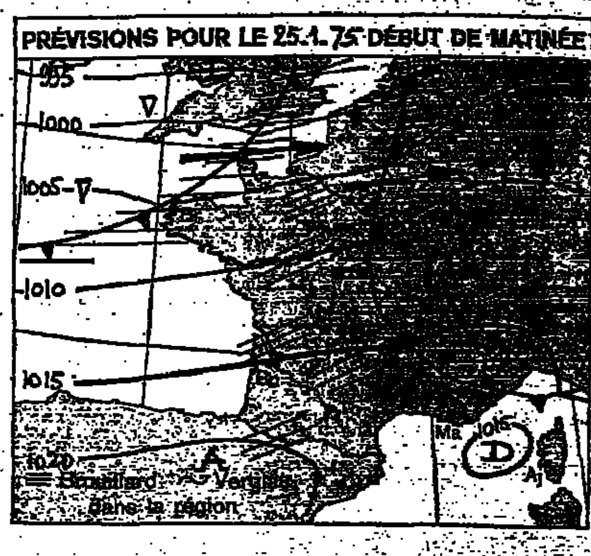
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-1-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.1.75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 24 janvier à 0 heure et le samedi 25 janvier à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe entre les basses pressions qui s'étendent du sud-ouest de l'Islande à la mer de Norvège et les hautes pressions du sud des Açores.

Dans ce courant, une perturbation — située vendredi matin sur le proche-Atlantique — traversera samedi les îles Britanniques et la France ; elle sera moins active sur nos régions bordant la Méditerranée.

Samedi, les nuages seront assez nombreux près de la Méditerranée, mais les précipitations rares. On notera même quelques éclaircies locales.

Sur le reste re la France, le matin, à part quelques éclaircies sur le Nord-Est et l'Est, le temps sera très nuageux. On observera des pluies éparses, surtout localisées près de la Manche, ainsi que de la Normandie au nord du Massif Central. Le soir, ces pluies se produiront surtout du Bordelais et des Charentes au Jura et au nord des Alpes (neige vers 1 200 mètres), tandis qu'un temps plus variable, comportant des éclaircies passagères et quelques averses, s'établira de la Bretagne et de la Vendée aux frontières du Nord et du Nord-Est.

Les vents, orientés généralement au secteur ouest, seront faibles dans le Midi et assez forts à forts par moments de la Bretagne à la frontière belge.

A part des baisses temporaires dans les zones d'éclaircies, les températures resteront généralement supérieures aux normales de la saison.

Vendredi 24 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Biarritz, 13 et 9 degrés ; Bordeaux, 12 et 10 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 8 ; Dijon, 7 et 5 ; Grenoble, 5 et 3 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 8 et 7 ; Marseille, 10 et 9 ; Nancy, 7 et 6 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice, 13 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 6 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 13 et 3 ; Rennes, 12 et 4 ; Strasbourg, 9 et 6 ; Tours, 10 et 8 ; Toulouse, 10 et 7 ; Ajaccio, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 5 degrés ; Athènes, 12 et 7 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 18 et 5 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 4 et 2 ; Genève, 6 et 3 ; Lisbonne, 13 et 12 ; Londres, 10 et 3 ; Madrid, 8 et 5 ; Moscou, — 4 et — 4 ; New-York, 4 et 2 ; Palma-de-Majorque, 14 et 8 ; Rome, 14 et 3 ; Stockholm, 4 et 2 ; Téhéran, 4 et 1.

Visites, conférences

SAMEDI 25 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 11 h., Hôtel des monnaies, 11, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg : « Exposition : Louis XV, un moment de la perfection française ». — 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Détrez : « Exposition à la Conciergerie ». — 15 h., 44, rue des Petites-Écuries, Mme Legregeois : « L'hôtel Botterel-Quintin ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « L'hôtel de Sully ». — 15 h., 9, place des Vosges, Mme Zujovic : « L'hôtel de Chaulnes ». — 15 h. 30 et 16 h. 30, 142, rue de Grenelle, Mme Lamy-Lassalle : « L'hôtel de Chanac-Pompadour ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Trésors d'art rural en Île-de-France ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand : « Monastères et abbayes de Paris. Le temps des croisades ».

CONFERENCES. — 14 h. 30, amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne : « L'autobiographie » (Société d'histoire littéraire de la France). — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, M. M. Toesca : « Cinq ans de patience » ; M. J. Chegaray : « Pseudo-mystères de l'île de Pâques » ; Mme Diane Ribardière : « Giscard d'Estaing a-t-il raison de vouloir changer notre vie ? » (Club du faubourg). — 15 h., Palais de la découverte, av. Franklin-D.-Roosevelt, M. Louis Leprince-Ringuet : « La science et le bonheur des hommes ». — 15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Le Bonheur : « Les arts de la route maritime entre l'Inde et la Chine ». — 17 h., palais de Chaillot, salle des Ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna : « Au Pérou, dans la Cordillère des Andes et en Amazonie » (A la découverte du monde). —

Au siège de l'UNESCO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCES

L'Association internationale des interprètes de conférences (A.I.I.C.), fondée en 1953 et regroupant mille trois cents membres, tiendra son assemblée générale les 25 et 26 janvier, au siège de l'UNESCO à Paris.

A la fois « ordre » et syndicat, l'A.I.I.C. a inscrit à l'ordre du jour de ce congrès mondial : les conditions d'admission, les écoles de formation d'interprètes, les relations publiques, enfin, la révision du code professionnel.

La multiplication des rencontres et réunions internationales entraîne une demande croissante d'interprètes, selon l'A.I.I.C., car *« avant de s'entendre, il s'agit de se comprendre »*. En outre, l'A.I.I.C. s'est donné un code professionnel et un code d'honneur définissant, pour ses membres, les conditions d'exercice de la profession.

★ A.I.I.C., 14, rue de l'Ancien-Port, CH 1201 Genève.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. – TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

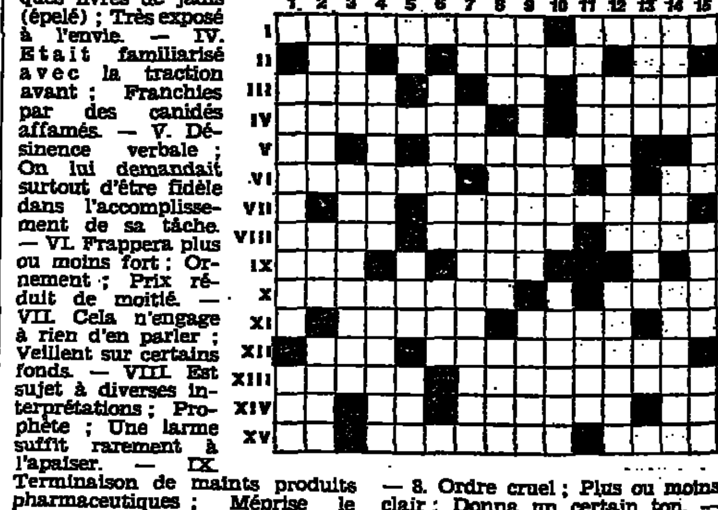
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 059

HORIZONTALEMENT

I. On ne peut pas dire qu'il est culotté ; Dans le quartier, chacun sait qu'elle est sonnée. — II. Vit une grande migration ; Utilisait certaines ficelles assez fines ; Possessif. — III. Antique forme du commerce ; Quelques livres de jadis (épelé) ; Très exposé à l'envie. — IV. Était familiarisé avec la traction avant ; Franchies par des canidés affamés. — V. Désinence verbale ; On lui demandait surtout d'être fidèle dans l'accomplissement de sa tâche. — VI. Frappera plus ou moins fort ; Ornement ; Prix réduit de moitié. — VII. Cela n'engage à rien d'en parler ; Veillent sur certains fonds. — VIII. Est sujet à diverses interprétations ; Prophète ; Une larme suffit rarement à l'apaiser. — IX. Terminaison de maints produits pharmaceutiques ; Méprise le jaune. — X. Est plus ou moins jolie : c'est une question de caractère ; Ses activités se passent de commentaires. — XI. Évoque certaine toile ; Est transparent ; Note. — XII. Ancienne ville d'Arménie ; De quoi nous remuer. — XIII. Extrémité de la voie lactée ; Saintes, bien des personnes les croient sur parole. — XIV. Abréviation ; Points opposés ; On peut l'envoyer sur les roses ; Article. — XV. Un point dans l'eau ; De quoi fumer ; Envoya des fleurs.



VERTICALEMENT

1. Est chargé de recevoir au moment de la rentrée ; Oblige à prendre position. — 2. Allume toujours ses feux au même endroit ; Revint souventes fois sous la plume de Marot ; Était lyrique. — 3. Oblige bien souvent à stopper ; Ne se livrèrent pas à une distraction innocente. — 4. Comme de l'eau de roche ; Plus ou moins bien rendue. — 5. Les ondins devaient y faire trempette ! ; Indien ; Un as du déguisement. — 6. Mange comme un vrai cochon ; Nos aïeux avaient-ils envie de se payer sa tête ? — 7. Abréviation ; Grecque ; Est heureux quand il fait des touches. — 8. Ordre cruel ; Plus ou moins clair ; Donna un certain ton. — 9. Paraît ; Séparai. — 10. Distancé ; Plus que parfaits. — 11. Une famille au sein de laquelle on a toujours cherché à faire bonne impression ; Donne du lustre. — 12. Invitation à une prière collective ; Propice à la culture (dans un certain sens). — 13. L'Amour n'intéresse qu'un nombre restreint de ses enfants ; Pièce ; Chef de train. — 14. Ne se laisse pas couler ; Grecque ; Le visage de Gavroche. — 15. Vieux titre ; Intéresse un armateur ; Se fatigua à la tâche.

Solution du problème n° 1 058

Horizontalement

I. Miaou ; Age. — II. Anciennes. — III. Ré ; Ors. — IV. Espérance. — V. Plaie ; Us. — VI. Veau ; Dur. — VII. Arc ; Aérer. — VIII. Leeds ; Usé. — IX. Sesia. — X. Es ; Nuit. — XI. Génisse.

Verticalement

1. Mare ; Valses. — 2. Inespérées. — 3. Aç ; Places. — 4. Oiseau ; Dîme. — 5. Ue ; Ri ; Asa. — 6. Aède ; Ni. — 7. Anon ; Urubus. — 8. Gerçures ; Is. — 9. Esses ; Reste !

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35.02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ - BANLIEUE SUD
recrute
INGÉNIEURS
25 ans minimum

Pour développement de semiconducteurs hyperfréquences. Bonnes connaissances en technologie et si possible en mesures.

Envoyer curriculum vitae à n° 89.445, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

REGIONAL DEALERS

An established international organization is looking for regional dealers to expand its sades oueration in Holland. We are leaders in our field and extremely succesaful.

Leadership, ability to recruit and motivate men a record of sales management accomplishments are possessed by the people we wish to speak with.

Our Regional dealers are backed up with large sales promotion material, movie projectors and the sales tools to do the job.

We are not a fund — but a fund background or success with selling of intangible real estate, insurance or investment will be helpful Yet, some of our key dealers have gone from selling tangibles into our business with amazing success.

Successful applicants, in addition to attractive commissions, will receive an insider's stock option that can produce and additional « windfall » of profits.

All applications will be acknowledged and treated in strictest of confidence. Give full details of your background and accomplishments.

Interviews will be held in February in major dutch cities.

Write to : F.P.C.A./Int. Division, 6, rue de Rive, CH 1204 Genève (Switzerland).

SINTRA
recherche
INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
3 A 5 ANS EXPERIENCE
ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
POUR :
ASSURER LA PROMOTION D'ETUDES AVANCEES ET LA LIAISON AVEC LES ORGANISMES PUBLICS D'AIDE A LA RECHERCHE
(D.G.R.S.T., D.R.M.E., etc...)
ADRESSER CURRICULUM VITAE DETAILLE A :
SINTRA
DIRECTION DU PERSONNEL, 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE
PECHINEY UGINE KUHLMANN
recherche pour USINE
RÉGION RHONE - ALPES
JEUNE INGÉNIEUR
ENTRETIEN
ou MEME DEBUTANT
FORMATION SOUHAITEE : A.M.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 4735, LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, Paris-9e, qui tr.

HERRIAU
Premier fabricant français de récolteuses de betteraves
recherche
pour épauler son Directeur Commercial
UN ANIMATEUR VENDEUR
qui, après une période de formation, deviendra
CHEF DES VENTES

Fonctions : aider son équipe à réussir, développer les ventes du réseau de concessionnaires, travail itinérant à 50 % dans le tiers Nord de la France

Profil : enthousiaste, imaginatif, aimant la vente et le travail en équipe, expérience souhaitable des biens d'équipement.

Adresser C.V., photo et prétentions à HERRIAU B. P. 123/59405 - Cambrai.

Société région Ouest, 100 km. de La Rochelle recherche
1 CHEF D'ATELIER MECANOGRAPHE
connaissant I.B.M. 3 à disques. Logement assuré.
Adresser C.V., prétent. et photo n° 7.816, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS
disposera dans le Nord
D'UN POSTE DE HAUT NIVEAU
convenant à spécialiste de l'affrètement routier et ferroviaire. Trafic intérieur et internat. Connaissance transport maritime appréciée. Expér. exigée dans un poste de même qualificat. et de niveau comparable. Allem. indispensable, anglais apprécié. Perspectives avenir et rémunérat. en rapport avec niveau du poste.
Env. C.V. man., photo et prét. sous n° 964, à I.F.P.A., 36, av. Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE. Discrét. absolue. Réponse assur. si env. avec adr. jointe.

Entreprise à Nice recherche à temps complet
JEUNE
ARCHITECTE D'OPERATION
capable de réaliser des plans d'exécution pour stands, magasins d'exposition, etc., de surveiller et coordonner des travaux de construction et d'agencement. Ouverture d'esprit, dynamisme et sens des responsabilités indispensables. — Ecrire avec C.V., références professionnelles et prétentions à M. TRIQUET, 203 bis, rue Ordener, 75018 PARIS, qui transmettra.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE LA CORSE
recrute pour
AJACCIO
BASTIA
SARTENE
techniciens supérieurs pour études routières et d'urbanisme : expérience professionnelle souhaitée. Rémunération mensuelle 2.500 francs. - Ecrire avec C.V. à la Direction départementale de l'équipement, arrondissement d'Ajaccio, 71, avenue de l'Impératrice-Eugénie, — AJACCIO.

SOCIETE DE CONSTRUCTION appareils de mesure électrique, contrôle industriel, relais et automatisme, recherche pr poste délégué, région NORD (02, 08, 59, 62, 80)
INGENIEUR
FORMATION ELECTRICIEN ou ELECTRONICIEN
cap. prospecter et diffuser produits de la Société en clientèle industrielle.
— Résidence indispensable dans secteur ;
— Statut salarié.
Ecrire avec C.V. et prétentions en vue rendez-vous ultérieur à Société MORS BRION LEROUX, 2, rue Newton, 93155 LE BLANC-MESNIL.

UNIVERSITE GRENOBLE « UN » recherche
TECHNICIEN
spécialiste conduite et entretien de
CHAUFFERIES ET REGULATION DE CHAUFFAGE
Poste stable. Connaissances électricité générale indispensab. Adr. C.V. à SERV. TECHNIQUE U.S.M.G., B.P. 53, Centre de tri, 38041 GRENOBLE CEDEX.

CENTRE DE RECHERCHE industrie pharmaceutique GRENOBLE
recherche :
pour service de toxicologie :
CADRE
spécialisé en hématologie et anatomo-pathologie animale. Envoyer C.V. avec références et prétentions à HAVAS, Grenoble, sous le n° 11.636.

Société réalisant installations de manutention (effectif 200 pers. ; C.A. 20 M.) recherche son
DIRECTEUR COMMERCIAL
form. HEC, ESSEC ou équival. 35 ans minimum.
Il devra :
— Animer équipe de techn.-commerçants et représentants ;
— Développer les ventes ;
— Etablir des contacts au plus haut niveau, avec les grosses sociétés françaises (verrerie, sidérurgie, automobile, etc.)
Adres. C.V. détaillé et prétent. à HAVAS ANGOULEME, n° 11.167

IMPORTANTE SOCIETE
BATIMENT - T.P. - INGÉNIERIE
Siège banlieue Ouest de Paris
recherche
CONTROLEUR DE GESTION

ayant au moins 3 ans d'expérience pratique de la fonction dans la filiale française d'une société américaine.

Situation très intéressante sous les ordres directs du P.D.G. en liaison avec le Conseil d'Administration.

Disponibilité immédiate appréciée.
Réponse assurée sous huitaine à toute candidature adressée confidentiellement à n° 502.
PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra
Discrétion absolue garantie.

IMPORTANT GROUPE PARFUMERIE - COSMÉTIQUE
recherche
CADRES
Responsables Commerciaux
CONFIRMES
NIVEAU E.S.C. ou E.S.S.E.C.
Expérience vente produits grande consommation
Séjours prolongés ou résidence Outre-Mer
Anglais indispensable
DISCRETION TOTALE ASSUREE
Ecrire à n° 89 780. CONTESSE PUBLICITE, 20, av de l'Opéra - PARIS (1er) q. trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour son CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION situé à MONTROUGE

• UN CHEF D'EXPLOITATION

confirmé sur des matériels, langages et systèmes IBM (en particulier ayant travaillé en Operating System).
Le candidat retenu sera âgé au minimum de 33 ans et devra posséder les qualités humaines indispensables lui permettant de diriger et de contrôler une équipe de 40 personnes.

• PRÉPARATEURS DE TRAVAUX

bien au courant des systèmes d'exploitation évolués IBM 370 OS/VS, ils collaboreront avec les équipes d'analyse, de programmation et d'exploitation pour réaliser la « mise en exploitation » des applications de gestion.

Env. C.V. et prétentions ss réf. n° 774, à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, Paris (8e), qui tr

Importante Société de tuyauteries industrielles spécialisée dans les installations chimiques, sidérurgiques et de raffineries
recherche
2 INGÉNIEURS SOUDEURS
— Age 25 ans minimum pr chantiers en ALGERIE
Ecr. avec C.V. et prétentions à Publicité Chatelain, 83, r de la République, 69288-Lyon Cedex 1 s/n° 280 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE INTERNATIONAL
recherche
pour son Unité Région Ouest-Paris
UN COMPTABLE CHEF DE GROUPE
pour seconder Chef Comptable
Niveau B.T.S. - D.E.C.S Anglais souhaité.
Libre de suite. Possib. d'avenir.
Ecr. HAVAS 28100-DREUX (n° 93 104).

Importante société recherche
HOMME SEUL
Bonne formation.
Aimant contacts téléphoniques pr situation d'avenir. Négoce international corps gras. — Ecrire n° 9.026, PUBLICIT. REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Entrep. étrangère ch. pour son siège parisien CHEF DE VENTE. Allem. indisp. conn. prod. chimiques et pétroliers, 30 a. min. Ecr. av. C.V manusc n° T 064065, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société en plein développement rech. pr son siège social à Sartrouville 78500.
2 Comptables confirmés (ées), libres de suite pour :
1. Poste clients.
2. Poste fournisseurs.
Ecr. N° T 064168, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ets de santé dépend. de la Confédération générale du travail (C.G.T.) rech. CADRE SUPERIEUR de GESTION, salaire selon exp. Format. type H.E.C.-E.S.C.P. ou équivalent et expér. de la gestion des entreprises ou des établissem. collectifs. Adress. C.V. détail. N° T 064064, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e, q. tr.

Usine de fabrication de radio et télévision ch. pour Direction de recherche pour ORAN.
1 INGENIEUR ELECTRONIC. Radio et TV noir blanc et couleur. Ayant expérience dans un bureau d'études en vue de réalisation d'étude et contrôle de production. Envoyer C.H.B. à SELECTION, 11, fg Poissonnière PARIS-9e. Tél. 246-72-72 ou à UFAMA, Cité J.-de-La-Fontaine, ORAN. Tél. : 35-33-98 ou 99.

REVUE JURIDIQUE
recherche
rédacteur spécialisé en matière de sécurité sociale.
Ecr. av. C.V. s/réf. 410, Strabot, 62, r. de Richelieu, 75002 Paris.

Vous deviendrez
des Professionnels du Marché de l'Écriture

- En participant aux activités d'une société moderne spécialisée dans le traitement de l'information ;
- En contribuant à l'amélioration de la productivité des entreprises ;
- En exerçant des fonctions de conseil au plus haut niveau.

Vous pourrez ainsi valoriser les connaissances que vous avez déjà partiellement acquises (vente, gestion...) et faire preuve d'initiative et d'imagination.

Des postes sont à pourvoir à : Paris, Rouen, Versailles, Evreux, LILLE, St-Quentin, Amiens, LYON, St-Etienne, Valence.

De préférence téléphonez : 780-72-13 ou adressez un bref résumé de votre activité au Service 6073 M
PLEIN EMPLOI
118, rue Réaumur, PARIS - 2e, qui transmettra.

IMPTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche pour son
CENTRE TECHNIQUE
implanté dans LA BANLIEUE SUD
1 ATE III
2 ATE 2B
pour participer à l'étude et au développement du système de visualisation couleur

L'un des postes comporte des déplacements en France et à l'étranger de courte durée

BTS ou formation équivalente

Bonnes connaissances des techniques de télévision
Bonnes notions de logique

Transport assuré par lignes de car

Ecrire, en précisant expérience, n° 90.148 Contesse Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE EPURATION DES EAUX SIEGE PARIS
recherche :
INGENIEUR D'AFFAIRES
AGE 28 ANS MINIMUM
formation ENSI, ENSIA ou Ecoles de Chimie, ayant de préférence quelques années d'expérience de Société d'engineering ou Unités de Production.
Il sera chargé d'études d'engineering projets et vente d'installations de traitement d'eaux résiduaires industrielles.
Ecrire avec C.V. et prét. à : OMNIUM D'ASSAINISSEMENT, 9, RUE EMILE-ALLEZ, 75848 PARIS CEDEX 17.

STE OMERA recherche
INGÉNIEUR
DIPLOME GDE ECOLE
pour poste
CHEF PLATE-FORME
essais, télec. Radar, photo. 10 ans expér. min. Anglais souhaité Ecrire ou téléph. OMERA, 49, r. F.-Berthoud, 95-ARGENTEUIL. - T. 961-32-40.

Bureau d'études parisien, spécialisé aménagement urbanisme et transports, cherche
SPECIALISTE TRANSPORTS
3 à 5 ans d'expér. Formation scientifique. Etudes complément. urbanisme ou économie souhait. Ecr. av. C.V. manuscr. et photo récente ss réf. 7.514, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME PARA-PUBLIC - PARIS recherche PRATICIEN DE LA
FORMATION
EN GROUPE
pr organiser et animer des sessions dans le domaine des gestes, postures et postes de travail. Le poste nécessite des connaissances en physio-anatomie humaine et l'entraînement physique.
Niveau licence ou équivalent (ques années d'études de médecine par exemple).
Déplacem. fréquents Province.
— Nombreux avant. sociaux.
— 40 heures par semaine.
Adress. C.V. et prétentions s/N° 7.166 PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, Paris-3e, qui transm.

Importante société Paris-8e cherche
J. H. opérateur
NCR CENTURY
connaissant 500 pour période transitoire d'un an avant promotion sur ordinateur NCR CENTURY
Tél. : 359-97-31, poste 271.

SECRETAIRE GENERAL
45 ans min. ayant exercé dans affaires de fabrications industrielles, pour proche Banlieue Est Paris.
Ecr. N° 89.891, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
d'implantation nationale recherche pour certains de ses établissements
CANDIDATS
ayant expérience pratique de services de comptabilité générale (chef comptable ou comptable) ou de l'exercice libéral de la profession.
Sens des contacts humains.
Goût du travail en équipe
Ecr. N° 88.056, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société moyenne de produits cosmétiques sur Melun rech.
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Age minimum : 35 ans, et expérience gestion. Ecr. HAVAS 77007 MELUN n° 5.579.

Recherchons
TRADUCTEUR
ayant une excellente connaissance des langues française, anglaise, allemande.
SOLIDES REFERENCES EN AERONAUTIQUE.
Tél. pour rendez-vous : 265-32-77, ou : 265-38-53.

Bureau d'étude architecture engineering rech. cadre ccial. Ecr. av. C.V., photo et prétent. T.A.D., 42, r Daviel-13e.

travail à domicile

Demande

CADRE RETRAITE FINANCES ch. tx adminis. à eff. p. corresp. Ecr N° 2.299 - le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

occasions

Particulier vd livres géographie XIXe Malte-Brun, J. Verne, Grégoire, etc.
Ecr. N° 6.647 « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

emplois féminins

Jeune famille allemande avec 2 petits enfants recherche une fille au-pair à partir fin mars/début avril pr 1 an à Muelheim, pr. Duesseldorf. Ecr. Mme Tummes, D-433 Muelheim, Schemelsbruch 33, R.F.A.

8e SUR PARC MONCEAU dem. Nurse ou Gouvernante expérim. de préf. parlant français pour s'occuper d'un nouveau-né et d'un enfant de 3 ans. Temps plein, logée, nourrie. Réf. exigées. Très bon salaire. Se prés. ou tél. de 9 h. à 12 h. Mme MICHEL CCT, 2, bd Magenta, Paris-10e. Tél. - 203-71-48.

ADMINISTRATEUR DE BIENS recherche
AIDE-COMPTABLE
FEMME
MI-TEMPS. - TEL. LAM. 47-23.

USINE LEVALLOIS-PERRET :
STENODACTYLO
chiffres. Ecrire sous n° 508 à : GAUTRON-PUBLICITE 14, rue Clauzel, 75009 Paris, q. t.

Importante Société Immobilière
PORTE D'ORLEANS
recherche
SECRETAIRES
administratives, qualifiées, minimum 5 ans d'expérience dans agence voyage ou immobilière, excellente présentation.
Envoyer lettre, C.V. et photo à : CLUB HOTEL PROMOTION, Service Location, 26, rue de la Pépinière (8e).

CRIT recherche
SECRETAIRE BILINGUE FRANÇ.-ALLEM. STENO 2 langues
Traduct. commerciale, sal. élevé 14, pl. Gabriel-Péri - PARIS-8e.

Association privée rech. pour METZ et agglom. CONSEILL. en économie sociale et familiale (convention collective des organismes de Sécurité sociale). Adresser C. V. à : A. M. I., 26, rue Taison, 57000 METZ.

emplois féminins

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
confirmée
Pour Etablissement hospitalier
Possibilité logement célibataire.
Avantages sociaux, restaurant.
Adresser C.V., photo et prétentions à : M. CERVENKA, LA MUSE 27023 EVREUX CEDEX.

cours et leçons

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

ENGLISH-CONVERS., COMM.
Priv your resid. exp. Amer Tél. 254-96-79, 9-12, after 18 30.

Expert-comptable stagiaire
donne cours comptabilité droit économie. Tél. - 738-59-71.

demandes d'emploi

Jeune homme 21 ans, lib. O.M. CH. EMPLOI MI-TPS MATIN. Etudierait toutes proposit. Ecr. M. Benatti Raynald, 29, Square du Nord, 95500 GONESSE. ou téléph. 985-15-32, Mme Benatti.

Dessinateur P1 ou P2, 13 a. exp., réf., 30 a., C.A.P., B.P., lib. de suite, lieu de trav. banl. Ouest. Ecr. n° T 64.141, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Etudiante psychologie, 22 ans, bac D, 2e année psychologie, angl. cour., ch. empl. pl. temps pr seconder psychologue. Rech. en thérapie enfant et adolesc. — Ecrire A. Joëlle HUBERT, 21, boulev. Lannes, 75116 PARIS.

CADRE 38 ans, responsable au plus haut niveau. Gestion entreprise, fabrication, vente, animation, réseau commercial, produits alimentaires, rech. place en rapport dans société dynamique, région Alpes - Maritimes. Disponible avril 1975. Ecrire HAVAS NICE, 0883.

J'AI 52 ANS

Après avoir dirigé la partie administrative d'une entreprise familiale de construction pendant de nombreuses années (position cadre), je reprends prochainement ma liberté pour des raisons successorales. Etant à même de seconder efficacement un chef d'entreprise, je suis prêt à étudier ttes propositions. Ecr. n° 2.263, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 ans, B.T.S.C., niveau D.E.C.S., 2 ans expérience dans transports internationaux, comptabilité devises étrangères, cherche place stable. — Ecrire Philippe MORAND, 37, Résidence des Glatignies, 95120 ERMONT.

Ex-coopérant Afr. Nord, 34 ans, célibat., licence sciences de la Terre + D.E.S. géologie, cherche emploi région indifférente.
Ecrire n° E 6.249, HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

URGENT
INGENIEUR début. rech. emploi Paris proche banl. 2.500 F min. Ecr. n° 15.178, Havas Bayonne.

J.F. 25 a., bon. prés., angl. cour., dactylo-comptable, libre de ste. rech. secrét. récept. ou hôtesse. Téléph. 933-51-17, après 17 hres.

Lic. droit des affaires, célibat., 28 a., disponible, dynamiq., rech. situat. service juridique et fiscal dans entreprise ou cabinet. Ecr. n° 2.297, « le Monde », Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PÉDICURE D. E.
expérim. ch. emploi dans centre médical, kinéal., pédic., Paris, banlieue Ouest. Etudie toutes propositions. — Téléphoner après 20 h. 30 : 954 - 68 - 33.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement
Cours de Secrétariat (3 trimestres)
COURS A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING ET BIRMINGHAM
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32 Oxford Street London W1A 4DY

Apprenez l'allemand en Allemagne
Fremesprachen - Institut MAWRIZKI D-6900 Heidelberg Wilhelm-Blum-Str. 12/14
Cours de vacances.
Cours permanents.
Formation professionnelle.
Correspondant commercial en langue étrangère, traducteur interprète.

autos-vente

CAUSE DOUBLE EMPLOI
Cède leasing Jaguar 4,2 L - 1974.
Ecr. N° 7.782 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. comm. capitaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL SUISSE
de la construction métallique et mécanique cherche à céder pour tous les pays d'Europe
(Suisse, Espagne et Portugal exceptés)

LICENCE ROTOPARK®

De conception révolutionnaire, le ROTOPARK est un nouveau système de parking mécanique en sous-sol, de grande capacité, entièrement automatique, à commande électronique.

Des « ROTOPARK » fonctionnent déjà en Suisse et au Japon.

Ses avantages sont exceptionnels : à volume de construction égal,

le ROTOPARK double la capacité de parcage. Il convient aux zones urbaines à forte densité, aux gares ferroviaires, routières et aériennes, se place sous un immeuble ou un emplacement public Les voitures sont prises en charge et restituées dans une cabine, moteur arrêté, donc pas de pollution. Sa conception n'exige ni rampe, ni ventilation, ni chauffage, ni éclairage.

De plus, ROTOPARK s'intègre au génie civil traditionnel.

Tous ces avantages assurent une rentabilité excellente.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
GIOVANOLA FRÈRES SA
CH-1870 Monthey, Suisse
Tél. : 025/4 19 51 - Telex 24 473.

P. M. E. sans concurrence sur marchés entretien industriel, en expansion rapide, déjà couverte pour 1975, requiert renforcement de sa Direction Cciale compléter éventuell. par apport de capitaux ouvrant la perspect. d'une possib. association. Pr entretien exploratoire, écr. s/n° 10.666, à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

Société allemande fournissant depuis plus de 40 ans l'industrie du bâtiment en matériaux spéciaux offre à toute société intéressée sauf départements Est la vente de ses licences ainsi que ses produits chimiques pour le bâtiment.
Faire offre ss n° 720.073, HAVAS STRASBOURG.

Directeur Acheteur super-march. séjour ABIDJAN 8 à 23 février 1975, relat. ambas., accepte mission ponctuel. Ecr. G. CAMBOU, B.P. 44, AURILLAC (15).

propositions diverses

PROPR. et INVEST.
Notre SOCIETE VOUS ASSURE LE PAIEMENT INTEGRAL et mensuel de vos appartements en cas de défaillance ou d'absence de location. — Pour tous renseignements téléph. à 555-04-80.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

appartements vente

Paris

18e - Mo PIGALLE
Loin du bruit, CHARM. ATEL. ARTISTE, 45 M2 d'habitation, très agréable, ou BON PLAC. TEL. AU CABINET DAUCHEZ : 720-94-95 - poste 277.

14e, Spontini, appt, gd standing, 310 m2, récept., 6 ch. + 2 serv., gar., poss. prof. lib. 1.100.000 F. Téléphone : 603-01-81.

Alésia, ds pet. imm. s/impasse, calme, sol., propr. vd en bloc ou séparém. 2 appts 3 P., 65 m2, cft, poss. duplex. Prix de l'un : 270.000 F; de l'autre : 230.000 F. Jdi-vendr., 19-21 h. : 533-06-24.

74, RUE RAYNOUARD
BEL APPARTEM. FAMILIAL : récept. + 4 chbres + lingerie, 2 bs, ét. élevé, 2 ch. serv., cft. VENDREDI - DE 14 à 17 H.

29, rue de la Providence (13e) : petit immeuble calme, 3 Pièces, cuisine, à aménager. Samedi, dimanche, de 15 à 19 heures.

5e - 2 PIECES Entrée, cuis., s. bns, w.-c. séparés. Chauff. centr. Moquette. Tél. - 49, rue Lacépède. S. pl. 13-17 h. vend./sam. - 520-04-14.

NATION Ds b. imm. récent. Séj. double, 2 ch., c., bns, w-c sépar. Très bon état. 4e ét. s. rue et jardin. Parking. Prix 310.000. - Urgent. 628-79-40.

15e CH.-MICHEL. Part. vend studio terr. 10e ét. Vue. Imm. neuf. T. 577-67-49 ap. 19 h.

PARTICULIER vd pte VANVES appt neuf, jam. habité. 5 P., cuis., 2 bns. 106 m2 + balcon. Box 2 voitures. PRIX : 335.000 F. - T. 660-63-51.

4 P. BOISSIERE. 135 m2. 2 bs. Im. réc. Prix 680.000 F. 387-96-50

2 P. 14e. 40 m2. Sanitaires. Refait - Tout confort. 150.000 F. - Cabinet DAUCHEZ 720-94-95, poste 202.

8e Près ELYSEES. CHARM. 4 P. 85 m2. Parft ETAT. Prix 510.000 F. — 522-57-38.

XVIe - AUTEUIL
DS BEL IMMEUBLE RAVALE **4 PIECES** TEL. TOUT CONFORT REFAIT PAR DECORATEUR
PRIX : 349.000 F
S. pl. 14-18 h. 30, sam., lundi, 52, rue d'AUTEUIL. BAL. 22-04.

XVIe - MARCEAU
DS BEL IMM. PIERRE TAIL. 4e ET. ASCENSEUR. TAPIS **5 PIECES** tout confort. 2 bax. s. de bns. Moquette. Tél. Vide-ord. + CHBRE SERV. ENTIEREMENT REFAIT NEUF
PRIX : 625.000 F
Me voir, 14-19 h., sam., lundi : 16, RUE CHAILLOT - BAL. 22-04

Région parisienne

PORTE DE LA CHAPELLE : Propriétaire vend, ds imm. P. de T., plusieurs 2 Pces, cuis., w.-c. Prix sacrifié. — 324-32-16.

Province

PR PLACEM. excell. rentab. CALVI à 12 km, face au golf, Résid. neuve. - PISCINE. Park. STUD. 2, 3 et 4 PIECES entièrem. éq. à part. 70.000 F. DISCHLER — 235-55-53

appartem. achat

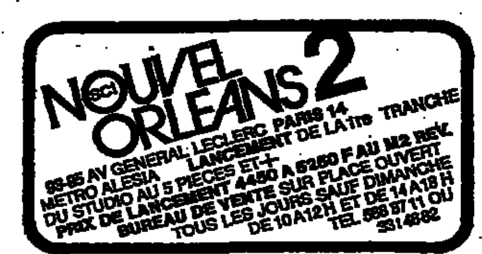
Sté rech. à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-62-34.

ANNECY Particulier ach. compt. appt 2 p., cuis., s. de bs, tt cft. Bonne exposition. Ecr. no 6.655 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

constructions neuves

Au Montsouris St Gothard.
23, avenue René Coty - Paris 14e -
Studios aux 6 pièces en duplex.
Prix fermes et définitifs non révisables.
CERIZ
Siège social : 538.52.52.
Bureau de vente : 587.12.95.

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartem. et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.



CHATOU CARRIERES-SUR-SEINE
« VIVRE A DEUX » dans 46 m2 « H. O. ». Nouvelle formule de 1-2 Pièces, avec un emplacement voiture, 147.000 F.
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE », 85, av. Gambetta, à CHATOU, de 10 à 12 h. et 14 à 18 h., sam., mardi + dimanche après-midi.
H. LE CLAIR. — ELY. 69-36.

CHATOU R.E.R. - OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES 72 m2, av. 1 empl. voit. sous-sol. 197.597 F.
5 PCES 98 m2, av. 1 empl. voit. sous-sol. 272.391 F.
6 PCES 109 m2, av. 2 emplac. voit. ss-sol. 296.347 F.
H. LE CLAIR — ALM. 13-72

immeubles

PLACEM. SUR ET GARANTI : MURS DE BOUTIQUE emplacement exceptionnel.

7e (Près) Bon Marché, restaurant, excell. rapp., révision 7-75.

15e - ST-CHARLES-COIFFURE Plus de bail. - Bon rapport. Vide si petite indemnité. GIRPA - PROPRIETAIRE : 325-99-99 + 56-78.

locaux commerciaux

Loue, 15e, loc. nf, bien sit., fonctionnel et stdg, conv. à 2 médecins ou dentistes. - Téléphoner à M. BENY, au : 704-56-37.

hôtels-partic.

XVe LUX. H.P. de CARACT. 8 P. + serv. + garage + jdin. Refl neuf. Px intéressant. 508-42-17 ou ap. 18 h. 532-85-12.

locations non meublées

Offre

PUTEAUX - NANTERRE (Près du rond-point Bergères) : constructeur loue directement superbe appt neuf, 3/4 Pièces, 9e étage, vue imprenable, plein sud-ouest, proximité autobus. R.E.R., S.N.C.F. : 1.500 F/m. Tél. : BAL. 37-37 (hres de bur.).

16e, résid., 2-4 P., 2-5 P., tél., imm. grand standg, du 1er au 4e étage. Téléphone : 553-87-04.

DEFENSE. LUXUEUX 2 PCES, cuis. équip., park., 38e étage. Vue panoram. TEL. MOQUET. Prix élevé. — Tél. : 704-88-18.

villas villas

SUCY-EN-BRIE (94)
Affaire exceptionnelle dans hameau à la française
Maison traditionnelle 6 - 7 pièces avec garage double - terrain 580 m2.
PRIX FERME ET DÉFINITIF : 325.000 F
Prendre contact avec Mlle BADENAC. Tous les jours de 14 h. à 19 h. - Téléph. 430-74-57

PARC DE SCEAUX
LES PLUS BELLES VILLAS de 500.000 à 2.000.000 de francs. Exclusivité de Mme MONTARRON : ROB. 34-86, de 9 à 15 h.

propriétés

Vallée SEINE, 90 km. de Paris, gde ferme, caract., vaste entr., séj., cuis., 5 ch., gren. aménag., cave, 1.500 m2 terr., 95.000 F av. 15.000. Avis, 2, r. Ch.-de-Gaulle, SENS. Tél. 65-09-03 ou 278-02-49.

Provence - Luberon - Alpilles (Haute-Provence). — Propriétés d'agrém. ou de rapport, mais. de village. Documentation sur demande en précisant désirs. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-01-58 (4 lig. grp.).

REG. DECIZE
(NIEVRE) très belle propriété bourgeoise, rénovée avec goût, cuis., office, sél., salon, w.-c., au R.-de-Ch. ; 4 chbres, S. de B., w.-c., au 1er ; cave, gren., garage, dépend., chauff. centr., cour, jard. et terrain d'agrém. avec arbres, total : 3.500 m2. Prix : 200.000 F. — A SAISIR. E. POUILLAT, 47, av. V.-Hugo, 58300 Decize. Tél. : 2-17 ou 4-64.

35 KM par autoroute OUEST. Mais. tt conft, tél., 8 pces, cuis. éq., jdin. Vis. sam., dim., 78 - CHAPET, 60, Grande - Rue.

pavillons

92-Boulogne, près bois : petite maison, état impecc., jardinet, tél., liv., cuis. éq., 1er ét. 2 ch., S. de B., wc ; r.-de-jard., s.-sol 1 ch., cabin. toil., wc, grenier aménageable. Prix : 390.000 F. Tél., les 24 et 25 : 605-21-42.

URGT. AFF. except. et rare, à vdre, banl. Ouest, pav. gd stdg, F4/F7, tt électric. Pour rens., Téléphoner au 15 (37) 21-46-06.

terrains

LOURMARIN - SUD-LUBERON. Terrain bien situé, moitié boisé, lotissement simplifié permettant 2 constructions, à vendre 1 ou 2 lots de 3.000 m2, eau, électricité. Bon placement : 20 francs le m2. Possibilité crédit. Agence CATIER, 84600 Lauris. Tél. : 46.

Vds 1.720 m2, NEVERS, quart. résid., certif urbanisme sect. II. GIRARD, 20, rue H.-de-Régnier, 78000 VERSAILLES. - 950-57-55.

EXCEPTIONNEL
25 KM PARIS PAR A-1 Sortie SURVILLIERS
68 F le m2 H.T.
Terrain à bâtir - Façade 20 m Viabilité - Urgent - A saisir
DEVIQ 60, av. Joffre, 60-CHANTILLY. Tél. : 457-12-02 +

immeubles

Je vends libre, centre
CHATELLERAULT
Bel IMMEUBLE part. de standg 10 p., jardin, garage 3 voitures. Convient profession libérale.
Ecr. HAVAS CHATELLERAULT (86100), no 16.007, qui transm.

BIEN MIEUX QU'UN IMMEUBLE DE RAPPORT
CARAVANING grand luxe
pleine prospérité, dans joli parc château, proche Paris, autorisé. Vd cause majeure justifiée. Affaire très simple, idéale pour pars. ou société. Aucun risque. Rentab. just. Ecr. no 2.156, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

viagers

Vendez rapidement en viager expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL. 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

appartements occupés

TRES RARE
SACRE-CŒUR
FACE MOULIN de la GALETTE Plein sud - S/jardin 250 m2 Propriétaire vend 1er étage, dans très bel imm. rénové.
APPT 78 m2, 3 p., cuis., w.-c., poss. bains. 175.000 F. S/pl. sam. 25, dim. 26, lundi 27, 15 h à 17 h : 98, RUE LEPIC.

domaines

PLACEMENT
LANDES
200 HA MAIS
12.000 F L'HA
Rapport intéressant. EXCLUSIVITE : AGRI FRANCE, 8, rue d'Athènes, 75009 PARIS.

appartements vente

MAGNIFIQUE STUDIO-TERRASSE
Vue panoramique - Dans très bel immeuble
47, av. du Docteur Arnold Netter, Paris 12e
Sur place : ...
ANJOU 09.99

Paris

AV. NIEL (Près)
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS 3e étage, TAPIS ESCALIER
LIVING + CHAMBRE
cuis., sal. bains, w.-c., moquet. REFAIT A NEUF
PRIX : 149.500 F
S/pl. samedi, lundi, 14-18 h. 30, 72, RUE PIERRE-DEMOURS ou BAL. 22-82.

NATION imm. stdg, étage élevé, 2 p. tt conft + gar., 215.000 F, avec 50.000. Téléph. : 344-43-87.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS DBLE LIVG + 2 CHB., bains, 95 m2 env. REF. A NF 578-93-93.

65, rue Manin, 3e sur rue, 3 p., cuis., entrée, w.-c., bains, penderie. Prix : 248.000 F. Vis. vendredi-samedi, 14-17 h.

4, av. HOCHE, gd stdg, 275 m2, 7 p., 3 san., serv., 5e ét., balc., poss. prof. Prix élevé justifié. Ce jour de 14 h. 30 à 17 h. 30. Exclus. 775-01-77.

7e « BRETEUIL-MASSERAN »
Dans imm. très grand standing quelques beaux appartements :
— 4 pièces 132 m2
— 5 pièces 168 m2
Prix : 6.500 F le m2
Disponibles immédiatement
Téléphoner : Mme RAYNAUD - 256-98-98

ST-AUGUSTIN pet. appart. 2 p., cuis., s. de bns, calme, ensol. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, PARIS-17e. Tél. : 622-30-86, poste 26.

R. LAMARK, 3 P., gde cuis., entr., w.-c., bns, penderie, balc., 5e étage, asc., ch. central. Prix 267.000. HUSSON, 255-65-18.

MARAIS. Part. vend, 32, rue des Tournelles, 4e, appartem. 32 m2. Visible sur place samedi 25 de 8 h. à 18 h. ou Tél. : 16-20 52-22-52. BALDY.

19e - SUR LES BERGES
PORT DE PLAISANCE PREVU
Pour investisseurs avertis 20 STUDIOS TOUT CONFORT Cuis. équip., s. de bs, moquette PLACEMENT SS PRECEDENT Location maxi facile assurée GIRPA : 325-99-99 - 56-78

SENTIER. 4 P., sdb., w.-c., cuis. 100 m2. Px 276.000 F. T. 887-54-55.

17e. Standg. 3 pces, balc., vue dégagée, sdb., w.-c., cuis., park. 297.000 av. 58.000. T. 887-54-55.

187, rue MOUFFETARD, 3e ét. raviss. petit studio, mezzanine, confort, calme. Sam. 14 à 17 h.

Me WAGRAM. Appt. except. gd stand. 365 m2, poss. prof. lib. Prix élevé justif. 775-01-77.

12e - METRO BEL-AIR
BEAUX 5 PIECES
BALCON - SOLEIL - JARDIN A PARTIR : 388.500 F + parking Tél. : PROFINA, 742-74-75.

MONTPARNASSE
11, avenue du Maine
bel. imm. p. de t., ascenseur, voté et payé, tapis escalier, 6e ét. s/rue, 4 p. entr., c., w.-c., balc. A rénover, tout cft, poss. Prix : 325.000 F, crédit 80 %. Propriétaire, samedi, lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Tél. 720-84-47.

XVe Rue du HAMEAU, 42 Immeuble récent 70 m2, living + 2 ch., téléphone. Parking. Samedi, 14 à 17 h.

ROME PLEIN SOLEIL TR. BX 3 P., 55 m2. Ascens. Cuis. aménagée. 22, rue Boursault - Vend.-sam. 13-16 h.

MONTPARNASSE
Bel imm. p. de t., tapis escalier, 3e étage, liv. dble + 1 ch., bns mod., cuis. équip., chauf. cent. PARF. ET., mou., av. 70.000 F + crédit propr. Samedi, lundi, 14 h. 30 à 19 h., 7, r. d'Alençon. Tél. : 720-81-57 et 720-89-78.

8e DUPLEX 70 m2, caractère. 270.000 F. - 247-13-47.

QUINZE-VINGTS
STUDIOS et DUPLEX d'ARTISTE
entrée s/cour jardin. 343-46-49. Vis. s/pl. : 45, r. de Charenton.

ALESIA Soleil, calme Gd 5 pièces, balc., tt cft, BOX. 500.000. SUF. 21-15.

20e Imm. 1970. Propr. vd 5 p. 93 m2 + loggia 11 m2, parking sous-sol. Prix 295.000 F + 30.000 F C.F. - PYR. 14-87.

BASTILLE P. de t., asc., balc., 180 m2, récpt. 50 m2, 4 chbres. Px 480.000 F. 247-13-47.

Région parisienne

« LE CLOS DE NEUILLY »
- 5 pièces, 126 m2 : 683.000 F. 2 park. en ss-sol et cave inclus.
Prix ferme et définitif. Disponible immédiatement.
Téléphoner : Mme RAYNAUD - 256-98-98.

ST-CLOUD, dans imm. gd stdg p. de t., 186 m2, séj., 2-3 chambres, balcon, 2 boxes. Prix : 439.000 F. J.M.B. : 970-48-10.

Vend 2 pièces + garage, cave, gd balcon, résidence 5 min. gare La Courneuve, impec. 130.000 F. Tél. : 833-61-48.

SCEAUX, résid. métro, calme. Superbe 175 m2, imm. p. de t., séjour, 4 ch., 3 bains, 720.000 F. LETRANGE - 350-42-45.

VINCENNES, pr. du métro, 2 p., cuis., w.-c., s/rue, 48 m2 128.000, crédit. Tél. : 344-43-87.

Bois de Vincennes, liv. 30 m2, 2 ch., s. de bns, w.-c., tél., cuis., ascens. Px 276.000. T. 887-54-54.

REGION OUEST
NEAUPHLE-LE-CHATEAU
Dans très beau jardin arb. de 3.000 m2, maison style moderne. Living de 50 m2 + terrasse. Cuisine équipée. Gar. Toilette. 1) 4 chbres av. chacune toilette, s. de bs + ling. Etat impecc. Px 650.000. Apr. 17 h. 460-35-60.

VERSAILLES Calme Ouest
LIVING, 2 ch., bns, cuis. équip., balcon, grand confort. A saisir 250.000 F. Crédit garanti. TREDOULAT - 970-73-63

JOINVILLE APPT 110 M2 10e étage
Vue imprenable s/bois et Marne, pr. RER. Px 250.000 F, très gros crédit vendeur. - Tél. 328-09-28.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Dans immeuble gd stand. p. de t. Tr. lux. appt 104 m2, dernier étage + terrasse pl. sud, 117 m2. Prix élevé just. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, Chatou - Tél. 976-30-02.

Province

COTE D'AZUR
entre Nice et Cros-de-Cagnes en bord de mer, face au futur port de plaisance. Vue sur mer imprenable.
AQUARAMA
Résidence de grand luxe du studio au 5 pièces, grandes terrasses chauffage électrique intégré.
VENTE en TOUTE PROPRIETE PRIX DE LANCEMENT FERME ET DEFINITIF garantie bancaire.
Sur place : route du bord de mer/chemin des Glycines. St-Laurent-du-Var et FRANCE PROMOTION, 29, rue Pastorelli NICE. Tél. : (93) 80-31-17.

appartem. achat

Particulier achète comptant à **ANNECY** bonne expos. Appt 2 p., cuis., s. de bs, tt cft. Ecr. no 6.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées

Offre

350 F., chbre refait nf, ch. élec., eau. Tél. H. bur. 266-10-30.

locations non meublées

Offre

Parc Mais-Laffitte, part., tout cft. 2/3 p. 750 F + c. 876-47-10.

Demande

CHERCHE A LOUER 2 PIECES
cuis., w.-c., bains, dans imm. neuf ou ancien. PARIS 11e, 12e ou SAINT-MANDE.
Mensuel : 850 F
Ecr. no 6.645 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens. 75427 Paris.

constructions neuves

VINCENNES
« STUDIUS 1er »
19-22, rue des Vignerons.
DU STUDIO au 5 PIECES
PRIX FERMES.
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi 14-18 h., samedi et dimanche, 10-18 h.
S.O.G.E.L. 331-45-41 +.

VANVES (92)
A deux pas de Porte Brancion. A 500 mètres du futur métro. A 8 minutes de Montparnasse.
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen.
Petit imm. neuf, 7 ét., 16 appts, cuis., sal. bains équipée, chauffage électriq. intégré individuel.
Vente directe par promoteur. 3 pièces 74 m2. Studio 48 m2. Livraison immédiate. - Sur place : tous les jours, de 13 heures à 18 h. 30, sauf mardi. Téléph. : 736-33-21.

bureaux

PARIS - PORTE-DE-PANTIN
EXCEPTIONNEL
A louer avec 10 lignes téléph. local commercial et bureaux rez-de-chaussée 450 m2 accès immédiat périphérique et métro, parkings. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-72-40.

20e Stand. 80 m2, ss pas-de-pte, libre. - 370-35-47 ou 48.

locaux commerciaux

RICHELIEU-DROUOT de propr. à partic., 5 bureaux entrée, refaits neuf, 5e étage. PRIX EXCEPTIONNEL 330.000. Tél. : 227-84-97.

PARIS-12e, cède bail commercial pour commerces toutes branches, matériels électriques et électroniques. Tél. : 346-51-51, 26, rue Taine, PARIS-12e.

villas

DANS FORET - BORD OCEAN Villas neuves, 3 P. à partir de 110.000 F T.T.C. Chauffage élect. intégré. 80 % crédit. Doc. sur dem. PARC DE LA GRANGE 85520. JARD-S-MER. T. 33-42-73.

MARNES-LA-COQUETTE
Village bordure parc Saint-Cloud Charm. maison de style dans nid de verdure Situation exceptionnelle. Récept. dble, 5 ch., bains, tout conft. Jdin 1.000 m2. Très fac. d'agrandir. KATZ, gare Garches. 970-33-63

villégiatures

VERBIER (Suisse). Quelques logements vacances : février, mars, avril et en été. Durée à conven. BURNIER, GALLAND et CIE, St-Pierre 3, CH-1003 Lausanne. Tél. (021) 20-69-01.

propriétés

VIAGER : part. à part. ss inter. PROV. : (Ht-Var) 45 km St-Raphaël, fr. bel. pro., sort. 18 ha. (dt 3 ha oliviers et vignes rap.) expos. sud, clim. sec, accès fac. 3 km vil., v. impren., environn. collines, mais. princ 2 chbres, 2 s. d'e., 2 ent. sépar., cuis.-off., s. de séj. provenç., r.-de-ch. (c., buand., atel.), 2 terr. superb. Dépend : chb. pour 2 pers., av. s. d'eau, gar., entr., terrasse, très bien entretenu, tout confort moderne. Condit. intéressantes. Ecrire no 2.300 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vends ferme 3,5 ha, maison de style, 9 pièces. Prix 250.000 F. Ag. Alboüys, 46170 Cezac. Tél. 6.

Face au mont Blanc, résid. vue impren. sup. chalet, entr., séj., être, cuis. équip., 3 fr. bel. p., tr. gd cft, nbx rang. et placards, kitch., gd balcon, terras., jdin, 800 m2. Px 350.000, AVIS, 40, rue VALLOT, CHAMONIX. 53-05-60.

30 km SUD DE PARIS, bord de Seine. Pour golf, superbe PROPR. ILE-DE-FRANCE, 7 p. tt cfont, magn. grange attenante. Agrandissem. pos., gar., voit. et bateau. Parc boisé de 2.700 m2. Prix : 600.000 F A DEBATTRE. COFIF 77 MELUN. T. 437-09-61.

Vds : mais. tt cft, 4 p., pisc., dépd., 3.300 m2, au px de 250.000. Maison 3 p. dans le bourg, jardin extérieur au prix de 50.000. M. JOUANNET, 72800 Luché Pringé, t. (43) 94-43-76, ap. 18 h.

FERMETTE avec cachet longue et basse, séjour rust., cuis., 3 P., dépend., sal. d'eau, wc, garage, 1.200 m2. Prix 120.000 F.

PPTE de caract., 4 P., dépend., 3.600 m2. Prix 150.000 F. Bord lac du BOURDON, splend.

PPTE avec 12 ha, 450.000 F ; avec 30 ha, 700.000 F. Crédit 80 %. - THYRAULT, (89) St-Fargeau - Tél. 183.

LE VESINET à 6' R.E.R. ULTRA RESID. Belle propriété s/parc 3.400 m2, gde récept., 6 ch., bains + serv. Crédit propriét. poss. Vis. s/pl. sam.-dim. 14-18 h : 16 bis, route de la Faisanderie.

terrains

Entre Dourdan et Rambouillet, à ST-ARNOULT-EN-YVELINES Sud-Ouest de Paris, propr. vd terr. à bâtir prox. autoroute Paris-Chartres. 878-70-58.

Part. vd directem. terrain 20.000 M2, région Provence, 10 minutes Lac des Salles-sur-Verdon, très bonne situation, viabilité à brancher. Urgent. 60.000, avec 30.000 CPT. et 30.000 crédit propriétaire. Ecr. CHENAIN c/o M. BRUNO, Rue du Marché, 83630 - AUPS.

Terr. industriels et terr. pr. centres commerciaux. 533-31-77.

LIMOURS, près d'ORSAY, sect. résid., magnif. terr. à bâtir. Ttes superficies. 526-11-80.

Propr. vd terr. boisé à BOISSY-ST-LEGER, 1.800 m2, 30 m de façade. Px 310.000 F. Crédit possible. Pr ts rens. 878-78-58.

Pr ST-GERMAIN-en-LAYE MAREIL-MARLY
Terr. à bât. 967 M2, ttes viabil. 25 m. fac. Excell. exposition. Quart. résid. S.A. VIABILIS. TELEPHONE : 978-72-59.

Propr. vd terr. à bâtir, site privilégié : région MONTFORT-L'AMAURY. Tél. : 526-11-80.

Vds terrain de 6.800 m2, près usine ciment de la Loire. Futaie de 4.000 m2 pour résid. second. Prix à débattre. M. Jouannet, 72800 Luché-Pringé. Tél. (43) 94-43-76, après 18 h.

Chamonix-La Joux. Prop. vd 1.000 m2. Except. perm. const. viabilisé. 89.000 F. 607-72-54.

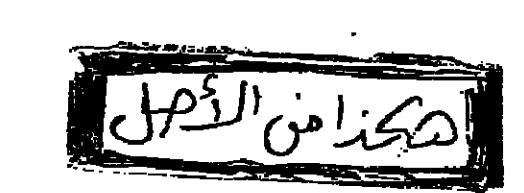
TERRAIN à bâtir emplacement sur hauteur, jolie rég., 1.400 m2, fac. 20 m. Prix total 120.000 F. St-ARNOULT-en-YVELINES. Tél. 422-56-48.

RECHERCHONS
TERRAINS A BATIR Paris ou banlieue, avec ou sans permis. Téléph. PROFINA, 742 - 74 - 75.

pavillons

CHATOU VILLA de caract., liv. dble, 2 chbres, s. de bs, cab. toil., chff. central, 320.000 F, gros crédit possible. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, CHATOU - 976-30-02.

STE-GENEVIEVE-des-BOIS 3' Gare
Sur superbe TERRAIN 1.872 m2 Pavill. 5 P., cuis., bns, ch. cent., ss-sol, garage. Prix 275.000 F. Me voir s/place sam.-dimanche, 14 h. à 17 h. : 43, ROUTE DE LONGPONT, ou TEL. 637-25-28.



RELIGION

Dans une demande de question orale au premier ministre

M. JEAN BONHOMME député U.D.R. S'ÉLÈVE CONTRE L'ARTICLE DU « CANARD ENCHAINÉ » CONCERNANT Mgr TORT

M. Jean Bonhomme, maire de Caussade, député U.D.R. du Tarn-et-Garonne, a communiqué, le jeudi 23 janvier, avant les obsèques de Mgr Tort, évêque de Montauban, le texte d'une question orale avec débat qu'il se propose de poser au premier ministre et dans laquelle il déclare :

« *L'information débridée et incontrôlée lancée sur la vie privée des citoyens et des familles a déjà causé de nombreux ravages.*

» *Un communiqué paru le 22 janvier dans* le Canard enchaîné *constitue un degré de plus dans l'outrance et l'outrage. Par les allusions et les insinuations qu'il contient, il a semé l'affliction et le désarroi. La liberté d'expression et d'information a ses limites, comme toutes les libertés, et ne peut en aucun cas impliquer la liberté de nuire aux familles. Elle est en passe de devenir, si on n'y porte pas remède, un instrument d'intolérance et de terrorisme intellectuel.* »

Il demande au premier ministre « *de rechercher des moyens permettant de lutter contre de tels excès et de promouvoir un code d'honneur du journaliste tendant à faire respecter l'authenticité et éviter l'agression morale* ».

● *Les obsèques de Mgr Roger Tort.* — Une trentaine d'évêques et de vicaires généraux ont assisté aux obsèques de Mgr Roger Tort à Montauban, le 23 janvier. Dans son allocution, Mgr Collini, archevêque-coadjuteur de Toulouse, chargé de l'enquête sur les circonstances de la mort de l'évêque, a notamment déclaré : « *Ces circonstances encore mal connues ajoutent encore à notre souffrance.* »

● *L'association « Vérité et justice pour le cardinal Daniélou »* (créée à l'initiative des « silencieux de l'Eglise », catholiques traditionalistes, dont le principal animateur est M. Pierre Debray), s'étonne dans un communiqué « *que l'épiscopat n'ait pas pris la même position lors de la mort du cardinal Daniélou que celle qu'il a adoptée aujourd'hui après le décès de Mgr Tort* ».

Le communiqué indique, d'autre part, que « *d'ores et déjà l'association a pu établir, à partir de témoignages de première main, que la visite que faisait le cardinal Daniélou lorsqu'il est mort se plaçait dans le cadre d'un apostolat qui l'avait conduit à plusieurs reprises à tenter d'aider des jeunes en difficulté* ».

A Notre-Dame de Paris

LE CARDINAL MARTY : l'ordre établi ne cache plus le désordre humain.

Le cardinal Marty, dans l'homélie qu'il a prononcée, le 23 janvier, à la cérémonie œcuménique de Notre-Dame de Paris, dans le cadre de la Semaine pour l'unité, a consacré un court passage aux difficultés de la situation actuelle que le respect des principes évangéliques pourrait surmonter :

« *L'ordre établi*, a-t-il dit, *ne cache plus le désordre humain. Les structures économiques ou politiques n'obéissent plus à leurs maîtres et fonctionnent à rebours. Les injustices sociales se multiplient. L'incertitude morale ne cesse de grandir, tout craque. On arrive à parler de guerre.* »

Face à une situation « gravement déficitaire »

LE PROJET DE BUDGET DU SAINT-SIÈGE EST REJETÉ

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Le projet de budget du Saint-Siège pour 1975 a été rejeté par la commission cardinalice compétente, révèle une circulaire du cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, datée du 16 janvier. La décision a été prise lors de la dernière réunion, le 14 janvier, des chefs des dicastères (sorte de conseil des ministres), consacrée aux problèmes financiers du Saint-Siège.

C'est la première fois que les trois cent quarante-neuf citoyens et les quelque trois mille employés de la curie romaine sont informés d'une manière aussi complète de la situation économique du Vatican. « *Le pape*, écrit le cardinal Villot, *a décidé que l'indemnité d'échelle mobile serait augmentée à partir du 1er janvier de 24 000 lires* (environ 160 F). *Cette augmentation représente pour le Saint-Siège une lourde charge, supérieure à ses possibilités. Devant cette situation gravement déficitaire, un réexamen de ce budget est donc nécessaire en vue de réduire les dépenses* », ajoute le cardinal Villot.

● *Le mouvement Una Voce*, constitué par M. et Mme Cerbeland-Salagnac pour défendre l'emploi liturgique du latin et le chant grégorien dans l'Eglise catholique, célébrera le dixième anniversaire de sa fondation le 1er février, à 15 heures, au Palais des congrès à Versailles.

Mgr PIERRE CHAGUÉ NOUVEL ÉVÊQUE DE GAP

Paul VI a nommé évêque de Gap Mgr Pierre Chagué, actuellement évêque-auxiliaire de Lyon. Il succède à Mgr Coffy devenu archevêque d'Albi.

[Né à Dijon le 27 juillet 1920, Mgr Chagué a fait ses études à Lyon. Ordonné en 1945, il a été successivement vicaire à Belleville-sur-Saône, directeur spirituel, petit séminaire Saint-Jean de Lyon, animateur du mouvement Jeunes Séminaristes et directeur de deux revues.

Il devint missionnaire diocésain, responsable de l'équipe des missionnaires diocésains des chartreux de Lyon à partir de 1960, puis curé archiprêtre de Belleville-sur-Saône (1965-1969). Le 16 juillet 1969, il était nommé évêque auxiliaire de Lyon avec résidence à Roanne. Mgr Chagué est membre de la commission épiscopale de l'opinion publique.]

INSTITUT

● *A l'Académie française*, la commission de la réforme de l'orthographe a presque terminé ses travaux. Dans sa séance du *6 février*, elle procédera à la mise au point définitive du projet. Parmi les dernières propositions élaborées figure la simplification de certaines désinences des verbes en *eter*, *eler* qui, tous, seraient alignés sur la conjugaison de *peler* ou *acheter* : *je chancèle, je furète*... Le tréma ne serait placé que sur la voyelle qui doit être prononcée, et la réforme s'étendrait à *gageure*, par exemple, qui s'écrirait gageüre.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Air Inter en 1975

• Augmentation des tarifs de 8 à 9 %
• Ni licenciements massifs ni fusion

« Il n'a jamais été question de licenciements massifs : les bruits relatifs à une fusion avec d'autres compagnies françaises sont sans aucun fondement », a déclaré au cours d'une conférence réunie à Paris le jeudi 23 janvier M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter. « Si l'exercice 1974 se solde par un déficit d'exploitation de 12 millions de francs, nous n'en sommes pas responsables », a-t-il ajouté. La hausse du coût du carburant et l'inflation suffisent à expliquer, à son avis, ce résultat négatif.

La passe difficile que traverse la compagnie intérieure ne met en cause ni son existence ni sa raison d'être, comme l'avait laissé craindre d'imprudentes déclarations gouvernementales, l'automne dernier, devant l'Assemblée nationale. La crise actuelle oblige Air Inter à mieux « *se situer* » à l'égard de ses concurrents terrestres, notamment du rail, économe en énergie chère. Plus que jamais, l'avion, le train et la voiture « *se surveillent* ».

Pour relancer le trafic qui fléchit et étoffer sa clientèle, pour les trois quarts composée d'hommes d'affaires, la compagnie intérieure va s'efforcer de modifier sa politique commerciale par le biais d'innovations tarifaires. Ainsi, pour assurer une meilleure fréquentation des vols de milieu de journée, une réduction tarifaire de 40 % sera consentie aux passagers qui accepteront de prendre leurs billets et de réserver leurs places aller-retour trois semaines avant le départ. A compter du 1er avril prochain, et pour une période de six mois, une expérience sera tentée, au départ de la province, sur les lignes Grenoble-Paris et Bordeaux-Paris. « *Si cet essai se révèle concluant, nous l'étendrons à d'autres liaisons* », a précisé M. Vergnaud.

Les responsables d'Air Inter prévoient en 1975 une expansion du trafic de 5 %. Conformément au protocole d'accord signé, le 13 février 1974, avec Air France, les avions de la compagnie intérieure, qui se posent déjà à Calvi et à Bastia, desserviront Ajaccio le 1er avril prochain. La modernisation de la flotte se traduira par le retrait, d'ici trois mois, des six Viscount encore en exploitation. Les avions à réaction seront mieux utilisés. Le Mercure entrera en service sur la ligne Paris-Strasbourg et la Caravelle sur les lignes Paris-Saint-Etienne, Paris-Lorient et Bordeaux-Marseille.

« *La hausse des tarifs aériens sera du même ordre — 8 à 9 % — que celle des barèmes de la S.N.C.F.* », a indiqué M. Vergnaud. Quelle sera, à cette nouvelle augmentation, la réaction de la clientèle qui, dans une conjoncture économique incertaine, a mal supporté les précédentes majorations. Pourtant, 39,7 % des passagers d'Air Inter ont un revenu compris entre 6 000 et 12 000 francs. Ils appartiennent, pour beaucoup, à des entreprises dont la taille moyenne est de sept cents salariés environ. Même aux yeux de ces voyageurs-là, l'avion peut finalement apparaître comme un « produit de luxe ». — J.-J. B.

A PROPOS DE...

LES ACCIDENTS AÉRIENS EN 1974

Voler sans crainte

Les accidents d'avion ont causé l'an dernier la mort de mille cinq cent trente-cinq passagers. Il y en avait eu un millier seulement en 1973. Malgré cette augmentation du nombre des victimes, l'avion reste un moyen de transport très sûr.

Comme une bête fauve, ou du moins un objet insolite, l'avion fait peur, intrigue. On aime en entendre parler — Boeing-747 en péril... — le regarder de loin : un dimanche à Orly. On hésite à l'approcher de trop près. Beaucoup de voyageurs ne se résignent à emprunter la voie des airs qu'en cas de force majeure. En vol, de nombreux passagers ne semblent pas dans leur assiette.

On cite la réaction de chefs d'Etat — des gens pourtant fort avertis — qui ont fait vœu de ne jamais monter à bord d'un avion. On évoque l'attitude des dirigeants de telle entreprise qui s'arrangent pour ne pas voyager dans le même appareil. Ainsi, s'accrédite, dans l'opinion publique, l'idée que l'avion n'est pas un moyen de transport très sûr.

Mille cinq cent trente-cinq morts, l'an dernier, dans dix-sept catastrophes aériennes. Parmi celles-ci, la plus grave de l'histoire de l'aviation civile : celle d'un DC-10 de la compagnie Turkish Airlines qui s'est écrasé, le 3 mars, dans la forêt d'Ermenonville près de Paris. Il y avait eu 346 victimes. Ces accidents tiennent durant quelques jours la « une » de l'actualité. Mais, il y a de longues périodes où l'avion ne fait pas parler de lui, si longues que, en fin de compte, il n'apparaît pas aussi meurtrier qu'on veut bien le croire.

Le taux des catastrophes que subissent les compagnies régulières est en constante régression : de l'ordre de 0,05 catastrophe pour 100 000 heures de vol. Le nombre des victimes pour 100 millions de passagers-kilomètres a fortement baissé : 1,97 en 1950, 0,32 en 1974. Chaque année, aux Etats-Unis, les accidents ordinaires — chutes, armes à feu — coûtent la vie à quelque 115 000 personnes. L'an dernier, en France, les accidents de la route ont tué 13 500 voyageurs. Mais, tous ces disparus-là passent souvent inaperçus, car la mort ne les surprend pas en groupe.

Avec la mise en service d'avions gros-porteurs qui permettent de réduire la fréquence des vols — DC-10, Boeing-747, Airbus, Tristar, — le nombre d'accidents décroît : 34 en 1960, 29 en 1970, 17 en 1974. Mais, le nombre des victimes augmente : 779 en 1970, 1 000 en 1973. Outre le DC-10 de la compagnie Turkish Airlines, un autre appareil géant a été accidenté, l'an dernier, un Boeing-747 de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, le 20 novembre à Nairobi, au Kenya, il y avait eu 59 morts seulement. Malgré tout, la sécurité des avions à réaction est, selon les experts aéronautiques, environ dix fois supérieure à celle des appareils à pistons.

Fatalité

Cela dit, la fatalité explique de moins en moins les accidents aériens. C'est peut-être pourquoi l'opinion publique, sans s'attacher au nombre de catastrophes, s'intéresse davantage aux causes qui les ont provoquées. Le transport aérien est très vulnérable aux coups de main de déséquilibrés en mal de publicité et, surtout aujourd'hui, de terroristes en mal de patrie. L'an dernier, deux avions ont été sabotés : un Boeing-707 de la T.W.A à Corfou, et un Boeing-727 d'Air Vietnam à Da-Nang.

La négligence explique aussi plusieurs accidents. Celle des constructeurs aéronautiques qui cherchent à vendre leurs appareils sans se soucier du petit défaut qui fait les grandes catastrophes. Celle de compagnies aériennes qui, par souci d'économie, tardent à faire réparer les vices de conception de leurs avions. Celle, enfin, des pouvoirs publics qui négligent de contrôler très sévèrement les normes de sécurité. Ainsi, l'administration fédérale américaine de l'aviation (F.A.A.) a-t-elle été violemment critiquée pour ne pas avoir obligé les transporteurs à modifier le système de fermeture de la soute à bagages du DC-10, dont la déficience est à l'origine de l'accident d'Ermenonville.

Le personnel navigant n'est pas, lui non plus, irréprochable. Même s'il se défend systématiquement d'avoir une quelconque part de responsabilité dans un accident. Ainsi, l'an dernier, quatre catastrophes aériennes — 458 morts au total — ont été officiellement attribuées à des erreurs de navigation ou à des violations de règlement.

Que la vérité soit faite et soit dite est indispensable pour rendre le voyage en avion encore plus sûr. Comparés aux tragiques « performances » de la route, 1 500 morts par an dans le ciel est peu. Mais, c'est encore beaucoup trop pour n'en tenir rigueur qu'à la seule fatalité.

JACQUES DE BARRIN.

URBANISME

QUINZE PROPOSITIONS DU MÉDIATEUR

Environ quinze propositions de réforme ont été faites au ministère de l'équipement, a annoncé le jeudi 23 janvier M. Aimé Paquet, médiateur, qui présentait un premier bilan de son action dans le secteur de l'équipement.

Les plaintes adressées à la médiation ont en effet montré la nécessité de faire des réformes, notamment dans les domaines suivants : les enquêtes d'utilité publique doivent être simplifiées et permettre une meilleure information des habitants ; la mise au point des plans d'occupation des sols doit être accélérée pour éviter le gel des terrains ; les textes réglementaires concernant l'expropriation doivent être mieux rédigés afin de permettre aux juges de l'expropriation d'évaluer eux-mêmes le prix des terrains, sans suivre obligatoirement l'évaluation du service des domaines ; l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) devrait pouvoir élargir son champ d'intervention en faveur, par exemple, des artisans qui souhaitent transformer leurs locaux en logements ; une meilleure coordination administrative doit être assurée pour éviter que les permis de construire soient en contradiction avec les autorisations nécessaires pour l'installation d'établissements classés.

● « VEILLEZ AUX DETAILS » : — Devant l'assemblée générale des architectes-conseils du ministère de l'équipement, M. Robert Galley a, le jeudi 23 janvier, notamment déclaré : « *Veillez à certains détails trop souvent délaissés : les couleurs des façades, par exemple, le style des vitrines ou des enseignes qui peuvent défigurer une rue ancienne, l'éclairage, le mobilier urbain, les arbres, les bancs.* »

● LA CAISSE DES DEPOTS OPTIMISTE. — M. Léon-Paul Leroy, directeur de la Caisse des dépôts, a indiqué qu'en 1975, comme en 1974, la Société centrale d'équipement du territoire (S.C.E.T.) et la Société centrale immobilière de construction (S.C.I.C.), toutes deux filiales de la Caisse, ne réduiraient pas leurs activités. En raison notamment des nombreuses demandes des collectivités locales qui n'ont pas fléchi malgré la crise. La S.C.I.C. pourrait construire au minimum dix-sept mille logements (dix-neuf mille en 1974) et la S.C.E.T pourrait réaliser un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards 800 millions de F (2 milliards 400 millions de F en 1974).

● LA SUISSE DECIDE D'ABROGER, à partir du 1er janvier 1975, les mesures restrictives appliquées à la construction depuis le 20 décembre 1972 conformément au plan de lutte contre l'inflation. Il s'agissait pour l'essentiel, de l'interdiction de construire des immeubles de luxe et de l'interdiction de démolir des immeubles encore habitables. — (*A.F.P.*)

SCIENCES

MORT DU MATHÉMATICIEN PAUL MONTEL

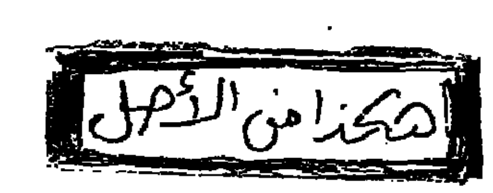
M. Paul Montel, mathématicien, doyen d'âge et d'élection de l'Académie des sciences, est décédé mercredi 22 janvier à Paris.

[Né à Nice, le 29 avril 1876, M. Paul Montel est entré en 1894 à l'Ecole normale supérieure. Trois ans plus tard, agrégé de mathématiques, il commence une carrière professorale qui, après les lycées de Poitiers, de Nantes et le lycée Buffon à Paris, le conduit à l'Ecole nationale des beaux-arts et à la faculté des sciences de Paris en 1911. Doyen de cette faculté jusqu'en 1946, il en devint alors doyen honoraire. Il était membre du Bureau des longitudes et avait été élu, le 31 mai 1937, à la section de géométrie de l'Académie des sciences. Il présida cette Académie en 1958. Il était aussi membre de plusieurs académies étrangères. M. Montel appartint à de nombreux conseils et commissions, et il présida, de 1946 à 1953, la commission française pour l'UNESCO et siégea au Conseil supérieur de l'éducation nationale et au Conseil supérieur des gens de lettres.

Les travaux de M. Montel ont porté sur diverses branches des mathématiques, l'analyse, la géométrie, la mécanique rationnelle. Il est le créateur des « familles normales » de fonctions analytiques, connues sous le nom d'« espaces de Montel ». Il a démontré un théorème important sur les zéros des polynomes et fait des travaux sur la représentation conforme, qui est essentielle en cartographie. De nombreux mathématiciens français, parmi lesquels MM. Henri Cartan, Dieudonné, Mandelbrojt, ont été ses élèves. Il eut aussi beaucoup de disciples étrangers.

Outre plusieurs textes purement mathématiques, il publia de nombreux livres comme *l'Art et les Mathématiques* et une étude sur *Paul Valéry mathématicien*.

M. Montel était grand officier de la Légion d'honneur.]



JUSTICE

L'affaire des compagnies pétrolières

MM. CAROUS (SHELL) ET DENY (TOTAL) SONT INCULPÉS D'ENTENTE ILLICITE

MM. Léonard Carous, président-directeur général de « Shell France » et Louis Deny, président-directeur général de « Total » au moment des faits, ont été inculpés, jeudi 23 janvier par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'entente illicite et d'entrave aux enchères. Cela porte à quatre le nombre de dirigeants de sociétés pétrolières inculpés.

A sa sortie du cabinet du juge d'instruction, M. Léonard Carous, qui a déclaré avoir été inculpé en application des articles 412, 419 et 420 du code pénal, a conseillé à la presse la lecture « très enrichissante » de deux rapports justifiant partiellement l'entente sur le marché : l'avis émis par la commission technique des ententes et des positions dominantes (« le Monde » du 25-26 février 1973) et la convention passée entre l'industrie pétrolière et le ministère de l'économie et des finances (« le Monde » du 21 février 1974).

En revanche, le conseil général des Bouches-du-Rhône, lors de sa session extraordinaire, a adopté jeudi 23 janvier une résolution dans laquelle il réclame « l'adoption immédiate de mesures nécessaires pour que soit mis un terme aux agissements illégaux des sociétés pétrolières ».

Le conseil demande « l'abrogation des privilèges fiscaux accordés à ces sociétés », « la nationalisation de la C.F.P. » et « la constitution d'un secteur public puissant, fournissant la base d'une véritable politique pétrolière d'intérêt national ».

● *Prix « Bride abattue » : quatre nouveaux détenus.* — Quatre parieurs marseillais transférés à Paris viennent d'être inculpés, jeudi 23 janvier, par M. Jean Michaud, premier juge d'instruction, chargé de l'affaire du prix « Bride abattue ». Il s'agit de MM. Raymond Tosi, quarante-six ans, gérant de société, deux de ses conseillers, Jean Henrisey, trente-huit ans, caissier, et Lucien Blanchard, quarante-huit ans, vendeur, et M. Paul Boldrini, cinquante-deux ans, chauffeur, prévenus de complicité de tentative d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les courses de chevaux et qui ont été écroués.

ÉCROUÉ DEPUIS PLUSIEURS MOIS A LA PRISON DES BAUMETTES

Un ancien membre du SAC, inculpé d'escroquerie (1 million de francs), met en cause deux de ses collègues

Le Service d'action civique (SAC) est-il impliqué dans une affaire d'escroquerie actuellement en cours d'instruction à Marseille ? Le principal inculpé, M. Dominique Calzi, ancien militant d'extrême droite et ancien membre du SAC, lui-même détenu à la prison des Baumettes, le soutient depuis plusieurs mois, en mettant en cause deux responsables, MM. Christian Pradel et Charles Béranger — fausses identités ? — dont la trace n'a cependant pu être retrouvée jusqu'ici par le magistrat chargé du dossier, M. Aubry.

M. Dominique Calzi est convaincu d'avoir animé une société fictive, l'Intercontinental World Sale (I.W.S.), de Genève, qui a dupé plusieurs milliers de personnes dans toute l'Europe en leur proposant, contre le versement d'une caution, un imaginaire travail à domicile. Le montant des escroqueries aurait atteint environ un million de francs. Etait-ce le moyen auquel le SAC aurait eu recours pour alimenter ses caisses, ou M. Calzi cherche-t-il à atténuer ses responsabilités en se servant d'un organisme dont la réputation autorise tous les doutes ? S'agit-il plus simplement d'un règlement de comptes ? Enfin, la découverte d'un important stock d'armes dans les locaux loués par M. Calzi à Genève n'est pas l'élément le moins troublant de l'affaire.

De notre correspondant régional

Marseille. — Au début de 1971, M. Calzi — né le 5 novembre 1944 à Marseille où il réside, rue de l'Abbé-Faria — et un complice de celui-ci, M. Bernard Castagno, ancien employé à la Sécurité sociale, avaient créé la société I.W.S., à Genève, dans des bureaux mis à leur disposition par une agence genevoise, la M.T.I., 11, rue Voltaire. Ils avaient aussitôt fait paraître dans les journaux d'une dizaine de pays d'Europe (Danemark, Norvège, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Portugal) d'alléchantes offres de collaboration à domicile pour la diffusion de documents publicitaires relatifs à « *des produits et objets de grande consommation fabriqués au Japon* ».

En échange de l'adressographe nécessaire pour effectuer les envois, les intéressés devaient préalablement verser une caution variant en fonction de la nature du travail, de 40 à 500 F. Huit mille personnes auraient ainsi mordu à l'hameçon dans les pays où parurent les annonces (aucune en France ni en Suisse). Elles ne reçurent jamais les machines promises et, après des plaintes parvenues à la police genevoise, une information était ouverte. M. Castigno fut arrêté le premier, sur le territoire de la Confédération, le 6 avril 1971. Visé par un mandat d'arrêt international, qu'avait délivré le 8 avril le juge genevois chargé de l'instruction, M. Calzi était appréhendé à son tour peu après à Livourne, en Italie, mais relâché assez rapidement pour des raisons mal connues.

Il partait alors en Grèce, où il devait diriger pendant plusieurs mois une agence de presse anticommuniste, World Service Press Agency. Revenu en France, il était arrêté et incarcéré à Marseille le 9 décembre 1972, afin d'y purger une peine d'emprisonnement résultant de condamnations antérieures prononcées par le tribunal de grande instance de Marseille (1).

Les autorités judiciaires helvétiques transmettaient alors le dossier d'I.W.S. à la justice française, et le parquet de Marseille ouvrait une information le 5 octobre 1973. Entre-temps, M. Calzi avait été transféré à la maison centrale d'Eysses, près d'Agen, d'où il prenait la clé des champs, le 14 novembre 1973, à la faveur... d'une permission de sortie.

L'ancien directeur d'I.W.S., à l'encontre duquel un mandat d'arrêt a été délivré aussitôt par M. Aubry, ne sera appréhendé à Paris que le 17 juin 1974. Dépité, sans doute, par le « lâchage » de ses anciens amis, il a embrassé une tout autre idéologie que celle pour laquelle il militait dans les rangs du Nouvel Ordre européen ou qui l'avait incité à s'enrôler dans le SAC.

Inculpé, le 24 juin 1974, d'escroqueries et tentatives d'escroqueries (2), M. Calzi reconnaît sans difficulté son rôle dans l'affaire I.W.S., mais affirme qu'il a agi sur les instructions de MM. Pradel et Béranger, deux « *chargés de mission* » parisiens du SAC, auxquels il aurait été présenté par deux autres responsables de l'organisation, MM. Gérard Kappé, de Marseille, et H. Mazoué, de Paris.

M. Calzi dit-il la vérité ? Ni les commissions rogatoires lancées par le magistrat instructeur, ni la confrontation organisée récemment à Marseille avec MM. Kappé et Mazoué, n'ont permis d'identifier les deux personnes accusées. Une photographie prise lors d'une manifestation publique à Lyon, en 1972, et sur laquelle figurerait M. Pradel, vient cependant d'être remise à M. Aubry par le conseil marseillais de M. Calzi, Mᵉ Bernardini.

Une nouvelle commission rogatoire, dont le doyen des juges d'instruction de Lyon a été saisi par M. Aubry, apportera-t-elle des renseignements décisifs ? L'orientation de l'affaire en dépend. Quoique enclin à l'affabulation, M. Calzi n'a certainement pas inventé les personnages qu'il met en cause. En arrivant à Genève, il se disait d'ailleurs déjà mandaté par MM. Pradel et Béranger, auxquels il aurait remis par la suite, dans plusieurs villes d'Europe, les sommes « drainées » par I.W.S.

Il n'est pas exclu non plus que les instigateurs éventuels de l'opération aient agi pour leur propre compte. L'appartenance de M. Calzi au SAC, dans le courant de l'année 1970, est, elle, reconnue par les dirigeants marseillais de l'organisation. Il semble d'ailleurs que la « fuite » concernant l'opération du regroupement des militants de gauche marseillais dans les stades de la ville, prévue en 1968 par le SAC, ait été provoquée par ses soins.

Paradoxalement, M. Aubry n'a pas officiellement à connaître de l'élément le plus troublant de toute cette affaire : la découverte au siège de I.W.S., à Genève, d'un lot de vingt-deux armes de guerre, de revolvers, de munitions et d'un prototype de pistolet mitrailleur de fabrication suisse, permettant d'utiliser des munitions de différents calibres (la police genevoise les a fait acheminer au palais de justice de Marseille, où elles sont entreposées depuis l'été dernier).

Ce dépôt, s'il avait été découvert en France eût valu à M. Calzi un chef d'inculpation grave, mais, au regard de la loi helvétique, il n'est pas constitutif d'un délit. Quelle relation avec l'opération I.W.S. ? M. Calzi s'est montré sur ce point avare de confidences, mais il aurait toutefois déclaré que les armes *étaient destinées* au SAC, sans qu'il en sache l'usage ni l'origine. Peut-être en dira-t-il plus dans le livre qu'il va prochainement publier aux éditions Alain Moreau, et qui s'intitulerait *B comme barbouzes*. Il y livrerait mille cinq cents noms, pas moins.

GUY PORTE.

(1) Il avait tout d'abord été condamné, le 1ᵉʳ février 1968, à deux ans d'emprisonnement avec sursis pour émissions de chèques sans provision, abus de confiance et escroqueries, puis à d'autres peines d'emprisonnement ferme pour des délits d'escroqueries et complicité d'escroqueries, qui avaient amené la révocation du sursis précédent.

(2) Castagno, qui a fait un mois de détention préventive en Suisse, est inculpé à la même date de complicité d'escroqueries et laissé en liberté.

MENACES DE MORT CONTRE UN JOURNALISTE

« L'Humanité » du 24 janvier indique, dans une information relative à l'escroquerie de l'I.W.S., que son correspondant à Marseille, M. Alex Panzani, a, à propos de cette affaire, reçu par téléphone des menaces de mort. Au nom de M. Panzani, Mᵉ Sixte Ugolini, avocat au barreau de Marseille, a remis au procureur de la ville une lettre qui dénonce ces faits et a déposé une plainte auprès du parquet.

● *Affaire Dega en appel : arrêt le 29 mars.* — La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, qui vient de consacrer plusieurs audiences à l'affaire Dega, rendra son arrêt le 29 mars. Seuls huit « *fraudeurs* » avaient fait appel du jugement de la onzième chambre correctionnelle (*le Monde* du 18 janvier). La condamnation de l'ancien inspecteur des impôts du seizième arrondissement à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis et 30 000 F d'amende, est définitive.

● *Le bureau de l'Association nationale des avocats de France*, renouvelé le 18 janvier, est composé de MM. Jean Cornéloup, président ; Denis de Ricci, premier vice-président ; Gérard Cahn, Bernard du Granrut, Jacques Deleau, Bernard Henry, Jean-Baptiste Sialelli, Pierre Dupuy, Pierre Gravellier, Georges Poulle, vice-présidents ; Jean-Pierre Dufour, secrétaire général ; Robert Mermet, Patrick Charlemagne, Jean-Paul Duteil, secrétaires généraux adjoints ; Jacques Turlan, trésorier ; Jean-Philippe Pintrand, trésorier adjoint.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député du Territoire de Belfort (P.S.), s'inquiète auprès du ministre de la justice, à l'occasion d'une question écrite, « *des raisons sur lesquelles il se fonde pour dénier (aux militants du GARI) le caractère politique à des actions qui ont relevé pour leur instruction de la cour de sûreté de l'Etat, juridiction politique par excellence.* »

Au tribunal de Paris

PEINE DE PRISON AVEC SURSIS PARTIEL POUR LE CRÉATEUR DE « SPÉCIPHARMA »

La onzième chambre correctionnelle de Paris a rendu, jeudi 23 janvier, un jugement condamnant à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, et à 10 000 F d'amende, M. Jean-Jacques Lourtioux, cinquante-neuf ans, créateur de la société Spécipharma ; cette société procurait des capitaux aux jeunes pharmaciens désireux de s'établir grâce à ceux que lui prêtaient des anciens. M. Lourtioux incitait les débiteurs à renouveler leurs dettes lorsqu'elles arrivaient à échéance et il mettait les nouvelles traites en circulation sans retirer les anciennes. Le déficit atteignit ainsi 29 millions de francs en mai 1966.

L'ordre des pharmaciens obtient 10 000 F de dommages et intérêts, les parties civiles obtiennent, au total, 500 000 F environ. Les autres prévenus condamnés sont : M. Anthony Billabert (dix-huit mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende) ; MM. Gilles Henry et Henri Pierrart (treize mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende) et une dizaine de pharmaciens prête-noms (amendes de 1 000 à 3 500 F).

FAITS DIVERS

Après l'attentat d'Orly

UN DÉMENTI DE M. MICHEL PONIATOWSKI

Dans un communiqué publié le 23 janvier, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, déclare « *absolument mensongère la rumeur, reproduite par un journal du matin, selon laquelle la police aurait été préalablement informée de l'attentat de dimanche dernier à l'aéroport d'Orly et aurait décidé de ne pas arrêter les terroristes armés de lance-roquettes avant leur tentative.*

» *De même, est totalement erronée l'information publiée par le même quotidien selon laquelle deux complices des terroristes auraient été sur l'un des parcs de stationnement d'Orly* ».

Le ministre de l'intérieur souligne qu' « *il aurait été inconcevable que des fonctionnaires de la police nationale et des militaires de la gendarmerie laissent volontairement mettre en danger la vie de personnes innocentes* ».

« *Par ailleurs*, ajoute M. Poniatowski, *rien ne paraît confirmer, dans l'état actuel de l'enquête, les informations publiées dans un journal du soir selon lesquelles une mission diplomatique aurait été associée au transport des armes destinées aux terroristes d'Orly.* »

[Le démenti du ministre de l'intérieur vise « le Figaro », pour ce qui concerne le fait que la police aurait été informée de l'attentat, et « France-Soir », pour le transport des armes destinées aux terroristes d'Orly, transport qui, selon notre confrère, aurait pu être effectué par la valise diplomatique d'un pays étranger.]

MESURES DE SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS

M. Knut Hammarskjoeld, directeur de l'Association du transport aérien international (I.A.T.A.), a adressé aux présidents des cent douze compagnies régulières membres de cette organisation un télégramme dans lequel il leur demande de s'assurer que les mesures de sécurité recommandées par l'I.A.T.A. pour prévenir les détournements d'avions sont bien appliqués par les gouvernements et les autorités des aéroports.

« Le maximum de mesures de précaution doivent être prises dans les petits et les grands aéroports du monde entier sous peine de mettre en péril le transport aérien », souligne-t-il.

Depuis l'attentat d'Orly, les autorités gouvernementales et aéroportuaires prennent des mesures de précaution. Ainsi est désormais interdit l'accès aux terrasses des aéroports de Tegel, à Berlin-Ouest, et de Nice-Côte d'Azur.

● *Deuxième accident d'un car scolaire.* — Le pneu d'un car de ramassage scolaire a éclaté près de Launac (Haute-Garonne) le jeudi 23 janvier. Plusieurs enfants ont été contusionnés ou blessés par des éclats de verre et quatre d'entre eux ont dû recevoir des soins à l'hôpital. Le parquet a fait mettre l'autobus sous scellés et ordonné un examen technique. Avant les vacances de Noël, sur ce même véhicule, un pneu avait déjà éclaté au cours de la tournée de ramassage mais il n'y avait pas eu d'accident. — *(Corresp.)*

● *Un immeuble de trois étages* situé dans un quartier populaire de la périphérie de Casablanca (Maroc) s'est effondré jeudi 23 janvier. Douze cadavres ont déjà été retirés des décombres. Selon des rescapés, neuf personnes seraient encore ensevelies. — *(A.F.P.)*

L'intoxication des écoliers de Créteil

M. PIERRE BILLOTTE MET HORS DE CAUSE LE GROUPE JACQUES BOREL

Après l'intoxication alimentaire de trois cents écoliers de Créteil (*le Monde* du 24 janvier), M. Pierre Billotte, député et maire (U.D.R.) de la ville a, au cours d'une conférence de presse, jeudi 23 janvier, affirmé que l'entreprise de restauration chargée de préparer les repas pour les groupes scolaires n'était pas responsable de l'accident. Il s'agit de la Générale de restauration, filiale du groupe Jacques Borel.

Parallèlement aux analyses faites au laboratoire de bactériologie alimentaire et industrielle, la municipalité de Créteil a demandé des contre-analyses qui seront effectuées sous la responsabilité du docteur Barbet, attaché à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

Les résultats de ces analyses devaient être connus lundi 27 janvier.

D'autre part, dans une lettre adressée au maire de Créteil, la section locale du parti communiste demande « *que toute la lumière soit faite sur cette regrettable et scandaleuse affaire* ».

Elle exige notamment :

« *Que soit constituée une commission d'enquête avec la participation des associations de parents d'élèves, des syndicats d'enseignants et des agents de service, afin d'établir les responsabilités.*

» *Que les résultats des travaux de cette commission soient rendus publics.*

» *Que les familles dont les enfants ont été intoxiqués et les enseignants soient dédommagés.*

» *Que soit rendue publique la teneur du contrat qui est établi entre la municipalité et la maison Borel.* »

LA POLICE AUTRICHIENNE SAISIT 500 KILOS DE HASCHISCH

(De notre correspondante.)

Vienne. — L'Autriche est-elle en train de devenir la principale plaque tournante du trafic international de la drogue ? C'est la question que se posent les responsables du ministère de l'intérieur autrichien après la découverte, jeudi 23 janvier, par la police de ce pays, dans la petite ville de Steinach (Tyrol) de 500 kilos de haschisch. La drogue avait été dissimulée dans une cache pratiquée sous le toit d'une maison. C'est la prise la plus importante réalisée à ce jour en Autriche.

L'arrestation, il y a quelques jours, à la frontière bavaroise, d'un Allemand originaire de Berlin, a permis aux policiers autrichiens de réussir leur opération. L'homme avait attiré l'attention des douaniers allemands en présentant de faux papiers ; il transportait dans sa voiture un kilo de haschisch.

Cette saisie de drogue intervient une semaine après l'interpellation à l'aéroport de Vienne-Schwechat d'une bande de trafiquants malaisiens porteurs de 30 kilos d'héroïne. L'un des responsables de la police de Kuala-Lumpur (Malaisie), M. Kim Fook Koh, venu à Vienne après ce coup de filet, a déclaré jeudi que l'Autriche avait été choisie, depuis quelque temps, comme plaque tournante pour la contrebande de la drogue car les contrôles y sont « *bon enfant* ». « *Même en France*, a précisé M. Kim Fook Koh, *le trafic de la drogue n'est pas, aujourd'hui, aussi développé qu'en Autriche.* » — A. Rd.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EUROPE

L'ajournement du débat des Neuf sur les prix agricoles irrite paysans et industriels

L'ajournement du débat des Neuf sur les prix agricoles de la campagne 1975-1976 a provoqué quelques mouvements d'humeur dans le milieu paysan et aussi chez les industriels.

Le « *vif mécontentement* » de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.) se teinte d'inquiétude en ce qui concerne les aides directes qui seront versées aux cultivateurs pour maintenir leur revenu. « *Si ces aides sont admissibles pour compenser les accidents exceptionnels* (une chute de 15,9 % du pouvoir d'achat en 1974), estime la F.N.S.E.A., *elles deviennent inacceptables quand elles prétendent se substituer à une fixation des prix à un niveau équitable.* »

Le ton des organisations paysannes dissidentes est plus vif encore. « *La réunion de Bruxelles a été un échec* » dont le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) pense que « *le gouvernement va tirer prétexte pour se présenter en défenseur des cultivateurs et se tirer d'affaire avec quelques primes et ristournes limitées à un nombre réduit d'exploitants comme les aides à la production de viande qui ne touchent que 10 % des éleveurs* ».

La Fédération française de l'agriculture (F.F.A.) qui regroupe les éléments conservateurs de la paysannerie, craint que les Neuf ne s'orientent désormais « *vers un compromis inacceptable* ». Ces deux organisations évoquent « *une relance de l'action syndicale* », autrement dit de nouvelles manifestations.

Enfin, les industriels laitiers (FNIL) s'inquiètent des conditions d'application rétroactive de l'augmentation du prix des produits laitiers, car l'an passé déjà cette technique leur avait occasionné de nombreuses difficultés avec les circuits de distribution.

A L'ÉTRANGER

MALGRÉ LES DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES

Le nouveau budget japonais ne freinera pas l'inflation

De notre correspondant

Tokyo. — ***Le budget japonais pour l'année fiscale 1975 (1er avril 1975-31 mars 1976) présenté par le nouveau cabinet Miki s'élève à plus de 30 000 milliards de yens, soit 480 milliards de francs. Il représente une augmentation de 25 % des dépenses de l'Etat par rapport au budget de 1974.***

Le ministre des finances, M. Ohira, s'est efforcé de tenir les promesses faites par M. Miki à son arrivée au pouvoir, quand celui-ci s'est engagé à stabiliser les prix, à instaurer plus de justice sociale et à augmenter les dépenses pour le bien-être public. Mais malgré la très sévère récession que traverse l'économie japonaise, l'objectif officiellement affiché reste la lutte contre l'inflation. Les pouvoirs publics ont donc présenté leur projet à la presse et au Parlement comme un budget d'austérité de caractère anti-inflationniste.

A y regarder de plus près, on n'est cependant pas complètement convaincu par ces déclarations officielles. Sans vouloir l'admettre, le gouvernement a préparé un budget moins restrictif qu'il ne le dit, et où apparaissent les premiers signes d'une action contre la récession.

En premier lieu, on peut constater que la croissance des dépenses publiques est plus rapide que celle du produit national brut : 25 % contre 26 %.

En second lieu, l'augmentation très rapide des dépenses de bien-être et de sécurité sociale (plus de 35 %) stimulera la consommation.

Cela dit, le budget a tout de même certains aspects restrictifs : le déficit budgétaire sera cette année de 9,4 % au lieu de 12,6 % en 1974.

M. Miki avait promis une réforme fiscale, mais celle-ci est réduite à peu de choses : une taxation légèrement accrue des revenus du capital, des profits immobiliers, des valeurs mobilières, de l'alcool. Mais il n'y a pas de dégrèvement de l'impôt sur le revenu ni de taxation accrue des revenus des médecins : ce plan a échoué devant le tollé général qu'il avait soulevé.

En revanche, M. Miki a fait un effort, comme il l'avait promis, sur le plan des dépenses pour le bien-être et la sécurité sociale. Celles-ci sont en hausse de 35,8 % et représentent un peu plus de 18 % de l'ensemble du budget. Mais, même ainsi, le Japon demeure fort en retard sur les pays d'Europe occidentale en matière de sécurité sociale.

Le budget de l'éducation et de la recherche scientifique a été également favorisé, avec un accroissement de 34 %, ainsi que les prêts aux collectivités locales, en hausse de 30 %, et les subventions à la construction d'habitations (+ 21 %).

Par contre, on a réduit fortement les dépenses de travaux publics, le cabinet Miki renonçant aux programmes dispendieux qu'avait élaborés son prédécesseur, M. Tanaka, en des temps meilleurs. Autoroutes, trains rapides et ponts géants devront attendre. Le projet de lancer sur la mer intérieure une série de ponts gigantesques, sur trois itinéraires, pour relier l'île de Shikoku à l'île principale est abandonné.

ROBERT GUILLAIN.

REVENUS

En juillet

UN SALARIÉ FRANÇAIS SUR TROIS GAGNAIT ENCORE MOINS DE 1 500 FRANCS PAR MOIS

Selon une enquête réalisée par l'I.N.S.E.E. sur les bas salaires — rémunérations nettes après paiement des cotisations sociales — en juillet 1974, un salarié sur trois (34 %) gagnait à l'époque moins de 1 500 F par mois, c'est-à-dire 5 620 000 personnes. La proportion était respectivement de 31 % dans le secteur privé, 72 % pour l'agriculture, mais 18 % pour les personnels de l'Etat et 76 % pour ceux des collectivités locales, en raison notamment de l'importance des agents contractuels. Au-dessous de 1 300 F mensuels on comptait encore 20 % des salariés.

Ce sont surtout les femmes qui se situent au bas de l'échelle hiérarchique des revenus ; 44 % des femmes salariées — contre 24 % des hommes — gagnaient moins de 1 500 F par mois. Les salariés les plus défavorisés travaillent dans les secteurs de l'habillement et de l'hygiène (éboueurs, services de nettoiement), 74 % des effectifs occupés dans ces branches ayant une rémunération mensuelle inférieure à 1 500 F. A l'inverse, on n'en recense que 5 % dans l'industrie du pétrole.

D'importantes différences sont à relever selon les régions : alors que 17 % des salariés parisiens gagnaient en juillet moins de 1 500 F par mois, c'était le cas d'un salarié sur deux (53 %) dans le Limousin et, d'une façon plus générale, de 45 % dans les régions les moins industrialisées, « *la France de l'Ouest* ».

Ces résultats de l'enquête I.N.S.E.E. confirment l'analyse actualisée que *le Monde* du 18 juin 1974 avait publiée, à partir d'une étude de cet organisme portant sur les salariés de 1971.

SYNDICATS

Lors de son prochain congrès, la C.G.T. veut « gagner des millions de consciences » à la lutte

« *Gagner des millions de consciences* » à l'action revendicative et à la lutte pour les changements les plus fondamentaux, tel sera le mot d'ordre du prochain congrès de la C.G.T., qui se tiendra au Bourget (Seine-Saint-Denis) du 22 au 27 juin 1975.

Les dirigeants de la C.G.T. ont présenté le projet de document d'orientation soumis à ces assises, qui, coïncidant avec le quatre-vingtième anniversaire de la centrale, doivent avoir une importance exceptionnelle. En effet, pour MM. Séguy et Krasucki, le congrès analysera la véritable nature de la crise — qui ne justifie en rien la résignation des travailleurs — et dégagera les objectifs à atteindre unitairement. Il renforcera le rassemblement des forces populaires pour la victoire du programme commun, ainsi que la puissance, « *la capacité d'organisation, d'initiative et d'influence* » de la « *première centrale nationale de France* » (deux millions quatre cent mille adhérents selon ses dirigeants).

Le projet d'orientation va être diffusé abondamment. « *Nous voulons*, a souligné M. Séguy, *à tous les niveaux, un large débat démocratique ; nous voulons des discussions sans précédent.* »

Les cégétistes ont rappelé que leur dernier congrès, en 1973, s'était tenu peu de temps avant l'adoption du programme commun de la gauche, auquel ils ont réaffirmé leur fidélité. « *Plus encore que l'union, c'est son contenu que craint le capitalisme. Aussi s'emploie-t-il à l'en vider* », ont dit les syndicalistes.

Répondant à une question, M. Berteloot a estimé que, si les relations sont meilleures entre la C.G.T. et la C.F.D.T. qu'entre le P.C. et le P.S., c'est que les deux centrales ouvrières sont unies par un programme syndical. Au sujet des voies du socialisme, « *les divergences entre nous ne sont souvent que des querelles de mots* », a-t-il ajouté. La polémique, souhaitent en conclusion les cégétistes, « *assainira* » les relations entre le P.S. et le P.C.

La C.G.T. est-elle favorable à une centrale unique au Portugal ? « *Nous ne voulons pas créer de difficultés aux Portugais par nos déclarations*, a répondu M. Séguy. *Nous comprenons leur souci de garantir la vie d'une organisation indépendante, unitaire et unique après un demi-siècle de fascisme.*

» *Quant à rendre obligatoire, par la loi, une centrale unique, jamais, en France, nous n'aborderons la question de cette façon ; mais nous ne sortons pas d'un demi-siècle de fascisme.* »

Remous à la C.G.C. autour de la succession de M. Malterre

Tangage à la C.G.C. au moment où le « commandant » Malterre s'apprête à quitter la barre. Il a annoncé depuis plusieurs mois, qu'il ne renouvellerait pas sa candidature à la présidence de la confédération lors du prochain congrès, à la fin du mois de mai.

Après un temps d'hésitation, la succession se révèle fort disputée, et les rivalités de personnes, davantage sans doute que les courants d'idées, créent des turbulence internes. Non sans écume à la surface, comme c'est le cas avec l'instance engagée par M. Malterre contre M. Beaujean, président du syndicat de la banque C.G.C.

Ce dernier, avec MM. Robert (métallurgie) et Le Ferme (V.R.P.), avait préparé une réforme des statuts qui, en 1970, permettait à certains syndicats (V.R.P., fonction publique, etc.) de verser à la confédération une cotisation sensiblement plus faible que, par exemple, celle des syndicats d'industrie (métallurgie, chimie, etc.). Cet allégement financier n'empêchait cependant pas les bénéficiaires de garder, au congrès, le même nombre de mandats calculé en fonction des effectifs.

Etant entré en conflit avec M. Malterre, dont il paraissait briguer le fauteuil, M. Beaujean décida unilatéralement de réduire le taux des versements de sa fédération à la caisse confédérale. Le président de la C.G.C. a été débouté le 8 janvier du procès qu'il avait discrètement intenté à ce propos contre M. Beaujean. Dans ses attendus, le jugement du tribunal de grande instance de Paris jette le doute sur la régularité du prochain congrès, convoqué en attribuant les mandats sur des bases aujourd'hui contestées.

Faudra-t-il des assises extraordinaires pour trancher ? Le congrès de mai pourra-t-il se tenir à la date prévue ? M. Malterre envisage-t-il de se maintenir sur la passerelle pour mieux parer les coups de roulis ?

De toute façon, cela ne fera que différer la compétition déjà engagée entre deux « hiérarques », M. Corentin Calvez, délégué général, et M. Yvan Charpentier, secrétaire de la fédération de la chimie. Des outsiders, comme M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie, se manifesteront certainement dans les prochaines semaines. « *A ceux qui m'attaquent, je réplique qu'en vingt et un ans j'ai donné un lustre à la C.G.C., ce qui explique sans doute les remous qui ont lieu quand il s'agit d'être mon successeur* », déclare M. Malterre. Mais la vraie question n'est-elle pas de savoir si celui qui reprendra les leviers de commande changera sensiblement le cap de la C.G.C. ? — J. R.

EMPLOI

DES SALARIÉS OCCUPENT LEUR USINE PRÈS D'ABBEVILLE

Plus de 500 personnes sur un effectif total de 540 occupent, depuis jeudi 23 janvier, l'usine d'appareils de chauffage Auer à Feuquières-en-Vimeu, près d'Abbeville (Somme), pour protester contre un licenciement collectif : 80 selon les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., 66 selon la direction. En raison des difficultés économiques, l'entreprise avait déjà réduit, dès octobre 1974, la durée du travail à trente-deux heures par semaine. A Abbeville, 400 salariés de l'usine Schlumberger ont défilé, le même jour dans les rues de la sous-préfecture de la Somme pour protester contre 72 licenciements.

A Reims, nous signale notre correspondant, les travailleurs de l'usine Marelli, où 300 personnes sont menacées de licenciement, ont retenu jeudi 23 janvier, entre 19 heures et minuit, le directeur général de la société, M. Fasoli, venu d'Italie pour examiner la situation.

AUTOMOBILE

La régie Renault propose de réduire la durée du travail de vingt-cinq minutes par semaine

A la régie Renault, les syndicats consultent les travailleurs sur la réponse à donner, le mois prochain, aux propositions finalement faites par la direction, le 22 janvier, concernant l'évolution des salaires en 1975. La C.F.D.T. les estime « particulièrement faibles » dans un tract diffusé à Billancourt.

Pour l'essentiel, les salaires seraient augmentés de 5 % au minimum pendant le premier semestre, des ajustements assurant une évolution au moins égale à celle de l'indice officiel des prix. Une prime de 110 francs sera versée comme en 1974, revalorisée selon le même indice. La durée du travail, pour chacune des deux années à venir, serait, selon les équipes, réduite de 25 minutes environ par semaine sans perte de salaires. Le congé d'attente, sorte de pré-retraite, à partir de soixante-deux ans, serait avancé d'un an pour les salariés ayant plus de trente ans d'ancienneté. Différentes améliorations concernent le régime de prévoyance.

« *Nous sommes loin du statut unique permettant l'égalité des droits pour tous* », conclut la C.F.D.T., qui compare, point par point, les propositions de la direction avec ses propres revendications : augmentation uniforme des salaires de 250 francs, garantie de progression du pouvoir d'achat et grille unique des classifications ; semaine réduite à quarante heures de présence pour tous ; retraite à soixante ans pour tous, extension à tout le personnel des mesures obtenues par les cadres sur le décès, l'invalidité, la rente éducation pour les enfants à charge et sur les congés d'ancienneté.

Au syndicat C.G.T. on estime aussi les propositions de la direction très insuffisantes, et comme à la C.F.D.T., on appelle au « *développement de l'action* ».

IMMIGRATION

La police expulse les grévistes de la faim d'un local paroissial du 13e arrondissement

Huit travailleurs étrangers — un Algérien, trois Mauriciens et quatre Tunisiens, — qui, depuis le début de la semaine, faisaient la grève de la faim, dans une annexe de l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, à Paris-13e (« le Monde » du 23 janvier), en ont été expulsés par la police vendredi matin 24 janvier, à 7 heures. Ils ont été conduits au commissariat central du treizième arrondissement, en compagnie de l'un des Français qui faisaient, comme eux, la grève de la faim pour obtenir « la carte de travail et le respect de l'arrêt du Conseil d'Etat annulant certaines dispositions des circulaires Marcellin et Fontanet ». Le Français a été libéré après une vérification de son identité. En revanche, on ignorait toujours, en fin de matinée, le sort de ses compagnons.

C'est à 7 heures du matin que des policiers — certains en civil, d'autres en uniforme — débarquant de cinq fourgonnettes et d'un autocar, ont frappé à la porte du local paroissial, où une dizaine de personnes, dont les huit travailleurs immigrés, venaient de passer la nuit. Le local fut immédiatement investi par les forces de l'ordre. L'abbé Renaudin fut réveillé dans sa chambre, au premier étage de la cure, par un officier de police. Malgré ses protestations — les policiers n'étant, selon lui, munis d'aucun mandat, — les huit travailleurs immigrés, ainsi qu'un de leurs compagnons, un jeune Français appartenant au « collectif immigrés » de la paroisse, furent amenés au commissariat central de l'arrondissement.

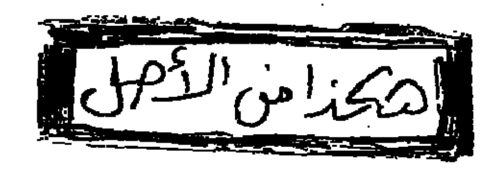
A ce jeune Français, qu'ils ont relâché presque aussitôt, un policier déclara par la suite que les immigrés étaient envoyés « *à l'hôpital* ».

Dans un communiqué, les sections du treizième arrondissement du parti socialiste ont aussitôt protesté « *contre l'arrestation* » des grévistes de la faim et demandé « *leur libération immédiate* ». Elles se déclarent « *solidaires de la lutte des travailleurs immigrés pour leur dignité* » et réclament « *l'application effective de l'arrêt du Conseil d'Etat* », ainsi qu'« *une carte de travail pour tout travailleur pouvant justifier d'un emploi* ». Elles demandent enfin que « *le pouvoir capitaliste cesse de bafouer sa propre légalité* » et que « *l'égalité des droits de tous les travailleurs soit enfin reconnue* ».

Le « collectif immigrés » de la paroisse Saint-Hyppolite proteste quant à lui contre ces « *tentatives d'intimidation* », ajoutant que le gouvernement a déjà recouru, sans succès « *à de telles méthodes pour tenter de briser le mouvement des travailleurs immigrés à Avignon et à Montpellier* ». Le « collectif immigrés » annonce que « *des Français engagent une nouvelle grève de la faim au même endroit* ». De leur côté, sur l'initiative du comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés, plusieurs personnalités ont envoyé un télégramme au président de la République et à M. Michel Poniatowski.

[Lors d'un récent débat télévisé, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, avait exposé ses projets et ses espoirs sur un ton qui laissait espérer une amélioration réelle du sort des immigrés. Certes, il n'était pas question — malgré l'arrêt du Conseil d'Etat annulant, le 13 janvier, certaines dispositions des circulaires Marcellin et Fontanet — de revenir sur les mesures de contrôle et de régularisation décidées en vue d'assurer une meilleure régulation, plus stricte, des flux migratoires. Cependant M. Dijoud avait manifesté son intention d'accroître et de diversifier les structures d'accueil mises à la disposition d'une main-d'œuvre nécessaire à l'économie française. Les méthodes utilisées par la police semblent montrer que le ministère de l'intérieur ne fait guère sien ce souci de libéralisme.]

● **LA C.E.E. VA AFFECTER 100 MILLIONS DE DOLLARS** à l'opération d'urgence engagée par les Nations unies en faveur des pays du tiers-monde les plus gravement touchés par la hausse du pétrole. Au total, la Communauté aura fourni 250 millions de dollars, alors qu'elle s'était proposée d'en verser 500. — (*Corresp.*)



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Le dépôt de bilan d'une entreprise lyonnaise du bâtiment ou le temps des regrets

De notre correspondant régional

Lyon. — Les mille salariés de la société Jangot-Sonnebec réunies (J.S.R.), entreprise lyonnaise de bâtiment et de travaux publics qui a déposé son bilan le 13 janvier, auront en cette fin de semaine une idée un peu plus précise du sort qui leur sera fait. Leurs représentants devaient rencontrer, ce 24 janvier, l'administrateur judiciaire désigné par le tribunal de commerce de Lyon pour être informés notamment « des premières mesures de licenciement collectif ».

La faillite brutale de la société Jangot-Sonnebec a surpris ses propres salariés. L'entreprise paraissait en effet avoir pour elle cette solidité que donne l'ancienneté. Fondée en 1895 par deux associés sous le nom de Jangot-Bonneton, elle avait été jusqu'en 1967 une solide affaire régionale avec deux succursales, l'une à Roanne dans la Loire, l'autre à Montélimar dans la Drôme.

Cependant l'essoufflement était quand même arrivé et, au bout de soixante-deux ans, il avait fallu se résigner à l'association avec la Société d'entreprises normande et bretonne de construction (Sonnebec) et devenir ainsi Jangot-Sonnebec réunies.

Cinq ans plus tard, en juillet 1972, apparaissait la firme bancaire britannique Leweston S.A., qui investissait là des capitaux, comme elle en avait déjà mis ailleurs, que ce soit en France, en Espagne ou en Allemagne. Or, récemment, Leweston S.A., qui était majoritaire chez Jangot-Sonnebec, a connu ce qu'il est convenu d'appeler des difficultés de liquidités.

Elle a été contrainte d'abandonner un certain nombre de ses affaires européennes. Jangot-Sonnebec était du nombre et sa direction se trouva mise au début de janvier devant ce fait accompli dont il lui fallut tirer les inévitables conséquences.

De toute cette évolution, le personnel (cent soixante-dix-sept cadres et huit cent trente-cinq ouvriers, dont cent sept cadres et trois cent quatre-vingt-cinq ouvriers à Lyon) ne s'était jamais particulièrement soucié. Le plus grand nombre des salariés montraient peu de goût pour le syndicalisme. C'est ce que déplore aujourd'hui M. Louis Floccari, qui fut l'un des rares délégués au comité d'établissement, où l'on ne discutait que de questions mineures.

Non sans amertume, M. Floccari constate que *« les gens se sont réveillés »*, mais qu' *« il est évidemment un peu tard ». Alors,* dit-il, *que pouvons-nous faire? Ce que nous voulons, c'est que soient défendus dans cette affaire les droits du travail et du salarié face à la puissance de l'argent ».*

Pour l'heure, on s'interroge, en parlant d'organiser l'auto-défense. L'année 1975 s'annonçait sous de bons auspices puisqu'un programme de 100 millions de francs de travaux était déjà en portefeuille, sans parler de vingt autres millions qui sont dus par des clients et dont les rentrées sont attendues.

Quelle sera l'issue ? D'ores et déjà trois entreprises parisiennes se sont manifestées et des pourparlers sont en cours. Mais il faut quand même rester sans illusion excessive. On sait d'ores et déjà que tout le monde, même en cas de reprise par un tiers, ne sera pas gardé.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● LES NOUVEAUX PRETS INTERMEDIAIRES DU DEVELOPPEMENT. — M. Konan Bedié, ministre des affaires économiques et financières de Côte-d'Ivoire et président du comité de développement du Fonds monétaire international, a précisé, lors d'une conférence de presse tenue à Paris le 22 janvier, que ce comité se proposait de créer en juin une formule intermédiaire de prêts aux pays sous-développés, dont le taux serait inférieur à celui du marché, mais supérieur à celui des prêts à très bas taux de l'AID (Association internationale pour le développement) ; ces prêts nouveaux seraient à 4 % et d'une durée de trente ans. Une première dotation en capital de 1 milliard de dollars permettrait de consentir en 1976 des prêts pour 4 à 5 milliards.

CLASSES MOYENNES

M. VINCENT ANSQUER POURRAIT PROPOSER LA CRÉATION D'UN ORGANISME PUBLIC

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, met actuellement la dernière main à un rapport sur les classes moyennes, rapport qui sera remis à la fin de janvier à M. Chirac. Ce rapport pourrait conclure à la nécessité de créer en France un organisme public des classes moyennes en tenant compte des exigences d'autres pays d'Europe en ce domaine. Il existe en effet, en Allemagne notamment, un institu national de ce type.

Le premier ministre a fait allusion à ces travaux dans une interview que publie *la Volonté du commerce et de l'industrie*, organe mensuel de la Confédération des petites et moyennes entreprises.

Après avoir rappelé le rôle joué par les classes moyennes, *« clé de voûte de notre société, qui se veut libérale »*, M. Chirac affirme qu'elles *« constituent un véritable tissu d'activités et d'échanges. Elles contribuent à la survie et au développement de beaucoup de nos cantons. On a même pu parler, pour certaines activités agricoles, commerciales ou artisanales, d'un véritable « service public de droit privé »*.

« Il est donc souhaitable, conclut M. Chirac, *que ces classes moyennes prennent conscience de leur unité et qu'elles s'organisent pour pouvoir se faire entendre des pouvoirs publics. »*

L'INDUSTRIE DE LA BONNETERIE ESPÈRE DOUBLER SES EXPORTATIONS EN TROIS ANS

L'industrie de la bonneterie a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs, en progression de 13,5 % par rapport à l'année précédente, a annoncé M. Albert Sejourney, président de la Fédération de l'industrie de la maille et de la bonneterie, le 23 janvier. La crise affectant le secteur textile depuis l'automne 1974 n'a que peu touché la bonneterie jusqu'à présent.

Selon la Fédération, les carnets de commandes des firmes restent « globalement normaux » pour la saison, les stocks relativement modérés, et la bonne tenue des ventes au détail leur permet d'espérer le maintien de l'activité au cours du prochain trimestre. Une ombre au tableau, cependant, la poussée des importations en provenance notamment des pays de l'Est et du Sud-Est asiatique. Si les exportations ont progressé en 1974 de 17 %, les achats à l'étranger ont augmenté de près de 24 %.

Les professionnels ont également protesté contre la réglementation de leurs prix mise en place en octobre 1974. Pour en limiter les effets sur la rentabilité de leurs firmes les industriels de la maille ont établi un plan d'exportation et espèrent doubler le volume global de leurs ventes à l'étranger en trois ans.

LA SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE ENTRE CHEZ NICOLAS

La Société des vins de France, dont le président-directeur général est M. Paul Crémieux, vient d'acquérir en Bourse près de 13 % du capital des établissements Nicolas, soit 31 000 actions. Selon la présidence des établissements Nicolas, cette transaction s'est faite en plein accord avec le groupe familial, Gestion mobilière, qui contrôle près de 29 % du capital de la firme de Charenton. Les autres actionnaires sont la société Primistères (12,50 %) et la Banexi, banque d'affaires de la B.N.P. (8,33 %).

[Au terme de cette opération, « qui s'est déroulée dans un climat amical », M. Paul Crémieux étend son empire. En effet, celui-ci contrôle déjà à travers la SAPVIN la Société des vins de France, qui commercialise 15 % du « gros rouge » en France sous les marques Préfontaine, Margnat, Gévéor, Kiravi, Grap, Postillon. M. Crémieux, dont les partenaires sont dans la Société des vins de France C.D.C. (Compagnie générale des produits Dubonnet, Cinzano, Byrrh) et une filiale du Crédit agricole, l'Union d'études et d'investissement, a également des intérêts dans le secteur des vins fins (Berthet, Maître Vignoux) et dans les apéritifs. M. Crémieux accentue ainsi son emprise sur un marché caractérisé en France par l'éparpillement de ses fournisseurs, les petites coopératives viticoles du Midi. — A. G.]

ÉNERGIE

De l'or noir à l'or jaune

(Suite de la première page.)

Le « recyclage » des pétrodollars a été qualifié à Alger de *« hold-up du siècle »* ; la revalorisation des réserves officielles d'or y est apparue comme une nouvelle *« agression »* de l'Occident, le dernier « truc » de l'impérialisme pour spolier le tiers-monde. Le métal jaune tient une fois de plus la vedette et empoisonne les relations internationales.

L'OPEP avait pourtant procédé un an plus tôt, s'agissant du « brut », à peu près de la même manière. L'embargo arabe avait fait « flamber » le prix du baril, et elle avait même pu se payer le luxe d'une apparente modération en « affichant » — c'est le cas de le dire — des prix inférieurs aux tarifs spéculatifs qui s'établissaient alors sur le marché libre. Les pays industrialisés n'ont fait qu'imiter cette opération en alignant les « prix affichés » de l'or jaune, c'est-à-dire les parités officielles de l'or, sur les cours du marché libre.

D'autres analogies peuvent être observées : les réserves d'or jaune existent en quantités limitées ; elles sont inégalement réparties sur la planète ; leur extraction se fait à coût croissant ; on peut douter que le marché dit « libre » soit un marché de vraie concurrence : marginal, il est en fait contrôlé par quelques producteurs et quelques opérateurs et peut être soumis à toutes sortes de spéculation. Autrement dit le prix qui s'en dégage n'est pas forcément un juste prix, du seul point de vue économique ; il peut difficilement servir de référence à l'établissement d'un « cours normal » pour les échanges internationaux.

Au point où en sont les choses, les reproches sont vains. Mieux vaudrait pour les uns et pour les autres essayer de raisonner en termes de coûts de production, et non de prix de marché, plus ou moins contestables.

Une ébauche de rationalité avait été dessinée par le chah d'Iran le 23 décembre 1973, lorsqu'il annonçait le second doublement des prix du pétrole. Il avait justifié les nouveaux tarifs du « brut » en faisant référence au coût marginal de l'énergie de substitution. Depuis cette époque, le prix du pétrole brut a encore augmenté, notamment du fait de la mainmise croissante des pays producteurs sur les actifs des sociétés opérant sur leur territoire. L'Iran n'a rien fait pour freiner cette augmentation ; on peut donc douter que pour le chah l'argument du coût marginal ait été fondamental.

Il est dommage que les pays industrialisés n'aient pas su saisir à l'époque la balle au bond. Mais l'Occident capitaliste était alors dans une phase de contradiction aiguë, et en même temps espérait, contre toute logique, obtenir une baisse importante des prix du pétrole par la persuasion, l'intimidation ou la force.

Il est ainsi regrettable que, pour le prix de l'or jaune, les pays industrialisés aient fait seulement référence au prix du marché, sans aucune allusion implicite ou explicite au coût de production marginal du métal précieux. En agissant ainsi, ils ne pouvaient que donner l'impression de profiter de l'aubaine due à la spéculation et à leur propre décadence monétaire ; bref, de s'enrichir sans cause.

C'est faute d'une analyse objective du problème monétaire que l'Occident a tant tardé à reconnaître l'absurdité d'un prix officiel de l'or datant de l'entre-deux-guerres, et que la décision d'y mettre fin, au lieu d'apparaître comme dictée par la raison, a pu donner l'impression qu'elle se justifiait surtout par les circonstances du moment ou était plus simplement une tentative de riposte au formidable transfert de richesse et de pouvoir qui s'est opéré au profit de l'OPEP.

Quelle socialisation ?

Il est vrai que les pays de l'OPEP sont fondés à craindre que la revalorisation des réserves officielles d'or n'entraîne une nouvelle décadence monétaire de l'Occident capitaliste, puisque, en procurant des facilités de paiement ou d'emprunt aux pays industrialisés, elle ne les incite pas à freiner efficacement leur inflation. Ce qui ne fait qu'aviver leur crainte d'être payés en « monnaie de singe ». L'histoire est jalonnée de dettes internationales impayées ; plus elles sont énormes, moins elles sont honorées. Les rentiers de l' « or noir » redoutent de se voir privés, en tout ou en partie, de leur fabuleux pactole. Poussés par un réflexe conservateur, ils ne cherchent pas à spéculer sur les monnaies ou sur les denrées ; ils préfèrent protéger le pouvoir d'achat de leurs revenus et à proroger leur rente le plus longtemps possible. Aussi acceptent-ils déjà de se prêter à une sorte de « socialisation privée », celle qu'organisent les grandes banques américaines, britanniques, suisses et même françaises, auxquelles ils confient leur argent. Mais cette redistribution a une logique : le profit maximum, et un axe privilégié : l'argent va aux plus riches.

Il est clair qu'elle ne peut résoudre le problème et qu'il faut au moins la compléter et, mieux encore, lui substituer une socialisation fondée sur le droit et la justice. Utopie ? Sans doute, car les nouveaux riches peuvent très bien opposer aux pays industrialisés que ceux-ci découvrent, non sans hypocrisie, les vertus de la socialisation au moment même ou la rente pétrolière leur échappe. Il serait cependant aussi utopique de croire qu'une poignée de Crésus pourra continuer à accumuler d'énormes richesses sans avoir à en « rendre compte » quelque jour, d'une manière ou d'une autre, devant la communauté internationale.

PHILIPPE SIMONNOT.

LE PROGRAMME NUCLÉAIRE FRANÇAIS SERA ARRÊTÉ LE 28 JANVIER

Comme prévu, aucune décision n'a été prise lors du conseil interministériel sur l'énergie qui s'est tenu jeudi 23 janvier à l'hôtel Matignon. C'est le 28 janvier, à l'occasion d'un conseil central de planification qui se tiendra à l'Elysée, que seront définitivement arrêtées les grandes orientations de la politique énergétique française à moyen terme. Le conseil fixera notamment le rythme des commandes des centrales nucléaires.

« Il ne s'agit pas pour la France de choisir le tout-nucléaire », a déclaré à ce propos M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, qui était jeudi l'invité de l'Association de la presse économique et financière, *« mais de couvrir environ 20 % de nos besoins énergétiques en 1985 avec de l'électricité d'origine nucléaire. »* Pour l'heure, il semble acquis que sept centrales seront commandées en 1976 et 1977.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article : « La fixation des tarifs sera-t-elle moins incohérente ? », paru page 31, il fallait lire dans les premières éditions du 24 janvier :

« De deux choses l'une : ou bien, pour conserver leurs marges de profit constantes (le raisonnement est valable que ces marges soient positives, négatives ou nulles), les industriels augmentent ou obtiennent des pouvoirs publics d'augmenter leurs propres prix en conséquence ; ou bien ils ne le peuvent pas. »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/2	7 1/2	7 1/2	8 1/2	6 1/2	7 1/2
1 mois	7 5/8	8 1/8	7	7 1/2	4 3/4	5 1/4
3 mois	7 7/8	8 3/8	7	7 1/2	6 3/8	6 7/8
6 mois	7 7/8	8 3/8	6 7/8	7 3/8	6 3/8	6 7/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PEUGEOT S.A.

Peugeot S.A. dément formellement les informations qui ont été publiées au sujet des conditions de redressement de Citroën et du financement de l'année 1975, notamment la référence à un nouveau concours du F.D.E.S.

La société précise qu'aucun plan de financement de 1975 n'est arrêté à l'heure actuelle.

Les seules informations faisant autorité sont celles contenues dans le rapport du directoire à l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 28 janvier, auquel rien n'est à ajouter.

S.A. FINANCIÈRE ETERNIT

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la S.A. Financière Eternit, réunie le 8 janvier 1975, a adopté les résolutions prévoyant la transformation de la société en société à conseil de surveillance et directoire et autorisant le directoire à augmenter le capital social jusqu'à un montant maximum de 120 millions de francs.

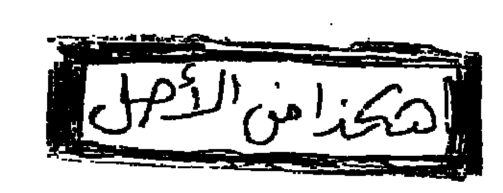
Au cours de sa première réunion le même jour, le conseil de surveillance nommé par l'assemblée des actionnaires a élu comme président M. Guillaume Cuvelier et comme vice-président M. Louis-Maurice Piérard. Il a ensuite nommé un directoire composé de trois membres, dont le président est M. Joseph Cuvelier, qui demeure d'autre part administrateur-directeur général de la société Eternit Industries ; les deux autres membres sont MM. Georges Brun et Daniel Vast, occupant tous deux des fonctions de direction au sein de la société Eternit Industries.

GISEMENT DE FRIGG

Pour contribuer au financement de la mise en exploitation du gisement de Frigg en mer du Nord, deux crédits totalisant 300 millions de dollars viennent d'être accordés :

— l'un de 150 millions de dollars aux filiales britanniques et norvégiennes des groupes ELF-Aquitaine et TOTAL Compagnie Française des Pétroles ainsi qu'à NORSK HYDRO, pour les installations de production du champ ; ce crédit est consenti par un syndicat bancaire dirigé par la Banque Nationale de Paris, la Chase Manhattan Bank, le Crédit Lyonnais, la Bank of America, Orion Term Bank, Commerzbank International, Dresdner Bank, Bergens Privatbank ;

— l'autre de 150 millions de dollars aux filiales britanniques des groupes TOTAL Compagnie Française des Pétroles et ELF-Aquitaine, pour le système de transport du gaz ; ce crédit est consenti par un syndicat bancaire dirigé par Morgan Guaranty Trust, la National Westminster Bank, la Société Générale, chefs de file, la First National City Bank, la Manufacturers Hanover - Banque Nordique et la Banque Royale du Canada (France), co-chefs de file.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Bull en vedette dans un marché bien tenu

La Bourse de Paris a franchi jeudi le cap de la liquidation sans grandes difficultés, s'offrant même le luxe de gagner encore un peu de terrain.

Après une hausse de plus de 7 % en un mois, l'on s'attendait en bonne logique à voir le marché revenir un peu sur ses pas au cours de la dernière séance du mois boursier. De fait, des ventes bénéficiaires ont été enregistrées, mais elles ont été bien absorbées dans l'ensemble. Au surplus, de nombreuses valeurs ont encore progressé, dont une vingtaine de façon très sensible (environ 2 %).

Les machines Bull, avec un gain de près de 8 %, ont tenu la vedette, la reprise du dividende, après dix ans d'interruption, paraissant acquise. A l'inverse, il y eu très peu de baisses, et celles qui se sont produites ont été minimes dans la majorité des cas. Bref, encore une bonne séance.

La nouvelle détente du loyer de l'argent au jour le jour, tombé à son plus bas niveau depuis quinze mois, la fermeté de Wall Street, la promesse du chef de l'Etat de tout mettre en œuvre pour éviter un ralentissement de l'activité en 1975, les conclusions, somme toute, encourageantes de l'enquête menée par la Banque de France auprès des chefs d'entreprise : autant de facteurs qui expliquent la bonne tenue du marché. S'y ajoute l'effet psychologique causé par les mesures prises en Suisse pour endiguer l'afflux de capitaux étrangers, qui, dit-on, pourraient refluer vers les marchés financiers.

La baisse de l'or s'est fortement ralentie : le lingot et le kilo en barre n'ont perdu que 75 F à 25 130 F et 25 050 F respectivement. Résistance du napoléon à 268,40 F (— 0,70 F), après 268 F et 268,80 F. Le volume des transactions s'est élevé à 22,94 millions contre 23,34 millions.

La rente 7 % 1973 a atteint son plus haut cours enregistré jusqu'à ce jour.

Aux valeurs étrangères, fermeté des américaines et des pétroles internationaux.

LONDRES

La hausse s'accélère

Le mouvement de hausse s'accélère vendredi à l'ouverture. L'indice des industrielles gagne encore 9,1 points et repasse la barre de 200 pour s'établir à 206,2. Aux pétroles, vive avance de B.P., en liaison avec la vente à l'Etat du paquet de titres Burmah Oil détenu par la compagnie. Forte reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 176 75 contre 174 ..

VALEURS	CLOTURE 23-1	COURS 24/1
War Loan 3 1/2 %	23 1/4	23 1/4
Beechamps	138 ..	146 1/2
British Petroleum	266 ...	264 1/2
Shell	168	179
Vickers	87 .	90 3/4
Imperial Chemical	159 ...	166
Courtaulds	69 ..	71 3/4
De Beers	182	183 ...
* Western Holdings	27 1/4	27 1/4
Rio Tinto Zinc Corp	95 ...	96 ...
* West Driefontein	36 ...	36 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	22 janv.	23 janv.
Valeurs françaises	112	112,7
Valeurs étrangères	105	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	66	66,2

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	10 3/4 %
Moyen terme	....	10 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

SONY. — Pour la première fois depuis onze ans, le bénéfice net de la société a baissé en 1974, atteignant 83,3 millions de dollars contre 84,6 millions, et ce malgré l'augmentation de 30 % du chiffre d'affaires à 1 323 millions de dollars.

Bic. — Chiffre d'affaires hors taxes pour l'exercice 1974 : 239,4 millions de francs (+ 38 %). Pour le groupe Bic multinational, ce chiffre atteint 790,5 millions de francs (+ 19 %). La progression aurait été de 28 % si l'on n'avait tenu compte des variations de taux de change.

Airflam. — Le chauffage domestique moderne. La société a demandé la reprise de la cotation de son titre, interrompue le 28 juillet 1970 à 38,70 F.

NEW YORK

Nouvelle avance

Malgré l'apparition de ventes bénéficiaires, à l'approche de la clôture, qui ont effacé une partie de ses gains initiaux, le marché de New-York a poursuivi son avance au cours de la séance de jeudi, et l'indice des industrielles s'est établi à 656,76, soit à 4,15 points au-dessus de son niveau précédent.

L'activité s'est accélérée : 17,96 millions de titres ont changé de mains contre 15,33 millions la veille.

L'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, mais aussi la perspective d'une réduction des impôts — personne ne doute que le Congrès n'avalise la proposition du président Ford — ont continué de soutenir le marché. Autre élément positif : la diminution des crédits bancaires accordés aux entreprises durant la semaine du 16 au 23 janvier. Mais les opérateurs n'ont eu connaissance de cette information qu'après la séance. Certains professionnels craignent toutefois que la faiblesse du dollar sur les marchés des changes internationaux et les projets de financement du chef de l'exécutif ne relancent l'inflation.

Nombre de compartiments ont progressé, les plus favorisés étant les mines d'or et les sidérurgiques.

Sur 1 803 valeurs traitées, 914 ont monté, 470 ont baissé et 419 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 152,456 (— 0,25) ; services publics, 77,49 (+ 0,23).

VALEURS	COURS 22 I	COURS 23 I
Alcoa	29 ...	29 1/2
A.T.T.	47	47 1/8
Boeing	16 1/2	15 3/4
Chase Manhattan Bank	33 1/4	33 3/4
Du Pont de Nemours	90 1/2	89 3/8
Eastman Kodak	68 ...	67
Exxon	68 1/8	68 3/4
Ford	36	35 3/4
General Electric	35 7/8	34 1/2
General Foods	19 3/8	20 1/2
General Motors	37 3/8	37 ..
Goodyear	15	15 1/4
I.B.M.	163 1/2	163
I.T.T.	16 7/8	16 7/8
Kennecott	36 3/4	36 5/8
Mobil Oil	36 3/4	37 7/8
Pfizer	27 1/4	27 1/4
Schlumberger	100 1/4	99 1/8
Texaco	24 ...	24 3/8
U.A.L. Inc.	15	15 ...
Union Carbide	41 1/8	41 1/2
U.S. Steel	40 3/4	42 ...
Westinghouse	11 1/8	11 7/8
Xerox	59 5/8	60 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 I	24 I
1 dollar (en yens)	299 60	298 .

BOURSE DE PARIS — 23 JANVIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible] %	36 70	0 945
[illegible] %	58 50	4 890
[illegible] % 1920-1960	130 40	4 890
[illegible] % amort. 45-54	82 70	1 107
[illegible] 1/4 % 1963	56 80	2 899
[illegible] 1/4-4 3/4% 63	83 40	1 497
[illegible] Eq. 5 1/2 65	95 70	1 522
[illegible] Eq.6%66	94 20	1 890
[illegible] Eq.6%67	91 80	3 895
[illegible] 7 % 1973	119 75	0 153
[illegible]F. 6 1/2 1950	...	4 434
— 6 % 1960	.	4 685

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
B.F. parts 1958	361	367
— parts 1959	365	359
[illegible] France 3 %	114 10	114
[illegible]-I.G.A.R.D.		460
[illegible] (Vie)	225	227
[illegible]P.	344 90	340
[illegible]	265	265
[illegible] France	342	332
[illegible] I.A.R.D.	93	94
[illegible] (Vie)	297 60	299
[illegible] (I.A.R.D.)	330	330

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	380	365
Preservatrice S.A.	318	318
Prévoyance	1878	1880
Protectrice A.I.R.	249	245
Alsacien. Banque	383	385
(Li) Bque Dupont.	..	203
Banque Hervet	250	250
Banque Indochine	163 50	169
Ste B. et Partic.	384	381
Banque Worms	152 50	158 50
C.F.E.C.	555	555
C.G.I.B.	79	80
Codetel	117 80	114 50
Cofica	d 50	d 50
C.A.M.E.	d 6 70	d 6 90
Créd. gén. indust.	111 90	113
(M) Crédit Mod.	65 80	66
Financière Sofal	...	135
Finextel	111	111
Fr. Cr. et B. (Cie)	76 50	d 80
France-Bail	181	182
Hydro-Energie	d 41	42 20
Immobanque	132	131 90
Immoffice	114 50	114 50
Interbail	124	126 50
Locafinancière	114 50	114 50
Lyon-Alemand	124	122
Soc. Mars. Crédit	261	261

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq.	250	260
SLIMINCO	129	129 10
Ste Cent. Banque	70	71
SOFICOMI	128	115 50
Sovabail	143 10	142
UCIP-Bail	128	120
Ufiner	d304	d304
Unibail	117	118
Un. Ind. Crédit	125 50	126 10
Fonc. Chât.-d'Eau	575	570
(M) S.O.F.I.P.	172	168
Fonc. Lyonnaise	561	552
Immob. Marseille	867	867
Louvre	242	252
Midi	441	442 20
Rente foncière	760	757
S.I.L.I.C.	252	253
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	241 50	241
Cofigi	109 50	110
Foccina	99 20	100 50
Gr. Fin. Coustr.	109 50	109
Immindo	97 60	100 50
Imminvest.	79	78 50
Cie Lyon Imm.	93 60	93 60
Sagimo	103	105
UFIMEG	89	90
U.G.I.M.O.	100	102 80
Union Habit.	123 50	123 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. imm. France	107	108
Acier investiss.	92 50	92 50
Gestion Sélect.	187	187 50
Invest. et Gest.	...	90 70
Parisienne Plac.	..	137
Placem. Inter.	81 30	81 10
Sofragi	180	178
Abeille	199	199
Applic. Hydraul.	790	788
Artois	73	72
Centen. Blanzy	312	313
C. Roussel-Nobel	230	230
(Ny) Centrest	110	110
(ny) Champex	..	103 50
Charg. Réun. (D.)	2801	2920
Orléans	..	80
(Li) Dév. R. Nord.	.	122
Electro-Financ.	253	254
Fin. Bretagne	36 40	36 60
Fin. Haussmann	51	51 50
Financière Iéna		107 10
Gaz et Eaux	296	299
La Mure	85	85
Lebon et Cie	172	172
(Ny) Lordex	..	111
Cie Marocaine	25	26
O.V.A.I.M.	52 50	52 50
OPB-Paribas	96	95

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	4,50 % 1973	524	524	520 10	521 ..
[illegible]	C.N.E. 3 %	1045	1036	1038	1032
[illegible]	Afrique Occ.	255	251	253 90	251
600	Cie Gle Eaux	598	599	599	595
186	Electro-Méc.	107	106	106	105 60
195	Eng. Matra	194	195	198	198
167	E. J. Lefebvre	167	167	167	165
58	Esso S.A.F.	58 60	58 60	58 60	59 95
158	Eurafrance	153 80	158	162	160 10
165	Olida-Caby	165	165	[illegible]	[illegible]
75	Opfi-Paribas	75	75	[illegible]	[illegible]
122	Paris-France	123 30	122	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23.I	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 310	4 307	4 315
Canada ($ can. 1)	4 350	4 327	4 315
Allemagne (100 DM)	184 280	184 650	183 50
Belgique (100 fr.)	12 303	12 342	12 10
Danemark (100 krd.)	77 850	77 870	77 ..
Espagne (100 pes.)	7 897	7 885	7 50
Grande-Bretagne (£ 1)	10 280	10 272	10 25
Italie (100 lires)	0 672	0 673	0 65
Norvège (100 krn.)	85 320	85 700	85
Pays-Bas (100 fl.)	177 500	177 750	167 75
Portugal (100 esc.)	17 750	17 770	17 65
Suède (100 krs.)	107 500	107 800	107
Suisse (100 fr.)	172 700	171 900	170 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23.I
Or fin (kilo en barre)	25125	25050
Or fin (kilo en lingot)	25205	25130
Pièce française (20 fr.)	269 10	268 40
Pièce française (10 fr.)	197 80	193
Pièce suisse (20 fr.)	260 40	258 70
Union latine (20 fr.)	242	242
Souverain	247 50	245 90
Pièce de 20 dollars	1191 20	1188
Pièce de 10 dollars	614 20	599 .
Pièce de 5 dollars	465	425 .
Pièce de 50 pesos	1009 60	1000
Pièce de 10 florins	240 10	239 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 janvier 1975 a été tiré à 566 971 exemplaires.

A C D E F G H

A Madagascar

Grave malaise politique à Tananarive

Un grave malaise politique règne depuis quinze jours à Tananarive, où l'état d'alerte a été annoncé jeudi 23 janvier (dernières éditions du *Monde* du 24 janvier). Placé à la tête d'un gouvernement d'union nationale, pour une période transitoire de cinq ans, à l'issue du référendum du 8 octobre 1972 (1), le général Gabriel Ramanantsoa doit faire face à de sérieuses difficultés.

Jeudi, le colonel Richard Ratsimandrava, ministre de l'intérieur, a démenti ce qu'il a qualifié de *« fausses rumeurs destinées à semer le trouble dans les esprits »*. Selon le ministre, les autorités n'ont jusqu'à présent procédé qu'à *« une enquête disciplinaire concernant certains gradés »*, mais aucun officier ou sous-officier n'aurait été arrêté.

Les représentants des agences internationales à Madagascar sont tenus à une certaine réserve, à laquelle échappe traditionnellement la presse malgache. L'hebdomadaire catholique *Lumière*, réputé pour la qualité de ses informations, révélait, dès le 11 janvier, que le quartier général d'Ampahibe, où siège le gouvernement, avait à plusieurs reprises, connu des mouvements de troupe insolites : *« Certains officiers impatients auraient décidé de faire quelque chose pour « sauver le pays »*. De son côté, le quotidien *Madagascar-Matin* fait état, vendredi 24 janvier, d'une mutinerie, qui aurait été conduite — le 31 décembre dernier — par le colonel Brechard Rajaonarison, conseiller du chef de l'Etat pour les affaires militaires.

Selon des informations privées, provenant de sources bien informées, le gouvernement aurait présenté collectivement sa démission au chef de l'Etat, dans le courant de la semaine dernière. Sur l'insistance du général Ramanantsoa, les démissionnaires auraient accepté de revenir sur leur décision.

M. André Resampa, chef de file du parti socialiste malgache (P.S.M.), depuis qu'il s'est réconcilié avec l'ancien président Philibert Tsiranana écarté du pouvoir en mai 1972, reste étroitement surveillé par la police. Cependant, dès le 23 janvier, le bureau politique du P.S.M. déclarait, dans un communiqué, *« rester fidèle à son principe de toujours : respecter la légalité dans toutes ses activités »*.

De son côté, M. Monja Jaona, leader du parti Monima, tout en se livrant, le 14 janvier dernier, à une sévère critique des débats gouvernementaux, proclamait : *« Nous soutenons, faute de mieux et en désespoir de cause, le cabinet Ramanantsoa. »*

En fait, les menaces qui pèsent sur le gouvernement du général Ramanantsoa semblent moins provenir de ses censeurs habituels, qu'il s'agisse de M. Resampa ou de M. Monja Jaona, voire de M. Tsiranana lui-même (qui n'a pratiquement jamais cessé ses activités politiques) que de l'affrontement au sein de l'équipe ministérielle.

Le général Ramanantsoa et certains de ses proches collaborateurs, dont le colonel Rabetafika, directeur général du gouvernement, qui représentent la tendance modérée, sont de plus en plus critiqués, à la fois par une tendance intransigeante, regroupée autour du capitaine de frégate Didier Ratsiraka, ministre des affaires étrangères, et par un groupe réputé « droitier », que mènent MM. Mananbelo, ministre de l'éducation, et Zafy, ministre de la santé.

Affirmant se placer au-dessus des partis, et s'appuyant, jusqu'à ces dernières semaines, sur des forces armées loyalistes, le général Ramanantsoa demeure soutenu par le Part' du congrès de l'indépendance de Madagascar.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) 80,75 % des électeurs inscrits avaient alors voté « oui », se prononçant ainsi en faveur du général Ramanantsoa.

L'O.L.P. DÉMENT QUE LE COLONEL KADHAFI AIT REFUSÉ DE LIVRER DES FEDAYIN AUTEURS D'UN DÉTOURNEMENT D'AVION

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — M. Yasser Abou Rabbou, porte-parole officiel de l'O.L.P., a démenti les déclarations du président Sadate parues dans *le Figaro* du 24 janvier, selon lesquelles le colonel Kadhafi aurait refusé de livrer à l'O.L.P. les auteurs du détournement, en novembre dernier, du VC-10 britannique vers Tunis. *« En fait*, a précisé M. Abou Rabbou, *ces fedayin font actuellement l'objet d'une enquête de la part des autorités libyennes. L'interrogatoire en cours nous a déjà fourni les renseignements qui ont permis aux services de l'O.L.P. de prendre les précautions qui s'imposaient dans plusieurs pays arabes. Nous ne pouvons, en tout cas, pas dire que la Libye refuse de nous livrer les fedayin. »*

Les auteurs du détournement du V.C.-10 britannique, ainsi que les sept fedayin libérés par la Hollande et l'Egypte à la suite de cette opération, s'étaient livrés le 9 décembre à l'O.L.P. Ils étaient partis vers Benghazi à bord d'un avion libyen, en compagnie de M. Abou Ayad, le numéro deux du Fath, qui avait servi d'intermédiaire entre les autorités tunisiennes et les pirates de l'air.

E. S.

[Dans les milieux palestiniens de Beyrouth, on indique que plusieurs pays arabes — notamment l'Egypte, l'Irak, la Libye et la Tunisie — avaient, dans le passé, refusé de livrer des terroristes à l'O.L.P., malgré les requêtes répétées et insistantes de celle-ci. Cependant le Koweït et Abou-Dhabi ont remis des terroristes aux services de sécurité de l'O.L.P. Ces terroristes, indique-t-on encore, ont été condamnés à de lourdes peines de prison, et certains d'entre eux sont astreints à des travaux forcés dans les maquis situés sur le mont Hermon. Parmi eux figurent des commandos qui ont été livrés par la Grèce, l'Italie et l'Allemagne fédérale.

Pourquoi l'O.L.P. ne dénonce-t-elle pas les pays arabes qui s'abstiennent de lui livrer des terroristes ? L'organisation de M. Arafat, répond-on, est tributaire financièrement, politiquement et parfois militairement des « pays frères », et il lui est dificile de dénoncer publiquement leur attitude. Il est question cependant que l'O.L.P. invite des représentants de la presse internationale à assister à la mise en jugement de terroristes.]

A LA FÉDÉRATION DE CORRÈZE

L'élection de M. Charbonnel est annulée par la commission des conflits de l'U.D.R.

La commission nationale des conflits de l'U.D.R., réunie jeudi 23 janvier à Paris sous la présidence de Me Chabasse, avocat à la cour (*le Monde* du 23 janvier), a décidé à l'unanimité de valider les six cent vingt-quatre adhésions nouvelles de militants de l'U.D.R. enregistrées dans la circonscription d'Ussel depuis le 3 décembre 1974.

La commission a estimé en effet qu'aux termes des statuts de l'U.D.R. *« les adhésions qui ne donnent pas lieu à difficultés n'ont pas à être examinées par le comité fédéral et qu'il est d'usage qu'elles soient transmises directement par le secrétaire de fédération au comité national »*.

En conséquence, le comité fédéral réuni à Brive le 20 janvier n'a pas délibéré valablement puisqu'il n'a pas tenu compte de ces adhésions nouvelles, et l'élection de M. Jean Charbonnel à la présidence de ce comité n'est pas validée.

Le comité fédéral de la Corrèze est donc de nouveau convoqué pour vendredi 24 janvier, à 21 heures, à Tulle, chef-lieu du département — et non à Brive, où il s'était réuni, — et il siégera sous la présidence de M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. — et non sous celle de M. Charbonnel. Le comité appelé à désigner son président et ses délégués au conseil national doit comprendre désormais huit représentants de la circonscription de Brive, deux de celle de Tulle et treize de celle d'Ussel, dans laquelle M. Jacques Chirac a été élu député et où son influence est prépondérante.

Le maire de Brive saisit les tribunaux

M. Charbonnel nous a déclaré vendredi matin 24 janvier qu'il déposait contre cette décision un recours devant le tribunal de grande instance de Paris, garant du droit des associations (l'U.D.R. est une association de la loi de 1901), pour lui demander de trancher de la validité de l'élection de Corrèze et aussi pour *« prendre toutes dispositions afin qu'un terme soit mis à l'arbitraire »* qui s'exerce à la direction de l'U.D.R.

M. Charbonnel assure qu'aucune règle de procédure n'a été respectée par la commission des conflits, qu'il n'y a pas été convoqué ; il rappelle qu'avant l'élection de M. Chirac au secrétariat général, la circonscription d'Ussel ne comptait que vingt-huit adhérents, et il affirme : *« La direction actuelle de l'U.D.R. est inquiète du maintien tenace d'une opposition au sein du mouvement. Un pas de plus est franchi dans l'escalade de l'illégalité par les hommes qui n'ont cessé, depuis l'élection présidentielle et en particulier depuis le 14 décembre dernier, de multiplier les atteintes aux statuts. »*

Le maire de Brive, dont l'opposition à M. Chirac est ainsi de plus en plus manifeste, veut faire de son élection contestée à la présidence de la fédération U.D.R. de la Corrèze, une arme de sa contestation au niveau national avant la session du comité central, le 2 février, et surtout du conseil national du 23 février au cours duquel M. Chirac pourrait voir son mandat de secrétaire général prolongé pour quelques mois. — A. P.

En mars

M. GISCARD D'ESTAING EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

A l'occasion de la conférence, qui réunira au début de mars, à Bangui, les chefs d'Etat africains signataires de la convention de Yaoundé, et à laquelle il doit assister, M. Giscard d'Estaing fera, soit avant l'ouverture des travaux, soit après la clôture, un séjour officiel en République centrafricaine.

Sandro Munari (Lancia Stratos) vainqueur du Rallye de Monte-Carlo

Monte-Carlo. — *L'Italien Sandro Munari (Lancia Stratos), qui a remporté le 24 janvier le 43e Rallye de Monte-Carlo, aura accompli l'exploit d'être constamment en tête de l'épreuve. Il était le seul rescapé de l'équipe officielle Lancia,*

De notre envoyé spécial

Son succès en 1975 aura été relativement plus facile, et Munari l'a reconnu dès la ligne d'arrivée de la dernière épreuve spéciale : « *En 1972*, a-t-il déclaré, *je ne disposais pas d'une voiture aussi puissante que cette année. Il m'avait fallu me battre vraiment contre les Alpine, dont les performances étaient très voisines. Rien de tel cette année, la Stratos était tout à fait au-dessus du lot.* »

C'est, bien entendu, le reflet de l'impression générale. Que ce soit dans l'épreuve de sélection disputée à la fin des itinéraires de concentration, dans le parcours commun, ou au cours de l'épreuve complémentaire de classement, Sandro Munari a fait à peu près ce qu'il a voulu, quand il l'a voulu. Il semble même que jamais une voiture n'avait à ce point dominé le Rallye de Monte-Carlo, du moins depuis que les constructeurs y attachent autant d'intérêt.

L'avertissement, peut-on penser, aura été bien reçu par la concurrence. Il y a désormais urgence à trouver une parade, et l'on sait que Renault, comme Fiat d'ailleurs, a des projets dans ce sens. Deux constructeurs, Lancia et Fiat, se partagent les honneurs du Rallye. Renault n'a eu que le lot de consolation : une R-17 à la cinquième place. C'est, certes, une référence de premier ordre en faveur de ce genre de voiture pour qui la compétition n'est pas *a priori* une vocation, mais il reste que les Alpine, sur qui reposaient les espoirs de la Régie, ont subi un échec complet.

Un excès de confiance est-il, partiellement, à l'origine de cette défaite ? Tout paraît indiquer que, si responsabilités il y a, elles doivent être partagées à tous les niveaux.

Nul mieux que Munari ne pouvait sans doute porter seul la responsabilité d'un constructeur. Il a la réputation d'être réfléchi, prudent dans la mesure du possible et de ne rien sacrifier au panache inutile. Il l'a encore prouvé dans la nuit du 23 au 24 janvier dans l'épreuve complémentaire de classement, par sa lucidité et, surtout, par sa régularité.

Munari a été le métronome de la dernière nuit du rallye, concédant ici ce qu'il reprenait là. C'est ainsi qu'il a réalisé trois fois le meilleur temps, à la seconde près, dans l'épreuve spéciale du Turini, et qu'à l'opposé il a assuré son coup, à la seconde près, dans les trois autres épreuves disputées dans la Madone, là où le revêtement était de nature à réserver éventuellement de mauvaises surprises.

Les équipages des Fiat, qui ne pouvaient espérer pour battre Munari qu'un incident mécanique ou une faute de conduite, en ont été réduits à en découdre entre eux.

FRANÇOIS JANIN.

Classement général du quarante-troisième Rallye de Monte-Carlo. — 1. Sandro Munari (Lancia Stratos) ; 2. Hannu Mikkola (Fiat 124 Abarth), à 3 min. 6 sec. ; 3. Marku Alen (Fiat 124 Abarth), à 3 min. 47 sec. ; 4. Fulvio Bacchelli (Fiat 124 Abarth), à 21 min. 3 sec. ; 5. Jean-François Piot (Renault-17), à 25 min. 16 sec. ; 6. Jacques Henry (Alpine Renault), à 26 min. 13 sec. ; 7. Jean-Pierre Rouget (Porsche), à 39 min. 21 sec. ; 8. Guy Fréquelin (Alfa-Romeo 2000), à 1 h. 6 min. 1 sec., etc.